

**STÉPHANE GSELL**

**MEMBRE DE L'INSTITUT  
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE**

**HISTOIRE ANCIENNE**

**DE**

**L'AFRIQUE DU NORD**

**TOME VIII**

**JULES CÉSAR ET L'AFRIQUE  
FIN DES ROYAUMES INDIGÈNES**

**PARIS**

**LIBRAIRIE HACHETTE  
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79**

**1928**

**Livre numérisé en mode texte par :  
Alain Spenatto.**

**1, rue du Puy Griou. 15000 AURILLAC.  
spenatto@club-internet.fr**

**D'autres livres peuvent être consultés  
ou téléchargés sur le site :**

**<http://www.algerie-ancienne.com>**

**Ce site est consacré à l'histoire de l'Algérie.  
Il propose des livres anciens,  
(du 14e au 20e siècle),  
à télécharger gratuitement ou à lire sur place.**

# HISTOIRE ANCIENNE

## DE

# L'AFRIQUE DU NORD

### VIII

#### LIVRE PREMIER

#### **JULES CÉSAR ET L'AFRIQUE**

#### CHAPITRE PREMIER

#### **L'AFRIQUE AUX POMPÉIENS**

### I

Au début de l'année 49<sup>(1)</sup>, éclata la guerre civile entre Jules César et Pompée. Dans les jours qui précédèrent l'ouverture des hostilités, le Sénat eut à s'occuper de l'Afrique.

Nul n'ignorait que le roi de Numidie Juba avait de bonnes

---

1. C'est-à-dire au début de l'année 705 de Rome, selon le calendrier officiel, qui était alors en avance. J'adopte les concordances indiquées dans les tables que contient le tome III de la *Geschichte Roms* de Drumann, 2e édit. par Groebe, p. 780 et suiv. D'après ce système, le janvier 763 correspond au 14 novembre 48. Il correspond au 6 décembre selon Le Verrier (dont les tables, insérées dans le tome II de l'*Histoire de Jules César* par Napoléon III, ont été reproduites par Stoffel, *Histoire de Jules César, Guerre civile*, t. II, p. 360 et suiv. Je crois que le système allemand se concilie mieux avec les textes relatifs aux mesures prises par Jules César, en 46, pour remettre le calendrier en ordre (v. *infra*, p. 49, n. 5), et avec, d'autres données encore. Pour l'année 46, nous savons que le XVII des calendes de juin tomba au temps de l'équinoxe (Cicéron, *Ad Attic.*, X, 17, 3) : ce qui est

raisons pour haïr César<sup>(1)</sup>. Dans la séance du 1<sup>er</sup> janvier, quelqu'un proposa qu'on le reconnût « allié et ami » (*socius et amicus*) : c'eût été lui montrer que l'on comptait sur son aide. Il fut aussi proposé que Faustus Cornélius Sulla, fils du dictateur et gendre de Pompée, se rendit sans retard en Maurétanie : on espérait évidemment que l'amitié qui avait uni son père au roi Bocchus lui assurerait un accueil favorable auprès des successeurs de ce roi, Bogud et Bocchus le Jeune. Mais le consul C. Claudius Marcellus, quoique ennemi de César, s'opposa à la première de ces deux motions ; le tribun L. Martius Philippus, à la seconde<sup>(2)</sup> : ils ne voulaient sans cloute pas que l'on mêlât des barbares aux affaires intérieures de la République.

La province d'*Africa* était alors administrée par Q. Ligarius, venu avec le propréteur C. Considius Longus, dont il était le légat<sup>(3)</sup>. Considius, étant retourné à Rome, peut-être vers la fin de l'année 50<sup>(4)</sup>, peut-être plus tôt<sup>(5)</sup>, avait, conformément à la loi, laissé Ligarius pour faire l'intérim<sup>(6)</sup> jusqu'à l'arrivée de son successeur. Quand, en janvier 49, le Sénat eut dressé la liste des anciens préteurs qui auraient à se répartir les provinces prétoriennes par la voie du sort<sup>(7)</sup>, l'Afrique échut à l'un d'eux,

---

exact avec la concordance de Groebe (= 25 mars), mais ne l'est pas avec celle de Le Verrier (=16 avril), Les dates que nous indiquons, sans autre explication, dans ce chapitre et, dans les suivants sont celles du calendrier officiel.

1. Voir t. VII, p. 294-5.

2. César, *Bell. civ.*, I, 6, 3-4. Je citerai désormais cet écrit sous la forme abrégée *B. c.*, sans nom d'auteur.

3. Cicéron, *Pro Ligario*, 1, 2 ; 7, 20.

4. Cicéron (*ibid.*, 1, 2) dit simplement : « decessens Considius provincia ». Un scoliaste de Cicéron (*Schol. Gronov.*, au *Pro Ligario*, édit. de Cicéron d'Orelli, V, 2e partie, p. 444) indique que Considius était retourné à Rome pour briguer le consulat. Les élections consulaires avaient lieu en juillet. Mais Considius, désireux de préparer sa candidature, avait peut-être demandé au Sénat l'autorisation de quitter sa province quelques mois avant les comices, qui devaient avoir lieu au milieu de l'année 49.

5. On pourrait supposer que Considius était parti avant le milieu de 50, son année de gouvernement étant terminée. Une raison quelconque aurait empêché son successeur désigné de venir le remplacer. Mais il est plus vraisemblable qu'il avait reçu l'*Africa* pour la période 50-49.

6. Cicéron. *l. c.*

7. Conf. *B. c.*, I, 6. 5.

L. Aelius Tubero<sup>(1)</sup>. Mais celui-ci tarda à aller en prendre possession<sup>(2)</sup>, probablement à cause de son mauvais état de santé<sup>(3)</sup>.

Il fut devancé par Y. Attius Varus, qui avait gouverné l'Africa peu d'années auparavant<sup>(4)</sup>. Après que César eut franchi le Rubicon, ce Varus avait été chargé de s'opposer à sa marche, en occupant avec des recrues Auximum (au Sud d'Ancône). Mais les magistrats municipaux l'invitèrent à se retirer et une avant-garde césarienne eut raison de lui sans aucune peine, ses troupes l'ayant abandonné<sup>(5)</sup>. Cela se passa au commencement du mois de février. Aussitôt après, Varus se rendit en Afrique<sup>(6)</sup>. Il est à croire qu'il y avait laissé de bons souvenirs, car il fut bien accueilli, quoiqu'il n'eut aucun titre légal à faire valoir<sup>(7)</sup>. A Utique, les acclamations de la foule lui tinrent lieu d'investiture<sup>(8)</sup>. Ligarius se mit à sa disposition<sup>(9)</sup>.

Quand Tubéron, accompagné de son fils Quintus, arriva devant Utique<sup>(10)</sup>, Ligarius, — d'après les instructions de Varus<sup>(11)</sup>, — interdit à tous deux de débarquer et même de pénétrer dans le port, quoique Quintus fût malade; il ne leur permit

---

1. *B. c.*, I, 30, 2 : « Africain sorte Tubero obtinere debebat. » Cicéron, *Pro Ligar.*, 7, 21. « Tuberonis sors coniecta est ex senatus consulto » ; 8, 23 : « ...Africam, quo senatus eum sorsque miserat » ; 9, 27 : « Iusto cum imperio ex senatus consulto in provinciam suam venerat. » Ces textes prouvent que Tubéron fut envoyé en Afrique comme gouverneur, et non pas avec une mission spéciale, ainsi qu'un passage de Quintilien le laisserait croire (XI, 1. 80) : « Tubero iuvenem se patri haesisse, illum a senatu missum non ad bellum, sed frumentum coemendum ait. »

2. Cicéron. *l. c.*, 7, 22.

3. Conf. Cicéron, *l. c.*, 7, 21.

4. *B. c.*, I, 31, 2. Cicéron, *l. c.*, 1, 3.

5. *B. c.*, I, 12-13.

6. *B. c.*, I, 31, 2.

7. Cicéron (*l. c.*, 1, 3) le qualifie de *privatus*. *B. c.*, I, 31, 2 : « Africam sua sponte vacuum occupaverat. »

8. Cicéron, *l. c.*

9. Comme le prouve la conduite de Ligarius dans l'affaire de Tubéron : *v. infra*.

10. Probablement vers la fin de mars ou le début d'avril, Pompée avait déjà quitté l'Italie : ce qu'il fit le 17 mars.

11. César (*B. c.*, I, 31, 3) attribue l'exclusion de Tubéron à Attius varus ; il ne mentionne pas Ligarius. Voir aussi Paul Orose, *Adv. pagan.*, VI, 15, 7.

même pas de s'approvisionner d'eau. Ils s'éloignèrent donc et allèrent rejoindre Pompée en Macédoine<sup>(1)</sup>.

L'ancien gouverneur Considius Longus fut plus heureux quand il se présenta : Varus consentit à un partage avec lui. Le Sénat pompéien régularisa, semble-t-il, leur situation, en les plaçant, comme lieutenants, sous le commandement supérieur de Pompée<sup>(2)</sup>, commandement d'ailleurs nominal. C'est le titre de *legatus pro praetore* qu'ils portent sur une inscription africaine<sup>(3)</sup>, qui doit dater de 49 ou de 48<sup>(4)</sup>.

Il importait de prendre des mesures pour protéger l'Afrique contre une attaque des Césariens. Grâce à sa connaissance du pays et des hommes, et à des concours pressés, Varus put lever promptement deux légions dans la province<sup>(5)</sup> ; une autre s'y trouvait déjà, peut-être chargée, en temps de paix, de garder l'*Africa*<sup>(6)</sup>. Une de ces trois légions fut établie à Hadrumète (Sousse), avec Considius<sup>(7)</sup>, auquel son ancien légat Ligarius paraît avoir été adjoint<sup>(8)</sup>. Varus garda les deux autres sous les murs d'Utique<sup>(9)</sup>. On s'occupa de mettre les places maritimes en état de résister à des assauts<sup>(10)</sup>. Une petite escadre fut

1. *B. c., l. c.* Cicéron, *l. c.*, 7-8, 22-25 ; 9, 27. Quintilien, V, 13, 31 ; XI 1, 80. Pomponius, au *Digeste*, I, 2, 2, 46.

2. Plutarque (*Caton le Jeune*, 56) dit, — sans doute à tort, — que Varus avait été nommé gouverneur de L'Afrique par Pompée. Conf. Appien, *Bell. civ.*, II, 44.

3. *C. I. L.*, VIII, 24099 (inscription de Cumins, au Sud-Est de la péninsule du cap Bon) : « P. Attius P. f(ilius) Vaarus, leg(at)us pro pr(aetore), C. Considius C. f. Longus, leg. pro pr., murum. turres, posteicus, fossam faciundum coer(averunt). T. Tettius T. f. Vel(in) tribu, praefectus. » Sur cette inscription, voir Mommsen, *Hermes*, XXX, 1895, p. 456-460.

4. Après l'arrivée de Q. Caecilius Metellus Scipio en Afrique. Varus et Considius se placèrent sous son autorité. Mais l'inscription est, je crois, antérieure, car elle n'aurait sans doute pas omis de mentionner un général en chef qui aurait été présent en Afrique, y exerçant le commandement en fait, et non pas seulement en droit.

5. *B. c.*, I, 31, 2.

6. Conf. t. V II, p. 32.

7. *B. c.*, II, 23, 4.

8. Ligarius se trouvait à Hadrumète lors de la campagne de César : *Bell. Afric.*, LXXXIX. 2.

9. *B. c.*, II, 25, 1.

10. Voir l'inscription de Curubis citée à la note 3. Elle peut, du reste, être postérieure à l'expédition de Curion.

formée de dix vieux vaisseaux de guerre que Varus avait trouvés à Utique et fait réparer. Elle stationna à Clupea, le port le plus rapproché de la Sicile, d'où l'attaque devait venir ; le commandement en fut, confié à un cousin du vainqueur des Gaules, L. Iulius Caesar<sup>(1)</sup>, qui, comme un assez grand nombre de nobles, avait émigré en Afrique après la perte de l'Italie par les Pompéiens<sup>(2)</sup>. Enfin, Varus conclut avec Juba l'alliance à laquelle celui-ci était tout disposé<sup>(3)</sup>. Le roi fournit au général romain des troupes auxiliaires<sup>(4)</sup> et se prépara à intervenir, s'il en était besoin.

## II

En quelques semaines, César s'était rendu maître de l'Italie. Il lui fallait maintenant vaincre en Espagne les légions de Pompée, avant d'aller vaincre Pompée lui-même au delà de l'Adriatique. Il fallait aussi qu'il empêchât ses ennemis d'affâmer Rome, tombée en son pouvoir: il devait sans tarder leur enlever les provinces pourvoyeuses de blé, Afrique, Sicile et Sardaigne. Il chargea Curion de la Sicile et de l'Afrique<sup>(5)</sup>.

C. Scribonius Curio avait alors environ trente-cinq ans<sup>(6)</sup>. Fils d'un personnage qui fut consul, il était fort bien doué pour la carrière politique, à laquelle sa naissance le destinait: dehors séduisants, intelligence très vive, éloquence facile et brillante, qui, au jugement de Cicéron, manquait de métier,

1. *B. c.*, II, 23, 2-3.

2. Au mois de janvier, ce Lucius César avait été envoyé par Pompée à Ariminum auprès de son cousin, afin de tenter une conciliation (*B. c.*, I, 8, 2, et I, 10, 1). — Pour d'autres émigrés de marque, voir *B. c.*, II, 28, 1 ; *ibid.*, 44, 3 ; Cicéron, *Ad Attic.*, XI, 7, 3.

3. Appien, *Bell. civ.*, II, 44. Lucain, IV, 668.

4. Voir *B. c.*, II, 25,3. Les cavaliers et fantassins numides, mentionnés dans ce passage, avaient dû être envoyés à Varus avant que le débarquement de Curion fût connu de Juba.

5. *B. c.*, I, 30, 2.

6. Voir les portraits qu'ont tracés de lui Velléius Paterculus, II, 48, 3, et Lucain, IV, 814-824. Conf. Dion Cassius, XL, 60, 2.

mais savait entraîner la foule, audace enveloppée de finesse et exempte de brutalité. Il est vrai qu'il paraissait surtout désireux de jouir de la vie ; débauché et prodigue, il était le plus endetté des Romains quand César se l'attacha : l'or des Gaules apaisa, dit-on, les créanciers. Tribun en l'année 50, Curion soutint très adroitement les intérêts du proconsul, et ce fut lui qui, après l'avoir rejoint à Ravenne, apporta, le 1er janvier 49, son ultimatum au Sénat.

César pouvait compter sur un homme qui s'était jeté dans sa cause à corps perdu et qui, du reste, semble lui avoir été sincèrement dévoué. Il dut estimer Curion assez intelligent pour commander une armée sans l'avoir appris ; peut-être crut-il que ce général improvisé n'aurait pas affaire à des ennemis bien redoutables. Il eut soin pourtant de lui adjoindre un de ses bons lieutenants de la guerre des Gaules, C. Caninius Rebilus<sup>(1)</sup>.

Au début d'avril, Curion reçut le titre de *pro praetore*, que lui conféra sans doute le Sénat césarien<sup>(2)</sup>, et, tandis que César se rendait en Espagne, il partit pour la Sicile. Il disposait de trois<sup>(3)</sup>, peut-être même de quatre légions : en tout cas, il en avait quatre peu de temps après<sup>(4)</sup>. Cette armée était presque entièrement formée de plus de trente cohortes que les Pompéiens avaient constituées il la hâte dans l'Italie centrale et placées sous les ordres du consulaire L. Domitius Ahénobarbus ;

1. *B. c.*, II, 34, 4..

2. *Ibid.*, I, 30, 2 : (César) « mittit in Siciliam Curionem pro praetore cum legionibus III ». Des textes (Tite-Live, *Epit. l. CX* : Suétone, *Jules César*, 36) le qualifient de *legatus* de César, mais à tort, car, s'il l'eût été, il n'eût pu être salué *imperator* par l'armée qu'il commanda en Afrique. Il est vrai que, si le nombre de ses faisceaux convenait à un propréteur, les lauriers dont ils étaient ornés pouvaient faire croire que Curion était un légat de César : voir Cicéron, *Ad Attic.*, X, 4, 9, et conf. Mommsen, *Röm. Staatsrecht*, 2e édit., I, p. 369, n. 3.

3. *B. c.*, I, 30, 2 (voir note précédente).

4. *B. c.*, II, 23, 1 (lors de l'expédition d'Afrique); conf. *ibid.*, II, 37, 4. Il faut donc supposer, soit qu'une quatrième légion était venue rejoindre en Sicile celles que Curion y avait amenées, soit plutôt qu'il en avait amené quatre, et corriger en conséquence *B. c.*, I, 30, 2.



à la fin de février, elles avaient capitulé à Corfinium et César avait aussitôt pris des mesures pour les acheminer vers la Sicile<sup>(1)</sup> : les cadres mêmes n'avaient guère été modifiés, sauf pour quelques centurions<sup>(2)</sup>. C'étaient là des soldats novices et dont la fidélité n'était pas très sûre.

Curion occupa la Sicile sans aucune peine. Caton, qui y avait été envoyé par le Sénat, manquait de moyens pour résister ; il quitta Syracuse le 23 avril (3 mars du calendrier rectifié)<sup>(3)</sup>, dès qu'il fut informé du débarquement à Messine d'une avant-garde césarienne, commandée par le jeune Asinius Pollion, et il alla rejoindre Pompée en Orient.

Les préparatifs du passage en Afrique durent être faits par Curion aussi promptement que possible<sup>(4)</sup>. Aucun texte n'indique la date exacte de son expédition, qui dura deux semaines à peine<sup>(5)</sup>. Mais nous savons qu'il reçut en Afrique même des nouvelles lui annonçant la victoire de César en Espagne<sup>(6)</sup> : or les généraux pompéiens capitulèrent à Ilerda le 2 août du calendrier officiel, c'est-à-dire le 10 juin; Curion put en être informé une douzaine de jours après. Dans la région d'Utique, la température était chaude<sup>(7)</sup> ; les blés étaient encore sur pied, mais arrivés à maturité<sup>(8)</sup> : ce qui peut convenir à la seconde moitié de juin. Nous placerons donc approximativement entre le 13 et

1. *B. c.*, I, 25, 1.

2. *Ibid.*, II, 23, 1.

3. Cicéron, *Ad Attic.*, X, 16, 3.

4. Conformément aux instructions de César : *B. c.*, I, 30, 2.

5. Après avoir raconté les événements d'Espagne, puis la capitulation de Marseille, qui eut lieu au mois d'octobre du calendrier officiel, César (*B. c.*, II, 23 et suiv.) fait le récit de l'expédition de Curion en Afrique, récit qui commence par ces mots : « *Isdem temporibus* ». Cela ne prouve pas que l'expédition de Curion ait été contemporaine de la capitulation de Marseille, dernier épisode de la campagne de César dans l'Europe occidentale. Quelques lignes plus loin (II, 23, 2),

César indique clairement que l'expédition eut lieu en été : « *non incommodam aestate stationem* ».

6. *B. c.*, II, 32, 5 (pour ce passage, voir cependant *infra*, p. 9, n. 1) ; *Ibid.*, II, 37, 2. Appien, *Bell. civ.*, II, 44.

7. Appien, *l. c.*, II, 45.

8. *B. c.*, II, 37, 4.

le 28 juin (5-20 août du calendrier officiel) les événements que nous allons raconter.

Ils nous sont connus grâce, surtout, à un récit assez détaillé, qui fait partie des *Commentaires* de César sur la guerre civile<sup>(1)</sup>, composés dans les derniers temps de la vie du dictateur et publiés après sa mort. Lors de son séjour à Utique en 46, il visita sans doute les lieux où Curion campa et combattit près de cette ville<sup>(2)</sup>. Pour les faits, il eut nécessairement recours aux souvenirs d'un ou plusieurs survivants de l'expédition : on peut penser à Caninius Rébilus, à Asinius Pollion. Il dut se faire fournir des notes, qu'il mit en œuvre. Il n'eut pas le temps de réviser son travail comme il l'aurait voulu<sup>(3)</sup>. Peut-être lui arriva-t-il d'insérer provisoirement, sans en modifier la forme, des phrases empruntées aux notes que des témoins avaient rédigées sur son ordre : on a cru découvrir, dans le récit de la campagne de Curion, des mots, des tournures qui ne sont pas de son style. Mais il n'y a pas de bonnes raisons pour soutenir que ce récit a été entièrement écrit par un autre que lui ; on doit rejeter sans hésitation l'attribution à Asinius Pollion, qui a porté un jugement sévère sur l'exactitude des *Commentaires*<sup>(4)</sup>, et qui n'est point mentionné dans cet ouvrage, bien qu'il eût joué, dans l'expédition de Curion en Sicile<sup>(5)</sup> et en Afrique<sup>(6)</sup>, un rôle qu'il n'estimait pas négligeable. D'autre part, il n'est guère douteux qu'un long discours, attribué à Curion<sup>(7)</sup>, ne soit l'œuvre du dictateur<sup>(8)</sup>. C'est à la fois une justification posthume de Curion et une glorification de César ;

---

1. Livre II, 23-44.

2. La description des *Castra Cornelia* est d'une grande précision : *B. c.*, II, 24. 3-4.

3. Conf. Asinius Pollion, *apud* Suétone, *Jules César*, 56.

4. Suétone, *l. c.* Pollion reprochait à César d'avoir eu trop de confiance en d'autres pour les événements auxquels le dictateur n'avait pas pris part.

5. Appien, II, 40. Plutarque, *Caton le Jeune*, 52.

6. Appien, II, 43. Pollion avait alors vingt-sept ans.

7. *B. c.*, II, 32.

8. Voir Klotz, *Rheinisches Museum*, LXVI, 1911, p. 87-88.

ce dernier, volontairement ou par distraction, a commis un anachronisme en mentionnant un succès qu'il n'avait pas encore remporté<sup>(1)</sup>.

Lucain dans sa Pharsale<sup>(2)</sup>, Dion Cassius dans son histoire<sup>(3)</sup> dépendent sans doute de Tite-Live<sup>(4)</sup>, dont le récit, aujourd'hui perdu<sup>(5)</sup>, ne devait guère différer de celui de César. Il y a lieu de croire que Tite-Live s'est servi des Commentaires, en y faisant quelques additions.

Le court exposé d'Appien<sup>(6)</sup> contient des détails qui ne figurent pas dans César et qui ne sont pas invraisemblables : peut-être proviennent-ils de l'histoire des guerres civiles écrite par Asinius Pollion<sup>(7)</sup>. Pour cette époque, Appien, comme Plutarque, a largement fait usage d'un auteur grec<sup>(8)</sup>, inconnu, qui paraît bien avoir dépendu de Pollion<sup>(9)</sup>. En ce qui concerne l'expédition de Curion, la part que Pollion y prit est mentionnée dans Appien d'une manière très bienveillante<sup>(10)</sup>, facile à expliquer si l'intéressé avait eu soin d'en informer ses lecteurs. Nous

1. Si, à la date où ce discours aurait été prononcé, César avait, après une campagne de quarante jours, vaincu près d'Ilerda deux généraux, il n'était pas encore maître des deux provinces espagnoles : l'Espagne ultérieure ne tomba en son pouvoir que quelques semaines plus tard. Or on lit dans le discours de Curion (*B. c.*, II, 32, 5) « An vero in Hispania res gestas Caesaris non audistis ? duos pulsos exercitus ? duos superatos duces ? duas receptas provincias ? haec acta diebus XL, quibus in conspectum adversariorum venerit Caesar ? »

2. IV, 581-824.

3. XLI, 41-42. Avec quelques erreurs, qu'on peut imputer à Dion, et non à sa source,

4. Pour l'emploi de Tite-Live par Lucain, voir R. Pichon, *Les sources de Lucain*, p. 57 et suiv. Pour les derniers temps de la République, un large emploi du même historien par Dion Cassius est très vraisemblable : voir Schwartz, dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, III, p. 1699 et suiv.

5. Les indications de l'*Epitome* de Tite-Live (l. CX) sont insignifiantes.

6. *Bell. civ.*, II, 44-46.

7. Les *Historiae* de Pollion débutaient au premier triumvirat et s'étendaient au moins jusqu'à la bataille de Philippes (peut-être jusqu'à celle d'Actium),

8. Comme le prouvent des concordances littérales entre Plutarque et Appien.

9. M. Ed. Meyer (*Caesars Monarchie*, 2e édit., p. 608, 614) fait remarquer que, les concordances entre Plutarque et Appien s'étendant à des temps antérieurs au premier triumvirat, leur source est un auteur qui a pu se servir largement de Pollion à partir de l'année 50, mais non pas sans doute une traduction grecque de Pollion, comme on l'a supposé.

10. II, 45 et 46.

trouvons aussi dans Appien des assertions inconciliables avec le récit des Commentaires. Il est très probable que ce sont des erreurs, dont la plupart doivent être attribuées à l'extrême négligence d'Appien lui-même, mais dont quelques-unes pourraient, si l'on veut, être mises à la charge de l'auteur qu'il a copié et qui aurait copié Pollion<sup>(1)</sup>.

Curion emmena avec lui en Afrique deux de ses quatre légions<sup>(2)</sup>, 500 cavaliers<sup>(3)</sup>, qui étaient pour la plupart, sinon tous, des Gaulois et des Germains<sup>(4)</sup> ; peut-être aussi quelques troupes d'infanterie légère<sup>(5)</sup> : une armée qui comptait tout au plus 10 000 hommes. Douze vaisseaux de guerre escortaient les bâtiments de transport<sup>(6)</sup>. La traversée dura deux jours et trois nuits<sup>(7)</sup> pour une distance d'environ 160 kilomètres. Nous ignorons pourquoi elle fut si longue ; elle se fit sans aucune perte<sup>(8)</sup>.

La péninsule du cap Bon était la terre d'Afrique la plus rapprochée de la Sicile ; elle était assez éloignée d'Utique et d'Hadrumète, occupées par des légions pompéiennes, pour que celles-ci ne pussent empêcher Curion d'y débarquer<sup>(9)</sup>. Il aborda en un lieu appelé Anquillaria, entre deux promontoires, dans une baie située soit au Nord de la péninsule, — là où Agathocle avait débarqué, — soit au Nord-Ouest<sup>(10)</sup>. L. Julius

1. Parmi les récits modernes de l'expédition de Curion, je citerai : Colonel Stoffel, *Histoire de Jules César, Guerre civile*, I (Paris, 1887), p. 101-111, 304-314 ; G. Veith, dans J. Kromayer, *Antike Schlachtfelder*, III, 2 (Berlin, 1912), p. 730-760 (conf. Kromayer et Veith, *Schlachten-Atlas zur antiken Kriegsgeschichte*, Röme Abteil., f° 19) ; Ferrabino, dans *Atti della R. Accad. delle scienze di Torino*, XLVIII (1912-3), p. 499-513 ; T. Rice Holmes, *The Roman Republic*, III (Oxford, 1923), p. 95-108, 421-9.

2. *B. c.*, II, 23, 1. Appien, II, 46.

3. *B. c.*, *l. c.* Voir aussi Appien, *l. c.*

4. *Bell. Afric.*, XL, 5 (conf. LII, 6). Dion Cassius, XLIII, 30, 3.

5. Appien (II, 46) en indique. Il n'en est pas fait mention dans le récit de César.

6. *B. c.*, II, 23, 5 [dans les citations qui suivent, j'ometts l'indication du livre]. Appien, *l. c.*

7. *B. c.*, 23, 1.

8. *Ibid.*, 32, 12.

9. Appien (II, 44) dit, par une grossière erreur, que Curion débarqua près d'Utique.

10. *B. c.*, 23, 1-2 : « Adpellit ad eum locum, qui appellatur Anquillaria. Hic locus abest a Clupeis passuum XXII milia habetque non incommodam aestate stationem

César tenait la mer près de Clupea. Il n'osa pas engager sa petite escadre dans une bataille. En se rapprochant de la côte, la trirème qu'il montait s'échoua, et il gagna par terre Hadrumète, où se rendirent ses autres galères. Le questeur Marcius-Rufus, qui l'avait d'abord poursuivi avec la flotte de Curion, se contenta de ramener, en le remorquant, le navire abandonné<sup>(1)</sup>.

Il reçut l'ordre de conduire ses vaisseaux à Utique, tandis que l'armée s'y acheminait. Elle parvint au Bagrađa (la Medjerda), probablement après trois jours de marche<sup>(2)</sup>, et campa auprès de ce fleuve<sup>(3)</sup>. Elle n'était plus qu'à quatre lieues d'Utique.

Laissant les légions sous les ordres du légat Caninius Rébilus, Curion prit avec lui sa cavalerie et alla reconnaître les Castra Cornelia<sup>(4)</sup>. C'est en ce lieu que s'était établi Scipion l'Africain lors de la seconde guerre punique<sup>(5)</sup>, sur un étroit

---

et duobus eminentibus promontoriis continetur. » Lucain (IV, 585-6) dit que Curion débarqua entre Clupea et Carthage : il est donc impossible de placer Anquillaria au Sud de Clupea. Du reste, on ne retrouverait pas de ce côté la baie entre deux promontoires et, si, des parages de Clupea. L. César s'enfuit vers le Sud, vers Hadrumète, ce fut pour échapper à un ennemi qui venait apparemment du Nord. Tissot (*Géogr.*, I, p. 174-5) place Anquillaria à El Haouria, lieu de débarquement d'Agathocle (conf. ici, t. II, p. 143 ; t. III, p. 28), au Nord de la péninsule, à 5 kilomètres au Sud-Ouest du cap Bon. Holmes (*l. c.*, p. 424-7) admet, après Guérin et Stoffel, qu'on peut aussi placer Anquillaria du côté du golfe de Tunis, dans la baie de la Tonnara, à 12 kilomètres au Sud-Ouest du même cap et à 4 kilomètres au Sud du Ras et Ahmar. El Haouria est à environ 26 kilomètres de Clupea par terre; de même, la Tonnara (par mer, il faut compter environ 36 et 46 kilom). Or 22 milles font plus de 33 kilomètres, et, à cette distance de Clupea, il n'y a pas, sur le golfe de Tunis, de lieu propre au débarquement d'une armée. Faut-il corriger XXII en XVII ?

1. *B. c.*, 23, 3-5. Voir aussi Dion Cassius, XLI, 41, 2.

2. *B. c.*, 24, 1 : « ... biduique iter progressus ad flumen Bagrađam pervenit. » La distance parcourue ayant été d'environ 110 kilomètres, on s'accorde pour corriger *bidui* en *tridui*. Voir, entre autres, Veith, *l. c.*, p. 732-3.

3. *B. c.*, 24, 1-2. Lucain, IV, 587-8. On sait (conf. t. II, p. 143-4) que la Medjerda longeait alors le pied septentrional des collines qui ferment à l'Ouest la péninsule de Carthage. Veith (*l. c.*, p. 733) croit que Curion établit son camp sur la rive droite, à deux kilomètres à l'Ouest du village de la Sebbala.

4. *B. c.*, 24, 2. Voir aussi Lucain, IV, 589. Appien (II, 44) croit à tort que Curion conduisit toute son armée aux Castra Cornelia.

5. Voir t. III, p. 219-220.

promontoire<sup>(1)</sup>, situé à l'Est d'Utique. De là à la ville, il y avait seulement trois kilomètres à vol d'oiseau, mais des marécages rendaient nécessaire un détour, qui triplait cette distance<sup>(2)</sup>. La position, facile à défendre du côté de la terre, assurait les communications avec la Sicile. Elle était bien pourvue d'eau, proche de salines, entourée d'arbres qui pouvaient fournir du bois ; elle dominait des plaines, alors couvertes de blés<sup>(3)</sup>.

Du promontoire, Curion et les siens voyaient Utique et le camp de Varus, établi au Nord-Est de la cité, entre le rempart et le théâtre, près d'une porte appelée *porta Bellica*<sup>(4)</sup>. Ils voyaient aussi, sur les chemins de la campagne, une foule de paysans, qui, effrayés de la venue des Césariens, allaient se réfugier dans Utique, en emportant tout ce qu'ils voulaient sauver. C'était une belle occasion de faire du butin. Curion lança sa cavalerie sur ces gens. De son côté, Varus fit sortir de la ville, pour les protéger, 600 cavaliers et 400 fantassins numides, que Juba lui avait envoyés. Un combat s'engagea entre les cavaliers. Les Africains cédèrent au premier choc ; 120 d'entre eux furent tués, les autres s'enfuirent au camp de Varus<sup>(5)</sup>. Cependant Curion, dont les vaisseaux de guerre étaient arrivés devant Utique, fit enjoindre aux navires de commerce qui se trouvaient dans le port, au nombre d'environ deux cents, de lever l'ancre et de venir aussitôt mouiller aux *Castra Cornelia* ; sinon, il les traiterait en ennemis. Son ordre fut exécuté sans retard, ce qui mit d'abondantes ressources à sa disposition<sup>(6)</sup>.

De retour au camp du *Bagrada*, il fut salué *imperator* par

---

1. Aujourd'hui entouré par les alluvions de la Medjerda, qui, ayant modifié son cours depuis l'époque de Curion, passe entre l'emplacement des *Castra Cornelia* et celui d'Utique.

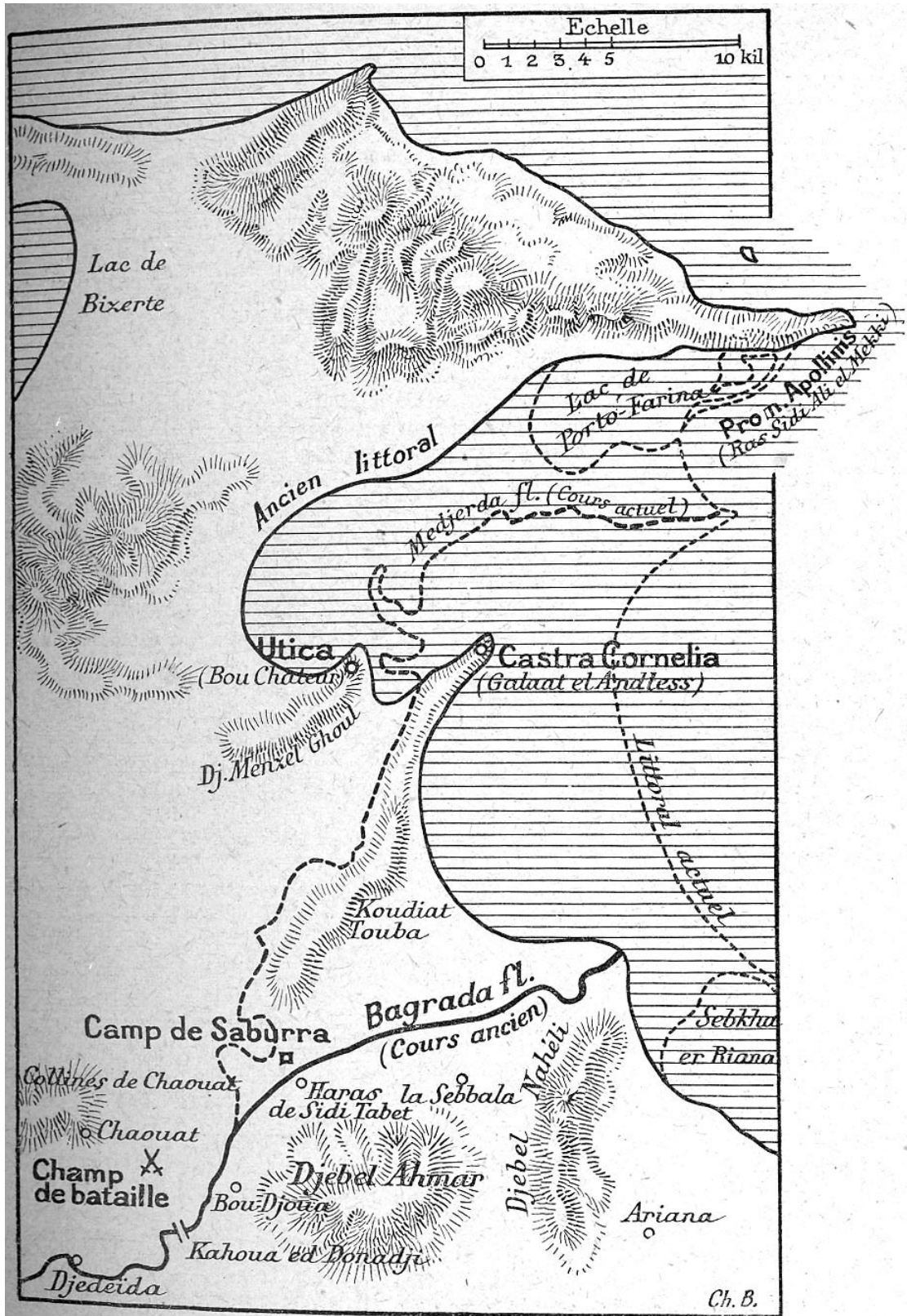
2. *B. c.*, 24, 4. Pour ce passage, conf. t. III, p. 219, n. 6.

3. *B. c.*, 37, 5-6.

4. *Ibid.*, 25, 1. L'emplacement du théâtre est encore visible. Voir *Atlas archéol. de la Tunisie*, f° Porto-Farina, plan dans la notice ; Veith, *l. c.*, pl. 16, à gauche.

5. *B. c.*, 25, 2-3 et 5.

6. *Ibid.*, 25, 6-7.



Carte pour la campagne de Curion.

l'armée<sup>(1)</sup> : le succès facile remporté par ses cinq cents cavaliers, ne valait assurément pas cet honneur<sup>(2)</sup>.

Sa reconnaissance aux *Castra Cornelia* lui avait permis d'apprécier les avantages que le site offrait pour l'établissement d'un camp<sup>(3)</sup> où il aurait été en pleine sécurité, en attendant l'heure propice à une action décisive. Ce ne fut pourtant pas au promontoire qu'il conduisit son armée le lendemain ; ce fut sous les murs d'Utique<sup>(4)</sup>. Nous lisons dans Appien<sup>(5)</sup> que les Pompéiens, prévoyant que leurs ennemis voudraient occuper les *Castra*, y avaient empoisonné l'eau, ce qui empêcha Curion d'y rester. Mais il est certain qu'il s'y établit quelques jours plus tard : cet empoisonnement des sources semble donc être une légende<sup>(6)</sup>. On peut supposer que, si Curion prit le parti de marcher aussitôt sur Utique, c'est parce que son succès de la veille lui donnait l'espoir d'en finir sans retard avec Varus.

Il choisit, pour l'emplacement de son camp, un lieu proche de la ville, au Sud<sup>(7)</sup>. Ce camp n'était pas encore achevé, quand des cavaliers détachés en éclaireurs vinrent annoncer que de grandes forces de cavalerie et d'infanterie, envoyées par le roi Juba, approchaient d'Utique.

Presque aussitôt après, ces ennemis sont en vue. Curion fait partir contre eux ses cavaliers, tandis que, suspendant le travail du camp, il commence à ranger ses légionnaires. Mais déjà les Numides, surpris par ceux qui les chargent, sont en déroute. Si les cavaliers parviennent à échapper presque tous à

1. *B. c.*, 26, 1.

2. Comme Appien (II, 44) le remarque.

3. *B. c.*, 24, 2.

4. *Ibid.*, 26, 1.

5. *Bell. civ.*, II, 44.

6. Il n'est pas impossible que des dysenteries causées par la chaleur aient été imputées à un empoisonnement de l'eau.

7. Comme le prouve la position du ravin qui se trouvait entre les deux armées voir plus loin.



la poursuite et à se réfugier dans la ville, beaucoup de fantassins périssent<sup>(1)</sup>.

Dans la nuit, deux centurions et vingt-deux de leurs hommes désertèrent et se rendirent auprès d'Attius Varus. Ils lui affirmèrent que les soldats de Curion étaient tous disposés à abandonner leur général : si les deux armées étaient mises en présence, il serait aisé de provoquer cette défection. Varus se laissa convaincre et, le jour suivant il sortit avec ses légions. Curion en fit autant<sup>(2)</sup>. Ils rangèrent leurs troupes de chaque côté d'un ravin assez étroit, aux bords escarpés, à fond plat, qui s'allongeait au Sud-Est de la ville, à environ 600 mètres au Sud du camp des Pompéiens<sup>(3)</sup>.

Sex. Quintilius Varus, questeur, qui se trouvait à Corfinium avec Domitius Ahénobarbus et que César avait laissé partir après la capitulation, était passé en Afrique. Se portant çà et là le long de la berge, il conjure ses anciens compagnons de se souvenir du serment qu'ils ont prêté à Domitius et à lui-même; il leur promet de belles récompenses, s'ils se séparent de ces gens qui les emploient, tout en les méprisant. Mais il ne reçoit pas de réponse. Les deux généraux ramènent leurs soldats au camp<sup>(4)</sup>.

Quoiqu'ils aient résisté à l'appel de Quintilius, les légionnaires de Curion sont profondément troublés. Dans le camp, c'est une grande agitation, avec des discussions violentes, et aussi une vive inquiétude : les rumeurs les plus alarmantes circulent<sup>(5)</sup>.

Le propréteur juge nécessaire de réunir un conseil de guerre. Les uns sont d'avis de ne pas laisser la crise se prolonger :

---

1. *B. c.*, 26, 2-4.

2. *Ibid.* 27.

3. Voir Veith, *l. c.*, p. 735 et sa carte, pl. 16, à gauche. Il s'accorde avec Tissot et Stoffel. J'adopte cette opinion après avoir visité les lieux.

4. *B. c.*, 28.

5. *Ibid.*, 29 (ce passage nous est parvenu en mauvais état).

il faut aller à l'assaut du camp de Varus, car mieux vaut pour les chefs risquer la fortune des armes, que d'être abandonnés des leurs et de tomber ainsi aux mains des ennemis. D'autres veulent qu'au milieu de la nuit, on se retire aux *Castra Cornelia*, pour donner aux esprits le temps de se calmer ; avec les nombreux vaisseaux dont on dispose, on pourra, au besoin, faire retraite en Sicile. Curion blâme ces deux avis, estimant l'un téméraire, l'autre lâche. Car la position du camp de Varus paraît très forte : un échec est probable et ce serait alors l'entière désaffection de l'armée ; la retraite aux *Castra* aurait l'air d'une fuite honteuse et désespérée, d'un aveu de défiance à l'égard des troupes, et cette marche en pleine nuit favoriserait les défections. Là-dessus, Curion congédie le conseil<sup>(1)</sup>.

Puis il fait assembler les soldats. Il leur tient un discours que l'auteur des *Commentaires* a refait<sup>(2)</sup>, mais avec des arguments dont Curion dut se servir, on s'inspirant des circonstances.

Leur inquiétude est vaine, puisque, jusqu'à présent, tout a marché à souhait dans cette expédition, puisqu'ils l'ont acclamé *imperator*. C'est injustement qu'on leur reproche d'avoir été infidèles au serment prêté par eux à Domitius : celui-ci a voulu les abandonner lâchement. Ils se sont joints à César quand l'issue de la guerre restait incertaine ; ils ne se détacheront pas de lui, maintenant que sa victoire n'est plus douteuse.

Peut-être les troupes ignoraient-elles encore la défaite des Pompéiens en Espagne : si elles l'avaient connue, elles n'auraient pas, semble-t-il, été aussi troublées. Peut-être le général lui-même en reçut-il alors la première nouvelle, qu'il se serait hâté d'apprendre aux siens<sup>(3)</sup>. En tout cas, Curion était

1. *B. c.*, 30-31 ; 32, 1.

2. *Ibid.*, 32.

3. Dans le discours que lui attribue l'auteur des *Commentaires*, Curion rappelle à ses troupes, qui sont censées les connaître, les succès remportés par César en Espagne (*B. c.*, 32, 5). Mais nous avons vu (p. 9, n. 1) que ce passage contient un anachronisme,

un homme fort éloquent. Il sut émouvoir et convaincre. Les soldats protesteront de leur fidélité et de leur courage. Sûr d'eux, il résolut de ne pas différer la bataille<sup>(1)</sup>.

Le lendemain, il les conduisit là où il, les avait déjà menés, au ravin. Attius Varus l'imita, soit parce qu'il comptait sur des désertions en masse, soit dans l'espérance de la victoire. Chacune des deux armées attendit quelque temps que l'autre se décidât à franchir le fossé qui les séparait.

Enfin, à l'aile gauche de Varus, toute la cavalerie y descend, ainsi que bon nombre de fantassins armés à la légère, Curion y envoie, à son tour, sa cavalerie et deux cohortes légionnaires. Les cavaliers pompéiens tournent bride aussitôt, abandonnant les fantassins, qui sont enveloppés et égorgés. C'est alors une panique et une fuite générale dans l'armée de Varus. Rébilus crie à Curion qu'il faut profiter de l'occasion; lui-même s'élance en avant de tous. Les Césariens sautent dans le ravin, puis franchissent la berge escarpée qui leur fait face, en se soulevant les uns les autres. Mais ils n'arrivent pas à rejoindre les ennemis, qui se précipitent vers leur camp et s'écrasent, s'étouffent aux portes. Il en périt plus ainsi que dans la bataille. D'autres allèrent se réfugier dans la ville. Varus eut, dit César, environ 500 tués et 1 000 blessés<sup>(2)</sup>. Curion ne perdit qu'un simple soldat, un certain Fabius. Cet homme, étant parvenu à se mêler aux fuyards, appela à grands cris Varus, comme s'il était de son armée et avait quelque chose à lui dire. Le général se retourne et lui demande ce qu'il veut. Fabius dirige la pointe de son épée contre Varus, mais celui-ci peut parer le coup en levant son bouclier. L'autre est entouré et massacré<sup>(3)</sup>.

---

si bien qu'il est impossible de savoir en quels termes Curion parla alors des événements espagnols. Mais la victoire de César sur les généraux pompéiens fut connue au camp avant la bataille livrée à Varus : ce qu'indique Appien II, 44).

1. *B. c.*, 33, 1-2.

2. Selon Appien (II, 44), Varus aurait eu 600 morts et beaucoup plus de blessés.

3. Pour cette victoire de Curion, voir *B. c.*, 33, 2-3 : 34; 35, 1-3 et 5. Courtes

Les Césariens n'avaient pas avec eux de matériel d'assaut, et le camp ennemi, bien fortifié, encastré entre le rempart de la ville et le théâtre, ne pouvait être enlevé par un coup de main. Curion donna donc l'ordre de la retraite. Cependant, beaucoup de soldats de Varus, ne se croyant pas en sûreté dans ce camp, s'en échappèrent les uns après les autres et se retirèrent dans Utique. Ce que voyant, leur chef jugea qu'il convenait d'en faire autant, s'il ne voulait pas rester bientôt presque seul. Il évacua sans bruit le camp au milieu de la nuit et conduisit ses troupes dans la ville<sup>(1)</sup>.

Dès le jour suivant, Curion commença l'investissement d'Utique. La population, fort peu belliqueuse et très effrayée des menaces qui fondaient sur elle, était, en outre, bien disposée pour César, grâce auquel elle avait obtenu jadis certains avantages<sup>(2)</sup>. Tous parlaient donc ouvertement de capitulation et pressaient Varus de ne pas leur attirer des malheurs en s'obstinant<sup>(3)</sup>.

Mais alors arrivèrent des courriers de Juba. Le roi annonçait qu'il venait avec des forces importantes ; il invitait Utique à résister<sup>(4)</sup>.

Juba, nous l'avons vu<sup>(5)</sup>, avait déjà envoyé à Varus des cavaliers et des fantassins. Maintenant, il se jetait lui-même dans la lutte. Détestant César, il détestait peut-être plus encore Curion, qui, étant tribun l'année précédente, avait demandé que Rome s'annexât le royaume de Numidie<sup>(6)</sup>. Informé, évidemment avant que Curion ne quittât la Sicile, de son projet d'expédition africaine, il avait réuni une armée ; il put la mettre en

---

mentions dans l'*Építome* de Tite-Live, l. CX ; Lucain, IV, 713-4 ; Dion, XLI, 41, 2 ; Ap-pien, II, 44.

1. *B. c.*, 35, 4-6.

2. On ne sait pas au juste lesquels : voir t. VII. p. 44.

3. *B. c.*, 36, 1-2.

4. *Ibid.*, 36, 3.

5. *Supra*, p. 12 et 14.

6. Voir t. VII, p. 295.

mouvement dès qu'il connut le débarquement des Césariens et leur marche sur Utique.

Curion fut, lui aussi, informé de l'approche de Juba. Selon l'auteur des *Commentaires*, il n'y crut pas d'abord, persuadé que le roi n'oserait et encouragé dans sa confiance par les heureuses nouvelles qui, d'Espagne, parvenaient à son camp. Mais des renseignements certains lui apprirent que les troupes numides étaient à moins de 25 milles d'Utique<sup>(1)</sup>. Il ne pouvait exposer sa petite armée à être prise entre deux ennemis. Il leva donc le siège et se retira aux *Castra Cornelia*, lieu sûr où il attendrait des renforts : il ordonna, en effet, qu'on lui envoyât de Sicile les deux légions et les cavaliers qui y étaient restés<sup>(2)</sup>.

Cette résolution était sage. Par malheur, Curion ne s'y tint pas. D'Utique accoururent quelques transfuges, qui lui affirmèrent que Juba était rentré dans son royaume, rappelé par des conflits avec des voisins : c'était son lieutenant Saburra qui venait secourir la ville, à la tête de troupes peu nombreuses. Curion crut ces hommes, auxquels on avait sans doute fait la leçon avant de les lui adresser. Il se décida à combattre<sup>(3)</sup>.

Cependant, les barbares s'étaient rapprochés. Saburra, commandant une sorte d'avant-garde<sup>(4)</sup>, campait sur la rive gauche du Bagrada, à environ 10 milles (15 kilomètres) au Sud d'Utique<sup>(5)</sup>. Quant à Juba, qui, contrairement aux dires des transfuges, l'avait suivi avec toute son armée, il s'était arrêté à 6 milles (9 kilomètres) de là, très probablement sur la rive

1. C'est-à-dire vers Tébourba, dans la vallée de la Medjerda.

2. *B. c.*, 37. Voir aussi Dion, XL1, 42, 1, qui dit que Curion était même résigné à retourner en Sicile, si les ennemis le pressaient trop. Appien (II, 45) croit à tort que le camp des Césariens resta devant Utique,

3. *B. c.*, 38, 1-2. Appien, II, 45. Voir aussi Dion, XLI, 41, 5, et 42, 2 : Frontin, *Stratag.*, II, 5, 40.

4. Lucain, IV, 720-2.

5. A peu près en face du haras de Sidi Tabet : voir Veith, *l. c.*, p. 737, et sa carte, pl. 16, qui est également à consulter pour la suite du récit. Les *Commentaires* n'indiquent pas avec précision où était le camp établi par Saburra « ad Rumen Bagradam » (38, 3). Mais le contexte prouve qu'il se trouvait à plus de 6 milles et à moins de 16 des *Castra Cornelia* (39, 1, et 41, 1).

droite du fleuve<sup>(1)</sup> : un gué<sup>(2)</sup>, peut-être même un pont<sup>(3)</sup>, assurait le passage.

Au commencement de la nuit, Curion envoie ses cavaliers contre le seul camp ennemi qu'il connaisse, celui qu'occupe Saburra. Ils se jettent sur les Numides, qui n'ont pris aucune précaution et qu'ils surprennent dans leur sommeil. Ils en tuent un bon nombre, en prennent quelques-uns, en mettent beaucoup d'autres en fuite. Puis ils reviennent vers Curion<sup>(4)</sup>.

Le général ne les a pas attendus. Une sorte de fièvre le presse d'en finir avec les Numides, avant qu'ils ne rejoignent Varus. A la quatrième veille (vers trois heures du matin)<sup>(5)</sup>, il emmène toutes ses forces, sauf cinq cohortes qu'il laisse à la garde du camp. Cette marche de nuit échappera sans doute à Varus, qui n'interviendra pas pour soutenir ses alliés<sup>(6)</sup> ; elle sera moins pénible qu'une marche sous le soleil de juin.

Curion suit un dos de hauteurs qui s'étend du Nord au Sud jusqu'à environ sept milles de son camp<sup>(7)</sup>. Au bout de six

1. Veith, p. 738-9. Cela n'est pas indiqué dans les textes. Selon le récit, en grande partie inexact, d'Appien (II, 45), le fleuve était occupé par Saburra et par le roi ; ils l'auraient franchi de la rive droite sur la rive gauche), quand ils auraient vu Curion, qui s'était avancé contre eux, battre en retraite vers des collines, Selon Lucain (IV, 723), Juba aurait dissimulé son armée dans une vallée creuse :

*Ipse cava regni vires in valle retentat.*

Cette vallée devait être à droite de la Medjerda, sur le côté occidental du djebel Ahmar.

2. Au lieu appelé Kahoua ed Donadji, à 4 kilomètres au N.-E. de Djedeïda.

3. Un peu plus en aval : voir t. III, p. 111, n. 2.

4. *B. c.*, 38, 4-5. Dion (XLI, 42, 2) a le tort de confondre cette expédition, faite par des cavaliers, avec celle que Curion allait entreprendre lui-même, quelques heures plus tard.

5. « Sub Aurorae primos ... motus », dit Lucain (IV, 734). Il faisait jour, lorsque Curion, après une marche d'environ 11 kilom., put voir, de l'extrémité des collines qu'il avait suivies, les Numides battre en retraite. La bataille, livrée 13 kilom. plus loin, après une halte de Curion, put commencer vers huit heures du matin, vers la troisième heure de la journée, selon le calcul des Romains (on était au temps du solstice d'été). C'est par erreur, et sans doute par suite d'une confusion, qu'Appien (II, 45) dit que Curion se mit en marche vers la troisième heure du jour. Et Dion (XLI, 42, 3) se trompe aussi quand il fait commencer la bataille, au point du jour.

6. Ce que remarque M. Ferrabino, *l. c.*, p. 513.

7. Pour ces hauteurs, voir Veith, p. 738 et carte 16. Conf. Lucain, IV, 739-740.

milles, il rencontre ses cavaliers, retournant par le même chemin vers les *Castra Cornelia*, et apprend d'eux ce qui s'est passé. Les prisonniers qu'il interroge, pour savoir qui commande dans leur camp, répondent que c'est Saburra. Il ne cherche pas à en savoir davantage ; s'adressant à ses soldats, il leur dit que ce renseignement confirme les avis des transfuges : le roi est loin ; il n'y a là que quelques troupes, qui n'ont pu résister à une poignée de cavaliers et qu'il sera facile d'achever.

Il fait accélérer la marche, pour tomber sur les Numides avant qu'ils ne soient remis de leur terreur; il ordonne aux cavaliers de venir avec lui. Mais ceux-ci, qui sont en route depuis le début de la nuit, ont peine à suivre ; beaucoup s'arrêtent, épuisés, à mesure que l'infanterie s'avance<sup>(1)</sup>.

Dès qu'il a été informé de l'attaque de la cavalerie césarienne, Juba a envoyé à son lieutenant 2 000 cavaliers espagnols et gaulois, qui forment sa garde du corps, et ceux de ses fantassins qu'il juge les meilleurs. Lui-même suit plus lentement, avec le reste de son armée et 60 éléphants. Saburra, supposant que les gens qui ont envahi son camp ne forment qu'une avant-garde, met de l'ordre dans ses troupes et les fait reculer peu à peu<sup>(2)</sup>. Il se rapproche ainsi du roi et, en même temps, se place dans des conditions plus favorables pour combattre, en attirant à sa suite les Roumains dans une vaste plaine<sup>(3)</sup>.

Curion croit, en effet, que les Numides craignent de lui livrer bataille ; plein de confiance, il descend des hauteurs et se met à suivre l'ennemi<sup>(4)</sup>. Après une marche de 16 milles

1. *B. c.*, 39.

2. *Ibid.*, 40, 1-2.

3, Fronda, *Stratag.*, II, 5, 40 : « Curio, dum tamquam fugientem Sabboram regium praefectum persequitur, pervenit in patentes campos. » Lucain, IV. 741-3 :

Cum procul e summis conspecti collibus hostes

Fraude sua cessere parum, dum, colle relicto,

Effusam patulis aciem committeret arvis.

4. *B. c.*, 40, 3. Conf. Lucain, *l. c.* Appien (II, 45) commet ici des erreurs, probablement parce qu'il brouille des faits se rapportant, d'une part, à la marche des Romains, d'autre part, à la bataille. Il dit que Curion, s'étant avancé, trouva le fleuve occupé par

(24 kilomètres), depuis les *Castra Cornelia*, il doit s'arrêter, afin de donner quelque repos aux siens<sup>(1)</sup>. Il est dans la plaine, large de 5-6 kilomètres, qui s'étend entre la *Medjerda* et les collines de *Chaouat*, au Nord-Est du lieu appelé aujourd'hui *Djedeïda*<sup>(2)</sup>.

Alors *Saburra* range sa petite armée en bataille. Il n'engage pourtant que la cavalerie. Les soldats de *Curion*, quoique fatigués, se montrent disposés à faire leur devoir. Mais les cavaliers ne sont plus que deux cents. Partout où ils chargent, ils font reculer les assaillants ; malheureusement, ils ne sont pas capables de les poursuivre, leurs montures étant trop lasses pour donner l'effort nécessaire. La cavalerie ennemie commence à envelopper les Césariens. Quand, pour essayer de rompre ce cercle, des cohortes se détachent du gros des troupes et se portent en avant, les Numides esquivent rapidement leur attaque, puis ils se reforment et viennent les cerner.

Ils ne cessent de recevoir des renforts, envoyés par *Juba*, tandis que les Romains s'épuisent. *Curion*, voyant que les siens, affolés, n'écoutent plus ni ordres, ni prières, juge que l'unique chance de salut est de se réfugier sur des collines voisines (celles de *Chaouat*<sup>(3)</sup>). Mais la cavalerie de *Saburra* occupe avant lui ces hauteurs.

Tout est désormais perdu. Les uns s'enfuient et se font tuer par les Numides qui les rejoignent ; les autres tombent à leur rang. Le commandant de la cavalerie propose au général de s'échapper, avec quelques hommes qui les entourent encore. Mais *Curion* répond qu'il n'oserait jamais reparaître devant César, après avoir perdu l'armée que celui-ci lui a confiée. Il

---

*Saburra* et *Juba*, et que, déçu, il gagna des collines ; il en redescendit ensuite, puis, pendant la bataille, il s'y retira de nouveau.

1, *B. c.*, 41, 1.

2. *La Blanchère*, *Bull. archéol. du Comité*, 1887, p. 444. *Veith*, *l. c.*, p. 738, 741 et pl. 16.

3. Et non celles par lesquelles *Curion* était venu des *Castra Cornelia* et dont, alors, il était loin. Voir, là-dessus, *Veith*, p. 739 ; conf. *Holmes*, p. 428.



meurt en combattant<sup>(1)</sup>. Caninius Rébilus, Asinius Pollion<sup>(2)</sup> et très peu de cavaliers réussirent à se tirer d'affaire: d'autres, que l'état de leurs montures avait contraints de s'arrêter en chemin, virent le désastre de loin et retournèrent au camp. De l'infanterie, il ne resta pas un seul homme<sup>(3)</sup>. La tête de Curion fut coupée et apportée à Juba<sup>(4)</sup>; son corps demeura sans sépulture<sup>(5)</sup>.

Le questeur Marcius Rufus, auquel avait été confiée la garde des *Castra Cornelia*, exhorta les soldats à ne pas se laisser aller au désespoir. Mais tous demandent à grands cris qu'on les embarque et qu'on les ramène en Sicile. Rufus le leur promet et ordonne aux patrons des navires de se tenir prêts pour le commencement de la nuit<sup>(6)</sup>. La panique est si grande que toutes les fausses nouvelles trouvent créance: les troupes de Juba approchent, Varus accourt avec ses légions et certains voient même le nuage de poussière qu'elles soulèvent, la flotte ennemie va paraître! Chacun ne pense qu'à son salut. Les vaisseaux de guerre<sup>(7)</sup> se hâtent de prendre le large: ce qui est d'un fâcheux exemple pour les navires marchands. A l'heure fixée, il ne s'en détache qu'un petit nombre de barques. Plusieurs, prises d'assaut par la foule qui se presse sur le rivage,

---

1. Récit de cette bataille dans *B. c.*, 41-42. Voir aussi Dion, XLI, 42, 3-4; Lucain, IV, 744 et suiv.; Appien, II, 45. Courtes mentions dans Tite-Live, *Epit. l.* CX; Frontin, *Stratag.*, II, 5, 40; *Scholia Bobiensia in Ciceronem*, édit. Hildebrandt, p. 20.

2. Ils revinrent plus tard en Afrique, avec César. — Appien (II, 45) raconte que, quand Asinius Pollion vit que les choses tournaient fort mal, il s'enfuit avec quelques hommes au camp romain [qu'Appien croit avoir été auprès d'Utique]; il voulait empêcher que Varus, apprenant la défaite des Césariens, n'attaquât ce camp. Après lui, personne n'y serait retourné. Récit qui ressemble fort à un essai de justification personnelle de Pollion.

3. *B. c.*, 42, 5. Il n'y eut donc pas lieu à poursuite, quoi qu'en dise Dion, XLI, 42, 4.

4. Appien, II, 45. Juba ne semble pas avoir pris part à la bataille, où Dion (*l. c.*) le fait intervenir.

5. Lucain, IV, 806-810.

6. *B. c.*, 43, 1. Selon Appien (II, 46), c'est Pollion, qui, sur un esquif, alla trouver les patrons et leur demanda d'embarquer les troupes,

7. Que commandait, dit Appien (*l. c.*), un certain Flamma.

sont tellement surchargées qu'elles coulent ; craignant le même sort, les matelots qui occupent les autres ne veulent pas accoster. Quelques soldats atteignent les vaisseaux à la nage. Peu de gens réussirent à partir<sup>(1)</sup>. Ils n'arrivèrent pas tous sains et saufs en Sicile : pendant la traversée, des équipages jetèrent, dit-on, leurs passagers à la mer, après les avoir dépouillés de leur argent<sup>(2)</sup>.

Ceux qui ne purent pas s'embarquer envoyèrent pendant la nuit leurs centurions à Varus, pour l'informer qu'ils se rendaient ; ce qu'ils firent. Le lendemain, Juba, ayant vu ces hommes devant Utique, prétendit qu'ils lui appartenaient, puisqu'il les avait vaincus. Il les fit massacrer<sup>(3)</sup>, sauf des cavaliers germains et gaulois<sup>(4)</sup>, qu'il envoya en Numidie. Varus se plaignit de cette violation des engagements que lui-même avait pris, mais il n'osa pas s'opposer aux ordres du roi.

Juba fit son entrée dans Utique, suivi de nombreux sénateurs romains, et il s'y comporta en maître. Puis, au bout de quelques jours, il retourna dans ses États, avec toutes ses troupes<sup>(5)</sup>. Peut-être envoya-t-il des auxiliaires à Pompée<sup>(6)</sup>. Le Sénat qui siégeait en Macédoine lui décerna le titre de roi ami et allié du peuple romain<sup>(7)</sup> : sa victoire sur des légions romaines méritait bien cet honneur tardif.

---

1. *B. c.*, 43, 2-4 ; 44, 1. Voir aussi Appien, *l. c.* ; Dion, XLI, 42, 5.

2. Appien, II, 46.

3. Appien dit qu'il les fit placer le long du rempart et tuer à coups de javelots.

4. Voir *Bell. Afric.*, XL, 5 ; Dion, XLIII, 30, 3. César (*B. c.*, 44, 2) dit simplement : « *Paucos electos in regnum remisit.* »

5. *B. c.*, 44, et accessoirement Dion, XLI, 42, 6 ; Appien, *l. c.*

6. Ce que dit l'auteur du *Bellum Alexandrinum* (LI, 1) : « *Magna Cn. Pompeio Iuba miserat auxilia maioraque missurus existimabatur* ». Assertion qui n'est pas confirmée par d'autres témoignages.

7. Dion, XLI, 42, 7.

## III

Vainqueur en Espagne, revenu en décembre 49 à Rome, où il ne resta que peu de jours, César avait à combattre Pompée en Orient : il ne pouvait alors songer à réparer lui-même le désastre de Curion. Il ne renonça pas, cependant, à l'espoir d'arracher l'Afrique à ses adversaires, dans le temps même où la lutte décisive se livrerait ailleurs. L'attaque partie de Sicile avait échoué : une attaque nouvelle viendrait d'Espagne et de Maurétanie.

Le Sénat. césarien déclara Juba ennemi public<sup>(1)</sup>. Il reconnut rois Bogud et Bocchus, hostiles au souverain numide<sup>(2)</sup> : leur concours était nécessaire aux troupes romaines, qui, partant de la péninsule ibérique, traverseraient leurs États pour envahir la Numidie, puis occuper la province d'Africa.

César avait, en septembre 49, confié l'Espagne ultérieure au tribun Q. Cassius Longinus, devenu propréteur. Il lui avait laissé quatre légions<sup>(3)</sup>, auxquelles s'ajoutèrent une cinquième légion et plusieurs milliers de cavaliers, levés dans le pays<sup>(4)</sup>. Au printemps de l'année suivante, il lui envoya l'ordre de passer en Afrique avec son armée et, par la Maurétanie, d'atteindre le royaume de Juba<sup>(5)</sup>.

---

1. Dion, XLI, 42, 7.

2. *Ibid.*

3. César, *B. c.*, II, 21, 3, *Bell. Alex.*, XLVIII, 1. Parmi ces quatre légions, deux avaient été enrôlées récemment par César en Italie ; des deux autres, qui avaient servi sous les ordres du général pompéien Varron, l'une était depuis longtemps en Espagne, la quatrième y avait été levée : *Bell. Alex.*, LIII, 5 : LVIII, 2 : Tite-Live, *Epit.*, l. CXI.

4. *Bell. Alex.*, L, 3 ; LIII, 5.

5. *Ibid.*, LI, 1 : « Litteras accepit a Caesare, ut in Africain exercitum traiceret perque Mauretiam ad fines vomidiaie perveniret. » Dans un fragment de Tite-Live (l. CXII, passage conservé par Priscien), on lit : « ... quo tempore firmandi regni Bogudis causa exercitum in Africam traicere conatus sit. » La suite des événements ne témoigne guère, cependant, que Bogud eût besoin d'être protégé par Cassius pour se maintenir sur son trône. C'est lui qui vint au secours du propréteur.

Cassius fit ses préparatifs avec beaucoup d'activité, constituant une flotte de cent transports, se procurant des vivres et de l'argent, réunissant près de Cordoue les légions qui devaient l'accompagner<sup>(1)</sup>. Mais ses exactions l'avaient fait détester. Des conspirateurs tentèrent de l'assassiner et ne réussirent qu'à le blesser grièvement. Sa guérison exigea plusieurs mois. Dans l'intervalle, il reçut de César la nouvelle de la défaite de Pompée<sup>(2)</sup> (il s'agit de la bataille de Pharsale, livrée le 9 août 48 = 7 juin du calendrier rectifié) : c'était une raison de plus pour entreprendre l'expédition africaine<sup>(3)</sup>. Cassius, ayant passé en revue ses troupes, les fit partir pour les lieux où elles s'embarqueraient; lui-même se rendit à Hispalis (Séville), afin d'inspecter la flotte qui y était rassemblée<sup>(4)</sup>.

Mais, alors, une partie de son armée se révolta<sup>(5)</sup>. Elle prit pour chef le questeur M. Claudius Marcellus Aeserninus. Cassius soutint la lutte avec ceux qui lui restèrent fidèles. Il appela à son secours M. Aemilius Lepidus, proconsul de l'Espagne citérieure. Il demanda aussi l'aide du roi de la Maurétanie occidentale, Bogud<sup>(6)</sup>, qui accueillit ses prières : la fortune capricieuse changeait les rôles des acteurs et leur donnait pour scène l'Espagne, au lieu de l'Afrique.

Le roi amena quelques troupes, qu'accrurent des auxiliaires espagnols<sup>(7)</sup>. Cassius, campé contre la ville d'Ulia (au Sud de Cordoue), était étroitement bloqué par Marcellus, dont Bogud chercha à forcer les lignes, sans y réussir<sup>(8)</sup>. Bientôt après,

1. *Bell. Alex.*, LI, 3-4 ; LII, 1. Une des cinq légions dont Cassius disposait devait, rester en Espagne.

2. *Ibid.*, LVI, 1.

3. À Rome, au Sénat, on prévoyait alors la défaite de Juba : Dion, XLII, 20, 5.

4. *Bell. Alex.*, LVI, 5-6.

5. Pour ce qui suit, voir *ibid.*, LV-LXIV ; Dion, XLII, 15 et 16 (avec des inexactitudes).

6. *Bell. Alex.*, LIX, 2.

7. *Ibid.*, LXII, 1.

8. *Ibid.*, LXII, 3. Un fragment de Tite-Live (l. CXII, fr. 37) indique pourtant qu'une attaque simultanée de Cassius et de Bogud faillit être heureuse.

Lépide, à la tête de forces importantes, se présenta en arbitre. Une trêve fut conclue et Marcellus commença la démolition de ses ouvrages d'investissement. Cela n'empêcha pas les Maures de recommencer soudain les hostilités : ils se jetèrent sur un fortin, encore debout, qui se trouvait à proximité de leur camp, et tuèrent un certain nombre de soldats. Mais Lépide, intervenant, mit promptement fin à cette agression<sup>(1)</sup>. Cassius fut laissé libre de partir avec ses légions ; il les conduisit à Carmo (Carmona, au Nord-Est de Séville), tandis que Lépide et Marcellus, réunis, se rendaient à Cordoue.

Sur ces entrefaites, C. Trébonius arriva dans la province<sup>(2)</sup>, avec le titre de proconsul<sup>(3)</sup>, pour remplacer Cassius, frappé d'une disgrâce méritée<sup>(4)</sup>. Celui-ci songea, dit-on, à résister, mais il ne put obtenir l'assistance de Bogud<sup>(5)</sup>. Il établit ses troupes en quartiers d'hiver et, s'étant embarqué à Malaca, il périt dans un naufrage, à l'embouchure de l'Èbre. Bogud était sans doute retourné en Maurétanie.

L'expédition projetée contre Juba avait avorté. César, alors en Égypte, ne jugea pas opportun de confier à un lieutenant la tâche d'en entreprendre une autre : il se réservait de passer lui-même en Afrique, quand il aurait réglé les affaires d'Orient.

#### IV

Après le désastre de Pharsale, Pompée s'était enfui vers l'Est. A Lesbos, il avait pris avec lui sa jeune femme, Cornélie, et son second fils, Sextus. Puis il avait longé les côtes

1. *Bell. Alex.*, LXIII, 5.

2. Trébonius avait été préteur urbain en 48 (César, *B. c.*, III, 20, 1). Il dut se rendre en Espagne aussitôt après sa sortie de charge, dès le début de 47. Conf. Sternkopf, dans *Neue Jahrbücher f. Philologie*, CXLVII, 1893, p. 424-6 ; W. Judeich, *Caesar im Orient*, p. 194.

3. *Bell. Alex.*, LXIV, 2.

4. Dion (XLII, 16, 2) dit qu'il fut destitué ; Cicéron (*Ad fam.*, XV, 21, 2), que Trébonius fut envoyé subitement en Espagne.

5. Tite-Live, I. CXII, fr. 39 : « Cassius gessisset cum Trebonio bellum, sic Bogudem trahere in snvietatem feroris potuisset. »

occidentales et méridionales de l'Asie Mineure, ne sachant pas encore où il irait chercher un asile et les moyens de reprendre la lutte. Quelques-uns lui conseillaient de se rendre en Afrique<sup>(1)</sup> : de nombreux sénateurs républicains s'y étaient réfugiés dès l'année précédente<sup>(2)</sup> ; la province romaine obéissait à ses lieutenants ; le puissant roi de Numidie était un allié sûr, car, entre César et Juba, le sang de Curion interdisait toute réconciliation. Mais Pompée se décida à aller vers l'Égypte<sup>(3)</sup>. Le 28 septembre 48, il fut assassiné devant Péluse, dans la barque qui l'amenait, au rivage.

Cependant, un conseil de guerre avait réuni à Corcyre un certain nombre de chefs du parti vaincu, venus du champ de bataille, de Dyrrachium, d'ailleurs encore. Après des discussions très vives, ils n'avaient pas pu se mettre d'accord ; chacun fut laissé libre d'agir à sa guise. D'aucuns, jugeant tout perdu, retournèrent en Italie et ne voulurent plus être que des spectateurs de la grande tragédie. Métellus Scipion, beau-père de Pompée et son collègue dans le commandement suprême, d'autres aussi passèrent dans la province d'Afrique<sup>(4)</sup>. Enfin d'autres se serrèrent autour de M. Porcius Cato.

Depuis le début de la guerre, Caton portait des vêtements de deuil et laissait croître ses cheveux et sa barbe<sup>(5)</sup>. Cette affliction, quelque peu théâtrale, s'alliait en lui à la volonté inébranlable de remplir les devoirs que lui dictaient son propre

1. Velléius Patereulus, II, 53, 1. Florus, II, 13, 51. Plutarque, *Pompée*, 76. Appien, *Bell. civ.*, II, 83.

2. *V. supra*, p. 5, n. 2.

3. Selon Plutarque (*l. c.*), Pompée aurait appris en Pamphylie, lors de sa première descente à terre depuis son départ de Lesbos, que Caton avait réuni beaucoup de soldats et s'apprêtait à les faire passer en Libye. Peut-être Caton avait-il déjà pris cette résolution, mais il est douteux que Pompée ait pu en être informé.

4. Cicéron écrivait de Brindes, quatre mois après la bataille de Pharsale (*Ad Attic.*, XI, 7, 3) : « Multos viros bonos in Africam venisse audio et scio fuisse antea. » Pour Métellus, voir Plutarque, *Caton le Jeune*, 56, et *César*, 52 ; Appien. II, 87.

5. Plutarque, *Caton*, 53. Lucain, II, 374-6.

honneur et ce qu'il estimait être l'honneur de sa patrie. Volonté réfléchie, et non entêtement borné ou passion aveugle : Caton prouva souvent qu'il ne perdait pas le sentiment du réel et du possible. Il connaissait la faiblesse des hommes et ne prétendait pas les contraindre à l'héroïsme. Il lui suffisait d'être un modèle de désintéressement et d'énergie. On pouvait s'offenser de sa franchise, trouver sa raideur pleine d'orgueil et non exempte de ridicule, mais on le respectait et on était rassuré sur la justice d'une cause qu'un si honnête homme soutenait avec une telle noblesse. Ceux qui n'avaient pas abandonné tout espoir de vaincre, ceux qui n'attendaient de César aucun pardon, reconnurent en Caton leur chef.

Resté à Dyrrachium, tandis que Pompée suivait César en Thessalie, il disposait de quinze cohortes<sup>(1)</sup> (environ 6 000 hommes) : après le désastre, il les avait amenées à Corcyre. A ces troupes se joignirent des débris de l'armée de Pharsale<sup>(2)</sup> : entre autres, des cavaliers gaulois et germains, que commandait Labiénus<sup>(3)</sup>, et aussi des soldats qui avaient servi en Espagne sous Afranius et qui, comme lui, étaient allés se placer sous les ordres de Pompée<sup>(4)</sup>. Lorsque la guerre civile avait éclaté, Labiénus, le meilleur des lieutenants du conquérant de la Gaule, l'associé de toutes ses campagnes, s'était mis du côté de ses ennemis. Afranius, personnage consulaire, qui avait été lieutenant de Pompée en Orient et en Occident, qui lui devait son consulat<sup>(5)</sup>, s'était parjuré pour le servir encore, après avoir capitulé à Ilerda. L'un et l'autre savaient bien que César ne leur ferait pas grâce<sup>(6)</sup>.

---

1. Plutarque, *l. c.*, 55.

2. Dion, XLII, 10, 2. Lucain, IX, 33.

3. *Bell. Afric.*, XIX, 4. Labiénus lui-même était venu rejoindre Caton à Dyrrachium aussitôt après la bataille de Pharsale : Cicéron, *De divin.*, I, 32, 68 ; Frontin. *Stratag.*, II, 7, 13.

4. César, *B. c.*, III, 88, 3. L'auteur du *Bellum Hispaniense* (VII, 4) mentionne une *legio Afraniana*, que Gnæus Pompée amena d'Afrique en Espagne. Elle n'avait guère pu venir en Afrique qu'avec Caton.

5. Il avait été consul en l'année 60.

6. Conf. Dion, XLII, 10, 3.

Avec eux, avec le fils aîné de Pompée, Gnaeus, qui, âgé d'une trentaine d'années, avait reçu de son père le commandement d'une flotte dans l'Adriatique<sup>(1)</sup>, Caton fit voile vers le Péloponnèse, où il prit Patras. Là, de nombreux fugitifs de Pharsale rallièrent encore la petite armée, entre autres Faustus Cornélius Sylla, gendre de Pompée, et M. Pétréius<sup>(2)</sup>, qui, comme Afranius, avait capitulé en Espagne. Mais un lieutenant de César accourait<sup>(3)</sup> : il était dangereux et inutile de l'attendre. Mieux valait tenter de rejoindre Pompée, quel que fût le pays où il avait pu décider de se rendre<sup>(4)</sup>. Par les eaux de Cythère et de Crète, Caton et tous ceux qui acceptèrent de le suivre<sup>(5)</sup> naviguèrent vers le continent africain et parvinrent au port de Phycus, au Nord-Ouest de Cyrène<sup>(6)</sup>. De là, peut-être à la fois par mer et par terre<sup>(7)</sup>, ils se dirigèrent vers l'Est, espérant sans doute retrouver Pompée soit en Égypte, soit plus loin encore.

A Paliure<sup>(8)</sup>, dans le golfe de Bomba, on vit s'approcher plusieurs vaisseaux. L'un portait Cornélie et Sextus Pompée, qui, après avoir assisté de leur navire au drame de Péluse, avaient repris le large ; ils venaient maintenant de Chypre, où ils étaient d'abord retournés. On apprit ainsi le meurtre du défenseur malheureux de la République<sup>(9)</sup>. A cette nouvelle, une partie des compagnons de Caton voulurent retourner chez eux sur leurs

---

1. Dion, XLII, 12, 4. C'est par erreur qu'Appien (II, 87) dit que, de Corcyre Gnæus et Labiénus se rendirent en Espagne.

2. Dion, XLII, 13, 3.

3. Dion, *l. c.*

4. Plutarque, *Caton*, 56.

5. *Ibid.*

6. Lucain, IX, 34-40.

7. Par mer, dit Plutarque (*l. c.*). Mais on voit par Lucain (IX, 119, 121, 148, 174), qu'à Paliure, Caton campait sur le rivage.

8. Lucain, IX, 42 (par confusion, il fait intervenir ici Palinurus, le pilote d'Énée). Pour l'emplacement de Paliure, voir Müller, *Geogr. Gr. min.*, I, note à la p. 443.

9. Lucain (qui se sert de Tite-Live), IX, 45 et suiv., 119 et suiv. Voir aussi Plutarque, *Caton*, 56. Dion (XLII, 13, 3) dit à tort que Caton et ses compagnons apprirent la mort de Pompée à Cyrène.



vaisseaux ; il persuada les uns de renoncer à ce dessein et laissa partir les autres<sup>(1)</sup>.

La marche vers l'Orient était désormais sans objet. On revint vers l'Ouest. Cyrène refusa de recevoir Labiénus, envoyé en avant, mais elle ouvrit ses portes à Caton<sup>(2)</sup>. Le seul parti à prendre avait sans doute été pris dès qu'on avait su, à Paliure, la mort de Pompée : gagner la province d'Afrique, refuge et citadelle des républicains ; la nouvelle que Métellus Scipion s'y trouvait<sup>(3)</sup> ne pouvait que fortifier cette résolution.

Caton voulut d'abord s'y rendre par mer. Mais une de ces tempêtes qui sont fréquentes en Méditerranée au temps de l'équinoxe d'automne, — on devait être vers la fin de novembre du calendrier officiel, c'est-à-dire vers la fin de septembre du calendrier julien, — s'abattit sur la flotte et la contraignit à se réfugier dans le port de Bérénice (aujourd'hui Bengazi)<sup>(4)</sup>. Caton la laissa en ce lieu, sous le commandement de Gnæus Pompée<sup>(5)</sup>.

Avec ses troupes (environ 10 000 hommes<sup>(6)</sup>), il prit la voie de terre, longue, pénible, que, deux siècles et demi plus tôt, le tyran de Cyrène Ophelas avait parcourue pour rejoindre Agathocle<sup>(7)</sup>. Ophelas n'avait pas craint de faire cette route en plein été, à travers les sables brûlants ; les Pompéiens la firent en automne et furent probablement moins accablés par la chaleur. Ils éprouvèrent pourtant bien des fatigues et des souffrances<sup>(8)</sup>.

1. Lucain, IX, 217 et suiv.

2. D'après Plutarque, *l. c.* Selon Lucain (LX, 297-8), Caton entra de force dans la ville.

3. Nouvelle que Caton, selon Plutarque (*l. c.*), aurait apprise à Cyrène.

4. Lucain, IX, 300, 309. Il donne des indications géographiques qui se rapportent certainement à Bérénice. Il dit, d'ailleurs (IX, 524), comme Strabon (XVII, 3, 20), que Bérénice fut le point de départ de la marche de Caton. C'est par erreur que Dion (XLII, 13, 4) écrit que celui-ci se rendit par mer dans la province d'Afrique, avec son armée.

5. Lucain, IX, 370-1.

6. Près de 10 000 hommes, dit Plutarque (*Caton*, 56) ; plus de 10 000, dit Strabon, *l. c.*

7. Voir t. III, p. 43-44,

8. « Serpens, sitis, ardor, arenae » : Lucain (IX, 402) résume ainsi les maux que l'armée eut à subir.

Les sources et les puits étaient rares sur le trajet et d'un faible débit : pour ne pas les épuiser d'un coup, l'armée fut répartie en plusieurs corps, qui se suivaient par échelons<sup>(1)</sup>. Des ânes très nombreux avaient été réunis pour porter des provisions d'eau<sup>(2)</sup>. On s'était aussi procuré des Psylles, indigènes habiles à charmer les serpents et à guérir, en suçant le venin, les victimes de leurs morsures<sup>(3)</sup>. Caton s'avancait à pied, précédant tous les autres<sup>(4)</sup>. Aux sources, il buvait le dernier, quand il n'avait encore à boire<sup>(5)</sup> ; un jour, il repoussa un casque qu'on lui tendait, rempli avec peine à un mince filet d'eau<sup>(6)</sup>.

Lucain, brochant des ornements sur le récit de Tite-Live<sup>(7)</sup>, a longuement décrit des épisodes de cette marche<sup>(8)</sup> : un siroco très violent, avec des tourbillons de sable ; une visite à un des sanctuaires d'Ammon qui s'élevaient dans la région syrtique<sup>(9)</sup> et que le poète confond, volontairement ou non, avec le fameux temple de l'oasis d'Ammon, situé entre la Cyrénaïque et l'Égypte.

Au bout de trente jours<sup>(10)</sup>, on arriva à Leptis, entre les deux Syrtes. On y reçut bon accueil et on put y prendre un repos

1. Strabon, *l. c.*

2. Plutarque, *l. c.* On sait que les chameaux étaient alors très rares dans l'Afrique du Nord : voir t. I, p. 59-60.

3. Plutarque, *l. c.* Lucain, IX, 890 et suiv. Sur ces talents des Psylles, voir t. I, p. 132-3.

4. Plutarque, *l. c.* Strabon, *l. c.* Sénèque, *Ad Lucil.*, CIV, 33. Lucain, IX, 394-5, 587-590.

5. Sénèque, *l. c.* Lucain, IX, 591-3 (voir aussi 617-8).

6. Lucain, IX, 500 et suiv.

7. Conf. *supra*, p. 9.

8. *Pharsale*, IX, 371-949. Outre Lucain, voir Strabon, XVII, 3, 20 ; Tite-Live, *Epit. l.* CXII ; Velléius Paterculus, II, 54, 3 ; Plutarque, *Caton*, 56 ; *De viris illustr.*, 80.

9. Voir t. IV, p. 286, n. 3 ; t. VI, p. 143, n. 4. Celui que Caton visita entre Bérénice et Leptis (Lucain, IX, 524) était auprès d'une source et entouré d'un bois (*ibid.*, 522, 525-7). Le *Périple* du Pseudo-Scylax (109, dans *Geogr. Gr. min.*, I, p. 85) paraît mentionner sur cette côte un « Bois sacré d'Ammon » ; le *Stadiasme* (82 et 83 : *ibid.*, p. 455-6) y mentionne des Sources d'Ammon ».

10. Strabon, *l. c.* La distance étant d'environ 850 kilomètres, il faudrait compter une moyenne de 28 kilomètres par jour, ce qui est très acceptable. Le texte de Plutarque (*l. c.*), tel qu'il nous est parvenu, indique seulement sept jours : c'est inadmissible.

bien gagné, qui se prolongea pendant la saison d'hiver<sup>(1)</sup>. Au printemps, Caton, longeant la côte de la petite Syrte<sup>(2)</sup>, atteignit la province et conduisit à Utique ceux qui l'avaient fidèlement accompagné depuis l'Illyrie et la Grèce.

Il trouva une situation confuse. Attius Varus, qui commandait en Afrique depuis deux ans, ne se montrait pas disposé à se mettre sous les ordres de Scipion<sup>(3)</sup>. Celui-ci avait cependant des droits à invoquer. Il avait été consul (Varus n'avait pas dépassé la préture) ; il se parait du titre *d'imperator*<sup>(4)</sup>, que lui avaient valu quelques combats livrés en Syrie<sup>(5)</sup> ; surtout, il avait officiellement partagé avec son gendre Pompée le commandement suprême en Thessalie<sup>(6)</sup>. Il appartenait à deux familles qui s'enorgueillissaient des plus beaux triomphes africains, à celle des Scipions, vainqueurs de Carthage, et à celle de Métellus, vainqueur de Jugurtha : ce P. Cornelius Scipio Nasica était devenu par adoption Q. Caecilius Metellus Pius Scipio, et ce dernier nom, qu'il avait gardé en témoignage de sa naissance, inspirait une grande confiance à la foule superstitieuse : un vieil oracle avait proclamé que les Scipions seraient toujours victorieux sur la terre d'Afrique<sup>(7)</sup>.

Caton n'était pas l'ami de Scipion, qui avait, quelques

---

Lucain (IX, 940-i) parle de deux lunaisons entières : cela pourrait convenir à l'ensemble du trajet de Bérénice à Utique, trajet coupé en deux parties à peu près égales par le séjour à Leptis.

1. Lucain, IX, 948-9 :

Proxima Leptis erat, cuius statione quieta  
Exegere hiemem nimbis flammisque carentem.

Voir aussi *ibid.*, 524.

2. Au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, un lieu situé sur ce littoral était encore appelé *Campi Catonis* : Corippus, *Johannide*, VIII, 166.

3. Plutarque, *Caton*, 57. Dion, XLII, 57, 1.

4. Il le porte sur les monnaies qu'il fit frapper en Afrique : « Q. Metellus Scipio imp(erator) ». Voir aussi *Bell. Afric.*, IV, 4 ; XLV, 2 ; Valère-Maxime, VIII, 14, 5 ; Tite-Live, *Epit. l.* CXIV ; etc.

5. César, *B. c.*, III, 31, 1.

6. César, *l. c.*, III, 82, 1.

7. Plutarque, César, 52 ; *Caton*, 57. Dion, XLII, 57, 5. Sénèque, *Ad Lucil.*, LXXI,

10. Suétone, *Jules César*, 59.

années auparavant, écrit un pamphlet contre lui<sup>(1)</sup>. Mais, oublieux de ses griefs personnels, il s'entremet pour le réconcilier avec Varus<sup>(2)</sup>. Lui-même était vivement pressé d'accepter le haut commandement, ou, tout au moins, de le partager avec Scipion. Il refusa ces deux offres : un partage, comportant des risques de désaccord, lui paraissait fort dangereux dans des circonstances aussi graves, et le respect de la constitution républicaine, pour laquelle on combattait, lui interdisait de devenir le supérieur ou l'égal d'un ancien consul, puisqu'il n'était qu'un ancien préteur. Il demanda donc que Scipion fût reconnu comme chef suprême, et il lui remit les troupes qu'il avait amenées<sup>(3)</sup>.

Il fallait encore écarter les prétentions du roi Juba. Ce descendant de Masinissa était un sot, un incapable<sup>(4)</sup>, mais aussi un despote vaniteux et féroce<sup>(5)</sup>, dont l'orgueil avait été exalté par sa victoire sur Curion, — victoire remportée grâce à son lieutenant Saburra, — et qui, loin d'accepter des ordres, ou même des conseils, humiliait ses alliés par ses allures hautaines<sup>(6)</sup>. S'excusant de ne pas être allé en Afrique, Cicéron écrivait<sup>(7)</sup> : « A mon avis, il ne convient pas que, pour défendre la République, on ait recours à un peuple barbare et plein de perfidie, surtout contre une armée qui a été souvent victorieuse. » Parmi les émigrés, beaucoup devaient penser de même, se sentir à la fois honteux et inquiets. Mais, comme ils ne croyaient pas pouvoir se passer de Juba, ils se résignaient à subir son arrogance et même ses volontés<sup>(8)</sup>. Devant ce Numide, Scipion semblait

---

1. Plutarque, *Caton*, 57.

2. Plutarque, *l. c.*

3. Plutarque, *l. c.* Appien, *Bell. civ.*, II, 87. Tite-Live, *Epit. l. CXIII*. Velléius Paterculus, II, 54, 3. Dion, XLII, 57, 2-3. *De viris illustr.*, 80.

4. L'auteur du *Bellum Africum* (LVII, 6) le qualifie d'« homo superbissimus ineptissimusque ».

5. Pour sa cruauté, voir t. V, p. 138, n. 3.

6. Plutarque, *Caton*, 57. Dion, XLII, 57, 1.

7. *Ad Attic.*, XI, 7, 3 (décembre 48).

8. Conf. *Bell. Afric.*, VIII, 5 ; LVII, 2-3.

oublier qu'il était l'*imperator*<sup>(1)</sup> ; on assure qu'il alla jusqu'à lui promettre la province d'*Africa* pour prix de son aide<sup>(2)</sup>.

Caton n'était pas homme à tolérer que la dignité romaine fût ainsi abaissée. Dans la première rencontre qu'il eut avec Juba, le roi prétendit s'asseoir à la place d'honneur, laissant Scipion à sa droite et Caton à sa gauche. Mais ce dernier, prenant son propre siège, alla le porter auprès de celui de Scipion, qu'il mit ainsi au milieu, tandis que cette adroite manœuvre reléguait le roi à la dernière place<sup>(3)</sup>.

La population d'Utique était, nous l'avons dit<sup>(4)</sup>, favorable à César. Juba demanda qu'on la massacrat et qu'on détruisît la ville : désir bien digne de cette brute et auquel Scipion, affirme-t-on, n'osait pas résister. Caton s'y opposa avec la plus grande énergie et fit prévaloir son avis<sup>(5)</sup>.

Naturellement, le roi s'offensa et s'irrita fort de ces résistances. Il ne renonça pas, il ne pouvait renoncer à être l'ennemi de César, mais il tint à montrer qu'il gardait en face des Pompéiens sa pleine indépendance : nous le verrons, au cours de la guerre, camper et combattre à part, en associé qui n'a pas à obéir au général des Romains.

De leur côté, les républicains restaient, grâce à l'intervention de Caton, les maîtres dans la province. César leur laissa le temps de faire leurs préparatifs : il s'attardait en Orient, à Alexandrie d'abord, puis en Asie.

Le général en chef, Scipion, était un homme médiocre : il paraît avoir attendu l'heure de sa mort pour faire preuve de quelque noblesse d'âme<sup>(6)</sup>. Cicéron<sup>(7)</sup> dit qu'il parlait assez bien ;

---

1. Voir l'anecdote racontée *Bell. Afric.*, LVII, 5-6 : Juba invite Scipion à ne pas porter, comme lui-même, un manteau de pourpre ; le général romain se soumet et revêt un manteau blanc.

2. Dion, XLIII, 4, 6 (après la venue de César en Afrique). *V. infra*, p. 93.

3. Plutarque, *Caton*, 57. Conf. ici, t. V, p. 129.

4. P. 18.

5. Plutarque, *Caton*, 58. Tite-Live, *Epit. l. CXIII*. Dion, XLII, 57, 4.

6. *V. infra*, p. 151.

7. *Brutus*, 58, 212.

on ne lui prête pas d'autres qualités, surtout de talents militaires<sup>(1)</sup>, Violent et cruel<sup>(2)</sup>, il était très jaloux de son autorité<sup>(3)</sup>, — du moins vis-à-vis des Romains, car il se montrait plus accommodant à l'égard de Juba, — et ne manquait pas de confiance en lui. Caton regretta plus tard de l'avoir fait mettre à la première place<sup>(4)</sup>.

Mais Scipion avait autour de lui beaucoup de gens qui, dans les magistratures, avaient appris à administrer<sup>(5)</sup>, et plusieurs véritables hommes de guerre. Pétréius, qui avait jadis vaincu Catilina, était un excellent officier. Labiénus était mieux encore. Une longue expérience, acquise dans les campagnes des Gaules, avait développé ses dons naturels : il savait à la fois observer, réfléchir, oser<sup>(6)</sup>. Les récits de la guerre d'Afrique attestent qu'il joua alors un rôle fort important comme chef de la cavalerie. Il prit sans doute aussi une très large part à la préparation et à la conduite des opérations : on y trouve des preuves d'une habileté et d'une science qu'il est difficile d'attribuer à Scipion. Celui-ci, en prenant les avis de Labiénus, ne pouvait s'adresser à un meilleur conseiller, à un homme qui connût mieux la tactique de César<sup>(7)</sup>. Peut-être n'écouta-t-il pas toujours, autant qu'il l'aurait dû, ce second, si supérieur à lui, et dont le mérite devait lui donner quelque ombrage<sup>(8)</sup>.

Quant à Caton, il accepta de garder Utique, reconnaissante

---

1. César (*B. c.*, III, 31, 1) explique avec ironie comment Scipion avait acquis son titre d'*imperator* : « Detrimētis quibusdam circa montem Amanum acceptis, imperatorem se appellaverat. »

2. Voir *Bell. Afric.*, XXVIII, 3 ; XLVI, 1-2 ; Plutarque, *Caton*, 58.

3. Valère-Maxime, VIII, 14, 5. Plutarque, *l. c.*

4. Plutarque, *l. c.*

5. Des monnaies frappées par ordre de Scipion en Afrique font connaître deux de ses légats : Eppius et P. Crassus Iunianus : il s'agit de M. Eppius, que Cicéron (*Ad Attic.*, VIII, 11 *b*, 1) qualifie de « vigilantem hominem et industrium » et de P. Licinius Crassus Iunianus, qui avait été tribun. Voir Babelon, *Monnaies de la Républ. rom.*, I, p. 278-280.

6. Voir Jullian, *Hist. de la Gaule*, III, p. 186.

7. Conf. les observations de Veith, *l. c.*, p. 898-901.

8. Voir une anecdote racontée par Valère-Maxime, VIII, 14, 5.

envers lui de l'avoir sauvée, mais très suspecte aux Pompéiens à cause de ses sympathies pour César<sup>(1)</sup>. On peut supposer que Scipion fut aise de l'enfermer dans cette tâche étroite et de se passer de la collaboration immédiate d'un personnage difficile à manier. Il lui laissa une large liberté. Caton était, non pas un de ses légats, mais un propréteur, qui avait sous ses ordres un questeur, ou, plus exactement, un proquesteur, L. Julius César<sup>(2)</sup>, et qui semble avoir possédé le droit de battre monnaie en son propre nom<sup>(3)</sup>.

Les autres monnaies émises alors dans la province<sup>(4)</sup> le furent par ordre et au nom de Scipion. On voit, sur plusieurs d'entre elles, des images représentant l'Afrique, coiffée d'une dépouille d'éléphant, ou une déesse africaine<sup>(5)</sup>, qualifiée peut-être de *G(enius) t(errae) A(fricae)*. Il était bon de se mettre sous la protection des divinités du pays<sup>(6)</sup>. Les hommes méritaient moins d'égards et leurs maîtres d'alors le leur firent bien voir.

Il importait, tout d'abord, de s'assurer contre des trahisons possibles. On prit des otages; on procéda aussi à des mesures plus rigoureuses. Emprisonnement ou mise à mort de notables, transfert de populations dans des places fortes, destruction de fermes, de bourgs, dévastations dans les campagnes,

1. Plutarque, *Caton*, 58. Tite-Live, *Epit. l.* CXIII. Dion, XLII, 57, 4. Voir aussi *Bell. Afric.*, XXII, 1 ; XXXVI, 1 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 95.

2. *Bell. Afric.*, LXXXVIII, 3.

3. On a des monnaies d'argent, portant la légende *M. Cato pro pr(aetore)* et des images de la Liberté et de la Victoire (types copiés, du reste, sur des monnaies émises par un autre Caton, en 90 avant J.-C.) : Babelon, *Monn.*, II, p. 375-6, n<sup>os</sup> 9-11 ; Grueber, *Coins of the Rom. Republic*, II, p. 575, n<sup>os</sup> 15-20, et pl. CXXI. Mommsen a cru que ces monnaies furent frappées en Sicile, en l'année 49, et non en Afrique, où, Caton ne commandant pas en chef, Scipion aurait dû être mentionné. Mais, d'une part, Caton resta fort peu en Sicile, où il n'eut sans doute pas le temps de battre monnaie ; d'autre part, tout subordonné qu'il fût à Scipion en Afrique, il n'était pas son légat. Avec Cracher et d'autres, je suis d'avis qu'il vaut mieux assigner ces monnaies au séjour de Caton à Utique.

4. Monnaies d'or et d'argent. Voir Babelon, *l. c.*, I, p. 278-280, n<sup>os</sup> 47-52 (conf. I, p. 477, n<sup>o</sup> 1 ; II, p. 135, n<sup>os</sup> 19-22 ; II, p. 577, n<sup>o</sup> 22) ; Grueber, *l. c.*, II, p. 570-3, n<sup>os</sup> 1-14, pl. CXXI.

5. Voir t. IV, p. 273.

6. Conf, t. VII, p. 109.

confiscations de bétail : tel est le tableau que l'auteur du *Bellum Africum*<sup>(1)</sup>, compagnon de César, trace de l'état de la province, lors de la venue du dictateur, à la fin de l'année 47. Il y a là de l'exagération<sup>(2)</sup>, mais nous pouvons admettre que les républicains traitèrent durement les indigènes suspects. A Utique, Caton fit confisquer toutes les armes et interna les hommes en âge de combattre dans une enceinte établie hors les murs, entourée de palissades et de fossés, gardée par des sentinelles; les magistrats furent surveillés de près. Il convient d'ajouter que le propréteur donna des ordres sévères pour empêcher qu'on fit du mal à ceux qui restèrent dans la ville<sup>(3)</sup>.

La préparation de la guerre exigeait beaucoup d'argent. Les sujets furent certainement pressurés autant qu'il était possible. On s'adressa aussi aux citoyens romains. Les riches banquiers et commerçants d'Utique consentirent de gros prêts<sup>(4)</sup>.

Des approvisionnements de blé furent constitués dans un certain nombre de villes, par réquisition ou par achat : dans la petite cité de Thysdrus, on réunit 300 000 boisseaux ; dans l'île de Cercina, de vastes greniers furent placés sous la surveillance d'un questeur<sup>(5)</sup>. Ces réserves étaient d'autant plus nécessaires que, les champs n'ayant guère été ensemencés par suite de la levée en masse des paysans, la récolte de l'année 47 fut presque nulle<sup>(6)</sup>.

On avait pu former une armée qui comptait peut-être 60 000 à 70 000 hommes<sup>(7)</sup>. Dès l'année 49, Varus et Considius

---

1. XX, 6 ; XXVI, 2 et 6.

2. On voit, par le récit même de l'auteur, à propos de Ruspina, Leptis, Acholla, Aggar, qu'il a tort de dire (XX, 6) que les villes non occupées par des garnisons furent détruites, et que leurs habitants furent contraints de se rendre dans des places fortes pourvues de troupes.

3. Plutarque, Caton, 58. *Bell. Afric.*, LXXXVII, 2.

4. *Bell. Afric.*, XC, 2.

5. Voir t. VII, p. 100-1.

6. *Bell. Afric.*, XX, 4.

7. Sur la composition de l'armée pompéienne d'Afrique, voir Veith, *l. c.*, p. 889-894.



disposaient de trois légions<sup>(1)</sup>, c'est-à-dire d'environ 11 000 à 12 000 fantassins de ligne<sup>(2)</sup>. Caton amena 10 000 soldats au printemps de 47<sup>(3)</sup>. On recruta tout ce qui se trouva sous la main : citoyens romains établis dans la province ; Gétules dont les ancêtres avaient reçu de Marius le droit de cité et des terres au delà des limites de l'*Africa*<sup>(4)</sup> ; indigènes libres, métis, affranchis et même esclaves<sup>(5)</sup> : au début de l'année 46, quand César était dans la région d'Hadrumète, Caton faisait encore des levées à Utique, pour grossir l'armée de Scipion<sup>(6)</sup>. Laissa-t-on de côté la règle qui n'admettait dans les légions que des citoyens ? Ou conféra-t-on le droit de cité à ceux qui y furent incorporés ? Nous ne saurions le dire. Juba fournit un grand nombre de cavaliers<sup>(7)</sup> et de fantassins armés à la légère<sup>(8)</sup> ; ces gens reçurent une solde<sup>(9)</sup>.

A la fin de 47, dix légions<sup>(10)</sup>, — environ 35 000 à 40 000 fantassins, — et au moins 14 200 cavaliers<sup>(11)</sup> étaient réunis dans

1. *V. supra*, p. 4.

2. L'effectif normal de la légion était de 6 200 hommes (voir t. VII, p. 227). Mais, au temps de la guerre civile, les légions, pompéiennes et césariennes, furent beaucoup moins fortes : le chiffre de 4 000 hommes paraît être un maximum. Conf. Marquardt, *Röm. Staatsverwaltung*, 2e édit., II, p. 437.

3. Outre les cavaliers germains et gaulois de Labiénus (*supra*, p. 29), des archers à cheval (*hippotoxotae*), évidemment d'origine orientale, mentionnés *Bell. Afric.*, XIX, 6, avaient dû appartenir à l'armée de Pompée : conf. César, *B. c.*, III, 4, 5.

4. *Bell. Afric.*, XXXV, 4.

5. *Ibid.*, XIX, 4 ; XXXVI, 4. Valère-Maxime, VIII, 14, 5. Les esclaves avaient dû être préalablement affranchis : v. *infra*, p. 139.

6. *Bell. Afric.*, XXXVI, 1.

7. *Ibid.*, XIX, 3 : « maxima auxilia Numidarum equitum levisque armaturae » ; *ibid.*, III, 1 (3 000 cavaliers « maures », sous Calpurnius Pison) ; XIX, 6 (8 000 Numides sous Labiénus). Voir encore *ibid.*, VI, 1 ; XXXV, 4 ; XXXIX, 3 ; XL, 2 ; XLIII, 1 (Numides) ; LXXXIII, 4 (« Mauri ») ; XLIII, 1 ; XCIII, 1-2 (Gétules).

8. *Bell. Afric.*, XIX, 3 (voir note précédente) ; *ibid.*, XIII, 1. On sait que Juba avait, dès l'année 49, fourni à Attius Varus des cavaliers et des fantassins.

9. *Bell. Afric.*, VI, 1 : « equitatus ..., qui erat missus a Iuba ad stipendium accipiendum » ; VIII, 5 : « regium equitatum Scipio ex provincia Africa alebat » ; XLIII, 1 : « stipendiariis Numidis Gaetulisque ».

10. *Ibid.*, I, 4. Mentions des légions IV et VI : *ibid.*, XXXV, 4, et LII, 5.

11. Ce total minimum résulte de chiffres donnés dans le *Bellum Africanum* : 1 600 cavaliers gaulois et germains, 8 000 Numides, sous Labiénus (XIX, 6) ; 1 600 cavaliers, sous Pétréius et Pison (*ibid.*) ; 3 000 cavaliers, amenés par Scipion (XX, 2) [Appien, II, 96,

la province; nous ne pouvons indiquer aucun chiffre total pour l'infanterie légère<sup>(1)</sup>, indigènes armés de javelots, archers et frondeurs non africains<sup>(2)</sup>.

Ces troupes étaient disparates, de valeur inégale, et plus ou moins sûres. Il y avait certainement de bons soldats parmi ceux qui avaient suivi Caton, et les cohortes de Varus s'étaient peut-être quelque peu aguerries depuis leur fuite si preste devant Curion. Mais que devait-on attendre de conscrits, enrôlés par contrainte et que l'on avait à peine le temps d'exercer ? Labiénus avait amené des cavaliers gaulois et germains, très braves et habitués à se battre<sup>(3)</sup> ; de Juba, il en reçut d'autres, débris de l'armée de Curion<sup>(4)</sup> ; il compléta ses gros escadrons en faisant des levées hâtives en Afrique<sup>(5)</sup>. La cavalerie et l'infanterie numides combattaient à la manière du pays : le désastre du Bagrada avait prouvé combien les charges tumultueuses de ces barbares pouvaient être funestes à des troupes romaines affolées et succombant à des forces supérieures. Somme toute, c'était la cavalerie, très nombreuse<sup>(6)</sup>, qui constituait véritablement la valeur de l'armée républicaine, et elle avait pour chef Labiénus.

Le quartier général était à Utique<sup>(7)</sup>. Scipion y avait à sa

---

dit à tort que Scipion amena 20 000 cavaliers, pour la plupart Libyens]. Dans les chiffres précédents, il faut probablement comprendre les 3 000 « Maures » de Pison, mentionnés *Bell. Afric.*, III, 1 ; peut-être aussi les 700 cavaliers placés sous les ordres de Considius à Hadrumète (XXXIII, 3).

1. Environ 6 400 fantassins légers sous Pétréius, à la bataille de Ruspina (*Bell. Afric.*, XIX, 6) ; Labiénus en avait à la même bataille (*ibid.*, XIII, 1), et Scipion en amena, quelques jours après (Appien, II, 96).

2. Mentions de ces archers et frondeurs dans *Bell. Afric.*, XIII, 1 ; XIX, 6 ; XXVII, 1 ; XXVIII, 1.

3. *Bell. Afric.*, XIX, 4 et 6 ; XXIX, 2 ; XL, 3 et 5.

4. *Ibid.*, XL, 5 ; LII, 6.

5. *Ibid.*, XIX, 4.

6. « Equitatus infinitus » : *Bell. Afric.*, I, 4 ; « equitatum innumerabilem » : *ibid.*, X, 4. Il s'agit à la fois de la cavalerie de l'armée romaine et de celle que commandait Juba.

7. *Ibid.*, XXIV, 1. Appien (II, 95) dit par erreur que le quartier général de l'armée de Scipion était à Hadrumète, lors du débarquement de César.

disposition huit légions<sup>(1)</sup> et la plupart des cavaliers<sup>(2)</sup>. Considius était à Hadrumète avec deux légions et quelques centaines de cavaliers<sup>(3)</sup>. A Thapsus, commandait un ancien préteur, C. Vergilius<sup>(4)</sup>. Des troupes furent aussi établies ailleurs. L'auteur du *Bellum Africum* en mentionne à Uzitta<sup>(5)</sup>, à Sarsura<sup>(6)</sup>, à Zeta<sup>(7)</sup>, bourgs situés au Sud d'Hadrumète, ainsi que dans un poste qui gardait la route d'Hadrumète à Leptis la Petite<sup>(8)</sup>. A Clupea, Cn. Calpurnius Piso, un jeune noble qui devait plus tard parvenir au consulat<sup>(9)</sup>, surveillait, avec environ 3 000 cavaliers indigènes, la côte orientale de la péninsule du cap Bon<sup>(10)</sup>. Il y avait peut-être un poste à Putput, entre Clupea et Hadrumète<sup>(11)</sup>. Nous ignorons, il est vrai, quand se fit la répartition de ces forces : certains des lieux que nous venons de mentionner ne furent sans doute occupés que quand la venue de César parut imminente, ou même après son débarquement<sup>(12)</sup>.

On mit les places fortes en état de défense : Caton fit exécuter à Utique de grands travaux, réfection des murs, cons-

1. C'est avec ce nombre de légions qu'il vint d'Utique devant Ruspina : *Bell. Afric.*, XX, 2 (conf. Appien, II, 96).

2. Il amena devant Ruspina 3 000 cavaliers avec ses légions *Bell. Afric.*, l. c. Labiénus et Pétreius l'avaient précédé avec plus de 7 000 cavaliers : *ibid.*, XIX, 6 (en défalquant des chiffres indiqués les cavaliers indigènes que ces deux généraux avaient trouvés à leur passage à Hadrumète, et qu'ils avaient dû emmener avec eux : conf. *supra*, p. 39, n. 11).

3 *Bell. Afric.*, III, 3 ; XXXIII, 3. Considius n'avait qu'une légion à Hadrumète en 49 *supra*, p. 4.

4. *Bell. Afric.*, XXVIII, 1.

5. LXXXIX, 1.

6. LXXV, 3 (« Numidarum praesidium »).

7. LXVIII, 4 (un chevalier romain y commande).

8. XXXVII, 4 ; XXXVIII, 2 (« praesidium Numidarum ») ; XXXIX, 3.

9. Tacite (*Ann.*, II, 43) dit de lui : « qui civili bello resurgentes in Africa partes acerrimo ministerio adversus Caesarem iuvit ».

10. *Bell. Afric.*, III, 1.

11. Citation du livre CXIII de Tite-Live par Priscien : « Et ipse circa, Palpud oram tuebatur. » Schneider (dans son édition du *Bellum Africum.*, p. 5) suppose qu'il s'agit de Putput (Souk el Abiod, sur le littoral, à peu de distance d'Hammamet : *Atlas archéol. de la Tunisie*, f° Hammamet, n° 11).

12. Thysdrus ne, reçut des troupes pompéiennes qu'au cours de la guerre : conf. ensemble *Bell. Afric.*, XXXVI, 2, et LXXVI, 2.

truction de tours, creusement de fossés<sup>(1)</sup>. Dans cette ville et ailleurs, on constitua des dépôts d'armes<sup>(2)</sup>.

En 49, la flotte africaine des Pompéiens ne comptait que dix vieux vaisseaux, réparés tant bien que mal<sup>(3)</sup>. L. Nasidius, que Pompée avait envoyé, cette année-là, au secours des Marseillais avec seize galères<sup>(4)</sup>, s'était enfui<sup>(5)</sup> lors d'une bataille navale-et s'était rendu dans les eaux espagnoles<sup>(6)</sup>, d'où il passa plus tard en Afrique<sup>(7)</sup>. M. Octavius, qui commandait une flotte dans l'Adriatique et avait essayé, même après la défaite de Pharsale, de continuer la lutte, avait été vaincu et s'était dirigé vers la Sicile, puis vers l'Afrique, mais il ne lui restait plus que peu de vaisseaux, de faibles dimensions<sup>(8)</sup>. Enfin Gnæus Pompée vint de Bérénice, où, laissé par Caton, il avait passé l'hiver<sup>(9)</sup> ; il amena, lui aussi, des navires de guerre. Ainsi se constitua une flotte de quelque importance. Elle stationnait à Utique<sup>(10)</sup> et était commandée par Attius Varus et Octavius<sup>(11)</sup>. Varus put, en 46, prendre avec lui 55 vaisseaux dans une rapide expédition sur la côte orientale de la Tunisie<sup>(12)</sup>. Faute de mieux, sans doute, il avait enrôlé des indigènes, des Gétules, comme rameurs et comme combattants<sup>(13)</sup>.

Derrière la province, de grandes forces étaient réunies en

1. *Bell. Afric.*, LXXXVIII, 5. Plutarque, *Caton*, 58.

2. Plutarque, *l. c. Bell. Afric.*, LXXXIX, 1.

3. César, *B. c.*, II, 23, 3. L'un de ces vaisseaux fut capturé par la flotte de Curion. *V. supra*, p. 5 et 11.

4. César, *B. c.*, II, 3, 1.

5. Avec 17 vaisseaux, dont un marseillais.

6. César, *B. c.*, II, 7, 2.

7. Cicéron, *Ad Attic.*, XI, 17 a, 3 (juin 47).

8. *Bell. Alex.*, XLVII, 4.

9. *V. supra*, p. 31.

10. *Bell. Afric.*, LXII, 1. Appien, II, 95. — A Thapsus, il n'y avait que quelques bâtiments légers, presque tous fort petits : *Bell. Afric.*, XXVIII, 1, et XLIV, 1. Le port militaire d'Hadrumète ne devait pas non plus être vide, puisque César le fit surveiller par 13 vaisseaux : *ibid.*, LXII, 2.

11. *Ibid.*, XLIV, 2 ; LXII, 1

12. *Ibid.*, LXII, 1,

13. *Ibid.*, *l. c.*

Numidie par le roi Juba. Il disposait de quatre légions<sup>(1)</sup>, formées sur le modèle des légions romaines ; d'une cavalerie régulière, où les chevaux étaient munis de mors<sup>(2)</sup>, cavalerie qui lui servait de garde<sup>(3)</sup> ; enfin, d'un très grand nombre d'indigènes, appelés de leurs tribus, cavaliers et fantassins armés à la légère<sup>(4)</sup>. En 49, pour combattre Curion, il avait amené sur le Bagrada 60 éléphants<sup>(5)</sup>. A la fin de l'année 47, le bruit courait chez les Césariens qu'il en possédait 120<sup>(6)</sup> ; mais c'était probablement une erreur. En tout cas, le nombre de ces animaux qui participèrent à la campagne contre César ne dépassa guère la soixantaine<sup>(7)</sup> : il y en avait exactement 64 à la bataille de Thapsus<sup>(8)</sup>.

Tous ces apprêts guerriers et les longs retards de César donnaient confiance aux républicains. Dès janvier 47, Cicéron écrivait de Brindes à son ami Atticus<sup>(9)</sup> : « En ce qui concerne les affaires d'Afrique, les nouvelles sont bien différentes de ce que tu m'avais écrit. Rien de plus solide, dit-on, rien de mieux préparé<sup>(10)</sup>. »

1. *Bell. Afric.*, I, 4.

2. *Ibid.*, XLVIII, 1 : Juba vient rejoindre Scipion avec 800 equites frenati.

3. *Ibid.*, LVI, 4 : « Gaetuli ex equitatu regio nobiliores ». Il n'est pas fait mention, dans la guerre contre César, des 2 000 cavaliers gaulois et espagnols qui, selon les Commentaires (*Bell. civ.*, II, 40, 1), servaient en 49 de gardes du corps à Juba : conf. supra, p. 21.

4. *Bell. Afric.*, I, 4 ; XIX, 5 ; XLVIII, 1. Selon Appien (II, 96), on annonça que Juba amenait contre César environ 30 000 fantassins et 20 000 cavaliers numides, « et beaucoup de gens armés de javelots ». Ces chiffres ne méritent pas confiance ; quant aux gens armés de javelots, ils constituaient la presque totalité de l'armée numide.

5. César, *B. c.*, II, 40, 1.

6. *Bell. Afric.*, I, 4 ; XIX, 5.

7. Scipion a devant Ruspina 30 éléphants, qui lui ont été laissés par Juba, quand celui-ci a regagné son royaume après avoir été informé de l'agression de Bocchus et de Sittius : *ibid.*, XXV, 2 ; XXX, 2. Juba lui-même amène ensuite 30 autres éléphants : XLVIII, 1. Ce qui fait un total de 60, comme l'indique le *Bellum Africum*, XLVIII, 6. Confusions dans Appien (II, 96), qui indique un total de 90 éléphants.

8. *Bell. Afric.*, LXXXVI, 2. Paul Orose (*Adv. pagan.*, VI, 16, 3) dit 60, en chiffres ronds,

9. *Ad Attic.*, XI, 10, 2.

10. « Nihil enim firmitus esse dicunt, nihil paratius.

Si l'on attendait, sans trop la redouter, l'attaque du dictateur, on ne se refusait pas à d'autres projets. A la défensive, on se flattait de pouvoir substituer l'offensive. Déjà, de petites escadres se montraient sur les côtes de Sicile et de Sardaigne, répandant l'inquiétude dans les villes, capturant des vaisseaux, ramassant du butin<sup>(1)</sup>, parfois recevant bon accueil<sup>(2)</sup>.

On parlait même de passer en Italie<sup>(3)</sup>, où ce grand dessein n'était pas ignoré<sup>(4)</sup>. On en parla encore quand César fut en Afrique : Caton aurait alors proposé, pour attirer sur lui le dictateur, de se rendre dans la péninsule avec les troupes qu'il avait amenées de Grèce<sup>(5)</sup>. Mais, quelques mois plus tôt, tandis que César s'attardait en Orient, il s'agissait d'aller conquérir l'Italie, et non pas de dégager l'Afrique par une diversion ressemblant à un sacrifice.

Du Sud de l'Espagne, venaient vers Scipion des émissaires, envoyés secrètement par des troupes, par des cités, qui, dans les derniers troubles, avaient donné à César des motifs très graves de mécontentement et qui craignaient un châtement. Ces hommes sollicitaient une intervention qui déchaînerait la révolte<sup>(6)</sup>. On fit des offres aux anciens légats de Pompée en Espagne, Afranius et Pétréius, mais ils se refusèrent<sup>(7)</sup>.

On s'adressa alors à Gnæus Pompée. Selon le récit du *Bellum Africum*<sup>(8)</sup>, ce fut Caton qui, par ses exhortations énergiques, le décida, en un temps où César se trouvait déjà en Afrique, au commencement de l'année 46. D'autres auteurs indiquent des

---

1. Dion, XLII, 56, 3.

2. Sulcis, en Sardaigne, reçut bien Nasidius et sa flotte : *Bell. Afric.*, XCVIII, 1.

3. Dion, XLII, 56, 5.

4. Cicéron, *Ad Attic.*, XI, 15, 1 (mai 47) ; XI, 18, 1 (juin 47).

5. Plutarque, *Caton*, 58.

6. Dion, XLIII, 20, 2.

7. Tite-Live, *Epit.* 1. CXIII.

8. XXII.

dates différentes pour le départ de Gnæus vers l'Espagne<sup>(1)</sup>, et il semble bien qu'il faille le placer un peu plus tôt<sup>(2)</sup>.

Nous lisons dans le *Bellum Africum*<sup>(3)</sup> que Gnæus emmena d'Utique trente petits vaisseaux de toute sorte, dont quelques-uns seulement étaient munis d'un éperon pour combattre, et 2 000 esclaves et affranchis, en partie sans armes. Cela ne paraît pas être exact : nous savons par ailleurs que le fils de Pompée reçut de Juba des Allobroges (sans doute des cavaliers), faits prisonniers lors du désastre de Curion<sup>(4)</sup>, et qu'on lui confia des troupes qui, venues d'Espagne en Orient avec Afranius, avaient passé avec lui en Afrique<sup>(5)</sup>.

Selon le récit du compagnon de César<sup>(6)</sup>, Gnæus, pénétrant en Mauritanie, dans le royaume de Bogud, débarqua près de la ville d'Ascurum (« ad oppidum Ascurum »), où était une garnison royale. Les gens de ce lieu le laissèrent venir jusqu'aux remparts et aux portes. Ils firent alors une sortie soudaine et mirent en déroute les assaillants, qui s'enfuirent vers la mer et vers leurs vaisseaux. Ainsi battu, Gnæus s'éloigna avec sa flotte ; ne s'approchant plus du rivage, il se dirigea vers les îles Baléares.

Le royaume de Bogud s'étendait le long de la Méditerranée depuis la Moulouia jusqu'au détroit de Gibraltar. Mais il n'existait dans ces parages, à notre connaissance, aucune ville qui portait le nom d'Ascurum, ou quelque nom à peu près semblable.

---

1. Après Pharsale, dit à tort Appien : v. *supra*, p. 30, n. 1. Après Thapsus, selon l'auteur du *Bellum Hispaniense* (I, 1), ce qui est également inexact. L'*Epitome* de Tite-Live (l. CXIII) mentionne la venue de Cn. Pompée en Espagne avant la défaite de Pharnace (août 47). Dion (XLII, 56, 1) indique que son envoi dans la péninsule fut antérieur à l'expédition de César en Afrique.

2. On pourrait supposer que le récit de l'expédition de Gnæus, depuis le départ d'Utique, a été inséré dans le journal qu'est le *Bellum Africum*, à l'époque où l'auteur apprit l'arrivée de Pompée aux Baléares, en janvier 46.

3. XXIII, 1.

4. Dion, XLIII, 30, 3.

5. Conf. *supra*, p. 29, n. 4. Ces troupes formèrent en Espagne l'effectif d'une légion : *Bell. Hispan.*, VII, 44.

6. *Bell. Afric.*, XXIII, 1-3.

D'autre part, le texte cité semble bien indiquer que, dans le trajet suivi par Gnæus, Ascurum se trouvait en deçà, et non au delà des Baléares. Or ces îles, — en y comprenant Iviça, — sont situées en face de la partie du littoral algérien qui s'étend de Dellys à Ténès, fort à l'Est de la Moulouia. On peut donc se demander si « Ascurum » n'était pas dans les États de l'autre roi maure, de Bocchus, et s'il ne convient pas de l'identifier avec *Rusuccuru*<sup>(1)</sup> aujourd'hui Dellys<sup>(2)</sup>. Pompée resta assez longtemps aux Baléares, où il fut malade<sup>(3)</sup>. De là, il passa en Espagne<sup>(4)</sup>.

---

1. Hypothèse présentée depuis longtemps : conf. Gsell, *Atlas archéol. de l'Algérie*, f° 6 (Fort-National), p. 10, col. 1; f° 9 (Bône), n° 81.

2. Pour l'identification de Rusuccuru avec Dellys, voir t. II, p. 158.

3. Dion, XLIII, 29, 2.

4. Au mois d'avril 46 (du calendrier officiel, en avance de deux mois), Cicéron écrivait à Atticus (XII, 2, 1) que, d'après les bruits qui couraient à home, Pompée n'était pas aux Baléares ; on ignorait où il se trouvait. Il se peut que le passage de Pompée en Espagne ait été connu à Utique au temps de la bataille de Thapsus (avril 46) : voir Plutarque, *Caton*, 59. Cependant Dion Cassius (XLIII, 29, 3) dit que Pompée n'avait pas encore paru en Espagne lorsque les conjurés y apprirent la mort de Scipion (survenue peu après la bataille de Thapsus) et se décidèrent à la révolte.



## CHAPITRE II

### CÉSAR EN AFRIQUE. LE CAMP DE RUSPINA

#### I

Arrivé en Égypte au début d'octobre 48<sup>(1)</sup>, César y était resté neuf mois. Puis il avait passé en Asie. De là, il voulait se rendre en Afrique, par la Grèce et par la Sicile<sup>(2)</sup> : dans cette île, il comptait trouver l'armée qu'il emmènerait pour combattre les Pompéiens. En août 47, dans le mois où, au fond de l'Asie Mineure, il remporta une victoire foudroyante sur le roi Pharnace, les légions cantonnées en Campanie reçurent l'ordre de s'acheminer vers la Sicile<sup>(3)</sup>.

Ces vieux soldats qui, après bien d'autres campagnes, avaient vaincu à Pharsale, attendaient depuis un an les gratifications promises. Ils déclarèrent qu'ils ne partiraient pas avant de les avoir obtenues et chassèrent à coups de pierres ceux que le dictateur avait chargés de les conduire<sup>(4)</sup>. Leur mutinerie et des troubles qui avaient éclaté à Rome contraignirent César à revenir en Italie. Il débarqua à Tarente à la fin de septembre ; il était à Rome quelques jours après. Mais, loin de se calmer, les légionnaires de Campanie accueillirent fort mal Salluste, alors préteur, qui ne leur apportait que de nouvelles promesses

---

1. Du calendrier officiel.

2. Cicéron, *Art Attic.*, XI, 20, 2 ; XI, 21, 2.

3. *Ibid.*, XI, 20, 2.

4. *Ibid.*, XI, 21, 2 ; XI, 22, 2.

et qui eut peine à sortir vivant de leurs mains<sup>(1)</sup>. Ils se mirent en marche vers la capitale, pour y imposer leurs volontés : persuadés, non sans raison, qu'on ne pouvait se passer d'eux, ils réclamaient leur licenciement, afin d'arracher par cette menace les récompenses qui leur étaient dues. César osa se présenter à eux, au Champ de Mars. Il leur annonça dédaigneusement qu'il les licenciait, puis, feignant de se laisser fléchir par leurs prières, leur permit de le servir encore<sup>(2)</sup>. Cette scène, jouée par lui avec un art suprême, rendit possible l'expédition d'Afrique.

En même temps qu'il réglait les autres affaires urgentes, il hâtait ses préparatifs. Impatient d'en finir, il ne voulut pas attendre la belle saison et se décida à une campagne d'hiver<sup>(3)</sup>. Tous ne partageaient pas sa confiance. Un sacrifice qu'il offrait ayant été troublé par un présage défavorable<sup>(4)</sup>, l'haruspice l'invita à ne pas passer en Afrique avant le solstice : il ne tint aucun compte de cet avis<sup>(5)</sup>. Un oracle promettait aux Scipions qu'ils seraient toujours victorieux sur la terre africaine<sup>(6)</sup> : dans l'illustre famille à laquelle appartenait le chef des républicains, César alla, dit-on, chercher un homme décrié, qu'on appelait Salvitto<sup>(7)</sup>, à cause de sa ressemblance avec un mime

1. Appien, *Bell. civ.*, II, 92. Dion Cassius, XLII, 52, 2.

2. Appien, II, 92-94. Plutarque, *César*, 51. Dion, XLII, 52-54. Tite-Live, *Epit. l. CXIII*. Suétone, *Jules César*, 70. Polyen, VIII, 23, 15. Tacite, *Ann.*, I, 42.

3. C'est à tort, évidemment, que l'auteur du *Bellum Africanum* (XVXI, 3) prête à César, après sa venue en Afrique, l'intention de différer jusqu'à la belle saison l'ouverture des hostilités. Il n'était pas dans les habitudes du dictateur de passer son temps à ne rien faire.

4. Suétone, *Jules César*. 59.

5. Cicéron, *De divin.*, II, 24, 52 : « Ipse Caesar cum a summo haruspice moneretur, ne in Africam ante brumam transmitteret, nonne transmisit ? Il s'agit d'une date astronomique, car, selon le calendrier officiel, César ne quitta la Sicile pour se rendre en Afrique que le 25 décembre. Conf. Minucius Félix, *Octavius*, XXVI, 4 ; saint Cyprien, *Quod idola dii non sint*, 5.

6. *V. supra*, p.33.

7. D'après Pline l'Ancien, VII, 54 (conf. XXXV, 8 ; *Salvito* dans Suétone). Ce nom se présente sous des aspects assez différents dans les manuscrits de Plutarque et de Dion.

de ce nom ; il l'emmena, pour le placer devant ses troupes quand elles combattraient<sup>(1)</sup>.

Après un séjour d'environ deux mois à Rome, il partit et, sans perdre un jour<sup>(2)</sup>, il traversa l'Italie méridionale et la Sicile, par Rhegium et Messine<sup>(3)</sup>. Il arriva à Lilybée, en face de l'Afrique, le 17 décembre du calendrier officiel<sup>(4)</sup>, c'est-à-dire le 1er octobre du calendrier rectifié<sup>(5)</sup>.

Il avait alors cinquante-cinq ans<sup>(6)</sup>. Dans cette lutte décisive, il allait montrer que l'âge n'avait affaibli ni son endurance physique, ni la vigueur, la lucidité, la souplesse de son intelligence, ni son activité prodigieuse, ni surtout cette confiance en sa fortune, cette audace, qui, chez tout autre, eût été témérité folle, se précipitant au désastre, mais qui, chez lui, s'unissait

1. Plutarque, *César*, 52. Dion, XLII, 58, 1. Suétone, *César*, 59. On croira, si l'on veut, à cette anecdote.

2. *Bell. Afric.*, I, 1 [je désignerai désormais cet écrit par les initiales B. A.],

3. Appien, II, 95.

4. *B. A.*, l. c. Plutarque (*César*, 52) dit que César passa en Sicile vers le solstice d'hiver : il s'agit ici de la date du calendrier officiel, en avance de deux mois et demi. Voir aussi Dion, XLII, 56, 1.

5. C'est en l'année 708 de Rome (46 avant J.-C.) que César prit les mesures nécessaires pour remettre en ordre le calendrier. Cet ordre était rétabli, à un jour près, le 1er janvier de l'année 45 [le jour des calendes de janvier 709 concorda, non avec le 1er janvier 45, mais avec le 2, et l'accord ne fut complet qu'au 1er mars 45 : voir Groebe, dans la 2e édition de Drumann, *Geschichte Roms*, III, p. 778]. Pour obtenir le résultat désiré, César intercala deux mois supplémentaires entre novembre et décembre (Suétone, *Jules César*, 40), et ces deux mois eurent ensemble 67 jours (Censorinus, *De die natali*, XX, 8, où il faut corriger 64 en 67, comme le prouve le contexte et comme le confirme une indication de Dion, XLIII, 26, 1). Outre ces deux mois supplémentaires, il y eut en 708 un mois intercalaire de 23 jours, qui, selon l'usage, vint s'insérer dans le mois de février : ce que nous savons par Suétone et Censorinus (*Il*, cc.). Donc l'année 708 eut [67 + 23 = 190] jours de plus qu'une année ordinaire de 355 jours : c'est-à-dire 445 jours (ce qu'atteste Censorinus). D'après ces données, il est facile d'établir des concordances : p. ex., le 1er mars officiel 708 répond au 2 janvier julien 46 ; le 1er janvier 708, au 14 octobre 47 ; le 17 décembre 707, au 1er octobre 47. Ces concordances sont celles qu'indique Groebe ; voir l. c., III, p. 816-9, pour les années 47-46. Il me paraît impossible d'adopter celles de Le verrier, qui, malgré les témoignages de Suétone et de Censorinus, ne croit pas à l'intercalation d'un mois en février et doit, par conséquent, admettre une avance moindre du calendrier officiel pour la période antérieure à la fin de février 708 : selon ses calculs, le 1er janvier 708 aurait répondu au 5 novembre 47 (voir ses tables, reproduites par Stoffel, *Hist. de Jules César, Guerre civile*, II, p. 415-6).

6. Étant né en l'année 102.

à un sang-froid, à une promptitude et à une fertilité d'imagination capables d'assurer le salut ou la victoire dans les circonstances les plus critiques.

Il savait qu'il aurait devant lui des ennemis très nombreux, auxquels il ne pourrait opposer, du moins au début, des forces égales<sup>(1)</sup>. Ses vaisseaux ne suffisaient pas pour lui permettre de transporter en une fois toute son armée<sup>(2)</sup>. Il devait proportionner ses troupes aux possibilités de les nourrir, dans un pays dont il faudrait faire la conquête et où les républicains avaient réquisitionné la majeure partie des blés, dans une saison où le ravitaillement par mer était à la merci des tempêtes.

Il décida que dix légions prendraient part à l'expédition<sup>(3)</sup> : cinq de vétérans<sup>(4)</sup>, — auxquels des conscrits furent adjoints pour combler les vides<sup>(5)</sup>, — et cinq de recrues<sup>(6)</sup>. Les premières avaient servi sous ses ordres en Gaule : c'étaient celles qui portaient les numéros IX<sup>(7)</sup>, X<sup>(8)</sup>, XIII<sup>(9)</sup>, XIV<sup>(10)</sup>, enfin V<sup>(11)</sup>. Celle-ci était probablement la légion de l'Alouette, *legio V Alaudae*<sup>(12)</sup>, formée, en l'année 51, de Gaulois transalpins, qui reçurent ensuite le droit de cité<sup>(13)</sup> ; elle ne semble pas avoir participé

1. Pour les forces que César eut en Afrique, voir Drumann-Groebe, *l. c.*, III, p. 712-4) ; Veith, dans *Antike Schlachtfelder* de Kromayer, III, 2, p. 858-9, 880-9 ; Holmes, *The Roman Republic*, III, p. 534-6.

2. Conf. Dion, XLIII, 6, 3,

3. Pour ce chiffre total, voir *B. A.*, II, 1 ; XXXIV, 4 ; LIII, 1. Les numéros des légions césariennes sont en partie altérés dans les manuscrits du *Bellum Africum*.

4. Dans *B. A.*, LXVI, 1, « legiones VIII veteranas », le chiffre est altéré.

5. Voir *B. A.*, XLIV, 2, et XLVI, 2 (dans la XIVe légion : conf. *ibid.*, XLV, 2).

6. *Legiones tironum*. Pour le nombre de ces légions, voir *B. A.*, II, 1, comparé avec I, 5.

7. *B. A.*, LIII, 1 ; LX, 2 (numéro altéré dans les manuscrits à LXII, 1, et à LXXXI, 1).

8. *B. A.*, LIII, 1 ; LXXXI, 1 (numéro altéré à LX., 2, et à LXII, 1). Suétone, *Jules César*, 70.

9. *B. A.*, XXXIV, 4 ; LX, 2 (numéro altéré à LXXXI, 1).

10. *Ibid.*, XXXIV, 4 ; XLV, 2 ; LX, 2 (numéro altéré à LXXXI, 1).

11. Mentions assez fréquentes dans le *Bellum Africum* : I, 5 ; XXVIII, 2 ; XLVII, 6 ; LX, 5 ; LXXXIV, 1. Appien, *Bell. civ.*, II, 96.

12. Appelée peut-être aussi *V Gallica*.

13. Suétone, *l. c.*, 24. — A cette identification, on a objecté un passage d'Appien (*l. c.*), affirmant que, « maintenant encore » (χαί νῦν), la cinquième légion porte sur ses enseignes un éléphant, en souvenir de ses exploits contre les éléphants de Juba, lors de la

jusqu' alors à la guerre civile, et l' on ignore d' où elle vint en Sicile<sup>(1)</sup>. Les quatre autres avaient combattu à Pharsale et attendu en Campanie le retour du dictateur<sup>(2)</sup> : la *legio decima*, fameuse par ses exploits, s' était montrée la plus ardente dans la révolte<sup>(3)</sup>. Les légions de recrues avaient été créées depuis le début de la guerre civile ; quatre portaient les numéros XXVI, XXVIII, XXIX et XXX<sup>(4)</sup> ; la cinquième était peut-être la *legio Martia*<sup>(5)</sup>. La XXXe légion venait d' Espagne, où elle avait été conduite en 49, aussitôt après sa formation<sup>(6)</sup>. Nous n' avons pas de renseignements pour les autres. Les deux légions que Curion, partant pour l' Afrique en août 49, avait laissées en Sicile, s' y trouvaient sans doute encore : on peut admettre que César les emmena, puisqu' il les avait sous la main<sup>(7)</sup>.

---

campagne de César. Or, au temps d' Appien (vers 160 après J.-C.), la seule légion V qui existait encore était la *V Macedonica* : la *V Alaudae* avait disparu dans le dernier tiers du Ier siècle. A quoi les uns ont répondu en proposant d' identifier la *V Alaudae* et la *V Macedonica* (Riese, dans *Gerrmania*, I, 1917, p. 38-39), — ce qui ne paraît pas admissible (voir Ritterling, dans la *Real-Encycl.*, s. v. *Legio*, p. 1565), — les autres en accusant Appien (lequel en était bien capable) d' avoir copié distraitemment un auteur qui écrivait, lui, en un temps où la *V Alaudae* existait encore. Selon une autre hypothèse (Mommsen, *Res gestae Divi Augusti*, 2e édit., p. 69 ; Gardthausen, *Augustus*, II, 1, p. 68), la légion V de l' expédition d' Afrique aurait été distincte de la *V Alaudae* et aurait pris plus tard le nom de *V Macedonica* (l' existence d' une légion appelée ainsi n' est pas certaine avant Auguste).

1. Mention de son passage à Messine : B. A., XXVIII, 2. Cette *legio V*, légion de vétérans (*ibid.*, I, 5), ne peut être confondue avec une légion que Cassius Longinus ajouta en 49 aux quatre dont il disposait dans l' Espagne ultérieure (*v. supra*, p. 25), car la légion espagnole était de formation plus récente que la *legio XXX*, l' une des légions de recrues que César emmena en Afrique (voir *Bell. Alex.*, L, 3, et LIII, 5 ; conf. Drumann-Groebe, *l. c.*, p. 718).

2. La légion XII, qui était aussi en Campanie, reçut, au mois d' août 47, l' ordre de se diriger vers la Sicile et ne voulut pas obéir (Cicéron, *Ad Attic.*, XI, 21, 2). Elle ne participa pas à l' expédition d' Afrique.

3. Suétone, *Jules César*, 70. Appien, II, 94. B. A., LIV.

4. B. A., LX, 2.

5. Valère-Maxime (III, 2, 19) raconte un fait concernant un porte-aigle de la *legio Martia*, fait que l' on sait par Appien (II, 95) s' être passé à la bataille livrée par César près de Ruspina, peu de jours après son débarquement. Cette légion n' est pas indiquée ailleurs comme ayant pris part à l' expédition d' Afrique. Elle est mentionnée fréquemment, toujours sans numéro, à propos des événements qui suivirent en Italie la mort de César : Cicéron, *Philipp.*, III, 3, 6 ; III, 15, 39 ; Tite-Live, *Epit. l. CXVII* ; etc.

6. *Bell. Alex.*, LIII, 5.

7. Veith, *l. c.*, p. 887, n. 1. La légion de recrues, que César trouva à son arrivée à

A ces dix légions, dont chacune comptait peut-être 3 500 à 4 000 hommes<sup>(1)</sup>, il faut ajouter environ 2 500 soldats avant appartenu à diverses légions de vétérans ; leur état de santé les ayant empêchés, en 48, d'accompagner ou de rejoindre César au delà de l'Adriatique, ils avaient été, après leur guérison, embarqués sur la flotte stationnée à Brindes<sup>(2)</sup>. Ils y étaient restés, répartis en sept cohortes. Ils participèrent à l'expédition d'Afrique avec les vaisseaux sur lesquels ils servaient<sup>(3)</sup>.

Pour l'infanterie légionnaire, la disproportion entre les forces de César, — quand il les armait toutes sous la main, — et celles de ses ennemis ne devait pas être trop grande, puisque Scipion avait, lui aussi, dix légions, et Juba, quatre. Mais, pour la cavalerie, la supériorité des armées républicaine et royale était écrasante. César ne put faire transporter, en trois convois successifs, que 3 200 (ou peut-être 3 800) cavaliers<sup>(4)</sup>, gaulois, germains et espagnols<sup>(5)</sup>. Il eut aussi le désavantage du nombre pour l'infanterie légère. On ne mentionne que 150 archers dans une bataille qui fut livrée au début de la campagne<sup>(6)</sup> ; César dut faire descendre à terre des soldats de la flotte, et même des rameurs, pour suppléer, autant que possible,

---

Lilybée et qu'il emmena (*B. A.*, I, 1, et II, 1), avait peut-être son camp à Lilybée même depuis l'époque de Curion. En 48, il y avait une légion à Messine, sans doute l'une des deux légions laissées dans l'île par Curion : César, *B. c.*, III, 101, 3.

1. *V. supra*, p. 39, n. 2.

2. *Bell. Alex.*, XLIV, 4.

3. *B. A.*, X, 2. Mention d'un vétéran de la Xe légion : *ibid.*, XVI, 2.

4. Il trouva 600 cavaliers h peine, en arrivant à Lilybée : *B. A.*, I, 1. Avant son départ, il en vint environ 2 000 : II, 5. Il en emmena 2 000 : II, 1. Si ces chiffres sont exacts, il faut admettre qu'il en laissa en Sicile 600, qui purent venir par le convoi suivant. Mais, comme il n'ignorait pas son infériorité en cavalerie, il est plus vraisemblable qu'il emmena tous ceux qu'il avait sous la main soit 2 600 (voir, là-dessus, Holmes, *l. c.*, p. 534). Avec le second convoi arrivèrent 800 cavaliers (*B. A.*, XXXIV, 4) ; avec le quatrième, 400 (LXXVII, 3).

5. Gaulois : *B. A.*, VI, 3 ; XXIX, 2 ; XXXIV, 4. Germains : XXIX, 2. Espagnols : XXXIX, 2.

6. *B. A.*, XII, 3 (d'après une correction certaine). Il est vrai qu'il en était sans doute resté davantage au camp : « sagittarios, quorum parvus ex castris exierat numerus » (*ibid.*, XII, 2).

à une insuffisance manifeste<sup>(1)</sup>. Avec le second et le quatrième convois, arrivèrent 2 000 archets et frondeurs<sup>(2)</sup>, ce qui n'était pas beaucoup.

Somme toute, nous pouvons évaluer à un peu plus de 45 000 hommes les troupes qui, par la Sicile, vinrent en Afrique. Au cours de la campagne, l'armée fut grossie, mais dans une assez faible mesure, par des transfuges<sup>(3)</sup>, entre autres des cavaliers gaulois et germains et des Gétules, cavaliers de la garde royale et légionnaires<sup>(4)</sup>.

Nous ignorons combien de vaisseaux comptait la flotte de guerre<sup>(5)</sup>. Elle put bloquer les ports d'Hadrumète et de Thapsus<sup>(6)</sup> et assurer le passage des convois<sup>(7)</sup>. Il n'y eut pas de véritables batailles entre elle et la flotte pompéienne, qui, ne se sentant peut-être pas de force à affronter la lutte, ne risqua que quelques courses.

C'était sur terre que le sort de la guerre devait se décider. Les chances de César paraissaient douteuses. Heureusement, il trouva en Afrique des partenaires dont l'intervention lui fut très utile.

Les deux souverains maures Bogud et Bocchus s'étaient déclarés pour lui dès l'année 49<sup>(8)</sup>. Il ne fallait pas compter sur l'aide du premier, trop éloigné, puisqu'il régnait sur le Maroc. Mais Bocchus était maître d'une bonne partie de l'Algérie : il pouvait prendre Juba à revers et l'empêcher d'employer toutes ses forces contre César. Pour cela, Bocchus devait traverser les

1. *B. A.*, XX, 1-2.

2. *Ibid.*, XXXIV, 4 ; LXXVII, 3. — Mentions de la *levis armatura*, des *sagittarii* et des *funditores* de l'année césarienne : *ibid.*, XXXIX, 2 ; LX, 5 ; LXXVIII, 3.

3. *B. A.*, VIII, 5 ; XIX, 1 ; XXXII, 3 ; LXVI, 1 ; LXVIII, 2.

4. *V. infra*, p. 100.

5. *B. A.*, LXII, 2 et 4 ; LXIII, 2 : 27 vaisseaux envoyés devant Thapsus, 13 devant Hadrumète ; d'autres, probablement plus nombreux, sont à Leptis. — Mention d'un vaisseau à quatre rangs de rames, envoyé par Cyzique : *Inscr. Graecae ad res Romanas pertinentes*, IV, 135.

6. *B. A.*, XLVI, 4 ; LIII ; LXII, 2 ; LXVII, 1.

7. *ibid.*, XXI, 4.

8. *V. supra*, p. 25.

États de Masinissa, qui s'étendaient entre ceux de Juba et les siens<sup>(1)</sup>. Il s'y montrait tout disposé, car Masinissa était l'allié de Juba<sup>(2)</sup>, par conséquent un ennemi, lui aussi, dont le royaume était bon à prendre et à garder. Mais ce Bocchus, ce barbare, serait-il assez habile pour exécuter la diversion qui serait d'un si grand secours à César ? Un autre acteur entra en scène.

P. Sittius, de Nuceria<sup>(3)</sup> en Campanie, avait été, une vingtaine d'années plus tôt, un personnage de quelque importance à Rome. Il s'était fait des amis influents : un parent de Sylla le dictateur, P. Cornelius Sulla<sup>(4)</sup>, élu consul en 66<sup>(5)</sup> ; Cicéron<sup>(6)</sup>, qui devait parvenir au consulat en 63 ; sans doute d'autres encore. Héritier d'une belle fortune<sup>(7)</sup>, il avait voulu l'accroître par des opérations de banque dans les provinces et à l'étranger<sup>(8)</sup> ; il s'était engagé dans une grosse affaire avec un roi de Maurétanie<sup>(9)</sup>. Pour se procurer les fonds nécessaires, il avait contracté à Rome de grosses dettes<sup>(10)</sup> et, aux échéances, il n'avait pas pu les rembourser. Ses prêteurs le poursuivirent<sup>(11)</sup>. Il n'attendit pas le jugement et quitta l'Italie<sup>(12)</sup>, vers le début de l'année 64<sup>(13)</sup>. Après son départ, son ami Sylla, qu'il avait chargé de ses

1. Voir t. VII, p. 291-2.

2. Appien, *Bell. civ.*, IV, 54.

3. P. Sittius Nucerinus : Salluste, *Catil.*, XXI, 3.

4. Cicéron, *Pro Sulla*, 20, 56-59. Le même, *Ad fam.*, V, 17, 2.

5. Son élection fut cassée.

6. Cicéron, *Pro Sulla*, 20, 58 : « amici veteris atque hospitis ». On a une lettre que Cicéron écrivit à Sittius en 57 (*Ad fam.*, V, 17). Il l'assure qu'il n'a pas oublié leur amitié passée. Il compatit aux malheurs très graves et très injustes qui l'ont frappé, prétend admirer sa grandeur d'âme et fait un éloge hyperbolique de son fils. Nous devons ajouter que la nouvelle de la mort de Sittius, en 44, n'émut pas du tout Cicéron : v. *infra*, p. 184.

7. Cicéron, *Pro Sulla*, 20, 58 : « patrimonio ornatissimo » ; *ibid.*, 20, 56 : « plurimis et pulcherrimis P. Sitti praediis ».

8. Cicéron, *ibid.*, 20, 58 : « in provinciis et in rognis ».

9. *Ibid.*, 20, 56 : « magna ratione cum Mauretaniae rege contracta ». En 64, cette affaire était en cours depuis plusieurs années ; pour la traiter, Sittius s'était déjà rendu dans l'Espagne ultérieure [et sans doute aussi en Maurétanie] : *ibid.*

10. Cicéron, *l. c.*, 20, 58.

11. Cicéron, *Ad fam.*, V, 17, 2.

12. Cicéron, *ibid.* Appien, IV, 54. Dion, XLIII, 3, 1.

13. Voir Cicéron, *Pro Sulla*, 20, 56, comparé avec Salluste, *Catil.*, XVII, 1.



intérêts, fit vendre ses propriétés, afin de payer les créanciers<sup>(1)</sup>.

Sittius s'était rendu dans la province d'Espagne ultérieure<sup>(2)</sup>, puis en Maurétanie, où il se trouvait au milieu de 64<sup>(3)</sup>. C'était pour ses affaires, affirme Cicéron dans un plaidoyer qu'il prononça deux ans plus tard en faveur de Sylla<sup>(4)</sup>, inculpé de participation aux deux conjurations de Catilina, celle de 66-65 et celle de 64. L'accusateur soutenait, au contraire, que Sittius avait été le complice de Catilina et de Sylla, et que ce dernier l'avait envoyé en Espagne pour y susciter des troubles<sup>(5)</sup>. Telle devait être la vérité : Sittius s'entendait probablement avec le gouverneur de l'autre province espagnole, Cn. Calpurnius Piso, qui avait partie liée avec Catilina<sup>(6)</sup>. On ne sait quels motifs décidèrent le Campanien à passer le détroit, en emmenant des bandes d'aventuriers italiens et espagnols, gens de sac et de corde qu'il avait enrôlés<sup>(7)</sup>. Salluste<sup>(8)</sup> fait dire à Catilina, parlant aux conjurés en juin 64, qu'on peut compter sur Pison, en Espagne citérieure, et sur Sittius, qui est en Maurétanie avec une armée.

Le financier banqueroutier, le complice présumé de Catilina eut de bonnes raisons pour ne plus quitter l'Afrique; de même, ses compagnons, qui, tous, étaient plus ou moins brouillés avec la justice de leur pays. A leur tête, il se fit condottiere et montra de grands talents dans ce nouveau métier. Il avait des troupes peu nombreuses<sup>(9)</sup>, mais il sut fort bien les dresser<sup>(10)</sup>; il

---

1. Cicéron, *l. c.*, 20, 56 et 58-59. Le règlement de la faillite aurait été fort long, si une reconnaissance de Sittius, *syngrapha Sittiana*, dont il est question à plusieurs reprises dans des lettres écrites par Cælius à Cicéron, en 51, se rapportait à cette affaire (dans Cicéron, *Ad fam.*, VIII, 2, 2 ; 4, 5 ; 8, 10 ; 9, 3 ; 11, 4.

2. Cicéron, *Pro Sulla*, 20, 56.

3. Salluste, *Catil.*, XXI, 3.

4. *Pro Sulla*, *l. c.*

5. *Ibid.*

6. Salluste, *Catil.*, XVIII, 4-5 ; XIX, 1-2.

7. Appien, IV, 54. Dion, XLIII, 3, 1.

8. *Catil.*, XXI, 3.

9. Dion, XLIII, 3, 3.

10. Appien, *l. c.*

se constitua même une petite flotte<sup>(1)</sup>. Il intervint, naturellement contre rémunération, dans les guerres que se faisaient les rois indigènes : passant de l'un à l'autre, se mettant du côté du plus offrant et lui assurant la victoire<sup>(2)</sup>.

Il n'avait aucune obligation envers César; il n'était même jamais entré en relations avec lui<sup>(3)</sup>. Mais il comprit qu'en l'aidant à vaincre Juba et les Pompéiens, il agirait selon son propre intérêt : si le dictateur l'emportait, c'était là certitude d'une belle récompense, c'était aussi, — à supposer que Sittius en eût cure, — la réhabilitation d'un honneur fort compromis. Avec Bocchus, il entra dans la lutte<sup>(4)</sup>.

## II

La guerre que nous allons raconter, le *bellum Africum*, ou *Africanum*<sup>(5)</sup>, nous est assez bien connue. Nous en avons une bonne relation, qui, quoique n'ayant aucun caractère officiel, a pris place, on ne sait comment, dans le recueil des campagnes de César<sup>(6)</sup>.

C'est une sorte de journal, clair, précis, exposant les faits dans un ordre chronologique rigoureux : ce qui a parfois l'inconvénient de hacher et de disperser le récit. L'auteur faisait certainement partie de l'armée du dictateur. Il avait une expérience militaire et un sens topographique qui révèlent un

1 On ne sait quand. Elle est mentionnée en 46 : *B. A.*, XCVI, 1.

2. Appien, *l. c.*

3. Dion, XLIII, :3, 2,

4. Appien et Dion, *ll. cc.*

5. Les deux formes sont données dans les manuscrits de la relation du compagnon de César; elles sont également admissibles : conf. les exemples cités dans le *Thesaurus linguae Latinae*, I, p. 1254-5. Le manuscrit porte : *Liber belli Affric(a)e*.

6. J'indique Les divisions des chapitres d'après l'édition de B. Schneider (Berlin, 1905). — Le texte offre çà et là des altérations et des lacunes. Il n'y a pas lieu d'accepter l'hypothèse de nombreuses interpolations, qui seraient dues à l'introduction de gloses marginales dans le texte.

officier distingué<sup>(1)</sup>. Il n'appartenait cependant pas à l'entourage immédiat, à l'état-major de César<sup>(2)</sup>, car, plus d'une fois, il avoue ou trahit son ignorance des plans du général<sup>(3)</sup>. Doué d'un esprit vif et curieux, il s'efforçait de connaître et de comprendre ce dont il n'était pas lui-même témoin. Mais, comme il est naturel, il insiste surtout sur les événements auxquels il a participé : ainsi s'expliquent les lacunes de son récit de la bataille de Thapsus, qui se déroula en deux lieux éloignés l'un de l'autre, et dont il paraît n'avoir vu que la moitié<sup>(4)</sup>. Très attaché à César, il juge avec sévérité les républicains<sup>(5)</sup> et Juba. Cependant, nous n'avons aucune raison de croire qu'il ait altéré la vérité ; il ne cache pas son respect pour Caton<sup>(6)</sup>. Ce n'était point, un lettré : son style est lourd, gauche, avec un vocabulaire pauvre, des tournures de phrases monotones, des répétitions de mots fatigantes<sup>(7)</sup>, des termes empruntés à la langue de la conversation, mais évités par les puristes, voire même des fautes de syntaxe.

On ignore son nom. On l'ignorait déjà vers le début du second siècle de notre ère. Certains attribuaient cet ouvrage à Hirtius ou à Oppius, deux lieutenants de César<sup>(8)</sup>. Mais ni l'un, ni l'autre n'avaient participé à la campagne d'Afrique<sup>(9)</sup>, et le style d'Hirtius, auteur du VIII<sup>e</sup> livre des Commentaires de la guerre des Gaules, diffère de celui du *Bellum Africum*<sup>(10)</sup>. Des

1. Il était bien plus intelligent et instruit que l'auteur du *Bellum Hispaniense*.

2. Comme l'a montré Veith, *l. c.*, p. 903-5.

3. Voir, en particulier, VII, 4 ; IX, 2 ; XI, 4; surtout III, 4-5 (pour ce passage. v. *infra*, p. 60-61).

4. Veith, p. 722, 905-6.

5. Il semble même avoir exagéré leurs méfaits à l'égard des habitants de la province : v. *supra*, p. 37-38.

6. *B. A.*, LXXXVIII. Conf. XXIII, 1.

7. En particulier la répétition du mot *intérim*. On a constaté qu'il revient plus de 70 fois.

8. Suétone, *Jules César*, 36.

9. Pour Hirtius, voir Hirtius lui-même, *Bell. Gall.*, VIII, préface, 8 ; Cicéron, *Ad fam.*, IX, 6, 1 ; *Ad Attic.*, XII, 2, 2. Pour Oppius, Cicéron, *Ad fam.*, *l. c.*

10. Conf. Schanz, *Gesch. der röm. Litteratur*, 3e édit., I, 2, p. 138-9. Oppius était,

érudits modernes ont mis en avant les noms de Salluste<sup>(1)</sup> et d'Asinius Pollion<sup>(2)</sup>, qui, eux, prirent part à l'expédition<sup>(3)</sup>. Mais c'est une véritable aberration de vouloir attribuer une œuvre aussi dépourvue de valeur littéraire à des écrivains de cette envergure<sup>(4)</sup>. En outre, Salluste et Pollion étaient des personnages d'une autre importance que notre auteur, des familiers de César, des politiques dont la vue s'étendait au delà des opérations militaires, des psychologues qui, derrière les faits, cherchaient les hommes. On a pensé à un tribun militaire<sup>(5)</sup> ou même à un centurion<sup>(6)</sup>. On a remarqué<sup>(7)</sup> que le rédacteur du journal s'intéressait particulièrement à la Ve légion<sup>(8)</sup> et on s'est demandé s'il ne faisait pas partie de ce corps de troupes : hypothèse ingénieuse, mais trop peu solide.

Sauf pour la bataille de Thapsus, les autres textes relatifs à la campagne d'Afrique<sup>(9)</sup> n'ajoutent pas grand' chose à ce que le *Bellum Africum* nous apprend. Plutarque<sup>(10)</sup> et Appien<sup>(11)</sup> ont pu se servir l'un et l'autre d'un Grec qui aurait lui-même fait usage des *Historiae* d'Asinius Pollion<sup>(12)</sup>, œuvre où la guerre

---

— ce que n'était pas le rédacteur du journal, — un véritable écrivain, auteur, entre autres ouvrages, d'une *Vie de César*.

1. Hypothèse de Langhammer, *Berlin. philol. Wochenschrift*, 1908, p. 1548-1552 : 1910, p. 412-5.

2. Hypothèse de Landgraf, acceptée. puis abandonnée par Wölfflin, réfutée par Widmann, Kornemann, etc. : voir Schanz, *l. c.*, p. 140-1.

3. Pour Salluste, voir *B. A.*, VIII, 3 ; XXXIV, 1-3. Pour Pollion, Plutarque, *César*, 52.

4. Il n'y a rien qui diffère plus du style de Salluste que celui du *Bellum Africum*. Et notre auteur fait preuve de qualités dont Salluste ne se soucie guère énumération méthodique des faits, précision chronologique et topographique.

5. Veith, p. 907, n. 1.

6. Widmann, dans *Philologus*, L, 1891, p. 550-565.

7. Widmann. *l. c.*

8. *V. supra*, p. 50, n. 11.

9. A ceux que nous allons mentionner, on peut joindre Strabon, XVII, 3, 12, et Suétone, *Jules César*, 59, 66 et 70.

10. *Vie de César*, 52-53. Dans la *Vie de Caton*, Plutarque a fait usage d'une ou plusieurs sources particulières : v. *infra*, p. 138.

11. *Bell. civ.*, II, 95-97. Avec des erreurs qui paraissent imputables à Appien lui-même.

12. *V. supra*, p. 9. Pour cette guerre, récit par Plutarque (*César*, 52) d'un épisode où Pollion joue un rôle fort honorable et que l'auteur du *Bellum Africum* ne mentionne pas.

d'Afrique était racontée<sup>(1)</sup>. Il me paraît fort douteux que Plutarque ait connu le *Bellum Africum*<sup>(2)</sup>. Tite-Live faisait le récit de cette guerre dans deux de ses livres<sup>(3)</sup>. Ce que donnent ses abrégiateurs<sup>(4)</sup> est insignifiant. Mais c'est peut-être de lui surtout que dépend Dion Cassius<sup>(5)</sup>, qui apporte quelques compléments utiles au journal du compagnon d'armes de César<sup>(6)</sup>. Qu'ils aient passé, ou non, par Tite-Live, nous ignorons d'où ils viennent<sup>(7)</sup>.

Parmi les auteurs modernes, il convient de mentionner Tissot<sup>(8)</sup>, Stoffel<sup>(9)</sup> et Veith<sup>(10)</sup>, qui ont étudié avec soin le terrain des opérations<sup>(11)</sup>. Souhaitons que des découvertes épigraphiques révèlent l'emplacement, encore incertain, de quelques lieux mentionnés dans le journal, surtout du bourg d'Aggar, dont l'identification incontestable<sup>(12)</sup> donnerait la clef de toute une partie de la guerre.

### III

Le jour de sa venue à Lilybée, César n'y trouva qu'une légion de recrues et à peine 600 cavaliers<sup>(13)</sup>. Cinq autres légions, dont une seule de vétérans, la Ve, et 2 000 cavaliers arrivèrent

1. Horace, *Odes*, II, 1, 24 et suiv.

2. Comme le croit F. Fröhlich, *Das Bellum Africanum sprachlich und historisch behandelt* (Brugg, 1872), p. 95-98.

3. CXIII et CXIV (voir les sommaires qu'on a de ces livres).

4. Florus, II, 13, 64-72. Eutrope, VI, 23. Paul Orose, *Adv. pagan.*, VI, 16, 3-4.

5. Conf. *supra*, p. 9, n. 4.

6. Livre XLII, 58 ; livre XLIII, 2-14.

7. Dion offre avec le *Bellum Africum* des concordances qui ne s'expliquent pas nécessairement par l'emploi de cet ouvrage.

8. *Géogr. de la prov. rom. d'Afrique*, II, p. 721-762, réimpression (sans les cartes), d'une étude publiée dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, XXXI, 2e partie (1884).

9. *Hist. de Jules César, Guerre civile*, II (1887), p. 106-154, 279-298.

10. Dans *Antike Schlachtfelder* de Kromayer, III, 2 (1912), p. 717-907, cartes 17-21 (conf. Kromayer et Veith, *Schlachten-Atlas zur antiken Kriegsgeschichte*, Röm. Abteil., f° 22).

11. Voir aussi Drumann, *Geschichte Roms*, 2e édit. par Groebe, III (1906), p. 519-546 ; T. Rice Holmes, *The Roman Republic*, III (1923), p. 236-275, 516-540, 569, 570.

12. Ou celle d'autres bourgs, que le *Bellum Africum* mentionne dans la même région qu'Aggar.

13. *B. A.*, I, 1.

les jours suivants, ainsi que de nombreux navires de charge et de guerre<sup>(1)</sup>. Le dictateur avait dressé sa tente sur le rivage même, presque à la portée des vagues, pour montrer combien il avait hâte de partir et pour stimuler tous les siens<sup>(2)</sup>. Quoique la mer fût mauvaise, il faisait embarquer sans retard fantassins et cavaliers, la majeure partie des premiers sur des galères, les seconds sur des bâtiments de transport<sup>(3)</sup>. Ces vaisseaux étaient, pour la plupart, envoyés aussitôt à l'île d'Aponiana (Favignana, une des îles Ægates), au Nord-Ouest de Lilybée, où ils devaient attendre César. Il s'embarqua huit jours après son arrivée, le 25 décembre 47<sup>(4)</sup>.

Ce premier convoi emportait environ 25 000 légionnaires (six légions<sup>(5)</sup> et sept cohortes servant dans la flotte<sup>(6)</sup>), 2 000 ou 2 600 cavaliers<sup>(7)</sup> et fort peu d'infanterie légère. En quittant la Sicile, César laissa ses instructions au gouverneur de la province, le proconsul Alliénius, pour que le reste des troupes lui fût envoyé le plus promptement possible<sup>(8)</sup> : il manquait encore près de la moitié de l'armée destinée à l'expédition d'Afrique, et surtout les vieilles légions des Gaules et de Pharsale, naguère révoltées, maintenant prêtes à faire leur devoir.

Avant le départ, César n'avait pas indiqué aux pilotes et aux commandants des vaisseaux le lieu où il avait l'intention de se rendre ; il ne leur avait même pas fait remettre des ordres écrits sur des tablettes cachetées, qu'ils auraient pu ouvrir en mer. Selon l'auteur du *Bellum Africum*, il aurait ignoré lui-même où

1. *B. A.*, I, 5 (conf. II, 1).

2. *Ibid.*, 1, 2-3. Plutarque, *César*, 52.

3. *B. A.*, II, 1. L'auteur y dit que les légionnaires furent embarqués sur des vaisseaux de guerre, mais on voit, par un autre passage, que des transports reçurent une partie d'entre eux : *ibid.*, XI, 3-4 (et note de Schneider à II, 1).

4. *B. A.*, II, 3.

5. *B. A.*, II, 1. Elles devaient être à effectifs peu élevés et étaient certainement incomplètes : voir *B. A.*, LXXVII, 3).

6. *Ibid.*, X, 2. Conf. *supra*, p. 52.

7. *Supra*, p. 52, n. 4.

8. *B. A.*, II, 3.

il débarquerait : sachant qu'en aucun port d'Afrique, il n'avait la certitude de ne pas rencontrer d'ennemis, il aurait résolu de profiter d'une occasion favorable<sup>(1)</sup>. Opinion manifestement absurde<sup>(2)</sup> : il n'est pas admissible que César soit parti à l'aventure, et nous allons voir qu'il débarqua tout près d'un lieu qui, depuis trois ans, était une place d'armes des républicains. Il ne voulait pas, cependant, atterrir dans le voisinage d'Utique, où se trouvait une armée bien plus nombreuse que la sienne; son intention, dès le départ, paraît bien avoir été de se rendre à Hadrumète<sup>(3)</sup>, dont il espérait s'emparer aisément. Dans cette ville importante, bien fortifiée, pourvue d'un port intérieur<sup>(4)</sup>, il attendrait en sécurité la venue du reste de ses troupes, avant d'entrer en campagne. C'était là, — il ne pouvait pas l'ignorer, — qu'Hannibal, après son retour d'Italie, s'était préparé à combattre Scipion, établi près d'Utique<sup>(5)</sup>. Mais César désira que son secret fit bien gardé, et, pour conduire sa flotte dans son sillage, il compta sur la Fortune. Beaucoup le blaguèrent de cette imprudence<sup>(6)</sup>, qui faillit, en effet, lui coûter cher.

Avait-il l'intention d'aller tout droit vers Hadrumète ? Il eût été ainsi presque certain de la surprendre. Mais la mauvaise saison était venue. Il courait moins de risques de naufrage en gagnant les côtes africaines les plus proches, celles de la presqu'île du cap Bon, puis en longeant le littoral oriental de la Tunisie, à l'abri des vents d'Ouest, redoutables à cette époque de l'année.

C'est ce qu'il fit, volontairement ou par nécessité. Il parvint

---

1. *B. A.*, III, 4-5.

2. Ou Napoléon Ier (*Précis des guerres de César*, Paris. 1836, p. 194) voit « une preuve d'ineptie » de l'auteur. Contf. Stoffel, II, p. 283.

3. Ce que dit Dion Cassius (XLII, 58, 2) : « Il fit voile vers Hadrumète, parce qu'Utique était fortement défendue. » Appien (II, 95) dit que César se dirigea vers Hadrumète, parce qu'il avait appris que l'*imperator* Scipion et ses meilleures troupes se trouvaient en ce lieu, Il y a là une grosse bévue.

4. Voir t. II, p. 137.

5. T. III, p. 244, 251, 254.

6. *B. A.*, III, 4.

en vue de l'Afrique entre le cap Bon et la ville de Clupea. Mais il n'était plus accompagné que d'un petit nombre de navires de guerre et de quelques transports ; les autres vaisseaux avaient été dispersés par un vent violent. Il passa devant Clupea, Néapolis, d'autres villes et bourgs<sup>(1)</sup>, et arriva en face d'Hadrumète trois jours après son départ<sup>(2)</sup>.

Il s'arrêta quelque peu devant le port, attendant que d'autres vaisseaux vinssent le rejoindre, puis il fit descendre sur le rivage les troupes qu'il avait avec lui : 3 000 fantassins et 150 cavaliers<sup>(3)</sup>. En débarquant, il perdit l'équilibre et tomba : présage funeste, dont ses soldais s'effrayèrent. Comme s'il avait fait exprès de se jeter à terre, il étendit la main sur le sol, le baisa et s'écria : « Je te tiens, Afrique<sup>(4)</sup> ! »

Considius, qui commandait à Hadrumète, ne s'opposa ni au débarquement, ni à l'établissement d'un camp auprès de la ville, au Sud<sup>(5)</sup> : il semble qu'il eût pu sans peine rejeter à la mer des ennemis si peu nombreux. Fut-il frappé de stupeur par cette invasion inattendue<sup>(6)</sup> ? Il n'est pourtant guère croyable

1. *Ibid.*, II, 5-6.

2. L'auteur du *Bellum, Africum* dit (II, 5) que César arriva le quatrième jour [c'est-à-dire le 28 décembre, en comptant le jour initial et le jour final] en vue des côtes d'Afrique [c'est-à-dire au cap Bon], après une traversée rapide : « Vento certo celerique navigio vectus post diem quartum... in conspectum Africae venit. » D'où l'on devrait conclure qu'il aurait mis trois jours et trois nuits pour faire *rapidement* cette traversée de 160 kilomètres. D'autre part, il débarqua certainement devant Hadrumète le 28 décembre, puisque, le surlendemain, 1er janvier (décembre n'avait alors que 29 jours), il arriva à Leptis, après deux nuits passées, l'une auprès d'Hadrumète, l'autre à Ruspina. Or il est impossible que, dans la seule journée du 28 décembre (= 12 octobre du calendrier rectifié), il ait pu longer les côtes depuis les parages du cap Bon jusqu'à Hadrumète (environ 150 kilomètres), débarquer, établir un camp, faire le tour de la ville. De même, Pison, qui le suivait par terre avec sa cavalerie depuis Clupea et qui arriva à Hadrumète soit le 28, soit le 29 au matin, n'aurait pas pu faire ce trajet en un temps si court. L'indication « post diem quartum » doit donc être rapportée à l'arrivée à Hadrumète. Le second convoi, parti, comme le premier, de Lilybée et favorisé par le vent, arriva « quarto die » au port de Ruspina (*B. A.*, XXXIV, 4), à 23 kilomètres au delà d'Hadrumète.

3. *B. A.*, III, 2. Voir aussi Plutarque, *César*, 52.

4. Dion, XLII, 58, 2-3. Suétone, *Jules César*, 59.

5. *B. A.*, III, 2. Pour la position de ce camp par rapport à la ville, voir *ibid.*, VI, 1.

6. Dion (XLII, 58, 2) dit que César fit la traversée à l'insu de ses ennemis et contre leur attente, car ils ne pensaient pas qu'il viendrait les attaquer en hiver. On a peine à



qu'il n'ait pas été informé quelque peu à l'avance de l'approche d'une flotte qui suivait le littoral depuis les parages du cap Bon.

César interdit aux siens de se disperser pour marauder. Il fit le tour des remparts, voulant se rendre compte de la nature des lieux, puis il rentra à son camp<sup>(1)</sup>.

Un de ses lieutenants, L. Munatius Plancus, — le futur fondateur de Lyon, — avait sans doute été l'ami de Considius ; il proposa d'entrer en relations avec lui, afin d'essayer un accommodement. César l'y ayant autorisé, il chargea un prisonnier de porter une lettre au chef pompéien. Considius n'ouvrit même pas cette missive, que l'envoyé lui disait venir de « l'*imperator* César<sup>(2)</sup> ») ; il la transmit à Scipion, « le seul *imperator* du peuple romain », après avoir fait tuer sous ses yeux l'homme qui la lui avait présentée<sup>(3)</sup>.

Toute la nuit et une partie du jour suivant<sup>(4)</sup>, César attendit vainement une réponse. Les remparts, dont il avait constaté la solidité, s'étaient garnis de défenseurs<sup>(5)</sup> : on sait<sup>(6)</sup> que Considius commandait à deux légions. Calpurnius Pison, qui, de Clupea, avait vu passer la flotte, l'avait suivie le long des côtes, avec environ 3 000 cavaliers indigènes, et accourait au secours<sup>(7)</sup>. De nombreux cavaliers numides, mis à la disposition des républicains par Juba, arrivaient aussi, pour toucher leur solde<sup>(8)</sup>. Sauf sept cohortes de vétérans, César n'avait sous la main que

---

admettre que les Pompéiens n'aient pas eu quelques informations sur les préparatifs faits à Lilybée, sur la venue du dictateur et celle de nombreuses troupes et de nombreux vaisseaux en ce lieu. Mais, ce qui est certain, c'est qu'ils ignoraient où César avait l'intention de débarquer ; les Césariens ne le savaient pas eux-mêmes.

1. *B. A.*, III, 2 et 4.

2. Il y a lieu de croire qu'elle était de Plancus.

3. *B. A.*, IV.

4. *Ibid.*, V (d'après la correction de Schneider ; les manuscrits donnent : « una nocte et die »).

5. *B. A.*, III, 3, V.

6. *Supra*, p. 41.

7. *B. A.*, III, 1.

8. *Ibid.*, VI, 1 (conf. V).

des légionnaires novices. Il ne pouvait espérer prendre Hadrumète d'assaut et il ne devait pas s'attarder devant elle, car il risquait d'être enveloppé par une cavalerie très supérieure à la sienne.

Il donna l'ordre du départ<sup>(1)</sup>. Les ennemis, Numides qui venaient du dehors, troupes de la garnison, occupèrent son camp, dès qu'il l'eut abandonné, et assaillirent son arrière-garde. Quelques cavaliers gaulois<sup>(2)</sup> tinrent tête à 2 000 cavaliers africains et les rejetèrent vers la ville. A cette attaque, succédèrent de nouvelles charges, repoussées de même. Cependant, la petite armée s'avancait sans précipitation, couverte en queue par les cohortes de vétérans et une partie de la cavalerie. Les Numides devinrent moins pressants à mesure qu'on s'éloigna d'Hadrumète ; puis ils ne se montrèrent plus<sup>(3)</sup>.

César avait marché vers le Sud-Est. C'était le seul parti qu'il eût à prendre : il ne pouvait pas s'écarter de la mer, des vaisseaux qu'il avait amenés et sur lesquels il se réfugierait si la situation s'aggravait encore, de ceux qu'il attendait anxieusement ; il ne pouvait pas non plus se diriger vers le Nord, au risque d'être pris entre les ennemis d'Hadrumète et ceux qui allaient venir d'Utique. La ville libre de Leptis était à 27 kilomètres d'Hadrumète, par la voie la plus directe, qui s'allongeait à la base de la presque île triangulaire de Monastir. Elle avait d'excellents remparts<sup>(4)</sup>, avec un littoral largement ouvert. Il est vrai qu'en ce lieu, la côte est précédée de bas-fonds qui rendent l'approche dangereuse : les vaisseaux mouillaient d'ordinaire au large<sup>(5)</sup> ; pourtant, on avait, tant bien que mal, aménagé un port<sup>(6)</sup>. En 203, Hannibal, revenant d'Italie, avait débarqué là

1. Erreur dans Dion, XLII, 58, 4 : César attaque Hadrumète, mais il est repoussé et même chassé de son camp.

2. Trente, d'après les manuscrits, mais le chiffre est peut-être altéré.

3. *B. A.*, VI, 1-5.

4. *Ibid.*, XXIX, 3.

5. *Ibid.*, LXII, 5. *Stadiasmus maris Magni*, 113 (dans *Geogr. Gr. min.* de Müller, I, p. 469). Conf, ici, t. II, p. 135.

6. Mentionné *B. A.*, LXII, 5, et LXIII, 1.

son armée<sup>(1)</sup>. Faute d'Hadrumète, César voulut occuper Leptis.

Mais il n'avait pas le temps d'y arriver avant la fin de cette journée, une courte journée d'octobre. La poursuite des Numides avait pris fin; des envoyés de plusieurs villes et bourgs se présentaient, prêts à obéir aux ordres qu'ils recevraient et à fournir du blé<sup>(2)</sup>. S'écartant un peu de sa route, César vint camper près de la petite ville de Ruspina<sup>(3)</sup>, qui se montrait bien disposée pour lui<sup>(4)</sup>.

Le lendemain était le premier janvier du calendrier officiel<sup>(5)</sup>, le jour où il inaugurerait son troisième consulat. Il se mit en marche vers Leptis, distante seulement de 12 kilomètres. Des députés de cette cité, où les Pompéiens avaient négligé de mettre une garnison, vinrent à sa rencontre, promettant de faire tout ce qu'il commanderait. Il plaça des centurions aux portes, pour empêcher les soldats de pénétrer dans la ville et de piller les maisons, et il établit son camp en dehors des murs, le long du rivage, défendant aux siens de s'éloigner de la mer, faisant même monter ses cavaliers sur les vaisseaux, où il ordonna de porter de l'eau<sup>(6)</sup>. Il voulait, évidemment, être tout prêt à s'embarquer et à lever les ancres, si les circonstances l'y contraignaient. Peut-être aussi avait-il déjà renoncé à faire de Leptis sa place d'armes. Ce lieu ne dominait pas les environs et n'était pas à l'abri des surprises. Des rameurs, ayant débarqué pour prendre de l'eau, furent soudain attaqués par des cavaliers indigènes, sortis d'une embuscade ; quelques-uns furent tués, d'autres blessés<sup>(7)</sup>.

---

1. Voir t. III, p. 244.

2. *B. A.*, VI, 6.

3. *Ibid.* : « Eo die castra posuit ad oppidum Ruspina ». Pour l'emplacement de Ruspina, v. *infra*, p. 76.

4. *B. A.*, XXXVII, 3 : « ... oppidum Ruspina ..., quod primum ad amicitiam eius accessit. » Je ne vois pas pourquoi cette phrase serait une interpolation. Conf. Dion, NUI, 53,4.

5. *B. A.*, VII, 1 (voir la note de Schneider dans son édition, p. 11).

6. *Ibid.*, VII, 2 et 4.

7. *Ibid.*, VII, 5.

Ce jour-là, par un heureux hasard, quelques transports et galères arrivèrent à Leptis<sup>(1)</sup> : ce qui porta l'infanterie à environ 8 000 hommes<sup>(2)</sup>. C'était peu encore. César chargea dix galères de se mettre à la recherche des vaisseaux égarés, — dont plusieurs, ne sachant où aller, se dirigeaient vers Utique, — et de les protéger au besoin contre l'ennemi<sup>(3)</sup>. Il envoya en Sicile une partie des autres navires de guerre, avec Rabirius Postumus. Ce gros financier, célèbre par ses rapines en Égypte et par un procès où il avait eu pour avocat Cicéron, mettait maintenant au service du dictateur son intelligence d'homme pratique : il reçut l'ordre de hâter le départ du second convoi<sup>(4)</sup>. Il fallait aussi trouver de quoi nourrir les troupes. César confia à Salluste d'autres vaisseaux, pour se rendre à l'île de Cercina, car il avait appris que les républicains y avaient de grands approvisionnements de blé<sup>(5)</sup>. Il écrivit en Sardaigne et dans d'autres provinces, demandant qu'on lui fît parvenir des vivres sans aucun retard<sup>(6)</sup>.

Le 2 janvier<sup>(7)</sup>, il laissa, sous le commandement de C. Hostilius Saserna, six cohortes à Leptis, dont il désirait garder le port à sa disposition, et il revint à Ruspina avec le reste des siens. Il avait sans doute reconnu, deux jours auparavant, que le plateau qui portait cette ville offrait une position très favorable à l'établissement d'un camp retranché. Il déposa ses bagages à Ruspina et, comme il manquait de vivres, il alla, avec des troupes équipées légèrement, chercher du blé dans les fermes du voisinage. Il en trouva d'assez grandes quantités.

---

1. *B. A.*, VII, 3.

2. D'après les indications données *B. A.*, IX. 1 ; X. 1-2 (6 cohortes à Leptis; une légion, c'est-à-dire 10 cohortes, à Ruspina ; 7 cohortes emmenées au port de Ruspina).

3. *B. A.*, VII, 3 ; VIII. 2.

4. *Ibid.*, VIII, 1.

5. *Ibid.*, VIII, 2.

6. *Ibid.*, VIII, 1.

7. *Ibid.*, IX, 1, où les manuscrits donnent « III non. ian. », mais où il faut certainement lire IIII : voir Schneider dans son édition, p. 151.

Dans cette rapide expédition, il réquisitionna tous les chariots, toutes les bêtes de somme<sup>(1)</sup>. Il donna aussi des ordres pour qu'on apportât le plus de bois possible<sup>(2)</sup> : il en avait besoin pour les travaux du futur camp.

Vers le soir, laissant à Ruspina, avec une légion, T. Saserna, frère du Saserna qui commandait à Leptis, il conduisit au port, situé à deux milles de la ville, les sept cohortes de vétérans qu'il avait empruntées à la flotte. Il embarqua ces troupes qui, comme lui-même, passèrent la nuit à bord. Que se proposait-il de faire ? Tous l'ignoraient, mais la confiance qu'il inspirait et la sérénité de son visage calmaient un peu les esprits anxieux.

Il voulait aller à la recherche des navires égarés et, en cas de nécessité, les défendre contre des attaques. A l'aube, il s'apprêtait à lever les ancres<sup>(3)</sup>, quand on vit paraître une partie de ces vaisseaux. Il fit sans retard descendre à terre les vétérans qu'il avait amenés au port, puis les nouveaux venus. Avec eux tous, il retourna à Ruspina<sup>(4)</sup>, et, près de cette ville, il fit tracer le camp où il allait séjourner<sup>(5)</sup>.

Mais le blé qu'il avait recueilli ne pouvait suffire au ravitaillement de l'armée, en attendant qu'il en vînt par mer. Le 4 janvier, cinq jours après son arrivée en Afrique<sup>(6)</sup>, César entreprit une expédition plus importante que celle de l'avant-veille<sup>(7)</sup>. Il emmena trente cohortes<sup>(8)</sup> (environ 10 000 hommes) : ce qui prouve qu'il craignait d'être attaqué. A ces légionnaires,

---

1. *B. A.*, IX, 1-2.

2. *Ibid.*, X, 1.

3. Plutarque (*César*, 52) dit à tort que César rencontra en mer ceux qu'il cherchait.

4. *B. A.*, X-XI.

5. *Ibid.*, XI, 3 : « ad oppidum Ruspina rediit, atque ibi castris constitutis... »

6. *B. A.*, XIX, 7 : « ... pridie non. ian., post diem VI [au lieu de tertium que donnent les manuscrits], quam Africam attigit. »

7. Sur cette journée, voir *B. A.*, XII-XIX. Quelques indications dans Dion, XLIII, 2, 1-2, et dans Appien (qui est très inexact), II, 95.

8. *B. A.*, XI, 3 et XII, 3.

débarrassés de tous fardeaux inutiles, il joignit un petit nombre de cavaliers<sup>(1)</sup> et d'archers<sup>(2)</sup>, pour servir d'éclaireurs ou pour faire des perquisitions<sup>(3)</sup>.

Vers la cinquième heure du jour<sup>(4)</sup> (onze heures du matin), il se trouvait à trois milles (quatre kilomètres et demi) de son camp<sup>(5)</sup>, dans une vaste plaine, très unie<sup>(6)</sup>, mais à lieu de distance de collines<sup>(7)</sup>, qui s'élevaient du côté de l'Ouest ou du Nord-Ouest<sup>(8)</sup> : probablement en un lieu recouvert aujourd'hui par le lac de Sahline, lequel paraît s'être formé depuis l'antiquité<sup>(9)</sup>. Des cavaliers, détachés en vedettes, vinrent lui annoncer l'approche de l'ennemi : ce qui fut confirmé par un large nuage de poussière. César rappela aussitôt tous les cavaliers et archers dispersés aux alentours. Il se porta lui-même en avant, suivi de ses cohortes. Il se décidait donc à affronter la lutte : il ne pouvait espérer regagner son camp avant d'être rejoint par les Pompéiens, et une retraite dans ces conditions eût risqué d'être un désastre. Quand les ennemis apparurent, il ordonna à ses hommes de mettre leur casque et de se préparer à combattre<sup>(10)</sup>.

Dès qu'on avait appris à Utique le débarquement de César, Labiénus<sup>(11)</sup> s'était mis en route, avec des troupes capables d'aller vite : 1 600 cavaliers germains et gaulois, 8 000 cavaliers

---

1. Quatre cents : *ibid.*, XII, 3. Il n'y a pas de bonnes raisons pour remplacer ce chiffre par un chiffre plus élevé.

2. Cent cinquante, diapres une correction certaine : *B. A., L c.* (conf. XII, 2).

3. Veith, p. 791, n. 1.

4. *B. A.*, XIX, 7.

5. *Ibid.*, XII, 1.

6. *Ibid.*, XIX, 7 : « in campis planissimis purissimisque ». Voir aussi XII, 3.

7. *Ibid.*, XIV, 1 ; XVIII, 4 et 5. Dion, XLIII, 2, 2.

8. Puisqu'elles étaient du côté d'où vint Labiénus : voir *B. A.*, XIV, 1.

9. Voir Veith, p. 784-5, cartes 18 et 19 (à gauche). Les collines devaient être les hauteurs de Mesjed Aïssa, au Sud-Est du Sahline.

10. *B. A.*, XII.

11. *B. A.*, XIII, 1 : « dux erat Labienus et duo Pacidei » [*sic* dans les manuscrits ; la correction Ti. Pacideius, proposée par Schneider, est probable]. Le vrai chef était Labiénus.

indigènes<sup>(1)</sup>, des fantassins numides et des archers<sup>(2)</sup>. En moins de quatre jours<sup>(3)</sup>, il avait parcouru environ 180 kilomètres<sup>(4)</sup>, et il était maintenant en face de son ancien chef. A très peu de distance derrière lui, s'avancait Pétréius, conduisant aussi des cavaliers et de l'infanterie légère<sup>(5)</sup>. Mais Labiénus se jugea en état de gagner seul la bataille que César se montrait prêt à engager.

Il constitua un front étendu, composé de cavaliers et de fantassins mêlés, où les rangs étaient si serrés que, de loin, on pouvait croire qu'il n'y avait là que de l'infanterie. Aux deux ailes, il plaça de grandes forces de cavalerie, avec lesquelles il projetait d'envelopper les Césariens<sup>(6)</sup> et de leur faire subir le sort des compagnons de Curion.

César disposa son armée sur une seule ligne, précédée des archers, flanquée aux ailes par les cavaliers, qui devaient la protéger contre l'encerclement. Il croyait qu'il allait avoir à livrer une bataille qui serait surtout une lutte entre deux infanteries, front contre front<sup>(7)</sup>.

Après quelque attente, la cavalerie pompéienne se déploie. Tandis qu'une partie va occuper les collines voisines, sans doute pour empêcher les Césariens de s'y réfugier<sup>(8)</sup>, le reste vient harceler les cavaliers du dictateur et s'apprête à les tourner. Ceux-ci ne sont que quatre cents, et beaucoup de leurs montures ne sont pas encore remises des fatigues de la traversée<sup>(9)</sup>. Ils résistent avec peine à cette multitude d'enne-

---

1. *B. A.*, XIX, 6. Peut-être Labiénus s'était-il adjoint une partie de ces Numides à son passage à Hadrumète : v. *supra*, p. 39 (n. 11), 63.

2. *B. A.*, XIII, 1.

3. La nouvelle du débarquement avait pu parvenir à Utique le dernier jour de l'année 47 ; Labienus et Pétréius se seraient mis en marche le 1er janvier au matin, peut-être même dès la veille.

4. Veith, p. 861, n. 1.

5. *V. infra*, p. 72.

6. *B. A.*, XIII, 1.

7. *Ibid.*, XIII, 2.

8. Ce que notre auteur ne dit pas. Conf. un épisode de la bataille de Carton, *supra*, p. 22.

9. Voir *B. A.*, XVIII, 4.

mis<sup>(1)</sup>. Cependant, les fantassins numides se portent en avant, avec les cavaliers auxquels ils sont mêlés. Les uns et les autres lancent leurs javelots sur les légionnaires ; puis les cavaliers se retirent, tandis que les fantassins s'arrêtent jusqu'à ce que les cavaliers reviennent à la charge. Le désordre se met dans les rangs des Césariens. Ceux qui s'avancent vers l'ennemi ne peuvent atteindre de leur lourde arme de jet les cavaliers en fuite, mais eux-mêmes sont atteints de flanc par les javelots des fantassins les plus proches. César doit défendre à ses légionnaires de s'éloigner de plus de quatre pieds de la ligne de front<sup>(2)</sup>. Aux ailes, ses cavaliers commencent à céder devant des charges de plus en plus pressantes. Bientôt, sa petite armée est partout cernée<sup>(3)</sup>. Labiénus, au premier rang, tête nue, encourage ses troupes et raille les Césariens. L'un d'eux, un vétérinaire de la Xe légion, lui répond fièrement, en rejetant son casque ; il lui lance son *pilum*, qui atteint et blesse grièvement le cheval de Labiénus<sup>(4)</sup>. Mais la plupart des soldats du dictateur sont des conscrits<sup>(5)</sup> ; ils ont peur et ne font plus qu'éviter les traits. Leurs regards se tournent vers César<sup>(6)</sup> : les sauvera-t-il ?

C'est alors qu'il rétablit par des manœuvres géniales une situation presque désespérée. Malheureusement, les explications de l'auteur du *Bellum Africum* manquent de clarté ; le texte même des manuscrits n'est pas très sûr. Voici l'interprétation la plus vraisemblable<sup>(7)</sup>.

Les Césariens sont donc complètement enveloppés : sur

1. *B. A.*, XIV, 1-2.

2. *Ibid.*, XIV, 2-3 ; XV, 1.

3. *Ibid.*, XV, 2.

4. *Ibid.*, XVI, 1-2. Voir aussi Appien, II, 95. Dion (XLIII, 2, 2) dit que Labiénus lui-même fut blessé dans cette bataille. Cela ne semble pas exact.

5. *B. A.*, XVI, 1 et 3 ; XIX, 1.

6. *Ibid.*, XVI, 3.

7. Pour ces manœuvres, voir surtout A. von Domaszewski, *Die Fahnen im röm. Heere*, p. 3-4 ; Stoffel, *l. c.*, p. 112-7, 284-9 ; Wölfflin, dans *Sitzungsberichte der philos.-philol. Classe der Akad. der Wissenschaften zu München*, 1889, p. 343-350 ; Veith, *l. c.*, p. 785-794, 861-4 ; Steinwender, dans *Klio*, XVII, 1921, p. 204-220.



le front, par des cavaliers mêlés à des fantassins; ailleurs, par des cavaliers. L'armée ennemie forme autour d'eux une ellipse. Naturellement, ils ne peuvent plus se tourner tous d'un seul côté, comme au début de la bataille : ils doivent faire face à ceux qui, maintenant, les assaillent partout. De plus, pressés comme ils le sont, ils ont dû se resserrer, presque s'entasser.

César réussit à les dégager, en rompant l'ellipse aux deux extrémités du grand axe et en repoussant les deux tronçons, attaqués simultanément par son armée, qu'il a constituée en deux lignes, se tournant le dos. Pour rompre l'ellipse, il a étendu le plus possible sa ligne de bataille et opéré la rupture par ses deux ailes, débordant désormais l'ennemi. Pour former deux fronts distincts, il a ordonné aux hommes de la moitié de ses cohortes, — de deux cohortes en deux cohortes, — de conserver ou de reprendre la position qu'ils avaient au début de la bataille ; mais, dans les quinze autres cohortes, qui alternaient avec les premières, tous les hommes ont reçu l'ordre de faire face du côté opposé. Ces deux séries de cohortes, se portant en avant, se sont séparées. Il faut supposer que, pour combler les vides ainsi produits, chacune des cohortes s'est aussitôt étendue en largeur, peut-être en réduisant sa profondeur de moitié : de cette façon, la continuité de l'un et l'autre fronts a été établie. L'extension de la ligne de combat et la double rupture de l'ellipse ennemie ont-elles précédé la formation des deux fronts ? Je serais disposé à le croire ; d'autres sont d'un avis différent. Le détail de ces manœuvres reste obscur, et l'on se demande comment elles ont pu être exécutées avec succès par des soldats novices, pendant que la bataille faisait rage. Il fallait que l'ascendant de César fût bien grand sur les siens.

Il prit le commandement de la ligne qui répondait à son ancien front. Elle s'élança et, par une décharge de *pila*, mit en fuite les cavaliers et fantassins qu'elle avait devant elle. La

seconde ligne rejeta aussi ceux qui lui faisaient face. Mais il n'eût pas été prudent de trop s'avancer de part et d'autre. Les deux lignes revinrent donc en arrière et se rejoignirent. S'étant suffisamment dégagé, César ramena aussitôt ses troupes vers son camp<sup>(1)</sup>.

Mais alors survinrent M. Pétréius et Calpurnius Pison<sup>(2)</sup> ; avec 1 600 excellents cavaliers numides, plus de 6 000 fantassins indigènes, de nombreux frondeurs<sup>(3)</sup> et archers, ils accouraient à la rescousse.

César fait arrêter la marche à travers la plaine, et une seconde bataille s'engage. Fidèles à leur tactique, les ennemis évitent les corps-à-corps : ils chargent, se retirent et recommencent. Les chevaux des Césariens, altérés, épuisés, beaucoup même blessés, n'ont plus guère la force de les poursuivre. De nouveau, la situation devient critique pour l'armée du dictateur<sup>(4)</sup>. C'est peut-être alors que celui-ci, voyant un porte-aigle prendre la fuite, le saisit au cou, lui fait faire volte-face et, étendant la main vers les Pompéiens, lui crie : « Où vas-tu donc ? C'est de ce côté que sont les ennemis<sup>(5)</sup> ! »

Déjà le soir approche. César ordonne à ses troupes de faire toutes ensemble un grand effort. Cohortes et escadrons s'élancent. En un moment, les Pompéiens sont rejetés au delà des collines voisines; ils ne reparaisent plus<sup>(6)</sup>. Pétréius a été

---

1. *B. A.*, XVII.

2. Qui, quelques jours auparavant, était arrivé à Hadrumète avec 3 000 cavaliers indigènes : *v. supra*, p. 63. Il amenait sans doute une partie d'entre eux.

3. *B. A.*, XVIII, 1 ; XIX, 6. Des archers à cheval sont aussi mentionnés XIX, 6.

4. *Ibid.*, XVIII, 1-4.

5. Plutarque, *César*, 52 (pendant la campagne d'Afrique). Appien, II, 95 (lors de la première bataille livrée en Afrique par César, contre Labiénus et Pétréius). Valère-Maxime, III, 19 (sans indication de lieu ; il dit que le porte-aigle appartenait à la *legio Martia* : *v. supra*, p. 51, n. 5). Suétone, *Jules César*, 62 (sans indication de lieu). On peut supposer que cela se passa dans la seconde bataille de la journée, car, dans la première, les Césariens étant enveloppés de tous les côtés, le porte-aigle n'aurait su où fuir, et César n'aurait pu lui montrer *le côté* où étaient les ennemis.

6. *B. A.*, XVIII, 4-5. Selon Dion (XLIII, 2, 2), ce fut pour échapper à un massacre que les Césariens gagnèrent une hauteur, laquelle leur servit de refuge.

grièvement blessé et a dû quitter le combat<sup>(1)</sup>. Beaucoup d'autres ont reçu aussi des blessures et Labiénus les transporte sur des chariots à Hadrumète<sup>(2)</sup>. Nombreux sont ceux que César a faits prisonniers, ceux qui viennent à lui en transfuges<sup>(3)</sup>. Après son succès, il reste quelque temps sur les hauteurs qu'il a occupées et où les siens se reposent. Puis il les ramène sans hâte au camp<sup>(4)</sup>.

Il avait probablement essuyé d'assez grosses pertes, — ce que l'auteur du *Bellum Africum* ne dit pas<sup>(5)</sup>, — et, s'il avait su éviter un désastre, il n'avait pas remporté une véritable victoire, car ceux qu'il avait repoussés n'étaient nullement hors de cause. Ils prétendirent même avoir eu le dessus<sup>(6)</sup> : en quoi ils exagéraient. Mais César, heureusement rentré dans son camp de Ruspina, ne tenta plus de nouveau l'aventure.

#### IV

Entre Sousse (Hadrumète) et Lemta (Leptis), la presqu'île de Monastir forme une grande saillie<sup>(7)</sup>. Dans sa partie Nord-Est, elle est constituée, sur un espace d'environ 15 kilomètres carrés, par un plateau qui s'élève en pente douce depuis la mer et qui, à l'Ouest et au Sud, domine de 20 à 30 mètres le pays environnant : forteresse naturelle, protégée sur ces deux faces par un rebord en talus, et, ailleurs, par les flots. La surveillance des approches est facile : une plaine, en général très

1. *B. A.*, XIX, 7. Dion, *l. c.*

2. *B. A.*, XXI, 2.

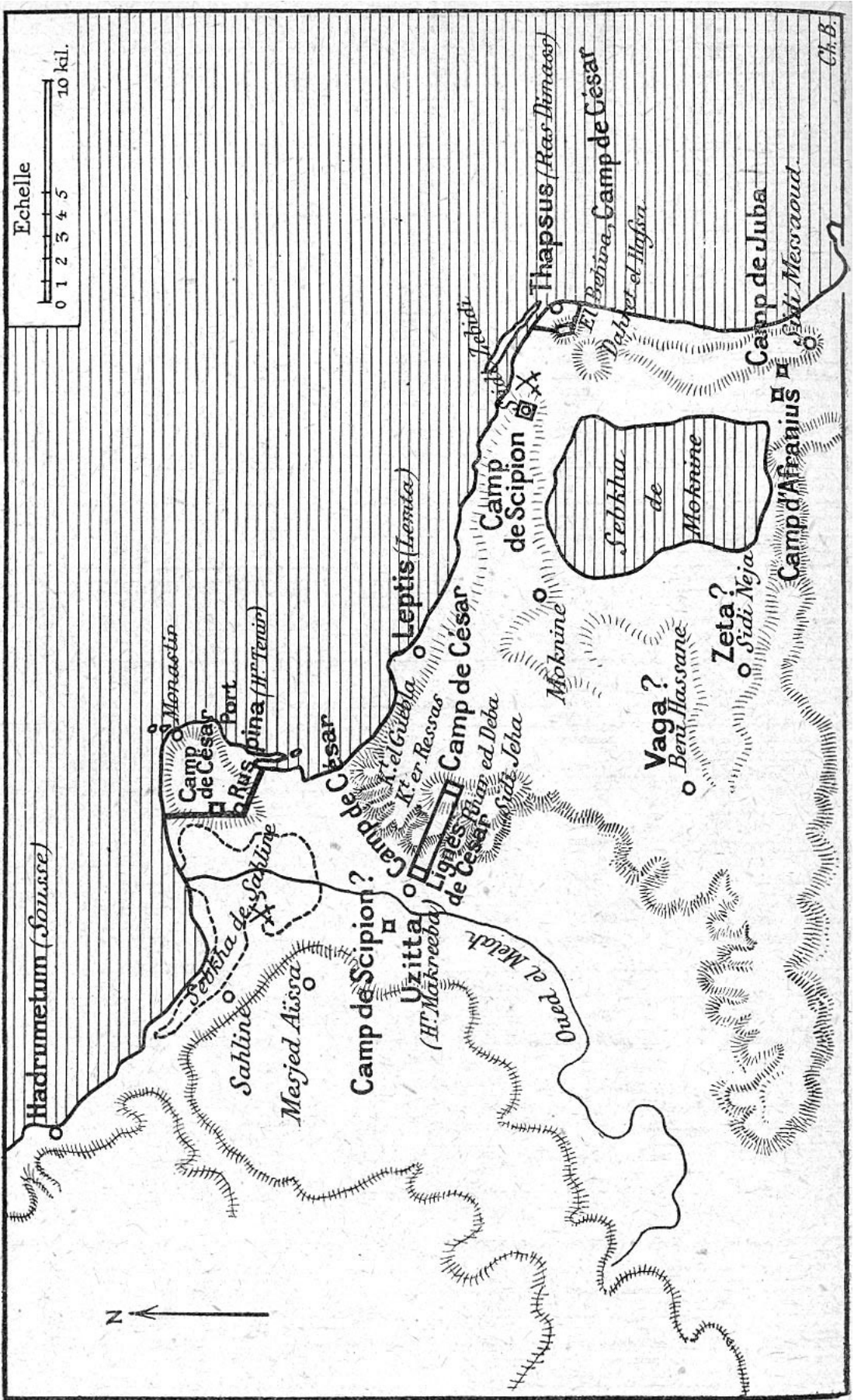
3. *Ibid.*, XIX, 1.

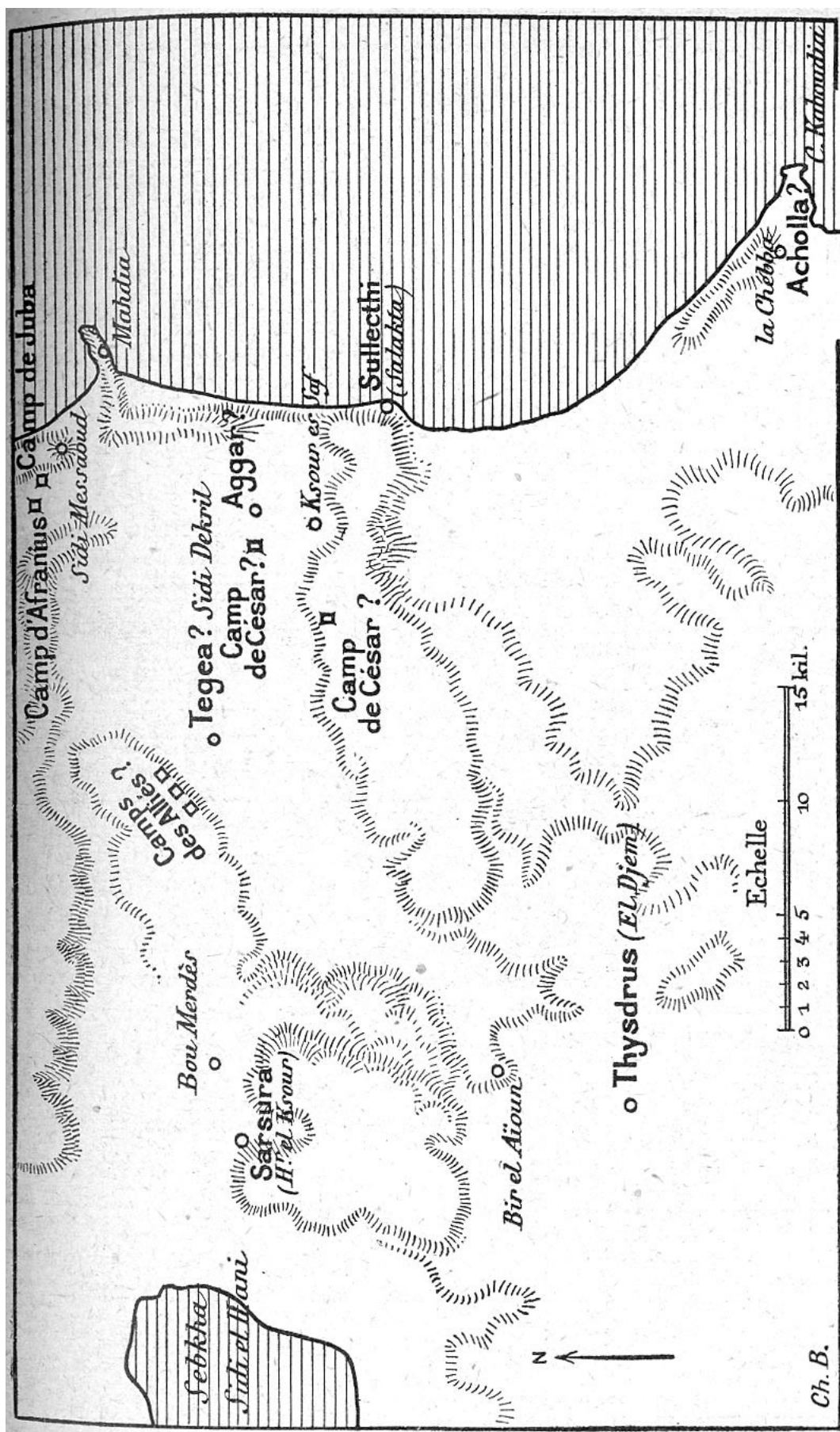
4. *Ibid.*, XVIII, 5.

5. Dion le dit (*l. c.*).

6. Voir un propos, d'ailleurs peu vraisemblable, attribué à Pétréius dans Appien, II, 95. Dion (*l. c.*) présente cette bataille comme une défaite de César. Strabon, au contraire (XVII, 3, 12), la mentionne comme une victoire du dictateur.

7. Pour la topographie des régions de Ruspina et d'Uzitta, voir *Atlas archéol. de la Tunisie*, f<sup>os</sup> Sousse et Djemmal ; Veith, *l. c.*, p. 764-782, 795-810 et cartes 17-19.





Carte pour la campagne de César en Afrique.

Ch. B.

unie<sup>(1)</sup>, s'allonge sur plus de vingt kilomètres vers le Sud et s'ouvre largement<sup>(2)</sup> entre les hauteurs qui la flanquent à l'Ouest et à l'Est<sup>(3)</sup>. Un petit port, à l'abri des vents d'Ouest, avait été établi sur la côte orientale de la presqu'île; à quelques kilomètres au Sud-Est, était le port de Leptis.

C'est ce plateau, où s'élevait la ville de Ruspina, que César avait décidé d'occuper. Il en ferait une citadelle qui défierait les attaques des républicains ; il y exercerait ses jeunes soldats ; par la mer, qui lui resterait ouverte, il recevrait le matériel et les vivres dont il aurait besoin. Et, bien résolu à ne pas risquer une offensive prématurée, il attendrait les troupes, ou, tout au moins, une partie des troupes qu'il n'avait pu emmener avec lui à son départ de Sicile, et qui étaient les meilleures de ses forces<sup>(4)</sup>. Quand le temps serait venu, il livrerait la bataille décisive dans cette plaine qui s'étendait à ses pieds et qui paraissait avoir été faite pour des rencontres d'armées.

Ruspina n'était pas, comme on l'a cru<sup>(5)</sup>, à Monastir, sur le rivage, vers la pointe de la presqu'île. Elle se trouvait à une certaine distance de la mer<sup>(6)</sup>, et il est très vraisemblable qu'elle est représentée par les ruines d'Henchr Tenir<sup>(7)</sup>, dans un angle que forme, au-dessus de la plaine, la bordure du plateau. De là, il y avait, vers l'Est, deux kilomètres en droite ligne

1. Conf. *B. A.*, XIX, 7 ; XXXVII, 4 : LI, 1. Comme nous l'avons dit (p. 68), la sebkha de Sahline, qui occupe la partie septentrionale de cette plaine, n'existait sans doute pas dans l'antiquité.

2. Elle s'étrangle à la hauteur des ruines d'Uzilla, mais, à cet endroit, elle a encore 4 kilomètres de largeur.

3. L'auteur du *Bellum Africum* (XXXVII, 4) décrit ainsi cette plaine : « Hic campus mirabili planitie patet milia passuum XV [du Nord au Sud], quem iugum cingens a mari ortum neque ita praealtum velut theatri efficit speciem. » Cette ceinture de hauteurs est ouverte au Sud, mais Veith fait remarquer que, du plateau de Ruspina, on ne s'en aperçoit pas.

4. Conf. les réflexions de l'auteur du *Bellum Africum*, XXXI, 7-9.

5. Et comme je l'ai réputé : t. II, p. 136. *V. contra*, Veith, p. 768 et suiv.

6. Puisque César établit une ligne fortifiée, allant de Ruspina à la mer *B. A.*, XX, 1. — Silius Italicus, III, 260 :

Quaeque procul cavit non aequos Ruspina fluctus.

7. J'adopte l'opinion de Veith, p. 779-781. Conf. Holmes, *l. c.*, p. 517.

jusqu'au littoral, mais le port de Ruspina était un peu plus loin, à deux milles<sup>(1)</sup> (trois kilomètres) au Nord-Est<sup>(2)</sup>.

Le 3 janvier, César avait choisi pour l'emplacement de son camp un lieu situé à proximité de la ville<sup>(3)</sup>, sans doute au Nord<sup>(4)</sup>, également au bord du plateau, et distant d'environ deux kilomètres et demi du point le plus rapproché de la côte, au Nord<sup>(5)</sup>. Dans les jours qui suivirent son double combat avec Labiénus et Pétréius, il fortifia mieux ce camp<sup>(6)</sup>. Il établit, — évidemment le long du rebord<sup>(7)</sup>, — des retranchements reliant à la mer, d'une part le camp, de l'autre Ruspina<sup>(8)</sup> ; la ville, que des troupes occupèrent<sup>(9)</sup>, fut certainement reliée de la même manière au camp. Ainsi fut constituée une ligne continue, qui allait de la mer à la mer, ligne bien gardée<sup>(10)</sup>, derrière laquelle le plateau forma une vaste place d'armes, mesurant six kilomètres de front (du côté de la plaine), sur une profondeur *maxima* de quatre kilomètres et demi<sup>(11)</sup>.

César fit débarquer les machines et les traits<sup>(12)</sup>, installa des ateliers où l'on fabriqua des flèches, des javelots, des balles de fronde ; il envoya demander en Sicile du fer, du plomb, et même du bois, destiné à faire des fascines et des béliers<sup>(13)</sup>. Il inspectait tous les jours les travaux<sup>(14)</sup> et, rentré sous sa tente, il

1. *B. A.*, X, 2.

2. Là ou est aujourd'hui le port de Monastir : Veith, p. 773.

3. *B. A.*, XI, 3 : supra, p. 67, n. 5. Voir aussi Dion, XLII, 58, 4.

4. Pour se rendre de son camp à des hauteurs situées à l'Est de la plaine qui s'étendait au Sud du plateau, César passa par la ville : *B. A.*, XXXVII, 2-4 ; XXXVIII, 1.

5. Voir Veith, p. 776-8, 781.

6. *B. A.*, XX, 1 : « castra munire diligentius ». César ne changea donc pas la place de son camp.

7. Veith, p. 781-2.

8. *B. A.*, *l. c.*

9. *Ibid.*, XXXVII, 2.

10. *Ibid.*, XX, 1 ; XXI, 2.

11. *Ibid.*, XXIV, 3 : « Caesariani... neque amplius milia passuum VI terrae Africae quoquo versus tenebant. » Veith (p. 783) fait observer que ce chiffre est trop élevé ; il propose de corriger VI en III ou IIII.

12. *B. A.*, XX, 1.

13. *Ibid.*, XX, 3.

14. *Ibid.*, XXI, 2.

donnait des ordres comme s'il eût été présent partout<sup>(1)</sup>. Pour avoir de l'infanterie légère à mêler à sa cavalerie, il mit à terre une partie des rameurs et des soldats de marine ; des archers qui servaient sur la flotte furent aussi débarqués<sup>(2)</sup>.

Des vaisseaux de transport erraient encore à l'aventure, les commandants ne sachant pas où rejoindre César ; quelques-uns furent pris ou brûlés par l'ennemi<sup>(3)</sup>. Vergilius, le gouverneur de Thapsus, étant parti en chasse, réussit à capturer un bâtiment sur lequel se trouvaient deux tribuns de la Ve légion ; il envoya ses prisonniers à Scipion<sup>(4)</sup>, qui, cruellement, les mit à mort<sup>(5)</sup>. César disposa des galères autour des îles et des ports, pour empêcher les sorties et les courses des Pompéiens, pour rejoindre et protéger les navires portant des soldats et des vivres<sup>(6)</sup>.

Scipion, qui, à la nouvelle de la venue de César, avait envoyé contre lui Labiénus et Pétréius, fut bientôt prêt à partir lui-même. Laissant des troupes assez nombreuses à Caton<sup>(7)</sup>, il quitta Utique le 6 janvier, deux jours après la bataille livrée près de Ruspina ; il emmenait huit légions et 3 000 cavaliers<sup>(8)</sup>. Il s'arrêta quelques jours à Hadrumète ; puis, par une marche de nuit, il rejoignit ses deux seconds<sup>(9)</sup> (vers le 14 janvier).

Dans la plaine<sup>(10)</sup>, à 8 kilomètres au Sud-Sud-Ouest de

---

1. *B. A.*, XXXI, 2.

2. *Ibid.*, XX, 1-2.

3. *Ibid.*, XXI, 3.

4. Celui-ci était alors arrivé devant Ruspina.

5. *B. A.*, XXVIII. Ces deux frères s'appelaient Titius ; leur père avait été fait sénateur par César. M. Cichorius (*Römische Studien*, p. 250-3) croit que ce père était T. Titius, qui reçut de Cicéron une lettre de condoléances (*Ad fam.*, V, 16 ; non datée), après la perte de ses enfants, en temps de guerre civile.

6. *B. A.*, XXI, 4.

7. *Ibid.*, XXIV, 1 : « Lticae grandi praesidio relicto ».

8. *Ibid.*, XX, 2. Pour le nombre des légions, voir aussi Appien, II, 96.

9. *B. A.*, XXIV, 1.

10. *Ibid.*, LI, 2.



Ruspina, la ville d'Uzitta<sup>(1)</sup> couvrait une butte<sup>(2)</sup>, sur la rive droite d'un ruisseau, l'oued el Melah<sup>(3)</sup>. Près de ce lieu, d'où il devait tirer son eau<sup>(4)</sup>, Scipion établit un camp pour toute son armée. Il l'occupa pendant trois mois<sup>(5)</sup>. On en ignore l'emplacement exact. Dans un passage mutilé<sup>(6)</sup>, le *Bellum Africum* indique pour ce camp une distance que l'on suppose, avec assez de vraisemblance, être comptée à partir du camp de César<sup>(7)</sup> ; les manuscrits donnent le chiffre de trois milles (quatre kilomètres et demi), ce qui nous reporterait à la même distance, approximativement, au Nord-Nord-Est d'Uzitta<sup>(8)</sup>. Mais ce chiffre est peut-être altéré. D'autres passages du même écrit nous inviteraient à chercher le camp des républicains au Nord-Ouest d'Uzitta<sup>(9)</sup>, à six milles environ du camp de César.

1. Le nom est d'ordinaire écrit Uzzita (nominatif singulier) dans les manuscrits du *Bellum Africum*. La ville, située entre Thapsus et Hadrumète, qui est appelée Usseta au chapitre LXXXIX, 1, est certainement la même. Ούζιττα (pluriel neutre) : Dion, XLIII, 4, 4. Ούζιτα : Ptolémée, IV, 3, 10, p. 656, édit. Muller. πρὸς Ούζιτοις : Strabon, XVII, 3, 12. Un *Uzitensis* mentionné C. I. L., VIII, 68, paraît avoir habité une ville homonyme.

2. Au lieu dit Henchir Makreeba (*Atlas archéol. de la Tunisie*, 1<sup>o</sup> Djemmal, n<sup>o</sup> 42). Pour cette identification, Tissot, Stoffel, Veith, etc. sont d'accord,

3. Qui se dirigeant du Sud au Nord, s'épanche aujourd'hui dans la sebkha de Sahline. Il devait jadis déboucher dans la mer.

4. *B. A.*, XLI, 2.

5. De mi-janvier à mi-mars (avec un mois intercalaire). Rien n'indique que le camp de Scipion ait été déplacé pendant cette période.

6. *B. A.*, XXIV, 1 : (Scipion, Labiénus et Pétréius) « unis castris factis III milia passuum longe .... censidunt. »

7. La restitution « longe [a Caesaris castris] considunt » est généralement admise.

8. C'est de ce côté que Veith (p. 783-4) place le camp de Scipion.

9. Si l'on place le camp de Scipion à quatre kilomètres et demi de celui de César, dans la direction d'Uzitta, il aurait été à quatre kilomètres à peine au Nord-ouest du pied des hauteurs que César occupa dans la matinée du 26 janvier, à l'extrémité septentrionale du plateau bordant la plaine à l'Est. Or il y a lieu de croire qu'il en était plus éloigné. Le journal de la campagne indique entre en deux points ; 1 000 pas (près de 1 500 mètres) + 1 500 pas (2 200 mètres) + une distance qu'il ne précise pas, mais qui ne devait pas être inférieure à plusieurs centaines de mètres ; voir *B. A.*, XXXVIII, 4 et XXXIX, 1. — Aux chapitres XLI et XLII, on voit que, le lendemain, César, pour s'approcher du camp de Scipion, suit [du Nord au Sud] le pied des hauteurs qui, à l'Est, bordent la plaine. [S'avancant ensuite dans la plaine], il arrive à moins d'un mille d'Uzitta. Scipion sort alors de son camp et vient ranger son armée en bataille devant la ville [devant pour lui, derrière pour César], de telle sorte que celle-ci couvre le milieu de son front. Tout cela ne se

Juba aussi s'était mis en marche<sup>(1)</sup>. Ayant appris que César n'avait encore que des troupes peu nombreuses et se trouvait dans une situation précaire, il voulait en finir vite avec lui. A la tête d'une foule de cavaliers et de fantassins, il sortit de la Numidie pour rejoindre Scipion<sup>(2)</sup>.

C'est alors que le roi Bocchus et le condottiere Sittius intervinrent. Traversant en hâte les États de Masinissa<sup>(3)</sup>, ils se jetèrent sur ceux de Juba. La grande ville de Cirta fut prise au bout de quelques jours<sup>(4)</sup>. Puis, poursuivant ses rapides succès, Sittius pilla villes et campagnes. Pour l'exemple, il fit massacrer tous les défenseurs de deux villes gétules, parce que, sommés de les évacuer, ils s'y étaient refusés<sup>(5)</sup>.

Juba fut informé de cette invasion<sup>(6)</sup> lorsqu'il était déjà à

---

comprendrait pas si le camp avait été situé au nord-est d'Uzitta. Des hauteurs qu'il occupait déjà, César n'aurait eu qu'à marcher sur ce camp, tout droit à travers la plaine, sans longer les hauteurs situées plus au sud et sans passer par Uzitta. — *ibid.* XLII, 4 ; XLVII, 2 ; XLIX, 1 : César, étendant [vers le sud] ses travaux sur la ligne de hauteurs, se rapproche des ennemis. Il s'en serait, au contraire, éloigné, si le camp de Scipion avait été au nord-nord-est d'Uzitta. — *Ibid.*, LI, 2 : « ... oppidi Uzittae, quod inter sua castra et Scipionis in planitie positum erat. » Le camp de César était sur les hauteurs bordant la plaine à l'est et il se trouvait sans doute à l'est d'Uzitta même (voir p. 97). Le camp de Scipion devait donc être du côté opposé par rapport à cette ville. — Voir encore Dion. XLIII, 4, 4 : César, marchant contre Scipion dans la direction de la ville d'Uzitta, s'établit sur une colline dominant à la fois cette ville et le camp de Scipion.

1. Selon Appien (II, 95 et 96), Scipion aurait quitté son armée pour aller chercher le roi. Il y a là certainement une erreur (par suite d'une confusion avec une visite qu'à une époque antérieure, Scipion aurait faite à Juba ?).

2. *B. A.*, XXV, 1.

3. Ce que le *Bellum africanum* ne dit pas, Voir t. VII, p. 291-2.

4. *B. A.*, XXV, 2-1 : (Sittius et Bocchus) « coniunctis suis copiis cognito regis Iubae egressu propius eius regnum copias suas admove, Cirtamque... adortus paucis diebus pugnando capit. » Le sujet du verbe *capit* semble bien être Sittius. Si après la guerre, César fit don de Cirta à Sittius, c'est sans doute parce que celui-ci l'avait prise. Appien (II, 96) attribue à Bocchus la prise de Cirta, sans mentionner Sittius. Dion (XLIII, 3, 2-1) dit que Sittius, faisant campagne auprès de Bocchus, entreprit, d'aider César dans cette guerre et que, profitant de l'absence de Juba, il se jeta sur la Numidie, puis sur la Gétulie. Dans la suite de son récit, l'auteur du *Bellum Africanum* mentionne à plusieurs reprises des faits de guerre auxquels Sittius participa (XXXVI, 4 ; XLVIII, 1 ; XCIII, 3 ; XCV, 1-2), mais il ne reparle plus de Bocchus.

5. *B. A.*, XXV, 3-4.

6. Il ne dut apprendre que le début de l'offensive de Bocchus et de Sittius, et non pas tous les faits que le *Bellum Africanum* indique ici. Il ne quitta son royaume pour aller

peu de distance de Scipion. Il s'empessa de rebrousser chemin, pour secourir son royaume<sup>(1)</sup>. Il reprit même aux Pompéiens une partie des Numides qu'il leur avait prêtés<sup>(2)</sup>. Mais il mit à la disposition de Scipion trente de ses éléphants<sup>(3)</sup> ; l'*imperator* chercha à les éduquer par des simulacres de combat, afin que, dans la vraie bataille, ils ne fussent pas, comme beaucoup de leurs devanciers, plus funestes qu'utiles à ceux qui les employaient<sup>(4)</sup>.

L'absence du roi était assurément un grave mécompte. Cependant, réduit à sa propre armée, Scipion disposait de beaucoup plus de soldats que César, et il en recevait encore d'Utique, où Caton enrôlait, pour les lui envoyer, tous les gens qu'il pouvait prendre, même, affirme-t-on, des esclaves<sup>(5)</sup>.

Sur leur plateau de Ruspina, les Césariens étaient comme dans une forteresse assiégée. Les cavaliers ennemis rôdaient aux alentours, s'emparant de ceux qui sortaient pour chercher de l'eau ou du fourrage<sup>(6)</sup>. Tous les jours, ils livraient des escarmouches aux cavaliers que le dictateur plaçait comme vedettes eu avant des retranchements<sup>(7)</sup>. Parfois, ils avaient la chance de les surprendre. Plutarque<sup>(8)</sup> raconte que des Césariens, ayant laissé leurs montures à des valets, s'étaient assis autour d'un indigène qui dansait et jouait de la flûte d'une manière merveilleuse. Soudain, ils furent attaqués et ils auraient tous péri,

---

combattre César que dans les premiers jours de janvier, au plus tôt, à une époque où il ne craignait rien du côté de l'Ouest. D'autre part, ce fut quelques jours avant le 25 janvier, jour où César quitta le plateau de Ruspina, que Juba rebroussa chemin, ayant reçu de mauvaises nouvelles de Numidie. Dans l'intervalle, Bocchus et Sittius, si pressés qu'ils fussent, n'avaient pas pu faire beaucoup de conquêtes.

1. *B. A.*, XXV, 4-5. Dion, XLIII, 3-4. Appien, II, 96.

2. *B. A.*, XXV, 5. Dion dit, au contraire, qu'il envoya à Scipion quelques troupes de son armée.

3. *B. A.*, *l. c.* Appien, *l. c.*

4. *B. A.*, XXVII.

5. *Ibid.*, XXXVI, 1. Pour les esclaves, voir cependant *infra*, p. 139-140.

6. *Ibid.*, XXIV, 2.

7. *Ibid.*, XXIX, 1.

8. *César*, 52.

si Asinius Pollion et même César n'étaient pas sortis pour les dégager<sup>(1)</sup>. D'autres fois, les cavaliers gaulois et germains des deux armées faisaient trêve et conversaient entre eux<sup>(2)</sup>.

Au sentiment de certains chefs républicains, ce blocus suffisait. Ils redoutaient l'issue d'une bataille où ils auraient devant eux un homme de guerre dont ils ne méconnaissaient pas le génie : à cet égard, Caton n'avait jamais dissimulé ses craintes<sup>(3)</sup>. Mieux valait tenir César prisonnier dans sa citadelle de Ruspina et attendre qu'il y mourût de faim. Scipion avait-il, comme on le lui reprocha<sup>(4)</sup>, assez de confiance en lui-même pour compter sur la victoire ? Ou plutôt, persuadé que César ne se jugeait pas en état d'accepter la bataille, voulait-il la lui offrir, pour relever le moral de ses propres soldats, en leur donnant la preuve que ce général, tant de fois vainqueur, n'osait pas se mesurer avec eux ?

Presque tous les jours, il faisait sortir une partie de ses troupes ; à trois cents pas de son camp<sup>(5)</sup>, il les mettait en ligne et les laissait ainsi pendant plusieurs heures ; puis il rentrait avec elles<sup>(6)</sup>.

Il se décida enfin à emmener toute son armée, rangée en bataille sur un front aussi étendu que possible, précédée des trente éléphants de Juba, qui portaient des tours. Il s'avança ainsi jusqu'à une faible distance du camp de César<sup>(7)</sup>. Le dictateur rappela à l'intérieur des retranchements ceux des siens qui se trouvaient au dehors pour faire du fourrage et du bois, ou pour travailler aux ouvrages de défense ; il ordonna aux vedettes

---

1. Cet épisode, dont Plutarque (après Asinius Pollion ?) paraît avoir grossi l'importance, put se passer sous le camp de Ruspina, mais cela n'est pas certain.

2. *B. A.*, XXIX, 2.

3. Plutarque, *Caton*, 58.

4. Plutarque, *l. c.* Voir aussi Appien, II, 97.

5. Si ce camp était à 6 milles (9 kilomètres) du camp de César (*v. supra*, p. 79), il faut avouer que Scipion ne risquait pas beaucoup son armée.

6. *B. A.*, XXX, 1.

7. *Ibid.*, XXX, 2.

de rester à leur poste jusqu'à ce qu'elles fussent à portée des traits de l'ennemi, mais, si celui-ci avançait encore, de rentrer en bon ordre<sup>(1)</sup>. Par défi, Scipion demeura quelque temps là où il s'était arrêté. Il reconduisit ensuite ses soldats au camp et, les réunissant en assemblée, il leur montra la terreur des Césariens et leur promit une victoire prochaine<sup>(2)</sup>.

Ce n'étaient pas des bravades qui pouvaient modifier la décision de César. Il n'avait guère à craindre que Scipion tentât un assaut de ses lignes, solides et bien pourvues de machines<sup>(3)</sup>. Pourtant, il les améliora encore, élevant des tours et des forts, creusant des trous de loup, garnis de pieux pointus, jetant en mer des môles pour protéger les extrémités du rempart<sup>(4)</sup>. Un peu énervé par l'attente du reste de ses légions<sup>(5)</sup>, il gardait toute sa confiance<sup>(6)</sup> et était plus actif que jamais. Les conscrits se formaient dans les exercices et les travaux du camp<sup>(7)</sup>.

De cette Afrique même, dans un coin de laquelle il paraissait prisonnier, venaient vers lui des témoignages de sympathie et des offres de concours.

Ayant appris qu'on doutait de sa présence, qu'on croyait ses troupes commandées par un de ses lieutenants, il avait envoyé dans toute la province des lettres destinées à dissiper l'incertitude<sup>(8)</sup>, et il est à croire que bon nombre d'entre elles étaient parvenues à leur adresse. Des notables de quelques villes se rendirent auprès de lui ; ils étaient, dit-on, excédés des exactions et des violences des Pompéiens<sup>(9)</sup>.

Tous les jours, des Numides et des Gétules s'enfuyaient du

---

1. *B. A.*, XXXI, I.

2. *Ibid.*, XXXII, 1.

3. *Ibid.*, XXXI, 5-6.

4. *Ibid.*, XXVI, 8 ; XXXI, 5.

5. Voir *ibid.*, XXVI, 5.

6. *Ibid.*, XXXI, 3-8. Dion (XLIII 2, 4 ; XLIII, 3, 5) prétend, au contraire, qu'il était découragé.

7. *B. A.*, XXVI, 8 ; XXXII, 2.

8. *Ibid.*, XXVI, 1.

9. *Ibid.*, XXVI, 2.

camp de Scipion, malgré les sentinelles placées pour les en empêcher. Les uns retournaient dans leurs foyers, les autres allaient au camp du dictateur : ils savaient qu'il était apparenté à Marius<sup>(1)</sup>, duquel certains de leurs ancêtres avaient reçu des bienfaits après la guerre de Jugurtha. César choisit parmi ces transfuges les hommes des meilleures familles et les renvoya chez eux, avec des lettres invitant les indigènes à secouer la tyrannie de ses ennemis<sup>(2)</sup> : ainsi se préparaient les révoltes qui allaient éclater bientôt. Deux Gétules, désignés à Scipion comme des gens sûrs, avaient été chargés par lui de faire de l'espionnage au camp de Ruspina, en s'y présentant comme des déserteurs : ils s'empressèrent de révéler à César la mission qui leur était confiée-et lui affirmèrent que beaucoup de leurs compatriotes passeraient de son côté, s'ils le pouvaient. Le lendemain, en effet, de nombreux Gétules, qui servaient dans deux légions républicaines, s'enfuirent auprès des Césariens<sup>(3)</sup>.

Malgré ces bonnes volontés, César ne possédait encore, au delà du plateau de Ruspina, que Leptis, où, nous l'avons vu<sup>(4)</sup>, il avait laissé six cohortes. Labiénus tenta, par un raid de cavalerie, de s'emparer de cette ville. Mais elle était bien défendue. Un trait lancé, du haut des murs, par une machine cloua un chef d'escadron à son cheval et ses compagnons prirent la fuite<sup>(5)</sup>.

César garda donc Leptis et, bientôt, il devint maître d'une autre ville libre, Acholla<sup>(6)</sup>. Elle était située beaucoup plus loin, peut-être sur la saillie du cap Kaboudia<sup>(7)</sup>, une soixantaine de

---

1. Marius avait épousé une tante de César,

2. *B. A.*. XXXII. 3-4 ; conf. XXXV, 4. Voir aussi Dion, XLIII, 4. 2.

3. *B. A.*, XXXV.

4. P. 66.

5. *B. A.* XXIX, 3-4.

6. Les manuscrits du *Bellum Africum* écrivent ce nom *Achylla*, *Achilla*, *Acylla*, etc. (XXXIII, 1, 2 et 5 ; XLIII, LXVII, 1).

7. voir t. II, p. 130. Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'admettre l'existence d'une autre ville de même nom, beaucoup plus rapprochée de Ruspina, et qui aurait été celle dont il s'agit ici (pour cette hypothèse, voir Veith, p. 823-5 ; Holmes, p. 518-9).

kilomètres de Ruspina. Elle envoya au dictateur des députés, lui offrant du blé et tout ce dont il aurait besoin, mais lui demandant des troupes pour la protéger. Il était utile à César de disposer de plusieurs ports pour ses communications avec la Sicile, et celui d'Acholla pouvait lui être précieux, si ses opérations militaires l'amenaient de ce côté. Il accueillit donc la demande des députés et ordonna à C. Messius de partir à la tête de plusieurs cohortes<sup>(1)</sup>. Il lui fit prendre la voie de terre<sup>(2)</sup> : ce qui était audacieux. Messius arriva sans encombre. Bien lui prit de s'être hâté. La démarche d'Acholla ayant été connue des Pompéiens, Considius, qui commandait à Hadrumète, s'était mis en route avec huit cohortes, pour aller occuper la ville. Quand il fut sous les remparts, il apprit que des troupes césariennes l'avaient devancé. Il n'osa pas tenter une attaque et revint à Hadrumète. Mais, quelques jours plus tard, il reparut, amenant, outre ses cohortes, des cavaliers numides et gétules qu'il avait reçus de Labiénus, et il commença le siège d'Acholla<sup>(3)</sup>. Messius et les habitants surent la défendre<sup>(4)</sup>.

Des députés se présentèrent aussi à César au nom de la ville de Thysdrus<sup>(5)</sup>, située à une cinquantaine de kilomètres au Sud de Ruspina. Ils annoncèrent que 300 000 boisseaux de blé avaient été apportés en ce lieu par des paysans et des commerçants italiens ; comme les gens d'Acholla, ils sollicitèrent une garnison<sup>(6)</sup>. Mais Thysdrus était à l'intérieur des terres et, par conséquent, en relations difficiles avec le camp de Ruspina. César remercia et congédia les députés, en se contentant de promettre qu'il enverrait cette garnison dès que cela lui serait possible<sup>(7)</sup>.

1. Le chiffre a disparu dans les manuscrits : *B. A.*, XXXIII, 4 ; XLIII.

2. *B. A.*, XXXIII, 3 : « itinere confecto ».

3. *Ibid.*, XXXIII, 3-5 ; XLIII.

4. *V. infra*, p. 92.

5. Aujourd'hui El Djem, célèbre par son amphithéâtre romain. Le *Bellum Africum* donne la forme Thisdra (nominatif singulier) : LXXVI, 2 ; LXXXVI, 5 ; SCIII, 1.

6. *B. A.*, XXXVI, 2.

7. *Ibid.*, XXXVI, 3.

Quelques jours plus tôt, l'offre de ce vaste dépôt de blé, dont il n'eût pu faire usage, eût été pour lui comme un supplice de Tantale. Le ravitaillement de ses troupes lui avait causé des soucis, même des angoisses<sup>(1)</sup>. L'accès des campagnes voisines lui était interdit et la famine le menaçait. Il manquait aussi de fourrage : il dut nourrir ses chevaux avec des algues qu'on faisait macérer dans de l'eau douce pour les débarrasser de leur salure et auxquelles on mêlait du chiendent pour leur donner un peu de goût<sup>(2)</sup>. Quant aux hommes, il fallut les rationner<sup>(3)</sup>, en attendant les vivres demandés en Sicile et en Sardaigne et dont le transport pouvait être contrarié par des mauvais temps<sup>(4)</sup>. Heureusement, l'expédition de Salluste à Cercina<sup>(5)</sup> eut un plein succès. A la nouvelle de son arrivée, l'ancien questeur Décimius, chargé de la garde des dépôts de grains, s'enfuit précipitamment sur une barque. Bien accueilli dans l'île, Salluste y trouva un assez grand nombre de vaisseaux de charge, qu'il remplit de blé et envoya à Ruspina<sup>(6)</sup>.

En Sicile, le proconsul Alliénius et Rabirius recevaient de César les ordres les plus pressants<sup>(7)</sup>. Le second convoi, qu'ils avaient eu à former, partit enfin, trois semaines environ après le premier ; il emportait deux légions de vétérans, la XIIIe et la XIVE, 800 cavaliers gaulois, 1 000 frondeurs et archers<sup>(8)</sup>. La traversée fut bonne<sup>(9)</sup>. Cependant plusieurs vaisseaux, entraînés par le vent, tombèrent au pouvoir de l'ennemi<sup>(10)</sup>. Une trième, capturée devant l'île d'Ægimure, à l'entrée du golfe de

1. *B. A.*, XX, 4 ; XXI, 1 ; XXIV, 3. Dion Cassius, XLIII, 2, 4.

2. *B. A.*, XXIV, 4. Plutarque, *César*, 52. Conf. Tissot, *Géogr.*, II, p. 734.

3. *B. A.*, XXI. Plutarque, *l. c.*

4. *B. A.*, XXIV, 3.

5. *V. supra*, p. 66.

6. *B. A.*, XXXIV, 1-3.

7. *Ibid.*, XXVI, 3.

8. *Ibid.*, XXXIV, 4.

9. *B. A.*, *l. c.* Dion (XLIII, 4, 3) dit le contraire, En tout cas, le vent dispersa des vaisseaux.

10. Navire contenant deux chevaliers romains, capturé près de Thapsus par Vergilius : *B. A.*, XLIV, 1 (voir aussi XLV1, 3).



Carthage, contenait des vétérans et des conscrits de la XIVe légion, avec un centurion. Varus les envoya à Scipion, qui leur promit la vie sauve et même une récompense, s'ils voulaient se joindre à son armée. Le centurion refusa fièrement et brava l'*imperator*. Scipion le fit tuer en sa présence. Il ordonna l'exécution des vétérans, en dehors du camp, et, épargnant les conscrits, les incorpora dans ses légions<sup>(1)</sup>.

Le gros de la flotte atteignit le port de Ruspina au bout de trois jours, à la grande satisfaction de César. Il répartit les nouveaux venus dans ses forts et ses lignes de défense<sup>(2)</sup> et renvoya les vaisseaux de charge à Lilybée pour chercher le reste de son armée<sup>(3)</sup>. Mais, ayant maintenant sous la main environ 33 000 hommes, il n'attendit plus pour prendre l'offensive. Prévoyant sans doute le prochain retour de Juba, il voulait, auparavant, vaincre Scipion<sup>(4)</sup>.

---

1. *B. A.*, XLIV, 2-4 ; XLV ; XLVI, 1-3. Pour le trait d'héroïsme du centurion, voir aussi Valère-Maxime, III, 8, 7 ; allusion dans Suétone, *Jules César*, 68.

2. *B. A.*, XXXIV, 4-5.

3. *Ibid.*, XXXVII, 1.

4. Ce qu'indique Dion, XLIII, 4, 3.

## CHAPITRE III

### LES CAMPAGNES D'UZITTA ET D'AGGAR

#### I

César ne devait pas s'éloigner de la côte et risquer ainsi de perdre ses communications avec la Sicile. Mais il décida de quitter le plateau de Ruspina, asile sûr pour lui, tant qu'il n'avait pas été en état de combattre, mais aussi prison étroite, où il ne pouvait se ravitailler que par mer. Il jugea nécessaire d'occuper une autre position, dominant, elle aussi, cette plaine d'Uzitta, où était campée l'armée républicaine et qui s'offrait comme le champ de la prochaine bataille : position à la fois assez forte et assez dégagée pour qu'il y fût à l'abri des surprises, des raids de la cavalerie ennemie, si supérieure à la sienne, des tentatives d'investissement, pour qu'il y trouvât une retraite assurée en cas de défaite, avec un arrière-pays dont les ressources l'aideraient à nourrir son armée et, à proximité, un port dont il serait le maître<sup>(1)</sup>.

A l'Est de la plaine, s'étend un plateau argileux, haut de 80 à 90 mètres, dont le rebord, incliné en pente assez douce, est coupé de larges et profonds ravins parallèles, les espaces intermédiaires formant une suite de croupes ou de collines<sup>(2)</sup>. A quelques milles en arrière, le port de Leptis était au pouvoir

---

1. Voir Veith, p. 795 et 867.

2. Pour cette configuration de la bordure du plateau, voir *Atlas archéol. de la Tunisie*, f° Djemmal ; Veith, carte 19, à droite (et p. 796-7).

de César ; vers l'Est et vers le Sud, les campagnes fertiles où s'élèvent aujourd'hui Moknine et Beni Hassane promettaient des vivres. C'est sur la bordure de ce plateau que César résolut d'établir un vaste camp retranché, d'où il descendrait en plaine pour livrer bataille à Scipion. Celui-ci ne sut probablement pas deviner son dessein : en tout cas, il le laissa s'évader.

Dans la nuit du au 25 janvier<sup>(1)</sup>, sans avoir prévenu personne de ses intentions, le dictateur fit sortir toutes les légions de son camp voisin de Ruspina. Il les conduisit d'abord vers cette ville, où il laissa une garnison<sup>(2)</sup>, puis, descendant au Sud-Est, il longea la mer<sup>(3)</sup>. Après une marche d'environ huit kilomètres, il atteignit l'extrémité Nord-Ouest du plateau, sur lequel il monta<sup>(4)</sup>.

Les premières croupes qui se présentaient de ce côté, dans les intervalles des ravins, étaient surmontées de tours très anciennes, construites pour servir de vigies. Scipion avait fait occuper par des Numides la plus méridionale de ces tours<sup>(5)</sup>, vraisemblablement sur le koudiat et Guebla, à trois kilomètres à vol d'oiseau du littoral<sup>(6)</sup> ; par là, devait passer une route ou une piste reliant Uzitta à Leptis, que les Pompéiens ne perdaient sans doute pas l'espoir de reprendre à l'ennemi.

En moins d'une demi-heure, César prit possession des

---

1. C'est-à-dire du 9 au 10 novembre du calendrier rectifié.

2. *B. A.*, LXVII, 1.

3 *Ibid.*, XXXVII. 1-3.

4. *Ibid.*, XXXVIII, 1.

5. *Ibid.*, XXXVII, 4 ; voir aussi XXXVIII, 2. et XXXIX, 3.

6. Comme le pense Veith, p. 797-9. M. Holmes croit qu'il s'agit du koudiat er Ressay, situé un kilomètre plus au Sud, à 4 kilomètres à vol d'oiseau de la mer. Mais il paraît impossible d'admettre qu'en moins d'une demi-heure, César ait pu occuper toutes les croupes situées au Nord du koudiat er Ressay. D'autre part, cette colline est située presque en face de l'emplacement d'Uzitta. Or, après s'être rendu maître de la croupe où était le poste des Numides, César avait encore du chemin à faire, soit au pied du plateau, soit sur le plateau même, pour parvenir à hauteur de la ville et du camp de Scipion, établi en arrière d'Uzitta : voir *B. A.*, XLI, 2 ; XLVII, 2 ; XLIX, 1. Il convient donc, à mon avis, de chercher le poste des Numides au Nord du koudiat et Ressay, c'est-à-dire au koudiat et Guebla.

croupes les plus voisines de la mer<sup>(1)</sup>, et il arriva ainsi à peu de distance de celle qui portait la dernière tour, défendue par les Numides. Il s'arrêta alors un peu, afin de reconnaître la nature des lieux. Pour couvrir les positions qu'il venait de s'assurer, il commanda à ses légionnaires d'établir un retranchement à mi-pente, tandis qu'il déployait sa cavalerie au pied du plateau, de manière à protéger les travailleurs, s'il en était besoin<sup>(2)</sup>.

Informés, — un peu tard, — de la marche du dictateur ; Scipion et Labiénus firent sortir toute leur cavalerie et la rangèrent en bataille. Ils lui ordonnèrent d'avancer jusqu'à environ 1 000 pas de leur camp; dans l'intervalle, à moins de 400 pas du camp ils placèrent en seconde ligne les troupes d'infanterie<sup>(3)</sup>. Puis, les cavaliers avancèrent encore et arrivèrent à 1 500 pas de la ligne de défense des Césariens. Il était impossible à ceux-ci de continuer le retranchement dans ces conditions : César leur donna l'ordre de suspendre le travail<sup>(4)</sup>.

Il fallait qu'il se débarrassât des Numides qui, sur son flanc gauche, occupaient une des croupes de la bordure du plateau. Un escadron d'Espagnols, soutenu par une petite troupe de fantassins armés à la légère, fut chargé de cette tâche. Les barbares qui ne furent pas faits prisonniers s'enfuirent du côté opposé à celui d'où venait l'attaque, c'est-à-dire vers le Sud-Ouest<sup>(5)</sup>, poursuivis par les vainqueurs.

---

1. *B. A.*, XXXVIII, 1 : « Postquam Caesar ad iugum... ascendit atque in unumquemque collem turrem castellaque facere coepit atque ea minus semihora efficit... » Ou le texte est corrompu, ou l'auteur s'est mal exprimé, car, en moins d'une demi-heure, César put bien occuper plusieurs collines, mais non pas élever sur chacune; d'elles une *turris* et des *castella*. Il aurait pu, tout au plus, donner des ordres pour l'exécution de ces travaux. Il est possible, du reste, que le mot *turris* désigne ici les tours construites depuis longtemps sur ces collines (*B. A.*, XXXVII, 4) et dont César aurait pris possession. Dans ce cas, il faudrait remplacer *coepit* par *cepit* (que donnent deux manuscrits) et admettre que *facere* [corriger facile ??], peut-être aussi *castellaque* sont de mauvaises leçons.

2. *B. A.*, XXXVII, 2-3.

3. *Ibid.*, XXXVIII, 4.

4. *Ibid.*, XXXIX, 1-2.

5. Veith, p. 800.

Labiénus détache alors de sa ligne de cavalerie presque toute l'aile droite, avec laquelle il se porte en hâte au secours, des fuyards. Quand César le voit à une bonne distance du gros, de ses troupes, il commande à l'aile gauche de sa propre cavalerie d'aller le couper<sup>(1)</sup>. Dans la partie de la plaine où cette action se passe, il y a une très vaste ferme, munie de quatre tours<sup>(2)</sup>. Elle empêche Labiénus de remarquer la manœuvre des cavaliers césariens. Il ne s'en aperçoit que quand ces derniers, ayant contourné la ferme, tombent par derrière sur les siens. Cependant, du côté opposé, descendent du plateau les cavaliers espagnols qui ont poursuivi les Numides, après les avoir chassés de leur poste<sup>(3)</sup>. Épouvantés, les indigènes qui accompagnent Labiénus prennent la fuite et retournent au camp par le plus court chemin ; les Gaulois et les Germains résistent bravement, mais ils sont cernés et massacrés. La panique gagne les légions de Scipion, qui se précipitent dans le camp par toutes les portes. De son côté, César fait sonner la retraite et rentrer ses cavaliers dans ses lignes<sup>(4)</sup>.

Le lendemain, il descendit dans la plaine avec toutes ses troupes, qu'il rangea en ordre de bataille. Comme les ennemis ne sortaient pas de leur camp, il s'en rapprocha, longeant d'abord le pied du plateau, puis marchant sur Uzitta, toujours, dans le même ordre. Il arriva à moins de mille pas de la ville.

---

1. *B. A.*, XXXIX, 2-5.

2. *Ibid.*, XL, 1. Tissot (*Géogr.*, II, p. 738) a cru retrouver des vestiges de cette ferme, au pied du plateau, juste en face d'Uzitta (voir aussi Veith, p. 799-800). Ces ruines ont à peu près disparu ; elles ne sont pas indiquées dans l'*Atlas archéol. de la Tunisie*. Je serais assez disposé à croire que la ferme mentionnée dans le *Bellum Africanum* était un peu plus au Nord.

3. Notre auteur (XL, 3) dit que les cavaliers gaulois et germains de Labiénus furent « ex superiore loco et post tergum circumventi ». Les assaillants venus du plateau ne pouvaient être que les Espagnols qui avaient pris le poste numide, (Stoffel, II, p. 125).

4. *B. A.*, XL. Dans Dion Cassius (XLII, 4, 4), brève mention de la prise de la colline occupée par des ennemis et du combat de cavalerie. C'est probablement à ce combat que Strabon (XVII, 3, 12) fait allusion quand il dit que César vainquit Scipion près d'Uzitta,

Scipion ne pouvait la laisser prendre : on a vu<sup>(1)</sup> qu'il en tirait son eau ; il avait aussi en ce lieu des magasins d'armes et de vivres<sup>(2)</sup>. Il se décida donc à faire sortir toute son armée ; il la répartit sur quatre lignes, dont la première était formée d'escadrons de cavalerie, alternant avec des éléphants munis de tours, et il marcha au secours d'Uzitta. Se servant de la ville pour couvrir son centre, il fit déborder largement ses ailes dans la plaine, en face de l'ennemi, et il attendit que César l'attaquât<sup>(3)</sup>. C'était là un plan habile, conçu peut-être par Labiénus : l'ennemi devrait à la fois tenter l'assaut d'Uzitta, — dont la garnison, un corps de Numides, recevrait par derrière autant de renforts qu'il serait nécessaire, — et combattre à droite et à gauche, au risque d'être cerné par une cavalerie très nombreuse et écrasé par les éléphants. César ne voulut pas engager la bataille dans ces conditions défavorables. Dans l'espoir que Scipion finirait par se lasser de l'attendre et irait à lui, il resta presque jusqu'au coucher du soleil au lieu où il s'était arrêté, à 1 500 mètres à peine d'Uzitta. Le soir, il dut ramener sur le plateau ses soldats qui, depuis le matin, étaient sous les armes et n'avaient pas pris de nourriture<sup>(4)</sup>.

L'offensive du dictateur et son premier succès eurent des échos bien au delà de la plaine d'Uzitta. A ces nouvelles, Condidius, qui assiégeait Acholla<sup>(5)</sup> et qui avait vu plusieurs fois ses ouvrages incendiés par l'ennemi, craignit sans doute, s'il s'attardait devant cette place, d'être coupé de ses communications avec l'armée de Scipion et la ville d'Hadrumète, d'où il venait. Il détruisit ses provisions de blé, de vin, d'huile et le reste des vivres, et décampa hâtivement. S'il avait pris la route

---

1. P. 79.

2. *B. A.*, XLI, 2, et LXXXIX, 1.

3. *Ibid.*, XLI.

4. *Ibid.*, XLII. Conf. Dion, XLIII, 4, 6, et XLIII, 5, 1 : Scipion ne veut pas accepter la bataille et César ne réussit pas à la lui imposer.

5. *V. supra*, p. 85.

la plus courte pour rentrer à Hadrumète, il aurait risqué de se heurter à César. Il jugea donc plus prudent de faire un très grand détour vers l'Ouest<sup>(1)</sup>, en passant par le royaume de Numidie. Il remit ou envoya à Scipion une partie de ses troupes<sup>(2)</sup>.

Une autre conséquence de l'entrée en campagne de César fut la venue de Juba auprès de l'armée républicaine. Nous avons dit<sup>(3)</sup> comment le roi, sur le point de rejoindre Scipion, avait été rappelé dans ses États par la brusque attaque de Bocchus et de Sittius. Son retour n'avait pas suffi pour arrêter les envahisseurs. Entre autres succès, Sittius avait pris d'assaut, au sommet d'une montagne, une forteresse où Juba avait fait porter du blé et du matériel de guerre<sup>(4)</sup>. Cependant, les prières très pressantes de Scipion décidèrent le Numide à sortir de nouveau de son royaume et à participer à la lutte contre César. Dion Cassius<sup>(5)</sup> prétend qu'afin d'obtenir son concours, l'*imperator* lui promit tout ce que les Romains possédaient en Afrique.

Juba laissa donc Saburra, le vainqueur de Curion, à la tête d'une partie de son armée, le chargeant de combattre Sittius, et il vint<sup>(6)</sup> avec trois légions, 800 cavaliers réguliers, de très nombreux cavaliers et fantassins équipés et armés à la légère, enfin trente éléphants<sup>(7)</sup>. Il établit son camp à part, à quelque distance de celui de Scipion<sup>(8)</sup>, peut-être pour bien faire voir

---

1. Il dut passer par Thysdrus (El Djem), qui était dans la province romaine, puis contourner au Sud, à l'Ouest et au Nord la sebkha de Sidi et Hani, qui s'interposait probablement entre la province et le royaume numide, enfin se diriger vers le Nord-Est, pour regagner Hadrumète. Peut-être, avant d'y rentrer, passa-t-il par le camp de Scipion, auquel il aurait laissé une partie de ses compagnons d'expédition. Pour cet itinéraire, voir Tissot, *Géogr.*, II, p. 14-15, 739.

2. *B. A.*, XLIII.

3. P. 80-81.

4. *B. A.*, XXXVI, 4.

5. XLIII, 4, 6.

6. *B. A.*, XLVIII, 1. Voir aussi Dion, *l. c.* (il place par erreur la venue de Juba aune date plus tardive, après la prise de la colline occupée par Labiénus et l'investissement d'Uzitta).

7. *B. A.*, *l. c.*

8. *B. A.*, XLVIII, 2 : « Castris regiis seorsum positus..., haud ita longe ab Scipione consedit, » Mention de ce camp : *ibid.*, LII, 3.

qu'il ne dépendait de personne<sup>(1)</sup>. Dans son sot orgueil, il se plut à humilier les Romains et leur général : revendiquant pour lui seul le droit de porter un manteau de pourpre, insigne du commandement suprême<sup>(2)</sup> ; donnant brutalement des ordres, même à des sénateurs<sup>(3)</sup>.

Dans l'armée de César, on avait été informé de l'arrivée prochaine de Juba, et la nouvelle y avait causé une grande anxiété : tant on exagérait la puissance de ce barbare ! Le dictateur, instruit de ces craintes, convoqua les troupes et leur adressa un bref discours, qui était bien dans sa manière : « Sachez que, dans très peu de jours, le roi viendra avec dix légions, 30 000 cavaliers, 100 000 hommes armés à la légère, 300 éléphants. Que certains cessent donc de chercher et de conjecturer davantage, qu'ils m'en croient, moi qui suis bien informé ! Autrement, je les mettrai sur le plus vieux de mes vaisseaux, qui, par n'importe quel vent, les entraînera vers n'importe quelle terre<sup>(4)</sup>. » César comptait avec raison sur un revirement des esprits, lorsque ses soldats verraient le camp de Juba et reconnaîtraient qu'il n'y avait pas là de quoi s'affoler<sup>(5)</sup>.

Dès le lendemain de la venue du roi, celui-ci et Scipion, mettant en ligne de combat toutes leurs troupes et soixante éléphants, s'avancèrent à quelque distance de leurs camps, puis, bientôt après, y rentrèrent<sup>(6)</sup>. Démonstration<sup>(7)</sup> qui était évidemment destinée à démoraliser l'ennemi. Mais elle n'eut pas cet effet.

En attendant une occasion propice pour la bataille qui serait décisive, César devait s'assurer une position très solide

---

1. Conf. *supra*, p. 35.

2. *B. A.*, LVII, 5-6. V. *supra*, p.15, n. 1.

3. *B. A.*, LVII, 2.

4. Suétone, *Jules César*, 66.

5. *B. A.*, XLVIII, 3-4.

6. *Ibid.*, XLVIII, 6.

7. A laquelle Dion paraît faire allusion, quand il dit (XLIII, 6, 1) que Scipion et Juba provoquèrent au combat leurs ennemis, lesquels s'y refusèrent.



sur le plateau dominant à l'Est la plaine d'Uzitta. Le premier jour de son offensive, il s'était rendu maître, en bordure de ce plateau, des croupes les plus voisines de la mer, sans doute jusqu'au koudiat el Guebla. Dans les journées qui suivirent, avant comme après l'arrivée de Juba, il s'étendit sur d'autres croupes, — le koudiat er Ressas et le Rhar ed Deba<sup>(1)</sup>, — au Sud de ce koudiat et Guebla, de manière à parvenir en face d'Uzitta et du camp de Scipion<sup>(2)</sup>.

Sur ces collines, sortes de bastions séparés par des ravins, et, en arrière, sur le plateau même, le terrain fut fortement organisé : les troupes peinaient à creuser des fossés, à élever des retranchements et des fortins<sup>(3)</sup>. Le camp principal fut, à plusieurs reprises, déplacé, au fur et à mesure que les travaux progressaient vers le Sud<sup>(4)</sup>. L'installation, provisoire, en était sommaire. Il y avait peu de tentes, car, pour ne pas encombrer les convois, on avait apporté de Sicile le moins de bagages possible ; la plupart des soldats couchaient sous des abris faits avec des vêtements, des roseaux et des joncs entrelacés. Une nuit, éclata un orage très violent, accompagné de grêle, qui ruina ces fragiles demeures, éteignit les feux et gâta beaucoup de provisions. Des flammes brillèrent aux pointes des javelots de la cinquième légion<sup>(5)</sup> : ce phénomène électrique, — le feu Saint-Elme, — semble avoir vivement frappé l'auteur du *Bellum Africum* et ses compagnons<sup>(6)</sup>.

Au delà du Rhar ed Deba et d'un ravin profond, large d'une centaine de mètres, se ramifiant en de nombreuses crevasses, s'élève une autre croupe plus haute, le koudiat Sidi

1. Nom d'une grotte (la « Grotte de l'hyène ») qui se creuse dans cette croupe.

2. *B. A.*, XLII, 4 ; XLVII, 2 ; XLIX, 1.

3. *Ibid.*, XLIX, 1. Voir aussi Dion, XLIII, 4, 5.

4. *B. A.*, XLVII, 2,

5. *Ibid.*, XLVII.

6. Les soldats de Bélisaire furent témoins du même phénomène en Afrique, au mois de décembre 533 : Procope, *Bell. Vand.*, II, 2, 6. Voir aussi Tertullien, *Ad Scapulam*, 3 (en 211 ou 212, à Carthage).

Jeha, d'où la vue s'étend au loin sur la plaine et sur le plateau<sup>(1)</sup>, Les ennemis prévoyaient que César voudrait aussi l'occuper. Ils résolurent de le devancer : ainsi, ils couperaient court à ses progrès vers le Sud et menaceraient son flanc. Ce fut Labiénus qui se chargea de l'affaire<sup>(2)</sup>. Il s'était séparé de Scipion<sup>(3)</sup> et installé dans un camp plus rapproché du plateau<sup>(4)</sup>, probablement à quelques kilomètres au Sud-Est d'Uzitta<sup>(5)</sup>, par conséquent à une faible distance de la colline de Sidi Jeha, qu'il avait bien explorée, ainsi que les abords<sup>(6)</sup>.

César ne pouvait pas laisser les Pompéiens s'établir définitivement sur une position aussi importante et s'y fortifier. Précédé de sa cavalerie, il se mit en marche pour traverser le ravin, sans se douter qu'une embuscade lui était tendue. Labiénus avait caché, probablement dans des replis du ravin, une partie de ses cavaliers et de son infanterie légère : il devait tomber sur les derrières des Césariens quand il aurait été dépassé par eux, tandis que d'autres cavaliers, sortant d'une autre cachette<sup>(7)</sup>, apparaîtraient sur la colline et attaqueraient par devant. Mais ces derniers firent échouer tout le plan en se montrant trop tôt ; ils furent pris ou tués par les cavaliers de César, qui parvinrent au sommet et en chassèrent les gens que Labiénus y avait placés. Labiénus lui-même et ceux qui l'entouraient eurent peine à se dégager<sup>(8)</sup>.

---

1, On peut regarder comme certaine l'identification du koudiat Sidi Jeha avec la colline que César et Labiénus se disputèrent. La description du ravin. (*B. A.*, L, 1) est fort exacte. Le koudiat Sidi Jeha est situé au Sud-Est de l'emplacement d'Uzitta. Cette croupe est donc, comme le dit Dion (XLIII, 4, 5), « de l'autre côté de la ville », par rapport aux collines dont César s'empara d'abord au nord-Est d'Uzitta. Voir Stoffel, II, p. 128 ; Veith, p. 800-1 et 858 ; Holmes, p. 255.

2. *B. A.*, XLIX, 3.

3. Mention de son camp ; *B. A.*, LXV, 3 ; voir aussi LVIII, 1 (« de castris omnibus »).

4. *B. A.*, XLIX, 3.

5, On ne peut pas préciser davantage. Il ne me paraît pas nécessaire de supposer (avec Veith, p. 805) que ce camp fut déplacé après la prise par César de la colline de Sidi Jeha.

6. *B. A.*, L, 2.

7. Située « post montem collesque » (*B. A.*, l, c.), . « in fossa » (L.4). Cela est obscur.

8. *B. A.*, L. Courte mention de ce fait d'armes dans Dion, XLIII, 4, 5.

Le dictateur fit exécuter des travaux de défense sur la hauteur dont il venait de s'emparer<sup>(1)</sup>. Il ne semble pas s'être avancé plus loin vers le Sud. Désormais, ses fortifications s'étendaient sur une longueur d'environ cinq kilomètres (à vol d'oiseau), du Nord-Est au Sud-Est d'Uzitta. En face de cette ville, fut dressé le camp principal<sup>(2)</sup>, qu'il n'était plus utile de déplacer. Il se trouvait à environ deux lieues<sup>(3)</sup> du port de Leptis<sup>(4)</sup>.

## II

César n'avait plus rien à craindre dans cette citadelle qu'il avait créée. Mais il ne lui suffisait pas de s'être mis ainsi en sécurité. Il avait hâte d'en finir par une victoire complète. Or ses adversaires ne se montraient nullement disposés à accepter une bataille où toutes les chances de succès ne seraient pas de leur côté. Il fallait les y contraindre. Uzitta leur fournissait une bonne partie de leurs ressources ; elle couvrait le camp de Scipion. En la leur enlevant, César les acculerait à la nécessité de combattre.

Elle était à trois kilomètres et demi, au minimum, de ses positions du plateau, qu'il ne voulait pas abandonner pour

---

1. *B. A.*, LI, 1.

2. *Ibid.*, LI, 2 : « maximis castris » ; LVI, 2 : « superioribus castris », d'où César tire cinq légions. Mention de la *porta decumana* : LXVI, 1. Ce camp était en face d'Uzitta, puisque deux lignes fortifiées le relient aux deux extrémités de la ville : LI, 2.

3. On lit dans le *Bellum Africum* (LXIII, 1) « Caesar ... in castris, cum opera circumiret, ... quae aberant a portu milia passuum VI... » D'où il faudrait conclure que le camp était à 9 kilomètres (= 6 milles) de Leptis, — c'est-à-dire tout à fait sur le rebord du plateau au-dessus de la plaine, — si le mot *castra* s'applique ici strictement au camp et ne désigne pas l'ensemble des ouvrages fortifiés de César. Veith (p. 803-4) est disposé à croire que le camp se trouvait un peu en arrière du rebord, à sept kilomètres et demi seulement à l'Ouest-Sud-Ouest de Leptis : l'emplacement était plus favorable que sur les deux collines qui font face à Uzitta, le koudiat er Ressay et le Rhar ed Deba.

4. Outre ce port, César pouvait disposer, comme auparavant, du port de Ruspina, car il lui était facile de maintenir ses communications avec la presque île de Monastir, où, dans la ville même de Ruspina, il avait laissé des troupes.

être, dans la plaine, à la merci de l'innombrable cavalerie ennemie. Il établit donc, à travers cette plaine, deux lignes fortifiées, qui partaient de son camp principal et se dirigeaient parallèlement vers Uzitta, de manière à aboutir, l'une à droite, l'autre à gauche de la ville<sup>(1)</sup>. A l'abri de ces retranchements, il pourrait faire avancer ses troupes jusqu'aux murs d'Uzitta, sans avoir à redouter qu'on l'attaquât de flanc ou de dos.

Une autre raison l'invitait à entreprendre ce grand travail. L'eau lui manquait sur le plateau et il ne s'en procurait qu'en la faisant chercher au loin ; il en trouverait dans la plaine, au fond des puits qu'il creuserait entre ses lignes<sup>(2)</sup>.

Tandis qu'un grand nombre de soldats faisaient œuvre de terrassiers, d'autres, en ordre de combat, les couvraient ; chaque soir, les uns et les autres retournaient au camp. Les chefs ennemis ne se décidaient toujours pas à risquer leurs armées dans une véritable bataille ; ils se contentaient d'engager dans des escarmouches des troupes très mobiles, cavaliers et fantassins<sup>(3)</sup>. Un soir, cependant, ils lancèrent toute leur cavalerie et toute leur infanterie légère sur les Césariens, revenant vers le plateau. Sous ce choc violent et inattendu, les cavaliers, qui fermaient la marche, plièrent d'abord. Mais César se porta à leur secours avec des légionnaires, ce qui leur rendit courage ; ils firent volte-face et se jetèrent sur les Numides, qui s'étaient dispersés pour les poursuivre ; ils les repoussèrent jusqu'au camp royal et en tuèrent beaucoup. Juba et Labiénus faillirent rester entre leurs mains. La nuit qui tombait et l'épaisse poussière soulevée par le vent ne permirent pas que ce succès devînt une victoire<sup>(4)</sup>.

Enfin, César acheva ses lignes, sans doute après un labeur de plusieurs semaines. Il les avait poussées tout près d'Uzitta,

---

1. *B. A.*, LI, 2.

2, *Ibid.*, LI, 6.

3. *Ibid.*, LI, 7.

4. *Ibid.*, LII, 1-4.

mais hors de la portée des javelots<sup>(1)</sup>. Il dressa en ce lieu un camp qu'il fit occuper par cinq légions, amenées du plateau, et qu'il garnit, du côté de la ville, d'une grande quantité de machines de jet<sup>(2)</sup>.

Ses troupes, où les recrues étaient si nombreuses, avaient eu le temps de s'aguerrir et de ne plus s'effrayer d'un ennemi qu'elles commençaient à connaître. C'étaient surtout les éléphants qui les avaient inquiétées. Pour accoutumer hommes et chevaux à la vue, aux cris, à l'odeur, aux allures de ces animaux, César avait donné l'ordre qu'on en fît venir quelques-uns d'Italie. Dans des combats fictifs, les soldats apprirent comment il fallait se comporter devant eux et quelles étaient les parties de leur corps les plus sensibles aux traits<sup>(3)</sup>. La Ve légion, en particulier, acquit à cet égard beaucoup d'expérience<sup>(4)</sup>.

Aux huit légions dont le dictateur disposait depuis la fin de son séjour sur le plateau de Ruspina, deux autres s'étaient jointes, deux légions de vétérans, célèbres par leurs exploits, la IXe et la Xe. Le convoi qui les avait transportées de Sicile n'avait pas abordé sans peine en Afrique. Parvenus à peu de distance du port de Ruspina, les capitaines prirent pour des navires ennemis des galères césariennes qui stationnaient aux abords de Thapsus, et jugèrent prudent de regagner le large. Ils errèrent pendant plusieurs jours. Enfin, rassurés, ils débarquèrent leurs passagers<sup>(5)</sup> (soit à Ruspina, soit à Leptis). C'était un renfort très opportun pour César. Mais il tint à montrer à ses vieux compagnons qu'il n'avait pas oublié leur mutinerie et qu'il exigerait d'eux la discipline la plus stricte. Il exclut de

---

1. Dion (XLIII, 4, 5) dit à tort que César investit entièrement Uzitta. Le dictateur paraît n'avoir constitué qu'un front fortifié en face de la ville, à l'Est.

2. *B. A.*, LVI, 1-2.

3. *Ibid.*, LXXII, 3-7. Dion, XLIII, 4, 1.

4. Appien, *Bell. civ.*, II, 96.

5. *B. A.*, LIII.

son armée et renvoya en Sicile deux tribuns et trois centurions qui avaient joué un rôle particulièrement fâcheux dans cette rébellion<sup>(1)</sup>.

Ses forces s'accroissaient d'une autre manière. Des transfuges venaient à lui. Par-dessus ses retranchements ; des conversations amicales s'engageaient<sup>(2)</sup> ; des billets étaient lancés, qui promettaient aux citoyens romains une amnistie et même des récompenses, aux indigènes la garantie de leurs biens : moyen de propagande que Scipion employait aussi, mais sans succès, car il ne faisait aucune promesse et se contentait d'exhorter les Césariens à délivrer le peuple et le Sénat<sup>(3)</sup>.

A ceux qui voulaient désertir, il était assez facile de franchir les lignes traversant la plaine et de se trouver aussitôt, en sûreté<sup>(4)</sup>. C'est ce que firent des cavaliers germains et gaulois qui avaient jadis servi sous Curion<sup>(5)</sup> ; surtout des Gétules, dont les uns avaient été incorporés dans des légions pompéiennes<sup>(6)</sup>, et d'autres dans la cavalerie royale. Ceux-ci, profitant d'une occasion favorable et conduits par leurs chefs, passèrent de nuit dans le camp voisin d'Uzitta; avec leurs valets, ils étaient près de mille<sup>(7)</sup>.

On a vu<sup>(8)</sup> que d'autres déserteurs gétules avaient été renvoyés chez eux, afin de préparer un soulèvement contre Juba. Cette révolte éclata et, pour protéger ses États contre les rebelles, le roi dut détacher de son armée six cohortes<sup>(9)</sup>.

L'heure de l'assaut d'Uzitta paraissait être venue. Scipion, Labiénus et Juba comprirent qu'ils ne devaient pas permettre

1. *B. A.*, LIV.

2. *Ibid.*, LI, 4 ; LVI, 3. Dion, XLIII, 5, 1.

3. Dion, XLIII, 5, 2-4.

4. *B. A.*, LI, 4.

5. *Ibid.*, LII, 6.

6. *Ibid.*, LII, 5. Ces Gétules servaient dans les légions IV et VI de Scipion : conf. *ibid.*, XXXV, 4, et *supra*, p. 84.

7. *B. A.*, LVI, 4.

8, P. 84.

9. *B. A.*, LV.

à l'ennemi de prendre cette ville, et ils offrirent la bataille qu'ils avaient si longtemps différée. Un matin, ils sortirent de leurs camps avec toutes leurs troupes et ils les rangèrent à peu de distance du camp inférieur de César<sup>(1)</sup>.

Appuyant leur gauche à Uzitta<sup>(2)</sup>, où se trouvaient des forces importantes<sup>(3)</sup>, ils occupèrent un long pli de terrain<sup>(4)</sup>, orienté du Nord au Sud et bordé à l'Est par l'oued el Melah<sup>(5)</sup> : leur front était ainsi protégé par un obstacle difficile à franchir, probablement vaseux<sup>(6)</sup>. Au centre, prirent place, par devant, les légions de Scipion et celles de Juba ; par derrière, en réserve, des fantassins numides, largement espacés. Aux ailes, les éléphants, à des intervalles égaux, et, derrière eux, de l'infanterie légère. Au delà, à gauche, Uzitta fermait le champ de bataille. A droite, se tenait toute la cavalerie régulière, commandée par Labiénus<sup>(7)</sup>. Du même côté, à une distance qui n'était pas inférieure à un mille, et dans la direction du plateau où César s'était retranché, la cavalerie légère numide et gétule, accompagnée d'un grand nombre de fantassins indigènes<sup>(8)</sup>.

Le plan était bien conçu. On attendrait que César attaquât. Tandis qu'il s'empêtrerait dans le lit de l'oued qu'il aurait à franchir, ces forces de cavalerie et d'infanterie légères se rabattraient sur lui et lui couperaient la retraite; du côté opposé, la garnison d'Uzitta pourrait, le cas échéant, tomber sur son flanc droit<sup>(9)</sup>.

---

1. *B. A.*, LVIII, 1.

2. *Ibid.*, LIX, 4.

3. *Ibid.*, LVIII, 3.

4. *Ibid.*, LVIII, 1 : « *supercilium quoddam excelsum* ». Il s'agit de la berge de l'oued et Melah, sur la rive gauche, qui est un peu plus élevée que la rive droite : Stoffel, II, p. 295 ; Veith, p. 809-810.

5. Pour ce ruisseau, v. *supra*, p. 79.

6. *B. A.*, LVIII, 5 : « *locus ... perimpeditus ante aciem Scipionis* ». Stoffel (p. 133) et Veith (p. 808) supposent qu'il s'agit du lit vaseux de la rivière. Ils ont sans doute raison, quoique le marécage (*paludem*) mentionné dans un autre Passage (LXI, 3) ne paraisse pas avoir été situé sur le cours de l'oued : v. *infra*, p. 103, n. 4.

7. Conf. *B. A.*, LXI, 2.

8. Pour ces dispositions, voir *B. A.*, LIX.

9. Veith, p. 870.

A la vue de ces préparatifs, César s'était hâté de faire sortir son armée de ses lignes et de la ranger en face des ennemis<sup>(1)</sup>. Il maintint son aile droite en contact avec ses retranchements, tout près d'Uzitta, de manière à ne pas être tourné de ce côté<sup>(2)</sup>, et il s'étendit du Nord au Sud, parallèlement à l'oued el Melah et aux alliés, à 300 pas tout au plus de ceux-ci<sup>(3)</sup>. Le détail de ses dispositions reste assez obscur, le texte du *Bellum Africum*<sup>(4)</sup> étant en mauvais état. Au centre, il plaça six légions, deux de recrues flanquant de chaque côté deux légions de vétérans, la XIIIe et la XIVe. A droite, où il s'appuyait à ses retranchements, il semble s'être contenté de laisser des forces suffisantes pour parer à une attaque qui viendrait de la ville. Mais, à gauche, il mit ses deux meilleures légions, la IXe et la Xe. De ce côté, et jusqu'au milieu du centre, il rangea les troupes sur trois lignes, afin de leur donner plus de solidité : il n'y avait donc que deux lignes sur le reste du centre. Plus loin à gauche<sup>(5)</sup>, prit place toute la cavalerie, à laquelle fut mêlée l'infanterie légère. Elle devait résister à la puissante cavalerie ennemie, mais, comme César avait peu de confiance en elle, il détacha de ce côté la Ve légion pour la soutenir.

Se jugeant ainsi couvert sur sa gauche, il avait résolu d'attendre que Scipion et Juba franchissent l'oued et Melah et

---

1. Dion (XLIII, 6, 3-4) présente autrement les choses. L'initiative aurait été prise par César. Il aurait conduit son armée devant ses retranchements. Ce que voyant, les ennemis se seraient rangés en face de lui ; mais ils n'auraient pas engagé la bataille. Dion ajoute que cela se répéta pendant plusieurs jours. Il confond les offres de bataille de César dans la région d'Aggar (voir plus loin) avec l'affaire dont nous partons ici.

2. *B. A.*, LVIII, 2-4.

3. *Ibid.*, LXI, 1.

4. LX.

5. Et sans doute au delà de la cavalerie régulière de l'ennemi, jusqu'en face de laquelle César aurait étendu les lignes de son infanterie lourde, en lui opposant même ses meilleures troupes, la IXe et la Xe légion (conf. *B. A.* LXI, 2 : « frenatus Labieni eques in loco permanere legionesque detinere »). Le rôle de la cavalerie césarienne semble donc avoir été, non de combattre cette cavalerie régulière de Labiénus, mais d'empêcher un mouvement tournant de la cavalerie irrégulière.



vinssent attaquer de front son centre et son aile gauche ; il les repousserait, puis les rejetterait dans le lit de la rivière, où il les écraserait.

Comme on le voit, ni lui-même, ni Scipion ne se souciaient de se mettre dans une position fâcheuse en traversant l'oued el Melah. L'un et l'autre gardèrent assez leur sang-froid pour ne pas se laisser entraîner à cette faute. Les deux armées restèrent en présence depuis le matin jusqu'à la dixième heure du jour<sup>(1)</sup>.

Le soir venu, César commençait à ramener les siens dans ses retranchements, quand la cavalerie légère numide et gétule, détachée par les alliés au delà de leur droite, s'ébranla tout à coup et se rapprocha du plateau<sup>(2)</sup>. C'était, apparemment, non pas l'amorce d'une bataille, mais une tentative pour troubler la retraite de l'ennemi<sup>(3)</sup>. Une partie de la cavalerie et de l'infanterie légère de César se porta de ce côté<sup>(4)</sup>, sans en avoir reçu l'ordre ; engagée dans un lieu marécageux et fort inférieure en nombre, elle fut repoussée, après avoir subi quelques pertes. Scipion se contenta de ce modeste succès et, à la nuit, donna aux troupes l'ordre de rentrer dans leurs camps<sup>(5)</sup>.

Pendant les journées qui suivirent, César fit faire par ses légions des fossés et des retranchements à travers la plaine. Il est à croire qu'il voulait empêcher la cavalerie alliée de le tourner, quand la bataille, la vraie bataille, pourrait être livrée.

---

1. Un peu avant quatre heures de l'après-midi.

2. *B. A.*, LXI, 2 : « Equitatus ..., se movere propiusque Caesaris castra, quae erant in colle, se conferre coepit. » Il s'agit, très probablement, non pas du grand camp de César, mais d'un fortin qu'il avait élevé sur la colline de Sidi Jeha (conf. LI, i : « in eo colle ... castra munivit »).

3. A moins que ce ne fût une tentative pour enlever la colline de Sidi Jeha.

4. *B. A.*, LXI, 3 : « contra Gaetulos ». C'est-à-dire contre la cavalerie que Scipion avait détachée à son extrême droite (conf. LXI, 2 : « universus equitatus ulterior Numidarum Gaetulorumque sine frenis »), et non pas contre la cavalerie régulière de Labiénus (LXI, 2 : frenatus Labieni eques »). Donc l'escarmouche dont nous allons parler eut lieu, non dans le lit de l'oued el Melah, Mais dans un marécage situé à quelque distance de cette rivière.

5. *B. A.*, LXI, 1-5.

A ces ouvrages, Scipion en opposa d'autres, afin de garder sa liberté de mouvements jusqu'au pied du plateau. Quotidiennement, les deux cavaleries se heurtaient dans des combats, d'ailleurs sans importance<sup>(1)</sup>. La guerre traînait ; Uzitta restait aux mains des Pompéiens, et l'on ne voit pas que César en ait tenté l'assaut.

Il demeurait maître de ses communications avec la Sicile, d'où il pouvait recevoir hommes et subsistances. Déjà trois longs convois avaient traversé la mer et amené dix légions en Afrique. Cependant, la plus grande partie de la flotte républicaine hivernait, oisive, à Utique. Attius Varus, qui la commandait, résolut enfin de s'en servir pour s'opposer au passage de nouveaux convois. Avec 55 vaisseaux, qu'il remplit de rameurs et de combattants gétules<sup>(2)</sup>, il se rendit à Hadrumète, où l'existence d'un cothon, bassin intérieur, lui offrait un bon abri, à proximité des lieux vers lesquels les navires ennemis devaient se diriger.

Le dictateur, ignorant cette menace, venait de faire partir de Leptis 40 galères, 27 avec L. Cispus vers Thapsus, 13 avec Q. Aquila vers Hadrumète, pour bloquer les deux ports et protéger ainsi les bâtiments qui arriveraient de Sicile, apportant des vivres. Cispus avait pu accomplir sa mission. Mais une tempête avait empêché Aquila de doubler la presque île de Ruspina : il se tenait dans une anse, à l'abri du vent, et aussi de la vue de ceux qui passaient au large<sup>(3)</sup>. Le reste de la flotte était mouillé à Leptis et, comme on n'avait aucune crainte, les équipages étaient descendus à terre. Des déserteurs le firent savoir à Varus. En pleine nuit, il sortit du cothon d'Hadrumète avec tous ses vaisseaux, et, à l'aube, il parut devant Leptis. Il brûla plusieurs navires de transport et, sans rencontrer

1. *B. A.*, LXI, 7-8. Voir aussi Dion, XLIII, 6, 4.

2. Conf. *supra*, p. 42.

3. Peut-être à l'Est de la ville de Ruspina : voir Veith, carte 19, à gauche.

aucune résistance, s'empara de deux galères à cinq rangs de rames<sup>(1)</sup>.

César inspectait ses ouvrages fortifiés, au bord du plateau, quand on lui apprit cette agression. Il monte aussitôt à cheval, franchit rapidement les six milles qui le séparent de Leptis, s'embarque sur un bâtiment léger et se fait suivre de tous les vaisseaux dont il dispose. Il retrouve bientôt Aquila et l'emmène avec lui. Il se met à la poursuite de Varus, qui s'enfuit en hâte vers Hadrumète, étonné de tant de promptitude et d'audace. César reprend une de ses quinquérèmes, avec 130 ennemis, chargés de la garder ; il capture une trirème qui s'est attardée à combattre. Les autres galères de Varus se réfugièrent dans le cothon, après avoir doublé la presque île de Ruspina. Mais César ne put dépasser le promontoire, le vent étant devenu plus violent ; il dut rester sur ses ancres. Le lendemain, au point du jour, il arriva devant Hadrumète et brûla des vaisseaux de charge, mouillés en dehors du cothon. Il resta là quelque temps, prêt à accepter la bataille, si Varus faisait sortir sa flotte. Puis il retourna à Leptis, d'où il regagna son camp<sup>(2)</sup>.

Il avait fait preuve de sa supériorité sur mer. Ses adversaires étaient incapables d'arrêter ses convois; leurs faibles escadres s'enfermaient dans les ports d'Hadrumète et de Thapsus, que surveillèrent Cispius et Aquila<sup>(3)</sup>. Mais les tempêtes de l'hiver gênaient et retardaient le transport des vivres. Ces vivres, il fallait aller les chercher au port de Leptis, et la route n'était pas toujours sûre, car des Numides et des Gétules rôdaient aux alentours<sup>(4)</sup>.

Dans le voisinage du camp, le pays était épuisé. Il devenait nécessaire d'entreprendre des expéditions de ravitaillement

---

1. *B. A.*, LXII.

2. *Ibid.*, LXIII.

3. *Ibid.*, LXVII, 1.

4. *Ibid.*, LXI, 6.

assez lointaines, où, d'ordinaire, on trouvait les fermes vides on devait faire des perquisitions aux abords, pour découvrir les silos dans lesquels les agriculteurs cachaient leurs grains<sup>(1)</sup>.

De telles expéditions n'étaient pas sans danger. L'auteur du *Bellum Africum* raconte qu'une nuit, César envoya deux légions, accompagnées de la cavalerie, à la recherche de ces silos, jusqu'à dix milles de sort camp (dans la direction du Sud<sup>(2)</sup>). Elles rapportèrent une grande quantité de blé. Mais Labiénus, informé de leur sortie et pensant bien qu'elle serait suivie d'autres, s'avança par le plateau à sept milles du camp qu'il occupait et établit un autre camp de deux légions en un lieu où les Césariens avaient passé la veille ; lui-même se mit en embuscade avec beaucoup de cavaliers et de l'infanterie légère<sup>(3)</sup>. Des déserteurs vinrent prévenir César. Celui-ci laisse s'écouler quelques jours. Puis, quand il juge que les ennemis, ne voyant rien venir, ont cessé d'être sur leurs gardes, il fait, un matin, sortir par la porte postérieure du camp plusieurs légions de vétérans<sup>(4)</sup> et une partie de sa cavalerie, qui prend les devants. Des gens que Labiénus a postés dans un vallon sont attaqués à l'improviste : environ 500 fantassins sont tués, les autres s'enfuient. Labiénus vient à leur secours avec toute sa cavalerie. Les cavaliers césariens étant trop peu nombreux pour soutenir le choc, le dictateur range ses légions en ordre de bataille et Labiénus, effrayé, se retire. Les Numides qui avaient pris la fuite étaient retournés à leur camp ; le lendemain, Juba les fit tous mettre en croix<sup>(5)</sup>.

---

1. *B. A.*, LXV, 1.

2. Dans l'expédition suivante, qui prit le même chemin à travers le plateau, les soldats sortirent par la porte décumane (*B. A.*, LXVI, 1), laquelle devait regarder le Sud-Est (le front du camp étant tourné vers Uzitta). Mais, de ce côté, à environ 13 kilomètres, s'étendait le lac de Moknine. C'est seulement au Sud, au delà de Beni Hassane, que les Césariens pouvaient parcourir les dix milles (15 kilomètres) indiqués par notre auteur.

3. *B. A.*, LXV, 2-4.

4. Huit légions de vétérans, selon les manuscrits (LXVI, 1). Mais César n'en avait que cinq en tout. On a proposé de lire III.

5. *B. A.*, LXVI.

Malgré l'échec infligé à Labiénus, le ravitaillement devenait de plus en plus difficile pour César<sup>(1)</sup>. Les grands travaux qu'il avait faits à travers la plaine, pour atteindre Uzitta, n'avaient pas abouti à la prise de cette ville. Ses ennemis avaient fort adroitement profité du terrain pour lui refuser une bataille où il eût pu espérer la victoire. Depuis son départ de la presque île de Ruspina, il avait perdu environ dix semaines<sup>(2)</sup>. Il prit la résolution de porter la guerre ailleurs, dans une région dont il tirerait plus aisément des vivres, ne l'ayant pas encore exploitée, et où il comptait trouver des conditions plus favorables pour une bataille qu'il contraindrait Scipion à accepter.

### III

Au milieu du mois de mars<sup>(3)</sup>. César rassembla dans son camp du plateau toutes ses troupes, sauf les garnisons qu'il laissa à Ruspina et à Leptis, et celle qui, bien plus au Sud, occupait Acholla. Ses préparatifs terminés, il mit le feu à ce camp, probablement pour empêcher les ennemis d'en faire usage<sup>(4)</sup>. Vers la fin de la nuit, il partit, marchant en ordre de bataille et couvrant ses bagages, qu'il avait placés sur sa gauche<sup>(5)</sup>, car c'était sur son flanc droit qu'il devait craindre d'être attaqué. Il se dirigea vers la ville d'Aggar, « dont, plus d'une fois auparavant, des Gétules avaient tenté de s'emparer, mais que les habitants avaient défendue avec la plus grande énergie<sup>(6)</sup> ». Ces gens

1. *B. A.*, LXVII, 1 : « inopia frumenti premebatur ».

2. César avait quitté son camp de Ruspina dans la nuit du 23 au 26 janvier. Il quitta la région d'Uzitta vers le 14 mars. Il faut faire entrer en ligne de compte le mois intercalaire de 23 jours. Cela fait un total de 66 jours.

3. La date exacte n'est pas connue, mais ce fut peu de jours avant le XII des calendes d'avril (21 mars) : *B. A.*, LXXV, 1. Le calendrier était alors en avance de deux mois.

4. Conf. Schneider, dans son édition, *ad locum* (LXVII, 1).

5. *B. A.*, LXVII, 1.

6. *B. A.*, *l. c.*

avaient donc embrassé le parti de César, qui pouvait s'attendre à être bien reçu par eux.

Une carte routière de l'époque impériale<sup>(1)</sup> nous fait connaître une Aggar, située sans doute à Henchir Sidi Amara, ruine importante de la Tunisie centrale, à une trentaine de kilomètres, à vol d'oiseau, à l'Est de Maktar<sup>(2)</sup>. Ce lieu était à plus de cent kilomètres à l'Ouest d'Uzitta. César n'aurait pu l'atteindre par une marche qu'il semble bien avoir faite en une seule journée ; il n'aurait pas commis la faute de s'éloigner tellement du littoral, où abordaient les vaisseaux qui lui apportaient des renforts et des vivres. L'Aggar mentionnée dans le *Bellum Africum* s'élevait ailleurs<sup>(3)</sup>, à peu de distance de la mer : les troupes qui arrivèrent par le quatrième convoi rejoignirent facilement le camp établi auprès de cette ville<sup>(4)</sup>. D'autre part, elle était à une quarantaine de kilomètres, tout au plus, du camp que le dictateur venait d'abandonner au-dessus d'Uzitta ; emmenant son matériel de guerre et tous ses autres bagages, il n'aurait pu parcourir en un jour une distance plus grande. Cependant, sa marche dut être assez longue, car il voulait se rendre dans une région où il trouverait des vivres, que, par conséquent, ni lui, ni ses ennemis n'auraient encore épuisée : or, on sait<sup>(5)</sup> qu'il avait fait chercher du blé jusqu'à 15 kilomètres de son camp vers le Sud.

C'est précisément de ce côté qu'il se dirigea pour atteindre Aggar. Puisqu'il craignait, de la part d'adversaires campés dans la plaine d'Uzitta, une attaque sur son flanc droit, il ne pouvait aller que vers le Midi ou vers l'Ouest ; mais, comme

1. La Table de Peutinger.

2. Voir *Atlas archéol. de la Tunisie*, f° Maktar, n° 262 ; Monchicourt, *Bull. archéol. du Comité*, 1909, p. 112-5.

3. Pour la position d'Aggar, voir Veith, p. 811-9. Il rejette avec raison les hypothèses que Tissot et Stoffel ont présentées à ce sujet et qu'il est superflu de réfuter après lui. M. Holmes (p. 524-5) adopte l'opinion de Veith.

4. *B. A.*, LXXVII, 3.

5. *V. supra*, p. 106.

une marche vers l'Ouest l'aurait éloigné de la côte, il est nécessaire d'admettre qu'il prit la direction du Midi. C'est au Sud d'Uzitta, — à 28 et à 45 kilomètres, — qu'étaient situées Sarsura et Thysdrus<sup>(1)</sup>, deux villes contre lesquelles il fit une rapide expédition, en partant de son camp voisin d'Aggar et en y revenant ; les Pompéiens, prévoyant apparemment qu'il attaquerait Thysdrus, l'avaient mise en état de défense<sup>(2)</sup>.

Enfin, notre auteur indique que César, quittant ce camp, parcourut 16 milles (près de 24 kilomètres) pour arriver devant Thapsus<sup>(3)</sup> ; il y parvint en venant du Sud, car il passa, nous le montrerons, par le long isthme, s'étendant du Sud au Nord jusqu'auprès de Thapsus, qui sépare la mer de la sebkha de Moknine. Beaucoup de chiffres sont altérés dans les manuscrits du *Bellum Africum*, mais il y a lieu de croire que celui-là est exact, car il s'accorde bien avec les autres données du problème.

Nous sommes donc disposé à adopter l'opinion de Veith<sup>(4)</sup>, qui identifie Aggar avec les ruines d'une petite ville entourée d'une enceinte<sup>(5)</sup>, dans la partie méridionale d'une vaste plaine, à 2 kilomètres au Nord de Ksour es Saf, à 10 kilomètres au Sud-Sud-Ouest de Mahdia. Elles sont à 34 kilomètres au Sud-Est de l'emplacement du camp césarien dominant Uzitta ; à 28 à l'Est de Sarsura ; à 22 au Sud de Thapsus, distance que l'on peut porter à 24 kilomètres, — les 16 milles du *Bellum Africum*, — si on la compte, non pas d'Aggar même, mais du camp que César dressa un peu plus loin<sup>(6)</sup>. A 7 kilomètres environ au

1. Pour la position de Sarsura, v. *infra*, p. 117. Pour Thysdrus, v. *supra*, p. 85.

2. *B. A.*, LXXVI, 2.

3. *Ibid.*, LXXIX, 2 : « ab Aggar XVI milla nocte progressas ad Thapsum ». Un seul manuscrit donne le chiffre XIII.

4. *V. supra*, p. 108, n. 3.

5. *Atlas archéol. de la Tunisie*, f° Mahdia, n° 41. Veith, carte 20.

6. La distance de 16 milles, indiquée dans le *Bellum Africum* entre Thapsus et le camp de César près d'Aggar, pourrait convenir, non seulement à un lieu voisin de Ksour es Saf, mais encore à Sidi Dekril, ruines situées à 10 kilomètres au Nord-Ouest de Ksour es Saf (v. *infra*, p. 111, n. 6), et aussi à Sidi Neja, bourg qui est au Sud-Ouest du lac de Moknine et à l'Ouest de l'entrée de l'isthme par lequel César se rendit devant Thapsus ; près de Sidi Neja, il y a des ruines antiques (*Atlas archéol. de la Tunisie*, f° Moknine, n° 50).

Sud-Est de ce lieu, était le port de Sullecthi ; plus loin, à environ 25 kilomètres, celui d'Acholla, ville que des troupes de César occupaient et avec laquelle il pouvait communiquer librement.

Comme on va le voir, l'hypothèse de Veith éclaire tous les détails topographiques que nous trouvons dans le récit de la campagne d'Aggar, avec cette réserve que les copistes ont pu altérer certaines indications numériques.

La longue marche de César vers Aggar ne fut pas inquiétée par les alliés, quoique l'incendie de son camp leur eût évidemment fait connaître son départ<sup>(1)</sup>. Il s'établit près de la ville, dans la plaine<sup>(2)</sup>. Puis<sup>(3)</sup> il alla chercher des vivres aux environs. Il recueillit beaucoup d'orge, d'huile, de vin, de figues, mais peu de blé<sup>(4)</sup>.

Scipion l'avait suivi avec toutes ses forces, en passant par le plateau qui domine à l'Est la plaine d'Uzitta. Il s'arrêta « à six milles du camp de César » et répartit les siens en trois camps, séparés les uns des autres<sup>(5)</sup> : l'un occupé par lui-même,

---

Mais on ne peut pas identifier Aggar avec Sidi Dekril, puisque, au Nord-Ouest de ce lieu, on ne retrouve pas la vaste plaine qui s'étendait au Nord-Ouest d'Aggar; ni avec Sidi Neja, qui n'est distante que de 16 kilom. du camp césarien dominant. Uzitta et qui ne répond pas à d'autres données du problème. Il faudrait, en effet, supposer que les camps de Scipion, situés sur le bord de la plaine d'Aggar, à sept milles du camp de César, étaient à l'Ouest de Moknine, au delà de la plaine qui existe au Nord de Sidi Neja, et, puisque César, venant d'Aggar, dépassa ces camps pour aller attaquer deux légions ennemies, qui réquisitionnaient des vivres auprès de Zeta, il faudrait chercher Zeta sur le plateau entre Uzitta et Leptis, dans une région que le dictateur avait occupée pendant dix semaines et épuisée. En outre, si Scipion avait eu ses camps du côté de Moknine, il se serait porté au secours de Thapsus, non pas en suivant César, qui avait passé par l'isthme s'étendant à l'Est du lac de Moknine, mais en prenant le chemin beaucoup moins long qui s'ouvrait pour lui au Nord du lac.

1. Ce que ne dit pas l'auteur du *Bellum Africum*. Il semble même croire que Scipion connut ce départ d'une autre manière (LXVII, 3).

2. *B. A.*, LXVII, 1-2 : « ... pervenit ad oppidum Aggar... Ibi in campo castris unis positus... ». Probablement à l'Ouest d'Aggar, à six milles (*B. A.*, LXVII, 3), — ou davantage : v. *infra*, p. 111, — des hauteurs où Scipion établit ses camps.

3. Peut-être seulement le lendemain.

4. *B. A.*, LXVII, 2.

5. *Ibid.*, LXVII, 3 : « Scipio., cum universis copiis per iugum Caesarem subsequi, coepit atque ab eius castris milia passuum VI longe trinis castris dispertitis copiis consedit. »



un autre sans doute par Juba, le troisième par Labiénus, peut-être aussi par Afranius<sup>(1)</sup>. Ces camps furent placés sur des hauteurs<sup>(2)</sup> dominant au Nord-Ouest<sup>(3)</sup> la grande plaine dans laquelle s'élevait Aggar. En avant, dans la plaine même et à près de deux milles des camps, il y avait une ville appelée Tegea<sup>(4)</sup>, qui, comme naguère Uzitta, pouvait couvrir les positions des alliés du côté de l'ennemi. Il est probable<sup>(5)</sup> que cette ville est représentée par les ruines romaines de Sidi Dekril<sup>(6)</sup> (ou Henchir Merbesse), à neuf kilomètres à l'Ouest-Nord-Ouest des ruines d'Aggar. Au delà, à 2 500 mètres, donc à 11 500 mètres d'Aggar, se dressent les hauteurs qui portèrent les camps de Scipion. Peut-être faut-il corriger le chiffre de VI milles (9 kilomètres) en VII (10 kilom, et demi), — ou même VIII (12 kilom.), — pour ne pas être forcé de supposer que César établit son camp assez loin à l'Ouest d'Aggar, contrairement à l'indication du journal.

La décision de Scipion s'explique aisément. Il ne pouvait pas permettre à César de se comporter comme s'il était le maître du pays, de prendre à son gré des villes où les républicains avaient réuni des approvisionnements de blé, de parcourir librement la campagne, en y réquisitionnant des vivres. Il devait donc se tenir près de lui et, à l'aide de sa cavalerie et de son infanterie légère, l'inquiéter, le harceler, le gêner dans

---

1. Conf. *B. A.*, LXIX, 1, où Labiénus et Afranius attaquent ensemble César, à proximité de ces camps.

2. *B. A.*, LXXVIII, 1-2. Dans le voisinage, il y avait d'autres hauteurs : LXIX, 1, 3 et 4 ; LXX, 3 ; LXXVIII, 8. De là, des hauteurs s'étendaient aussi, d'une part, vers l'entrée de l'isthme oriental de Thapsus (LXXIX, 3), par conséquent vers le Nord-Est ; d'autre part, dans la direction de Sarsura (LXXV, 7), par conséquent vers l'Ouest-Sud-ouest.

3. Côté d'où venait Scipion, après avoir passé par la région de Beni Hassane et de Sidi Neja.

4. *B. A.*, LXXVIII, 1 « Erat oppidum infra castra Scipionis nomine Tegea. » César, parvenu à proximité de cette ville, se trouva à 2 milles des camps de Scipion (LXXVII, 4).

5. Comme l'a montré Veith, p. 819 ; conf. Holmes, p. 527.

6. *Atlas archéol. de la Tunisie*, f° Mahdia, n° 31.

tous ses mouvements et surtout dans son ravitaillement. Quant à une grande bataille, il restait bien résolu à la refuser, s'il n'était pas tout à fait certain de la gagner.

C'est cette bataille que César souhaitait plus que jamais. A trois reprises, dans sa courte campagne d'Aggar<sup>(1)</sup>, il l'offrit à Scipion, en déployant son armée devant lui. Il chercha aussi à l'y contraindre par des expéditions audacieuses, qui étaient des provocations et des menaces, en même temps que des moyens de se procurer des vivres.

Il y avait, lisons-nous dans le *Bellum Africum*<sup>(2)</sup>, une ville appelée Zeta, qui s'élevait du côté des camps de Scipion<sup>(3)</sup> et en était distante de 10 milles ; elle se trouvait à 18 milles<sup>(4)</sup> du camp de César, d'où l'accès en était, par conséquent, moins facile. Scipion y envoya deux légions, afin d'y recueillir des vivres<sup>(5)</sup>.

César, l'ayant appris par un déserteur, déplaça son camp : il l'établit sur une colline, où la position serait plus sûre qu'en plaine, et il y laissa des forces pour le garder<sup>(6)</sup>. Nous savons par ailleurs que ce nouveau camp était à environ 7 milles des camps de Scipion<sup>(7)</sup>. On peut en chercher l'emplacement sur une des hauteurs qui bordent la plaine, au Sud-Ouest d'Aggar<sup>(8)</sup>.

Avec le reste de son armée, César sort à la quatrième veille<sup>(9)</sup>. Il dépasse les camps ennemis et s'empare de Zeta. Il y prend deux chevaliers romains, dont l'un, grand ami de Scipion,

1. Elle ne dura qu'une vingtaine de jours.

2. LXVIII, 1.

3. Ou du camp de Scipion, de celui où il résidait et qui était à une certaine distance des deux autres. Le pluriel *castra*, pouvant désigner soit un seul camp, soit plusieurs, nous laisse dans l'incertitude, ici comme dans d'autres passages.

4. Tel est le chiffre que donnent la plupart des manuscrits (XIV sur l'un d'eux, XVIII sur un autre).

5. *B. A.*, LXVIII, 1.

6. *Ibid.*, LXVIII, 2.

7. *Ibid.*, LXXV, 1 : (César) « progressus ab suis castris milia passuum V, ab Scipionis circiter duum milium interiecto spatio... »

8. Et à l'Ouest de Ksour es Saf.

9. Le XV des calendes d'avril (= 18 mars), au plus tard : voir *B. A.*, LXXIII, 5, et LXXV, 1.

commandait la place ; il y capture aussi 22 chameaux, appartenant au roi Juba : c'est la première fois que ces animaux apparaissent dans l'histoire de l'Afrique du Nord, où ils devaient plus tard jouer un si grand rôle<sup>(1)</sup>. Informé que les deux légions pompéiennes sont allées plus loin dans la campagne, il s'apprête à les suivre. Mais alors il s'aperçoit que des troupes ennemies viennent en hâte à leur secours. Il se décide à regagner son camp, en laissant à Zeta une garnison et un de ses légats, Oppius<sup>(2)</sup>.

Lorsqu'il est à une faible distance des camps de Scipion<sup>(3)</sup>, près desquels il doit nécessairement passer, Labiénus et Afranius, qui, avec toute la cavalerie et toute l'infanterie légère, se sont mis en embuscade derrière des collines voisines, viennent fondre sur son arrière-garde. César, leur opposant d'abord sa cavalerie, ordonne aux légionnaires de se décharger de tout fardeau et de se porter contre eux. Les assaillants sont repoussés sans peine. Le dictateur reprend sa marche, persuadé que cette leçon les empêchera de revenir le harceler. Mais, de nouveau, ils sortent des collines et recommencent leurs attaques. Les fantassins, courant avec une agilité merveilleuse, sont mêlés aux cavaliers ; ils s'avancent et se retirent en même temps qu'eux. Cette manœuvre ne cesse de se renouveler. Dès que l'infanterie légionnaire se met en marche, les ennemis s'attachent à elle ; quand elle leur fait face, ils l'évitent et se contentent de la cribler de traits. César comprend que leur but est de le contraindre à camper en un lieu entièrement dépourvu d'eau. Aux tourments de la soif, s'ajouteront ceux de la faim : la journée est à sa dixième heure et les troupes n'ont pris aucune nourriture depuis la quatrième veille<sup>(4)</sup>.

---

1. Voir t. I, p. 60.

2. *B. A.*, LXVIII, 2-4.

3. Ou du camp de Scipion : *conf. supra*, p. 112, n. 3.

4. *B. A.*, LXIX. Il y avait pourtant des vivres à Zeta, où César laissa une garnison. Il faut croire qu'il ne prit pas même le temps d'y faire manger ses soldats.

Le temps s'écoule et le soleil va bientôt se coucher. En quatre heures, on n'a pas avancé de cent pas. César retire de l'arrière-garde ses cavaliers, qui ont perdu beaucoup de leurs montures, et les remplace par des légionnaires, plus capables de résister. Il se remet en route sans se hâter. Cependant des masses de cavaliers numides s'avancent rapidement par les collines, à droite et à gauche, afin de l'envelopper, tandis que d'autres ne laissent aucun repos à son arrière-garde. Quelques vétérans, lançant leurs *pila*, peuvent chasser des nuées d'ennemis, mais ceux-ci reviennent presque aussitôt et, sans aborder les légionnaires, déchargent sur eux leurs javelots. Enfin, après une marche coupée d'arrêts et de combats, les Césariens rentrent dans leur camp à la première heure de la nuit, ne comptant que dix blessés. Labiénus, au contraire, aurait eu 300 morts, outre des blessés fort nombreux. Quant à Scipion, il n'était pas intervenu. Il s'était contenté, pour se faire craindre, de ranger devant son camp ses légions, avec les éléphants; à la nuit, il les ramena<sup>(1)</sup>.

Ce récit ne peut pas être accueilli tel qu'il nous est parvenu. Il est inadmissible qu'entre la quatrième veille (vers 3 heures et demie — 4 heures du matin) et la première heure de la nuit suivante (vers 5 heures et demie — 6 heures du soir<sup>(2)</sup>), en 14 heures, l'armée de César ait parcouru deux fois 18 milles, ce qui répond à 53 kilomètres, ait pris la ville de Zeta, ait été, en revenant, à peu près immobilisée pendant quatre heures et n'ait regagné ensuite son camp que lentement, avec de nombreux arrêts. Il est de même invraisemblable que, se trouvant près des camps de Scipion, à environ huit milles de son propre camp, vers le coucher du soleil, c'est-à-dire vers 4 heures et demie, elle soit revenue à ce camp dès la première heure de la nuit, faisant ainsi une douzaine de kilomètres en une heure et

---

1. *B. A.*, LXX.

2. On était vers le 19 janvier du calendrier julien.

demie à peine, dans les conditions que nous venons d'indiquer. On peut, si l'on veut, supposer qu'elle dut, pour combattre, suspendre sa marche pendant deux heures, — et non quatre, — entre 2 heures et demie et 4 heures et demie de l'après-midi (elle aurait été dans cette situation, comme le dit notre auteur, à la dixième heure du jour, vers 3 heures et demie). Elle aurait ensuite mis trois ou quatre heures pour regagner son camp, où elle serait rentrée assez longtemps après la tombée de la nuit. D'autre part, il faudrait réduire beaucoup les XVIII et X milles qui auraient séparé Zeta du camp de César et des camps de Scipion, adopter, par exemple, les chiffres XII (ou XIII) et V<sup>(1)</sup>.

Nous n'avons aucun autre document qui nous renseigne sur l'emplacement de cette ville. Les chiffres de distances donnés dans les manuscrits du *Bellum Africum* ne méritant pas confiance, nous pouvons seulement dire qu'elle était au Nord-Ouest, — ou, du moins, entre le Nord et l'Ouest, — des camps de Scipion, près desquels César, venant du Sud-Est, passa pour l'atteindre. Peut-être s'élevait-elle près de Sidi Neja, à environ 18 kilomètres du camp de César et à 8 de ceux des alliés. Dans sa marche précédente vers Aggar, César avait dû passer par là, ou tout près de là, mais, à supposer que la ville fût déjà occupée par des troupes républicaines<sup>(2)</sup>, il n'avait sans doute pas eu le temps de s'arrêter pour la prendre.

En allant se jeter sur les deux légions envoyées à Zeta par Scipion, en passant et repassant hardiment, témérairement, près de ses camps, César voulait lui infliger à la fois un affront et un échec, propres à le faire renoncer à sa tactique de

---

1. Comme il y avait sept milles du camp de César au camp de Scipion, il faudrait adopter le chiffre XII (= VII + V), si César alla de son camp à Zeta en passant presque par le camp de Scipion. Mais il est à croire qu'il se tint à quelque distance de ses ennemis, ce qui put l'obliger à un détour. Les chiffres XIII et V ont pu assez facilement s'altérer en XVIII et X.

2. Elle ne le fut peut-être que quelques heures plus tard, lors de la marche de Scipion à la suite de César.

temporisation. Voulait-il l'acculer à une bataille ce jour-là même<sup>(1)</sup> ? S'il eut ce désir, il estima, au cours de la journée, que les conditions dans lesquelles la bataille se livrerait ne lui seraient pas favorables. Arrivé à Zeta, il se retira devant les forces que Scipion envoyait au secours de ses deux légions. Revenu à proximité des camps ennemis, en avant desquels Scipion avait rangé son infanterie, il continua sa retraite; il avait été, du reste, trop retardé par les attaques de Labienus pour pouvoir engager à fond des troupes déjà fatiguées et à jeun depuis la fin de la nuit. Le seul résultat de cette expédition très dangereuse fut la prise de Zeta, ville sans importance, éloignée de son camp. Il tint à la garder et la confia même à un officier de rang élevé. Jugea-t-il bon d'occuper un point intermédiaire entre Aggar, d'une part, et, d'autre part, Ruspina et Leptis, où il avait des garnisons<sup>(2)</sup> ? Voulut-il mettre à l'abri d'une vengeance la population de Zeta ? S'il s'était emparé très aisément de cette place, on peut croire qu'il y avait trouvé des complicités.

Bientôt après, des députés de Vaga, ville voisine<sup>(3)</sup>, dont nous ignorons la position<sup>(4)</sup>, vinrent, d'une manière suppliante, lui demander une garnison ; ils promettaient de lui fournir beaucoup de choses dont il pourrait avoir besoin. César accéda à cette prière, mais, avant que ceux qu'il envoya eussent atteint Vaga, le roi Juba accourut, prit la ville, la pilla, la détruisit et massacra tous les habitants<sup>(5)</sup>.

---

1. Il paraît avoir emmené presque toutes ses troupes. Mais, même s'il n'avait pas l'intention, d'engager une action de grande envergure, il pouvait craindre que la bataille ne lui fût imposée.

2. Les troupes laissées à Zeta, derrière l'ennemi, auraient pu aussi faire une diversion utile, lors d'une bataille qui se serait livrée du côté de Tegea.

3. *B. A.*, LXXIV, 1 : « ex oppido Vaga, quod finitimum fuit Zetae ». On sait qu'il y avait, hors de la province, une autre Vaga, représentée aujourd'hui par Béja : t. V, p. 261 ; t. VII, p. 203 et suiv.

4. Si l'on veut placer Zeta à Sidi Neja, on peut proposer l'identification de Vaga avec les ruines romaines de Beni Hassane (*Atlas archéol. de la Tunisie*, f° Djemmal, n° 80), à 6 kilomètres à l'Ouest de Sidi Neja. La ville détruite par Juba se serait relevée,

5. *B. A.*, LXXIV.

Le surlendemain de la prise de Zeta, César conduisit toutes ses troupes devant les camps ennemis; les rangeant dans la plaine, il offrit la bataille. Elle lui fut refusée, et, vers le soir, il retourna à son camp<sup>(1)</sup>.

Le XII des calendes d'avril (21 mars) du calendrier officiel, il procéda à la lustration, c'est-à-dire à la purification de son armée<sup>(2)</sup>. C'était là une cérémonie religieuse que les généraux romains pouvaient juger opportune avant d'engager une action décisive. La date choisie, le début officiel du printemps, concordait du reste avec celle de vieux rites, célébrés à Rome le 19 mars et les jours suivants, et destinés à purifier les armes avant l'ouverture de la campagne militaire<sup>(3)</sup> ».

Puis, le 22 mars, César offrit de nouveau la bataille, s'avançant à cinq milles de son camp et à environ deux milles des camps de Scipion. Après une assez longue attente, il dut ramener les siens<sup>(4)</sup>.

Il leva son camp le lendemain et se dirigea vers Sarsura, où Scipion avait une garnison de Numides et un dépôt de blé<sup>(5)</sup>. L'emplacement de cette petite ville est connu, grâce à une carte routière<sup>(6)</sup> : elle était située aux ruines d'Henchir et Ksour, à 4 kilomètres au Sud-Ouest de Bou Merdès<sup>(7)</sup> : nous avons dit<sup>(8)</sup> que 28 kilomètres la séparaient du lieu où s'élevait sans doute Aggar. Scipion suivit César dans cette marche vers l'Ouest<sup>(9)</sup> ; prenant les devants avec de la cavalerie et des troupes légères, Labiénus eut bientôt rejoint l'ennemi.

Il attaque l'arrière-garde et enlève des chariots que conduisent

1. *B. A.*, LXXIII, 5.

2. *Ibid.*, LXXV, 1.

3. Marquardt, *Röm. Staatsverwaltung*, 2e édit., III, p. 434-6.

4. *B. A.*, LXXV, 1-2.

5. *Ibid.*, LXXV, 3.

6. Table de Peutinger : « Thisdro col(onia) — XII (milia passuum) — Sassura (sic) vicus — etc. (dans la direction d'Hadrumète).

7. *Atlas archéol. de la Tunisie*, f° Kerker, n° 12.

8. P. 109.

9. Voir *B. A.*, LXXVI, 3.

des vivandiers. Puis il se rapproche des légions, car il est enhardi par ce succès et pense que les soldats, fatigués par les fardeaux dont ils sont chargés, seront incapables de lui résister. Mais César a pris ses précautions : dans chaque légion, 300 hommes ont été dispensés de porter des bagages et sont tout prêts à combattre. Il les envoie appuyer ses cavaliers contre la cavalerie de Labiénus ; ce dernier s'enfuit, non sans avoir subi des pertes en morts et en blessés. Cependant, tandis que l'armée reprend sa marche, il ne cesse de la suivre sur la droite, par les hauteurs<sup>(1)</sup>.

César arrive devant Sarsura et, sous les yeux des ennemis, qui n'osent pas intervenir, il prend la ville, courageusement défendue. Il massacre la garnison, et distribue à son armée le blé qu'il trouve<sup>(2)</sup>.

Le 24 mars, il est devant Thysdrus (El Djem), après une marche de 17 kilomètres. Cette ville, où se trouvent de grands approvisionnements de blé, a fait auparavant des offres de soumission au dictateur et lui a demandé une garnison, qu'il n'a pas pu lui envoyer<sup>(3)</sup>. Venu d'Hadrumète, le chef pompéien Considius l'a occupée depuis peu, avec des troupes assez nombreuses et une cohorte de gladiateurs qu'il a formée ; les habitants l'ont, autant qu'il semble, bien accueilli<sup>(4)</sup>. César reconnaît les lieux et, vu le manque d'eau, renonce à assiéger la place. Il repart aussitôt et va camper à des sources situées à une distance de quatre milles<sup>(5)</sup> c'est-à-dire à Bir el Aïoun, à six kilomètres au Nord d'El Djem<sup>(6)</sup>. « De là, le quatrième jour, il revint au camp qu'il avait établi près d'Aggar<sup>(7)</sup>. » Si cela est

1. *B. A.*, LXXV, 4-7.

2. *Ibid.*, LXXVI, 3.

3. P. 85.

4. Ce qui peut le faire croire, c'est que, la guerre terminée, César leur infligea une amende : *B. A.*, XCVII, 4.

5. *B. A.*, LXXVI, 2-3.

6. Tissot, *Géogr.*, II, p. 750.

7. *B. A.*, LXXVI, 3. De ces sources au camp voisin d'Aggar, on peut compter environ 26 kilomètres.



exact, il aurait passé deux nuits aux sources. Peut-être y a-t-il une faute dans les manuscrits, et fut-ce le troisième jour, non le quatrième, qu'il revint de son expédition. Scipion ramena aussi ses troupes dans leurs anciens camps<sup>(1)</sup>.

Cette rapide tournée avait été à peine un demi-succès pour le dictateur : s'il avait mis à sac le bourg de Sarsura, les monceaux de grains conservés à Thysdrus restaient à la disposition de ses adversaires.

L'acquisition d'un petit port très éloigné ne fut qu'une maigre compensation à sa déconvenue. Les habitants de « *Thabena* » lieu situé dans la région du littoral, à l'extrémité des États de Juba, s'étaient révoltés et avaient massacré la garnison royale. Ils en informèrent César, en le priant de les protéger. Il ne pouvait, sans perdre son prestige, les abandonner à la colère terrible de Juba. Il leur envoya donc Marcius Crispus<sup>(2)</sup>, avec trois cohortes, des archers et un grand nombre de machines<sup>(3)</sup>.

Dans ce nom *Thabena*, il faut reconnaître *Thaenae*<sup>(4)</sup>, à l'entrée de la petite Syrte, dans le voisinage immédiat de la province romaine. Elle était à plus de 80 kilomètres au Sud du camp d'Aggar ; peut-être les troupes césariennes s'y rendirent-elles par mer.

Leur départ affaiblit l'armée de plus d'un millier d'hommes. Mais, dans le même temps, arrivèrent de Sicile, par un quatrième convoi<sup>(5)</sup>, environ 4 000 soldats, appartenant à toutes les légions réunies en Afrique : par suite de maladie ou de congé, ils n'avaient pu venir avec leurs corps. Ils étaient accompagnés de 400 cavaliers et de 1 000 frondeurs et archers<sup>(6)</sup>.

---

1. *B. A.*, *l. c.*

2. Q. Marcius Crispus, qui était proconsul d'une province d'Orient trois ans plus tard (Cicéron, *Philipp.*, XI, 12, 30), devait être alors légat de César.

3. *B. A.*, LXXVII, 1-2.

4. Dont César, dit Strabon (XVII, 3, 12), devint maître sans combat. Voir t. V, p. 247, n. 6.

5. Qui, comme le suppose Veith (p. 818), put aborder à Sullecthi : conf. *supra*, p. 110.

6. *B. A.*, LXXVII, 3.

Joignant ces nouveaux venus aux autres troupes qu'il avait sous la main, César fit une nouvelle tentative pour livrer bataille. Il amena son armée à deux milles des camps ennemis<sup>(1)</sup> et s'arrêta dans la plaine, à proximité de Tegea. Cette ville était occupée par 2 000 cavaliers. A l'approche de César, Scipion les fait disposer à droite et à gauche de Tegea ; lui-même sort avec ses légions et les range sur les dernières pentes des hauteurs, à environ mille pas de son camp<sup>(2)</sup> : il a ainsi l'avantage d'une position dominante et il est, au moins partiellement, couvert par la ville. Des heures s'écoulaient sans qu'il avance au delà. Pour l'attirer vers lui, César se décide à ouvrir l'action.

A une partie de ses cavaliers, à des fantassins légers, à des archers et à des frondeurs, troupes formant une de ses ailes<sup>(3)</sup>, il ordonne d'aller attaquer la cavalerie qui flanque la ville<sup>(4)</sup>. Pacidéius<sup>(5)</sup>, sous le commandement duquel elle est placée, la déploie, afin d'envelopper les assaillants, auxquels il oppose en même temps une vigoureuse résistance. Alors, pour soutenir les siens, César détache de la légion la plus proche les 300 hommes qui, déchargés de tout fardeau, sont toujours prêts à intervenir. De son côté, Labiénus envoie à Pacidéius des renforts, des chevaux frais, destinés à remplacer ceux qui sont blessés ou fatigués. Les cavaliers césariens, au nombre de 100, cèdent peu à peu devant des forces de cavalerie dix fois supérieures, auxquelles se joignent des fantassins numides. César lance à leur secours les cavaliers de l'autre aile, qui n'a pas encore été engagée. Par une charge générale, les ennemis sont mis en fuite

1. *B. A.*, LXXVII, 4 : « VIII milibus passuum ab suis castris, ab Scipione vero II milibus passuum longe constitit in campo. » Le chiffre VIII, donné par les manuscrits, doit être corrigé en V : conf. *supra*, p. 112, n. 7.

2. *B. A.*, LXXVIII, 1-2.

3. *Ibid.*, LXXVIII, 7.

4. Sans doute seulement les cavaliers qui occupent un des flancs de Tegea, soit à droite, soit à gauche.

5. Pour ce personnage, v. *supra*, p. 68, n. 11.

et poursuivis sur un espace de trois milles<sup>(1)</sup>. Cette vive escarmouche leur coûta des pertes assez lourdes ; Pacidéius lui-même eut son casque traversé par un *pilum*, qui le blessa grièvement. Mais Scipion ne quitta pas sa position. Après avoir attendu en ordre de bataille jusqu'à la dixième heure du jour, César revint à son camp, sans avoir, nous dit-on, à regretter un seul homme<sup>(2)</sup>.

Il comprit qu'il devait renoncer à l'espoir de terminer la guerre dans cette plaine d'Aggar où Scipion ne voulait pas faire descendre ses troupes de ligne, où lui-même ne pouvait pas établir un camp plus près de son adversaire, car il eût manqué d'eau<sup>(3)</sup>.

Il y avait déjà plus de quatre mois qu'il était en Afrique. Il avait remporté quelques succès et gardé son armée presque intacte. Cependant, ceux qu'il était venu combattre avaient réussi à éviter toute rencontre décisive, à lui imposer une guerre d'usure, qu'il supportait impatiemment et qu'il soutenait avec peine, son ravitaillement étant mal assuré. Il ignorait la valeur des légions pompéiennes, n'ayant pu mettre les siennes aux prises avec elles<sup>(4)</sup>. Ses soldats ne s'étaient pas encore mesurés avec les éléphants de Juba, qui leur avaient d'abord inspiré de si grandes craintes. Mais ils avaient appris à connaître et à redouter la cavalerie et l'infanterie légère des Numides. Quand les cavaliers césariens engageaient la lutte contre ces ennemis, sans être soutenus par les légionnaires, ils étaient incapables d'avoir raison d'eux, et ils perdaient beaucoup de chevaux, blessés ou tués de loin par les javelots. Les légionnaires,

---

1. *B. A.*, LXXVIII, 8 : « per III milia passuum usque ad collem ». Comme il y avait, en ligne droite, une distance bien moindre entre Tegea et le pied des hauteurs où étaient les camps de Scipion (conf. ensemble *B. A.*, LXXVII, 4 et LXXVIII, 1-2), il faut supposer que les Césariens forcèrent ceux qu'ils poursuivaient à s'enfuir obliquement.

2. *B. A.*, LXXVIII, 3-10.

3. *Ibid.*, LXXIX, 1. Voir aussi Dion, XLIII, 7, 1.

4. *B. A.*, LXXII, 2.

lorsqu'ils intervenaient, s'épuisaient en vains efforts pour atteindre des gens que leur agilité rendait insaisissables et qui ne s'enfuyaient que pour revenir à la charge<sup>(1)</sup>. Cette tactique, les pièges et les embuscades contre lesquels il fallait toujours être en garde, déconcertaient les vétérans, qui, en Gaule, s'étaient habitués à combattre sur des terrains unis et contre des hommes d'un caractère franc, opposant aux Romains leur vaillance, et non pas toute sorte de ruses<sup>(2)</sup>.

Malgré l'expérience que César commençait à acquérir de cette guerre africaine, malgré les mesures qu'il avait prises pour donner plus de légèreté et de mobilité à une partie au moins de ses légionnaires, l'énervement devait être grand dans son armée. Il est probable que, du côté des républicains, beaucoup désiraient aussi en finir et comprenaient mal les raisons qui faisaient adopter aux chefs une attitude presque passive. On sentait sans doute, de part et d'autre, que le dénouement ne pourrait guère tarder. On le sentait de même à Rome, où les nouvelles d'Afrique étaient attendues avec une profonde anxiété<sup>(3)</sup>.

---

1. *B. A.*, LXXI, 3-4 ; LXXII, 1.

2. *Ibid.*, LXXIII, 2-3.

3. Cicéron, *Ad fam.*, V, 21, 3.

## CHAPITRE IV

### LA VICTOIRE DE CÉSAR A THAPSUS

#### ET LA FIN DE LA GUERRE

##### I

La ville de Thapsus était située au Ras Dimass, un promontoire formant un angle presque droit, dont les côtés s'orientent de l'Ouest à l'Est et du Nord au Sud<sup>(1)</sup>. Par derrière, au Sud-Ouest, s'étend un vaste lac, la sebkha de Moknine ; les rives septentrionale et orientale de cette nappe d'eau sont à peu près parallèles au littoral méditerranéen. Deux isthmes la séparent donc de la mer ; ils s'allongent l'un et l'autre sur une douzaine de kilomètres. L'auteur du *Bellum Africum*<sup>(2)</sup> dit qu'en largeur, ils ne dépassent pas un mille et demi (2 220 mètres). On constate aujourd'hui que la largeur est de trois kilomètres en moyenne et n'est nulle part inférieure à deux kilomètres et demi : il n'est pas impossible que le niveau du lac<sup>(3)</sup> ait baissé depuis l'antiquité et que, par conséquent, l'étendue en ait diminué. Il y a, d'ailleurs, en terrain plat, entre la surface liquide de la sebkha et le sol ferme des isthmes, une sorte de

---

1, Pour la topographie de la région de Thapsus, voir *Atlas archéol. de la Tunisie*, f° Moknine, et la carte très claire de Veith, pl. 21. Stoffel, II, p. 141-2 ; Veith, p. 832-5.

2. LXXX, 1.

3. Qui est à près de 10 mètres au-dessous du niveau de la mer.

zone indécise, plus ou moins large, marécageuse ou boueuse<sup>(1)</sup>. Du côté de la mer, chaque isthme est bordé par une arête pierreuse, rehaussée de croupes nues, qui prend fin non loin du cap. Deux saillies isolées s'élèvent à une distance d'environ 1 200 mètres en arrière de ce cap : c'est le double mamelon d'El Behira<sup>(2)</sup>, qui domine au Sud-Ouest les ruines de Thapsus. Dans la même direction, à 2 500 mètres du promontoire, le Dahret el Hafsa, haut de 22 mètres, commande l'extrémité septentrionale de l'isthme de l'Est.

Tels sont les lieux où César joua son destin. Comme pour tout le reste de la guerre, c'est dans le journal de son compagnon d'armes que nous lisons le récit le plus détaillé de la bataille de Thapsus. Récit d'un témoin véridique et exact, mais qui n'a pas tout vu et qui omet ce qu'il n'a pas vu<sup>(3)</sup>. Il convient<sup>(4)</sup> de le compléter et de l'éclairer à l'aide de Dion Cassius<sup>(5)</sup> (dont la source est peut-être Tite-Live) et de Plutarque<sup>(6)</sup>. Ces deux auteurs nous apportent des renseignements assez maigres, mais de bonne qualité, dus soit à Asinius Pollion, soit à d'autres. Appien<sup>(7)</sup> est très bref et inexact<sup>(8)</sup> ; ailleurs, nous ne trouvons presque rien<sup>(9)</sup>. Parmi les modernes, c'est Veith<sup>(10)</sup> qui nous paraît avoir le mieux interprété les textes ; nous ne nous séparerons de lui que sur des questions secondaires.

---

1. Conf. Dion Cassius, XLIII, 7, 2 ; Plutarque, *César*, 53.

2. Là et sur les premières croupes qui font suite vers l'Ouest, s'étendait la nécropole de Thapsus : voir t. II, p. 134.

3. Ce qu'a bien montré Veith, p. 830.

4. Voir Veith, p. 826-8, 906.

5. XLIII, 7-9.

6. *César*, 53.

7. *Bell. civ.*, II, 97.

8. Il est difficile d'admettre qu'il se rattache à Asinius Pollion, même en supposant que le récit de ce dernier ait été très altéré par un intermédiaire ou par Appien lui-même.

9. Tite-Live, *Epit. l. CXIV*. Florus, II, 13, 66-67. Paul Orose, *Adv. pagan.*, VI, 16,

3. Simple mention de la victoire de César près de Thapsus dans Strabon, XVII, 3, 12.

10. *L. c.*, p. 826-857, 875-9.

Le 4 avril, en pleine nuit<sup>(1)</sup>, César sortit du camp qu'il occupait à proximité d'Aggar. Une marche de 16 milles (24 kilomètres) l'amena devant Thapsus<sup>(2)</sup>.

Il passa par l'isthme oriental. Nous verrons, en effet, que, dans la bataille livrée deux jours plus tard, à moins de 1 500 pas de son camp voisin de Thapsus, il avait, devant son aile droite<sup>(3)</sup>, un camp que Scipion était en train de dresser, du côté de la mer<sup>(4)</sup> : ce qui prouve que la bataille eut lieu sur l'isthme septentrional, car, sur l'autre isthme, l'aile droite de César eût été du côté du lac. Scipion venait alors de contourner le lac par l'intérieur des terres. D'où il résulte qu'il se trouvait auparavant sur l'isthme oriental : vers la naissance de cet isthme, puisqu'il avait, nous dit-on<sup>(5)</sup>, son premier camp à 8 milles (12 kilomètres) de Thapsus. Or il était arrivé là en suivant César<sup>(6)</sup>. C'est donc par là que celui-ci s'était engagé pour parvenir au promontoire où s'élevait Thapsus.

Cette ville, très dévouée aux républicains<sup>(7)</sup>, était défendue par une garnison assez importante, que commandait l'ancien préteur C. Vergilius<sup>(8)</sup>. Scipion eût compromis son prestige, et même son honneur, en laissant l'ennemi s'emparer de Thapsus. Mais, s'il venait la secourir, César espérait le contraindre à une bataille qui serait livrée sur un espace étroit, entre la mer et le lac, et où les meilleures troupes de ses adversaires, leur cavalerie et leur infanterie légère, ne pourraient pas se mouvoir aisément. Il est vrai que le dictateur courait un très gros risque : si les alliés réussissaient à fermer les deux isthmes, et, derrière ces deux barrages, lui refusaient la bataille, il

---

1. « Tertia vigilia ».

2. *B. A.*, LXXIX, 2.

3. *Ibid.*, LXXXII, 2 ; LXXXIII, 2-3 et 5.

4. *Ibid.*, LXXX, 3 : (Scipion) « ad mare versus consedit et castra munire coepit. »

5. *Ibid.*, LXXIX, 3.

6. *Ibid.* : « Caesarem consecutus ».

7. *Ibid.*

8. *V. supra*, p. 41.

parviendrait peut-être à prendre Thapsus, mais il serait, bien plus que sur le plateau de Ruspina, isolé du reste de l'Afrique et menacé de mourir de faim, car le ravitaillement par mer était fort aléatoire<sup>(1)</sup>. Encore une fois, il se fia à son génie et à sa fortune.

Le jour même de son arrivée devant Thapsus, il commença d'importants travaux<sup>(2)</sup>, auxquels Vergilius ne s'opposa pas, ayant conscience qu'il n'aurait point le dessus<sup>(3)</sup>. Un camp fut dressé, sans doute au lieu que la nature indiquait, au double mamelon d'El Behira<sup>(4)</sup>, et relié par des retranchements au littoral, à droite et à gauche, l'ensemble des lignes formant un croissant, de manière à envelopper la ville<sup>(5)</sup>. En même temps, pour empêcher Scipion de s'approcher et de secourir Thapsus avant la fin de l'investissement, César établit des postes sur plusieurs points favorables<sup>(6)</sup> et une grande redoute, occupée par trois cohortes<sup>(7)</sup>, qui, selon toute vraisemblance, couronna la position dominante du Dahret el Hafsa<sup>(8)</sup>.

Dès qu'il avait été informé de sa marche, Scipion l'avait suivi par les hauteurs qui s'élèvent au Sud du lac de Moknine<sup>(9)</sup>. Parvenus vers l'entrée de l'isthme oriental, lui-même et Juba avaient dressé deux camps, à peu de distance l'un de l'autre<sup>(10)</sup>, le camp romain à l'Ouest, le camp numide à l'Est<sup>(11)</sup>.

1. Veith, p. 846 et 875.

2. *B. A.*, LXXIX, 2, et LXXX, 2.

3. Conf. Dion, XLIII, 7, 3.

4. Veith, p. 834, 875.

5. *B. A.*, LXXX, 2 : « lunatis castris Thapsum operibus circummunivit ».

6. *Ibid.*, LXXIX, 2.

7. *Ibid.*, LXXX, 2 : « castello munito ibique III praesidio relicto ». Il manque un mot, auquel se rapporte III. Ce mot est sans doute *cohortium* : voir Stoffel, p. 297 ; Veith, p. 851, n. 1.

8. Veith, p. 836-7. Il est impossible de placer cette redoute plus au Sud, puisqu'elle n'était qu'à 1 500 pas du lieu où fut livrée le surlendemain, sur l'isthme septentrional, la bataille entre Scipion et César (*B. A.*, LXXIX, 3).

9. « Per superiora loca » : *B. A.*, LXXIX, 3.

10. Comme l'exigeait l'étroitesse de l'espace s'étendant entre la mer et le lac (actuellement 4 kilomètres, en ce lieu situé à 12 kilomètres au Sud de Thapsus), et comme l'indique Plutarque (*César*, 53),

11. *B. A.*, LXXIX, 3 : « Scipio... milia passuum VIII a Thapso binis castris con-



Le lendemain, Scipion pénétra dans l'isthme, avec l'intention d'introduire dans Thapsus des troupes qui renforceraient la garnison et lui permettraient de tenir plus longtemps. Mais la redoute qu'il trouva en travers de son chemin l'arrêta et il retourna en arrière<sup>(1)</sup>. Les précautions de César avaient été efficaces : il pouvait continuer ses travaux d'investissement, compléter probablement aussi le système de fortifications qui, entre Thapsus et le lac, lui permettrait de barrer le passage entre les deux isthmes.

Étant revenu à son camp, Scipion commença l'exécution du plan que, très vraisemblablement, il avait conçu, — ou qu'on lui avait conseillé, — dès la veille, plan que l'auteur du *Bellum, Africum* n'indique pas, mais que Dion Cassius<sup>(2)</sup> nous fait connaître : bloquer César, en fermant chacun des deux isthmes par un fossé et un retranchement. Au Sud, c'était facile : il suffisait de relier les deux camps entre eux et, d'une part, au lac, d'autre part, à la mer. Le travail fut-il commencé, soit ce jour-là même, soit dans la matinée du lendemain ? Dion s'exprime<sup>(3)</sup> de manière à nous permettre de le croire. Une longue marche était nécessaire pour atteindre, sur l'isthme septentrional, le lieu où l'on établirait le second barrage.

Le consulaire Afranius et Juba, gardant une partie des troupes, restèrent l'un dans le camp romain, l'autre dans le camp

---

sedit. » *Ibid.*, LXXXV, 4-5 : mention des deux camps, le camp romain et les *regia castra*. Mentions du camp de Juba dans Tite-Live, *Epit. l. CXIV* ; Dion, XLIII, 8, 3 ; Plutarque, *l. c.* ; Paul Orose, VI, 16, 3. Le camp romain était à l'Ouest du camp numide, puisque des fuyards, venant de l'Ouest, atteignirent d'abord le premier, puis le second : *B. A.*, LXXXV, 4-5. Voir Veith, p. 836.

1. *B. A.*, LXXX, 1-2.

2. XLIII, 8, 1. Conf. Veith, p. 829.

3. *L. c.* : Scipion et Juba entreprirent de fermer des deux côtés, avec des palissades et des fossés, l'ouverture de l'isthme. Tandis qu'ils y étaient occupés et que, chaque jour, le travail avançait, etc. » En réalité, dans l'isthme septentrional, le travail fut à peine commencé le 6 avril, par l'établissement d'un camp dans l'isthme méridional, où deux camps furent établis le 4 avril, on n'aura disposé que du lendemain et des premières heures du surlendemain pour exécuter des travaux de barrage,

numide<sup>(1)</sup>. Quant à Scipion, il se mit en route dans la nuit<sup>(2)</sup>, avec le reste de l'armée et les éléphants<sup>(3)</sup>. Il longea les rives méridionale et occidentale du lac, s'engagea dans l'isthme septentrional et, après avoir parcouru une trentaine de kilomètres depuis son départ, arriva, à l'aube du 6 avril<sup>(4)</sup> (7 février du calendrier rectifié), en un lieu distant de 1 500 pas du camp de César et de la redoute dont nous avons parlé<sup>(5)</sup>. Si l'on place le camp césarien à El Behira et la redoute à Dahret et Hafsa, il faut admettre que Scipion prit position sur la crête où s'élève le marabout de Sidi Zebidi<sup>(6)</sup>. Son camp dressé, il avait évidemment l'intention de commencer aussitôt les fortifications qui barreraient l'isthme.

Pourquoi fit-il choix d'un emplacement si proche de l'ennemi ? Il aurait disposé de plus de temps pour établir son camp et se préparer à repousser une attaque, s'ils s'était arrêté à l'entrée de l'isthme, comme il l'avait fait, deux jours auparavant, de l'autre

1. Plutarque, *l. c.* Tite-Live, *l. c.* C'est par erreur que Florus (II, 13, 67) fait intervenir Juba dans la bataille. Il a cru que le roi avait accompagné ses éléphants. — On ignore si Labiénus resta avec Afranius, ou s'il se joignit à Scipion.

2. *B. A.*, LXXX, 3 : « itinere supra stagnum pestero die [le lendemain du jour où Scipion a tenté de s'approcher de Thapsus, et le surlendemain de l'arrivée de César devant cette ville : voir *ibid.*, LXXX, 2] et nocte confecto ». Schneider (dans son édition) propose avec raison de supprimer *et* entre *postero die* et *nocte*. Il faut comprendre : « le jour suivant, de nuit, » c'est-à-dire le 6 avril, la nuit étant rattachée à la journée suivante. Cette solution est la seule qui s'accorde avec deux dates certaines : l'arrivée de César devant Thapsus, le 4 avril ; la bataille, le 6 avril.

3. Les emmena-t-il tous ? ou en laissa-t-il à Juba, comme un passage de Dion (XLIII, 8, 1) pourrait le faire admettre ? Dans ce dernier cas, le roi, quand il s'enfuit, aurait abandonné dans son camp ceux qu'on lui aurait laissés, car César paraît bien avoir capturé tous les éléphants dont ses ennemis disposaient, au nombre de 64.

4. Le VIII des ides d'avril. Cette date est indiquée par les *Fastes* de Préneste (*C. I. L.*, I, 2e édit., p. 235) : « C. Caesar C. f. in Africa regem [Iubam] v[icit] », et par Ovide (*Fastes*, IV, 379-380) :

... illa dies Libycis qua Caesar in oris  
Perfida magnanimi contudit arma Iubae.

5. *B. A.*, LXXX, 3 : « non longe a castris praesidioque, quod supra commemoravi, MD passibus ». Conf. Plutarque, *César*, 53 : Scipion commence un camp près de la ville de Thapsus.

6. Veith, p. 837.

côté du lac. A quoi l'on répond<sup>(1)</sup> que, contrairement à l'isthme oriental, l'isthme septentrional est plus large vers l'entrée que dans le voisinage de Thapsus : à Sidi Zebidi, il ne mesure actuellement que deux kilomètres et demi, mais il mesure de quatre à neuf kilomètres à l'Ouest de ce point : plus le barrage serait court, plus rapide en serait l'achèvement, plus facile en serait la défense. En outre, Scipion, qui, la veille, n'avait pas pu tendre la main aux Thapsitains, désirait peut-être encourager leur résistance, en venant se placer le plus près possible d'eux.

Menacé d'être enfermé, César devait livrer bataille sans aucun délai. La disposition des lieux et les mesures défensives qu'il avait prises lui assuraient un avantage : il avait sous la main toute son armée, réunie à la jonction des isthmes ; l'armée ennemie, au contraire, était coupée en deux moitiés, que séparait, au delà du lac, une distance de trente kilomètres, tandis que le passage entre les deux isthmes était intercepté par les fortifications de César. Pourvu que ces obstacles fussent bien gardés, il pouvait se jeter sur une des deux moitiés sans craindre une intervention de l'autre ; après avoir mis la première hors de cause, il se tournerait vers la seconde. Quant à la garnison de Thapsus, elle trouverait aussi des fortifications devant elle, si elle tentait de le prendre à revers.

Aussitôt qu'il sut où était Scipion, il fit cesser les travaux de terrassement que ses soldats avaient déjà repris à cette heure matinale. Pour parer au double danger d'une sortie des Thapsitains et surtout d'une attaque venant de l'isthme oriental<sup>(2)</sup>, il laissa dans le camp le proconsul Nonius Asprénas et deux légions<sup>(3)</sup>. Avec ses autres troupes, ne portant que leurs armes, il se dirigea vers l'ennemi en toute hâte<sup>(4)</sup>, malgré les terrains

---

1. Veith, p. 849.

2. Veith, p. 877 ; Holmes, p. 267. Ce que le journal n'indique pas.

3. *B. A.*, LXXX, 4.

4. *Ibid.* Voir aussi Dion, XLIII, 8, 2.

marécageux que son aile gauche avait à traverser du côté du lac<sup>(1)</sup>. A une partie des navires qui stationnaient devant Thapsus et en faisaient le blocus, il ordonna de se rendre derrière Scipion, en se tenant le plus près possible de la côte. Les équipages, quand ils seraient avertis par un signal, pousseraient de grands cris, afin d'effrayer les Pompéiens et de les forcer à s'inquiéter de leurs derrières<sup>(2)</sup>.

Scipion avait pris des mesures pour protéger contre une attaque éventuelle les hommes qui travaillaient au camp<sup>(3)</sup>. Il avait rangé le reste de son armée en ordre de bataille, à travers l'isthme : aux deux ailes étaient placés les éléphants<sup>(4)</sup>, ceux de l'aile gauche en avant du camp<sup>(5)</sup> ; par derrière ces animaux, il y avait de l'infanterie<sup>(6)</sup>, sans doute de l'infanterie légère, car les légions devaient être au centre. Des cavaliers indigènes soutenaient les éléphants<sup>(7)</sup>, au delà desquels ils avaient probablement pris place, aux extrémités de la formation de combat.

César disposa ses légions sur une triple ligne : à droite, la Xe et la IXe, à gauche, la XIIIe et la XIVe<sup>(8)</sup>, toutes les quatre composées de vétérans. Il avait emmené aussi des recrues<sup>(9)</sup>, peut-être une ou deux légions<sup>(10)</sup>, qu'il dut mettre au milieu<sup>(11)</sup>,

---

1. Plutarque, César, 53 : « César franchit avec une rapidité prodigieuse des terrains marécageux et presque impraticables. » C'était seulement à proximité du lac qu'il y avait de ces terrains.

2. *B. A.*, LXXX, 5-6.

3. Dion, XLIII, 8, 1.

4. *B. A.*, LXXXI, 1.

5. *Ibid.*, LXXXIII, 2-3.

6. *Ibid.*, LXXXIII, 3.

7. *Ibid.*, LXXXIII, 4 : « Mauri equites ».

8. Sauf pour la Xe légion, les chiffres sont altérés dans les manuscrits (*B. A.*, LXXXI, 1), mais ils se rétablissent sans difficulté.

9. *B. A.*, LXXXI, 2.

10. César avait en Afrique cinq légions de vétérans, qu'il emmena toutes à la bataille, et cinq légions de recrues, dont deux furent laissées à Asprénas. Son front était sans doute trop peu étendu pour que trois légions pussent y prendre place au centre. Nous savons, d'autre part, qu'il y avait des garnisons à Ruspina, Leptis, Zeta, Acholla, Thænæ ; elles pouvaient absorber complètement une, peut-être même deux légions de recrues.

11. Veith, p. 885, n. 4.

encadrées par ses vieux soldats (l'auteur du *Bellum Africum* ne le dit pas). La Ve légion, instruite à combattre les éléphants<sup>(1)</sup>, fut divisée en deux groupes de cinq cohortes chacun : corps placés auprès des extrémités de la masse que formaient les autres légions, mais en retrait<sup>(2)</sup>, ayant vraisemblablement devant eux des archers et des frondeurs<sup>(3)</sup>, qui allaient avoir à commencer la lutte contre les éléphants<sup>(4)</sup>. La cavalerie, mêlée d'infanterie légère<sup>(5)</sup>, ne pouvait être qu'aux deux bouts, jusqu'à la mer et au lac. L'armée étant ainsi rangée, César, à pied, parcourut les rangs, exhortant vétérans et conscrits à faire leur devoir<sup>(6)</sup>.

Pendant ce temps, l'agitation est très grande du côté des ennemis. Ce sont des allées et venues entre les lignes de bataille et le camp, dont Scipion n'a pas suspendu les travaux<sup>(7)</sup>. L'arrivée si prompte de César cause évidemment du désarroi, beaucoup de gens ignorant ce qu'ils ont à faire et recevant des ordres contradictoires. Les Césariens, témoins de cette confusion, l'attribuent à la peur. Dans l'escorte du dictateur, on le supplie de ne pas tarder à donner le signal du combat, car la victoire n'est pas douteuse. Mais il n'en veut rien faire<sup>(8)</sup>. Pourquoi ? Le passage du *Bellum Africum* qui indiquait le motif de ce refus<sup>(9)</sup> n'offre pas un sens clair, sans doute parce qu'il est altéré, et les diverses explications proposées par des érudits sont peu convaincantes<sup>(10)</sup>.

---

1. *V. supra*, p. 99.

2. *B. A.*, LXXXI, 1: « in quarta acie. » Les autres légions étaient sur trois dignes.

3. *Ibid.* : « sagittariis, funditoribus in utrisque cornibus dispositis ». Cela est peu clair. J'adopte l'interprétation d'Holmes, p. 532.

4. *B. A.*, LXXXIII, 2.

5. *Ibid.*, LXXXI, 1.

6. *Ibid.*, LXXXI, 1-2 ; LXXXII, 1.

7. *Ibid.*, LXXXI, 1 ; LXXXII, 1.

8. *Ibid.*, LXXXII, 2-3.

9. « Caesare... resistente sibique eruptione pugnari non placere clamitante ».

10. Entre autres hypothèses, on a supposé que César désirait attendre que ses vaisseaux fussent arrivés au delà de l'ennemi. Mais ce n'est certainement pas ce motif

Tout à coup, à droite<sup>(1)</sup>, un trompette sonne la charge, contraint par les soldats. Alors toutes les cohortes s'ébranlent, malgré les efforts des centurions, qui se jettent devant leurs hommes, pour les empêcher de s'avancer sans en avoir reçu l'ordre<sup>(2)</sup>. César, voyant que toute résistance est désormais impossible, donne pour mot de ralliement *Felicitas*, monte à cheval et se dirige vers l'ennemi<sup>(3)</sup>. D'aucuns, écrit Plutarque<sup>(4)</sup>, prétendent qu'il n'assista pas à la bataille ; au moment où il rangeait son armée, il aurait eu une attaque d'épilepsie, et, avant de perdre tout sentiment, il se serait fait transporter dans une tour voisine. Mais il n'y a pas lieu, semble-t-il, de s'arrêter à cette assertion, contredite par les détails donnés dans le *Bellum Africum*.

A droite, les frondeurs et les archers criblent les éléphants de pierres et de flèches<sup>(5)</sup>. Affolées<sup>(6)</sup>, ces bêtes se retournent, écrasent les fantassins placés derrière elles en rangs serrés, et se précipitent vers les portes, à demi construites du camp. Les cavaliers indigènes qui devaient les soutenir prennent aussi la fuite. Les légions césariennes tournent promptement les éléphants et s'emparent du camp, inachevé et indéfendable ; les rares ennemis qui résistent sont tués, les autres s'enfuient<sup>(7)</sup>.

A gauche, les vétérans de la Ve légion eurent des occasions de faire preuve de leur courage, car les éléphants se compor-

---

qu'indiquait l'auteur du *Bellum Africum*. Veith (p. 840-3, 877-8) et, après lui, Holmes (p. 268 et 532) croient que la marche, gênée près du lac par le terrain marécageux, avait été plus lente à gauche qu'à droite; que, par conséquent, les troupes n'étaient pas encore toutes rangées à même hauteur ; César aurait voulu que son front fût tout à fait rectiligne. Opinion contestable, car il est à croire que l'ordre de bataille était définitivement formé quand le dictateur parcourut les rangs à pied, exhortant ses soldats (Langhammer, dans *Klio*, XVII, 1920, p. 103).

1. Donc, dans la IXe ou dans la Xe légion.

2. *B. A.*, LXXXII, 3-4. Voir aussi Florus, II, 13, 66.

3. *B. A.*, LXXXIII, 1.

4. César, 53.

5. *B. A.*, LXXXIII, 2. Dion, XLIII, 8, 2.

6. Selon Florus (II, 13, 67), les éléphants, n'ayant pas l'habitude des combats, « *bellorum rudes et nuperi a silva* », furent effrayés par le son des trompettes.

7. *B. A.*, LXXXIII, 3-5. Voir aussi Dion, XLIII, 8, 2 ; Plutarque, *César*, 53.

tèrent mieux de ce côté. On lit dans le *Bellum Africum*<sup>(1)</sup> que l'un d'entre eux, exaspéré par une blessure, s'acharnait sur un valet. Un légionnaire s'élança vers lui. L'animal, laissant le cadavre du valet, enveloppe le soldat de sa trompe et le soulève en l'air. Mais ce brave entaille la trompe avec son glaive et la douleur force l'éléphant à lâcher prise.

Cependant, l'aile gauche de Scipion étant détruite et, par derrière, son camp occupé, le centre et l'aile droite étaient menacés d'enveloppement. Ils ne tinrent pas plus longtemps.

La victoire de César fut donc très rapide et elle lui coûta fort peu. Les éléphants, sur lesquels les Pompéiens comptaient tant, avaient causé leur perte : ce fut la dernière grande bataille où l'on employa des auxiliaires aussi dangereux.

Beaucoup de fuyards paraissent s'être dispersés au delà de l'isthme, vers le Nord ou l'Ouest. Un bon nombre d'autres, peut-être près de 10 000<sup>(2)</sup>, reprirent précipitamment le chemin qu'ils avaient suivi dans la nuit, le long du lac, pour retourner au camp d'où ils étaient partis avec Scipion<sup>(3)</sup>. Celui-ci les avait abandonnés<sup>(4)</sup>. Talonnés par les vainqueurs, ils ne purent se reformer et arrivèrent en désordre à l'entrée de l'isthme oriental (peut-être vers le commencement de l'après-midi). Ils espéraient pouvoir se défendre dans le camp romain, sous les ordres d'un chef. Mais ils n'y trouvèrent personne. Alors, ils se dirigèrent vers le camp royal<sup>(5)</sup>. Il était aux mains des Césariens<sup>(6)</sup>.

Que s'était-il donc passé de ce côté ? L'auteur du journal

1. LXXXIV.

2. Il semble bien que peu de Pompéiens aient été tués ce jour-là, en dehors de ces fuyards, qui, quelques heures après la bataille, furent tous massacrés (v. *infra*, p. 135). Or, selon une indication admissible, les pertes des Pompéiens furent de 10 000 morts.

3. *B. A.*, LXXXIII, 5.

4. Puisque, nous dit-on (*ibid.*, LXXXV, 4), ils espéraient trouver un chef dans le camp qu'ils s'efforçaient d'atteindre. Pour la fuite de Scipion, voir Plutarque, *Caton le Jeune*, 58 et 60 ; Appien, *Bell. civ.*, II, 97 ; Dion, XLIII, 9, 5.

5. « *Armis abiectis* » (*B. A.*, LXXXV, 5). Cependant, beaucoup gardèrent leurs armes, puisqu'ils les jetèrent un peu plus tard : « *armis demissis* » (*ibid.*, LXXXV, 6).

6. *B. A.*, LXXXV, 3-5.

ne nous le fait pas savoir. Il avait apparemment pris part à la bataille contre Scipion et à la poursuite des vaincus<sup>(1)</sup>. Ce sont là les événements de la journée qu'il raconte ; il en omet d'autres, sur lesquels nous ne trouvons ailleurs que des renseignements fort maigres. On nous dit que César, après avoir pris le camp de Scipion, s'empara de ceux d'Afranius et de Juba<sup>(2)</sup>, et il est certain qu'il commanda en personne cette double opération<sup>(3)</sup>. Il était donc revenu en arrière après sa victoire dans l'isthme septentrional, ramenant une grande partie de ses troupes<sup>(4)</sup>, car il eût été superflu de les employer toutes à pourchasser les fuyards. Il put y joindre les deux légions laissées à Asprénas<sup>(5)</sup>. Deux heures et demie d'une marche rapide, le long de l'isthme oriental, lui étaient nécessaires pour atteindre les deux camps ennemis, situés à environ 11 kilomètres du sien. Il n'eut pas à combattre pour les occuper<sup>(6)</sup>. Afranius et Juba avaient fui<sup>(7)</sup>. Ils avaient dû être informés de l'approche de César, mais il est à croire que cette nouvelle n'aurait pas suffi pour les décider à renoncer à toute résistance ; qu'une autre nouvelle leur

---

1. Veith, p. 905-6,

2. Tite-Live, *Epit. l. CXIV* : « Caesar Scipionem praetorem, Afranium Iubamque vicit ad Thapsum, castris eorum expugnatis. » Ce qu'indique plus brièvement le *Bellum Africum*, LXXXVI, 1 : « Caesar trinis castris potitus. » — Plutarque, *César*, 53 : (après avoir mis en déroute les troupes de Scipion), « César profite de l'occasion que lui offre la fortune : il enlève d'emblée le camp d'Afranius, et d'emblée, Juba s'enfuyant, le camp des Numides, qu'il pille. Ainsi, en quelques heures d'une journée, il s'empare de trois camps. » Voir aussi Plutarque, *Caton le Jeune*, 58. Dion, XLIII, 8, 3-4 : (César s'empare du camp de Scipion) « Voyant ces choses, Juba fut si effrayé qu'il ne pensa plus à se battre, ni même à défendre son camp. Il s'enfuit en toute hâte dans son royaume. » *Ibid.*, XLIII, 9, 1 : « Aussitôt après sa fuite, César occupa ses retranchements.

3. Il assistait au massacre des Pompéiens sur la colline voisine du camp de Juba : *B. A.*, LXXXV, 10.

4. Ce furent des vétérans qui massacrèrent les Pompéiens près du camp numide (*ibid.*, LXXXV, 7). Or, pour combattre Scipion, César avait emmené toutes ses légions de vétérans.

5. Veith, p. 831, 878.

6. Paul Orose (VI, 16, 3) dit à tort : (Caesar) « apud Thapsum cum Iuba et Scipione pugnavit. »

7. Pour Juba, v. *supra*, à la note 2. Pour Afranius, voir Appien, II, 97 ; il paraît s'être rendu à Utique : voir *B. A.*, XCV, 1, et *infra*, p. 143.



avait été apportée par quelque cavalier, accourant à bride abattue : celle du désastre de Scipion<sup>(1)</sup>.

Les Césariens avaient déjà évacué le camp d'Afranius et étaient dans le camp numide, en train de le piller<sup>(2)</sup>, quand les troupes fugitives de Scipion vinrent presque se heurter à eux. Perdant tout espoir, elles se retirèrent sur une colline voisine<sup>(3)</sup> et mirent bas les armes, faisant le salut militaire d'usage pour montrer qu'elles se rendaient. Cela ne servit de rien à ces malheureux. Les vétérans de César se vengèrent sur eux des fatigues, des souffrances, des dangers d'une guerre interminable. Fous de colère, ils ne consentirent pas à faire quartier. Ils blessèrent même ou tuèrent des gens de qualité de leur propre armée, qu'ils accusaient d'être responsables de ces maux. Beaucoup de chevaliers et de sénateurs durent s'écarter, pour ne pas être victimes d'une soldatesque sourde aux prières, comme aux ordres. Sous les yeux de César, qui ne put l'arrêter, elle massacra jusqu'au dernier les ennemis désarmés qu'elle avait devant elle<sup>(4)</sup>.

Selon Appien<sup>(5)</sup>, les armées réunies de Scipion et de Juba auraient compté ensemble 80 000 hommes environ, chiffre peut-être exact. Elles en auraient perdu 50 000, au dire de Plutarque<sup>(6)</sup>. Mais le chiffre indiqué dans le *Bellum Africum*<sup>(7)</sup>, 40 000 morts, est beaucoup plus vraisemblable. Les Césariens n'auraient eu que 50 morts<sup>(8)</sup> : ce qui n'est pas impossible, car

---

1. Dion prétend même que Juba s'enfuit parce qu'il vit ce désastre (v. supra, p. 134, n. 2). Il y a là une forte bévue. Il était naturellement impossible au roi de voir ce qui se passait à une douzaine de kilomètres, à vol d'oiseau, du camp qu'il occupait.

2. Conf. Plutarque, *César*, 53 ; Paul Orose. VI, 16, 3.

3. Eu égard à la marche des fuyards, cette colline devait être au Sud ou au Sud-Est du camp de Juba. C'est celle qui porte le marabout de Sidi Messaoud, la seule de ce côté : Veith, p. 836, 878.

4. *B. A.*, LXXXV, 6-10. Voir aussi une indication plus vague de Dion, XLIII, 9, 1.

5. *Bell. Civ.*, II, 97.

6. *César*, 53.

7. LXXXVI, 1.

8. *B. A.*, *ibid.* Plutarque, *l. c.* « pas même cinquante morts ».

ils n'eurent guère affaire qu'à des fuyards ou à des gens désarmés. Appien<sup>(1)</sup> se trompe quand il affirme que la bataille fut très dure, avec des péripéties diverses, que la victoire ne fut complète qu'après la tombée de la nuit<sup>(2)</sup>.

Les défenseurs de Thapsus avaient tenté une sortie au cours de la journée. Passant par la porte maritime, puis par la mer, en s'enfonçant dans l'eau jusqu'au nombril, ils avaient longé l'isthme septentrional<sup>(3)</sup> et tenté d'atteindre le rivage au delà des retranchements de César, qui, nous l'avons dit<sup>(4)</sup>, venaient rejoindre le littoral. Mais, par une grêle de pierres et de traits, des valets et des esclaves, accourus du camp<sup>(5)</sup>, les avaient empêchés d'exécuter leur projet<sup>(6)</sup>. Cet épisode aurait eu lieu, selon le journal, pendant la bataille de l'isthme septentrional, et notre auteur se demande si les soldats de Vergilius voulaient participer à l'action, ou bien s'ils ne désiraient pas s'enfuir en abandonnant la ville ; la seconde hypothèse est pourtant inadmissible si cette bataille durait encore, puisque c'eût été aller se heurter à l'armée césarienne. Comme ce furent des valets et des esclaves qui intervinrent, il convient d'admettre que les deux légions d'Asprénas n'étaient plus au camp<sup>(7)</sup>. Peut-être marchaient-elles alors avec César vers les camps d'Afranius et de Juba, la bataille contre Scipion étant terminée. La garnison

1. *l. c.*

2. Après le massacre des fuyards, à l'entrée de l'isthme oriental, César et les siens revinrent vers Thapsus, par une marche d'une douzaine de kilomètres, et ce fut sans doute avant la tombée de la nuit [avant cinq heures et demie du soir] qu'ils offrirent aux Thapsitains le spectacle des éléphants capturés dans la journée.

3. Puisque l'auteur du *Bellum Africum* se demande s'ils n'avaient pas l'intention de participer à la bataille que soutenait Scipion. Ils passèrent donc entre le rivage où une île longue et étroite qui s'étend au nord-Ouest du cap.

4. P. 126.

5. *B. A.*, LXXXV, 2 : « a servitiis puerisque, qui in castris erant, lapidibus pilisque prohibiti ». Si le camp occupait le double mamelon d'El Behira, il était à 800 mètres au moins du littoral.

6. *B. A.*, LXXXV, 1-2.

7. Nous pourrions supposer, il est vrai, que, sans être dans le camp même, elles n'en étaient pas loin ; que, pendant la bataille engagée contre Scipion, elles s'étaient placées en dehors du camp, au Sud, de manière à s'opposer à une attaque éventuelle d'Afranius et de Juba.

de Thapsus, voyant que les choses prenaient une fort mauvaise tournure, aurait cherché à s'évader, en profitant de ce que le camp du dictateur était presque vide et le passage libre par l'isthme septentrional : en effet, les troupes qui avaient vaincu Scipion étaient, les unes à la poursuite des fuyards, les autres en route le long de l'isthme oriental.

Revenu à son camp vers la fin du jour, César voulut aussitôt donner à Vergilius et aux Thapsitains la preuve du désastre, de leur parti et les amener ainsi à composition. Il se présenta devant les murs de la ville, alignant les 64 éléphants, équipés et armés de tours, qu'il avait pris. Il invita Vergilius à capituler et lui promit d'être clément. Mais il ne reçut aucune réponse<sup>(1)</sup>.

Le lendemain, il réunit ses troupes en face de Thapsus, offrit un sacrifice, distribua des dons sur le butin à tous les vétérans et accorda des décorations aux plus braves<sup>(2)</sup>. C'est peut-être alors que la Ve légion obtint l'honneur de faire figurer des images d'éléphant sur ses enseignes<sup>(3)</sup>.

Puis, se faisant précéder par sa cavalerie, sous les ordres de M. Valérius Messalla, il se dirigea vers Utique, avec une partie de l'infanterie<sup>(4)</sup>. Il laissait cinq légions pour terminer la guerre dans ce coin de l'Afrique où elle s'était tout entière déroulée, entre Hadrumète, Thapsus, Aggar et Thysdrus. Le proconsul C. Caninius Rébilus, l'ancien compagnon d'armes de Curion<sup>(5)</sup>, devait, avec trois légions, assiéger Thapsus ; avec deux autres, Cn. Domitius Calvinus<sup>(6)</sup> fut chargé d'aller assiéger Thysdrus, où Considius commandait<sup>(7)</sup>.

Presque en même temps que César, Sittius remporta une grande victoire. Il détruisit l'armée de Saburra, le général de

---

1. *B. A.*, LXXXVI, 2-3.

2. *Ibid.*, LXXXVI, 4.

3. Appien, II, 96.

4. *B. A.*, LXXXVI, 5.

5. *V. supra*, p. 6.

6. Il avait été en 53 le collègue de Valérius Messalla au consulat.

7. *B. A.*, LXXXVI, 5.

Juba. Saburra lui-même fut tué<sup>(1)</sup>. La lutte était donc achevée en Numidie. La flotte de Sittius occupait le port d'Hippone<sup>(2)</sup> ; lui-même allait se rendre auprès du dictateur<sup>(3)</sup>, pour obtenir le prix de ses services<sup>(4)</sup>.

## II

Caton ne survécut guère à la défaite du parti dont il n'avait pas voulu être le chef, mais dont il était l'homme le plus respectable et le plus respecté.

De ses derniers jours et de sa mort, Plutarque nous a laissé un assez long récit<sup>(5)</sup> ; il a dû l'emprunter surtout à la Vie — c'est-à-dire au panégyrique — *de Caton*, qu'écrivit Thraséas vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>(6)</sup>. Il est probable que Thraséas s'était lui-même beaucoup servi d'une biographie dont l'auteur était Munatius Rufus<sup>(7)</sup>, ami intime et fidèle compagnon du héros<sup>(8)</sup>. La plupart des autres récits qui nous sont parvenus et dont les principaux sont ceux d'Appien<sup>(9)</sup> et de Dion Cassius<sup>(10)</sup>, se rattachent, sinon à la même source, du moins à la même tradition, avec des variantes, qui sont en partie des erreurs<sup>(11)</sup>. Celui du *Bellum Africum*<sup>(12)</sup> paraît reproduire des renseignements que l'auteur aurait recueillis à Utique, peu de

1. *B. A.*, XCIII, 3 : XCV, 1. Appien, *Bell. civ.*, IV, 54. Dion, XLIII, 8, 4.

2. *B. A.*, XCVI, 1. *V. infra*, p. 151.

3. *Ibid.*, XCV, 1 : « P. Sittius..., cum iter cum paucis per Mauretanium ad Caesarem faceret... » Le mot *Mauretanium* est impropre et doit être remplacé par *Numidiam*.

4. Il ne venait pas offrir à César un concours militaire devenu superflu, car il n'avait avec lui que peu de gens, « cum paucis » (assez cependant pour qu'il ait pu vaincre 1 500 ou 1 000 cavaliers pompéiens : voir *B. A.*, *l. c.*, et *infra*, p. 140, n. 5). Il avait dû se mettre en route après avoir appris la victoire de Thapsus.

5. *Caton le Jeune*, 58-72.

6. Voir Plutarque, *l. c.*, 25 et 37.

7. Plutarque, *l. c.*, 37.

8. *Ibid.*, 9 ; 25 ; 30 ; 36 ; 37. Valère-Maxime, IV, 3, 2.

9. *Bell. civ.*, II, 98-99.

10. XLIII, 10-11.

11. Voir aussi Florus, II, 13, 71-72.

12. LXXXVII-LXXXVIII.

jours après la mort de Caton, si, comme on peut le croire, il avait accompagné César dans cette ville.

Le surlendemain de la bataille de Thapsus, dans la soirée, un courrier arriva à Utique et annonça le désastre<sup>(1)</sup>. Au milieu de l'affolement général, Caton resta calme<sup>(2)</sup>. Il crut d'abord qu'il pourrait continuer la guerre. Bien fortifiée<sup>(3)</sup> et abondamment pourvue de vivres<sup>(4)</sup>, Utique se trouvait en état de supporter un long siège. On ne disposait, il est vrai que de troupes, peu nombreuses : la garnison importante que Scipion avait laissée quand il était parti en campagne<sup>(5)</sup>, avait été, semble-t-il, très diminuée par des envois de renforts faits par Caton à l'armée<sup>(6)</sup>. Mais on pouvait espérer qu'une partie des vaincus réussiraient à revenir du champ de bataille<sup>(7)</sup>, et il y avait, à Utique même, des hommes capables de porter les armes, qui n'avaient point encore été recrutés.

Le lendemain (9 avril), Caton convoqua au temple de Jupiter les Trois-Cents, — c'est-à-dire, croyons-nous, l'assemblée représentant les citoyens romains qui habitaient la ville<sup>(8)</sup>, — et, avec eux, tous les sénateurs présents et leurs enfants. Il les exhorta à résister à César et les pria d'en délibérer<sup>(9)</sup>. Touchés par ses paroles, pleines de fermeté et de noblesse, ils se montrèrent prêts à le seconder. L'un d'eux proposa de donner la liberté aux esclaves, pour les enrôler, et beaucoup

---

1. Plutarque, *Caton*, 58. Appien, II, 98. Il y avait un peu plus de 200 kilomètres à parcourir. Avec des relais bien organisés, la nouvelle aurait pu parvenir plus tôt à Utique : conf. t. VII, p. 222, n. 6.

2. Plutarque, 59.

3. *V. supra*, p. 41-42.

4. Plutarque, 58.

5. *Supra*, p. 78.

6. Conf. *supra*, p. 81.

7. Par terre, et même par mer. C'est peut-être sur des vaisseaux que, trois jours plus tard, M. Octavius, un des commandants de la flotte pompéienne (*v. supra*, p. 70), amena deux cohortes auprès d'Utique (Plutarque, 65) ; on ne nous dit pas, du reste, d'où elles venaient. Mais, alors, Caton ne songeait plus à défendre la ville.

8. Voir t. VII, p. 71-72, 73.

9. Plutarque, *Caton*, 59.

l'approuvèrent. Caton, toujours soucieux de la légalité, rappela que les esclaves ne pouvaient être affranchis que par leurs maîtres : il appartenait à ces derniers de faire le nécessaire. Plusieurs s'y engagèrent aussitôt, et Caton ordonna qu'on enregistrât leur déclaration<sup>(1)</sup>.

Sur ces entrefaites, il reçut des lettres de Juba et de Scipion. Le roi avait fui dans un pays montagneux, où il se cachait avec quelques compagnons; Scipion, réfugié sur un vaisseau, était à l'ancre, près d'un promontoire peu éloigné. Tous deux demandaient à Caton ce qu'il avait résolu de faire; devaient-ils l'attendre, ou bien, s'il voulait défendre Utique, venir le rejoindre ? Avant de leur répondre, Caton jugea prudent d'attendre que les Trois-Cents eussent pris une décision ferme<sup>(2)</sup>.

Les sénateurs s'étaient empressés d'affranchir et d'armer leurs gens. Mais la plupart des Trois-Cents répugnaient à en faire autant, car c'eût été une grosse perte pour ces négociants, banquiers et armateurs, qui avaient beaucoup d'esclaves à leur service. A la réflexion, leur zèle pour la cause républicaine se refroidissait. Ils se disaient que César était le plus fort et ils le craignaient ; certains même pensaient déjà à l'apaiser en se rendant maîtres des sénateurs, qu'ils lui livreraient<sup>(3)</sup>. Caton, ayant des soupçons, écrivit à Scipion et à Juba de ne pas s'approcher<sup>(4)</sup>.

Des cavaliers de l'armée de Scipion, au nombre de 1 500 environ<sup>(5)</sup>, avaient pu échapper au désastre et s'étaient dirigés vers Utique. Sur leur route, se trouva une ville, appelée *Parade* dans les manuscrits du *Bellum Africum*<sup>(6)</sup> et qui est sans doute<sup>(7)</sup>

1. Plutarque, *Caton*, 60. L'auteur du *Bellum Africum* (LXXXVIII, 1) attribue à Caton lui-même la proposition d'affranchir les esclaves.

2. Plutarque, 60.

3. *Ibid.*, 61.

4. *Ibid.*, 62.

5. *B. A.*, XCV, 1. Ils auraient été 1 000, d'après un manuscrit.

6. LXXXVII, 1. Elle est appelée *Φαρά* dans les manuscrits de Strabon, XVII, 3, 12.

7. Comme l'indique M. Poinssot, *C. r. Acad. Inscr.*, 1927, p. 64.

celle que des documents plus récents nomment *Pheradi Maius* : elle était située à une cinquantaine de kilomètres au Nord-Nord-Ouest d'Hadrumète, un peu en arrière du golfe d'Hammamet<sup>(1)</sup>. Comme la victoire de César y était déjà connue, on refusa de recevoir ces fuyards. Ils s'emparèrent alors de la ville, dressèrent au milieu de la place un vaste bûcher, y entassèrent tout ce qui appartenait à la population, y mirent le feu, puis ils jetèrent dans les flammes tous les habitants, hommes, femmes, enfants<sup>(2)</sup>.

Quand ils furent arrivés auprès d'Utique (probablement le 10 avril), des discussions s'élevèrent sur ce qu'ils avaient à faire : les uns voulaient rejoindre Juba ; d'autres, se placer sous les ordres de Caton ; d'autres craignaient les gens d'Utique, qu'on savait favorables à César. Trois d'entre eux se présentent à Caton, qui, escorté des membres du Sénat, sort des murs et a une entrevue avec les officiers de cette troupe. Il les prie, — et ses compagnons unissent leurs supplications à ses instances, — d'entrer dans Utique et de contribuer à la défendre. Tandis que les officiers vont parler à leurs hommes, Caton et les sénateurs, assis sur une butte, attendent la réponse<sup>(3)</sup>.

Cependant, on vient annoncer que les Trois-Cents excitent des troubles dans la ville. Caton les fait prier de patienter un peu avant de prendre une résolution et il cherche à rassurer les sénateurs, qui pleurent et gémissent.

La réponse des cavaliers arrive enfin : ils acceptent de servir sous Caton, mais ils lui demandent de chasser ou de massacrer tous les habitants indigènes d'Utique, qui, enfermés avec eux dans la ville, la livreraient à l'ennemi. Caton, quoiqu'il trouve ces exigences beaucoup trop dures, se borne à

---

1 A Henchir Sidi Khalifa : voir Poinssot, *l. c.*

2. *B. A., l. c.* Strabon (*l. c.*) dit simplement : « Les cavaliers de Scipion brûlèrent Phara. »

3. Plutarque, 62.

déclarer d'un ton calme qu'il va consulter les Trois-Cents. Ceux-ci, quand il est devant eux, osent lui parler sans détours : ils ne peuvent, ni ne veulent faire la guerre à César. Quelques-uns disent même à voix basse qu'il faut retenir les sénateurs jusqu'à l'arrivée du vainqueur ; Caton, un peu sourd, n'entend pas, ou il feint de pas entendre<sup>(1)</sup>.

Désormais, son parti est pris, dans le secret de son cœur. Il renonce à une lutte sans espoir. Il mettra fin à ses jours, car il ne veut pas, en fuyant, prolonger lâchement une existence devenue inutile ; il ne veut pas non plus de la clémence de César. Mais, avant de disparaître, il s'efforcera d'assurer la vie de qui désire vivre encore, et même le pardon de qui est disposé à se livrer au dictateur : sa générosité et aussi son orgueil le rendent indulgent pour les autres.

Les cavaliers, n'ayant pas obtenu ce qu'ils demandaient, se décidèrent à partir pour le royaume de Juba (peut-être dans la matinée du 11 avril). Caton, dès qu'il en fut informé, monta à cheval, les rejoignit et, à force de prières, obtint qu'ils restassent ce jour-là : il voulait au besoin les employer à maintenir l'ordre, si les Trois-Cents commettaient des violences contre les sénateurs, avant que ceux-ci eussent pu quitter Utique. Il les ramena donc et les plaça aux portes et dans la citadelle<sup>(2)</sup>.

Les Trois-Cents, craignant d'être punis de leur revirement, lui font demander, d'une manière très pressante, de venir auprès d'eux. Il s'y rend, malgré les sénateurs, qui redoutent une trahison. Ceux qui l'ont appelé le combent d'éloges et lui annoncent que, résolu à implorer la grâce de César, ils solliciteront avant tout le dictateur en faveur de Caton. Il répond qu'ils feront bien d'envoyer sans retard une députation, afin

---

1. Plutarque, 63. Dion (XLIII, 10, 2) attribue à tort aux habitants d'Utique l'attitude qui fut prise par les Trois-Cents.

2. Plutarque, 63 (fin), 64 (début).



d'obtenir la vie sauve, mais il les invite à ne rien demander pour lui. Sur quoi, il se retire<sup>(1)</sup>.

De nombreux fugitifs arrivent les uns après les autres<sup>(2)</sup>. Mais Utique ne peut leur servir d'asile, car on apprend que César s'avance avec son armée<sup>(3)</sup>. Caton presse les sénateurs de partir le plus tôt qu'ils le pourront et il met des vaisseaux à leur disposition<sup>(4)</sup>.

Les cavaliers lui causent d'autres soucis. Ne se contentant pas du rôle de gendarmes qu'ils ont accepté pour cette journée, ils essaient de forcer le camp où une bonne partie de la population d'Utique a été parquée, auprès des remparts<sup>(5)</sup> : ils comptent se venger aisément de leur défaite sur des gens qu'ils regardent comme des ennemis. Mais cette foule, à laquelle la victoire de César donne du cœur, les repousse à coups de pierres et de bâtons<sup>(6)</sup>. Furieux, ils se répandent dans la ville, où ils tuent et pillent<sup>(7)</sup>. Puis ils se mettent en route pour la Numidie. Au moment de leur départ, Caton aurait obtenu d'eux, dit-on, l'abandon de tout leur butin<sup>(8)</sup>. Mais, selon l'auteur du *Bellum Africum*<sup>(9)</sup>, il aurait distribué à chacun cent sesterces. Faustus Sulla, qui les accompagna, emmenant sa femme, — la fille de Pompée, — et ses enfants<sup>(10)</sup>, leur en aurait donné autant<sup>(11)</sup>. Afranius partit aussi avec eux, à moins qu'il ne les ait rejoints un peu plus tard<sup>(12)</sup>.

---

1. Plutarque, 64. Voir aussi Appien, II, 98 (confusion des Trois-Cents avec les Uticains).

2. *B. A.*, LXXXVIII, 1. Dion, XLIII, 10, 1.

3. Plutarque, 65.

4. *Ibid.* Voir aussi *B. A.*, LXXXVIII, 2.

5. *V. supra*, p. 38.

6. *B. A.*, LXXXVII, 3. Cet épisode n'est pas raconté par Plutarque et nous ne savons pas exactement à quelle place il faut l'insérer dans le récit de l'auteur grec.

7. *B. A.*, LXXXVII, 4. Plutarque, 65.

8. Plutarque, *l. c.*

9. LXXXVII, 5.

10. *B. A.*, XCV, 2.

11. *Ibid.*, LXXXVII, 5.

12. Il était avec eux quelques jours après : *B. A.*, XCV, 1.

Caton fit donc ce qu'il put pour empêcher la population d'Utique de subir des violences. Comme il s'était réservé l'emploi des fonds municipaux, il tint à rendre compte de sa gestion aux magistrats de la cité et il leur remit le reliquat<sup>(1)</sup>. Il convoqua les Uticains dans la ville même et les pria de ne pas irriter César contre les Trois-Cents<sup>(2)</sup>.

Il retourne ensuite au port pour surveiller l'embarquement de ceux qui partaient, leur faisant des adieux affectueux, donnant des conseils et même des secours, des provisions de voyage, se gardant bien d'encourager les fanfarons ou les exaltés qui prétendaient rester et prenaient des airs de héros. Pourtant, son fils refusant de le quitter, il ne voulut pas l'y contraindre. Il employa ainsi toute la nuit et la majeure partie du lendemain<sup>(3)</sup> (12 avril ?).

L. Julius César, qui exerçait les fonctions de questeur, avait été chargé par les Trois-Cents de se rendre au devant de son cousin le dictateur. Caton, qu'il vint trouver, lui défendit de parler en sa faveur, mais conféra avec lui sur ce qu'il devrait dire pour obtenir la grâce des Trois-Cents<sup>(4)</sup> ; il lui recommanda son fils et ses affranchis<sup>(5)</sup>.

Il rentra ensuite dans sa demeure et s'entretint longuement avec des amis et avec son fils, auquel il interdit de s'occuper de politique<sup>(6)</sup>. Le soir venu, il alla au bain et soupa en compagnie de plusieurs invités, entre autres les magistrats d'Utique ; comme il avait coutume de le faire depuis la défaite de Pharsale, il prit ce repas assis, et non étendu sur un lit.

Après le dîner, on discuta quelques questions philosophiques.

1. Dion, XLIII, 11, 1, Appien, II, 98.

2. Plutarque, 65. On peut se demander si Caton rassembla vraiment tout le peuple et s'il ne se contenta pas d'adresser nette prière aux magistrats.

3. Plutarque, *l. c.* Voir aussi Dion, XLIII, 10, 4.

4. Plutarque, 66.

5. *Ibid.* B. A., LXXXV III, 3.

6. Naturellement, il est inexact qu'il lui ait donné l'ordre d'aller trouver César comme Dion le prétend (XLIII, 10, 4).

Caton soutint que, seul, l'homme de bien est libre, et il s'exprima avec tant de force, tant de chaleur, que ses auditeurs eurent des pressentiments sur l'usage que lui-même allait faire de sa liberté. Il s'en aperçut et s'efforça de les rassurer. Changeant le sujet de la conversation, il parla de ceux qui étaient partis, soit par mer, soit par terre, et s'inquiéta de leur sort. Il fit sa promenade ordinaire et, quand il se retira dans sa chambre, il embrassa son fils et ses amis plus tendrement que d'habitude<sup>(1)</sup>.

Resté seul, il prend le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme, — le *Phédon*, — et en lit une grande partie<sup>(2)</sup>. Puis il cherche son épée au-dessus de sa tête et ne la trouve pas, son fils l'ayant enlevée pendant le dîner<sup>(3)</sup>. Il appelle un esclave et demande qui l'a prise. L'homme se tait. Caton se remet à lire et, au bout de quelque temps, ordonne qu'on lui apporte l'arme. Il achève sa lecture, appelle ses serviteurs les uns après les autres et leur réclame violemment son épée; il frappe l'un d'eux au visage, si fort qu'il se blesse la main. Son fils accourt, avec ses amis, et le supplie. Caton lui répond sur un ton sévère : veut-on le traiter comme un être dépourvu de raison ? et, d'ailleurs, s'il désire se tuer, ne peut-il pas le faire sans avoir besoin de son épée<sup>(4)</sup> ?

Le jeune homme sort en pleurant et tous le suivent, sauf deux philosophes que Caton retient quelques instants. Un petit esclave lui ayant apporté l'épée, il l'examine et la place auprès de lui. Il reprend son volume, le lit et le relit; après quoi, il s'endort profondément. Vers minuit<sup>(5)</sup>, il se réveille et mande

1. Plutarque, 66-68. Conf. Appien, II, 98 ; Florus, II, 13, 71.

2. Conf. Sénèque, *Ad Lucil.*, XXIV, 6.

3. L'auteur du *Bellum Africum* (LXXXVIII, 3) dit à tort que Caton se frappa avec une épée qu'il avait apportée secrètement dans sa chambre. Indication analogue dans Dion, XLIII, 11, 2.

4. Plutarque, 68. Appien, II, 98.

5. Florus (II, 13, 71) dit par erreur que Caton se tua vers le commencement de la nuit, « circa primam vigiliam ».

deux de ses affranchis, gens de confiance. Il charge l'un, Boutas, d'aller au rivage et de s'assurer si tout le monde est parti. Il se fait panser la main par l'autre, qui est médecin. Boutas rentre bientôt : il annonce que tous sont partis, mais qu'en mer, le vent souffle en tempête. Caton soupire et renvoie Boutas voir si quelqu'un, revenu du large, a besoin d'aide. Il se rendort jusqu'au retour de l'affranchi, qui lui apporte la nouvelle que tout est calme autour des ports. Il lui ordonne de fermer la porte en se retirant.

Il prend son épée et se l'enfonce au haut du ventre<sup>(1)</sup>, mais la blessure de sa main affaiblit le coup. Il tombe de son lit et fait du bruit en renversant un objet<sup>(2)</sup>. A l'appel de ses esclaves, restés devant la porte, son fils et ses amis se précipitent dans la chambre. Un médecin rentre les entrailles et s'apprête à recoudre la plaie. Reprenant alors connaissance, Caton le repousse, rouvre la blessure et expire<sup>(3)</sup>.

La nouvelle se répand aussitôt. Tous accourent, membres du conseil des Trois-Cents et autres Romains, magistrats et peuple d'Utique. On fit à Caton de belles funérailles<sup>(4)</sup>, « à cause, dit le compagnon de César<sup>(5)</sup>, de l'honnêteté singulière par laquelle il se distinguait tant des autres chefs de son parti ». On l'ensevelit sur le rivage. Au-dessus de sa tombe, fut dressée plus tard sa statue, qui le représentait tenant une épée<sup>(6)</sup>. Cette mort

---

1. Selon Florus (*l. c.*), Caton se serait frappé plusieurs fois de son épée. C'est évidemment une erreur.

2. D'après Appien (II, 49), il poussa un gémissement et donna ainsi l'éveil aux gens qui étaient devant la porte.

3. Plutarque, 70. Voir aussi B. A., LXXXVIII, 4. Variante dans Appien (II, 99) : Caton revient à lui, après que des médecins ont recousu et bandé la plaie. Il les remercie et dit qu'il a besoin de dormir. On le laisse seul, et c'est alors qu'il arrache le pansement, rouvre la blessure et meurt. Même version dans Florus (II, 13, 72) et dans Dion (XLIII, 11, 4-5), qui ne l'a probablement pas empruntée à Tite-Live, car on lit dans l'abrégé de l'historien latin (*l. CXIV*) : « inter ipsam curationem rescisso vulnere exspiravit ».

4. Plutarque, 71. B. A., LXXXVIII, 5. Dion, XLIII, 11, 6. Appien, II, 99.

5. B. A., *l. c.*

6. Plutarque, 71.

valut à Utique plus de renommée qu'un passé historique de dix siècles<sup>(1)</sup>, et Caton devint pour la postérité Caton d'Utique<sup>(2)</sup>. On fut d'accord pour juger qu'il était sorti de la vie d'une manière glorieuse<sup>(3)</sup>. Cicéron écrivit son éloge, qui eut un grand retentissement<sup>(4)</sup> et qui fut suivi d'autres apologies<sup>(5)</sup>.

César aurait voulu s'emparer de Caton et, sans doute, il aurait eu l'habileté, plus encore que la générosité, de lui faire grâce. En apprenant ce suicide, tandis qu'il se hâtait vers Utique, il se serait écrié : « Caton, j'envie ta mort, car tu m'as envié de te sauver la vie<sup>(6)</sup> ! » Mot qui a tout l'air d'avoir été forgé après coup, mais qui exprime peut-être un sentiment vrai. En tout cas, le dictateur fit grâce au fils de Caton et lui laissa la fortune paternelle<sup>(7)</sup>. Cependant, quelques mois plus tard, quand le panégyrique composé par Cicéron eut paru, il s'en montra fort irrité. Alors en Espagne, où il combattait les derniers Pompéiens, il chargea son lieutenant Hirtius de faire une première réponse<sup>(8)</sup> ; puis lui-même écrivit un *Anticato*, en deux livres<sup>(9)</sup>, pamphlet des plus violents. Il ne réussit pas à

1. Pomponius Méla, I, 34 : « Utica ... fato Catonis insignis ». Pline l'Ancien, V, 24 : Utica ... Catonis morte nobilis ».

2. Dion, XLIII, 11, 6. Etc.

3. Cicéron, *Ad fam.*, IX, 18, 2 : « Pompeius, Lentulus tuus, Scipio, Afranius foede perierunt. At Cato praeclare. »

4. Cicéron, *Ad Attic.*, XII, 4, 2 ; XII, 40, 1 ; XIII, 46, 2. Tacite, *Ann.*, IV, 34. Plutarque, *Cicéron*, 39 ; *César*, 54. Aulu-Gelle, XIII, 20, 3. Appien, II, 99. Dion, XLIII, 13, 4.

5. Écrites par Junius Brutus et par Fadius Gallus : Cicéron, *Ad Attic.*, XIII, 46, 2 ; *Ad fam.*, VII, 24, 2. Et sans doute par d'autres encore.

6. Plutarque, *Caton*, 72 ; *César*, 54. Voir aussi (en termes un peu différents) Dion, XLIII, 12, 1 ; Appien, II, 99 ; Valère-Maxime, V, 1, 10.

7. Plutarque, *Caton*, 73. B. A., LXXXIX, 4. Dion, XLIII, 12, 1. Appien, II, 100. Tite-Live, *Epit. l.* CXIV. Valère-Maxime, V, 1, 10.

8. Cicéron, *Ad Attic.*, XII, 40, 1 ; XII, 41, 4 ; XII, 44, 1 ; XII, 45, 2.

9. On mentionne soit un *Anticato* (Plutarque, *César*, 54 ; *Cicéron*, 39 ; *Caton*, 36 ; Dion, XLIII, 13, 4 ; Appien, II, 99 ; Tacite, *Ann.*, IV, 34), soit deux *Anticatones* (Suétone, *Jules César*, 56 ; Juvénal, VI, 338 ; Priscien, dans *Gramm. Lat.* de Keil, II, p. 227 ; voir aussi Cicéron, *Ad Attic.*, XIII, 50, 1). Il s'agit peut-être d'un seul écrit, en deux livres : Ed. Meyer, *Caesars Monarchie*, 2e édit., p. 435. Les textes relatifs à cette question se trouvent dans l'édition de César de Kübler, t. III, 2e partie, p. 147-8.

ternir le nom de son indomptable ennemi. Virgile<sup>(1)</sup>, Horace<sup>(2)</sup>, Sénèque<sup>(3)</sup>, Lucain<sup>(4)</sup> et bien d'autres salueront en Caton le juste qui vécut et mourut sans faiblesse.

### III

Après la mort de Caton, Lucius César convoqua le peuple et lui conseilla d'ouvrir toutes les portes de la ville : il avait, disait-il, grande confiance dans la clémence de César. Puis il partit à la rencontre du dictateur. Messalla arriva bientôt (le 13 avril ?), avec la cavalerie; il trouva les portes ouvertes et y mit des gardes<sup>(5)</sup>.

César l'avait suivi d'une marche rapide. En route, il prit Uzitta<sup>(6)</sup>, occupée par une petite garnison et bien pourvue de blé et d'armes. Il entra dans Hadrumète sans avoir à combattre et y fit grâce de la vie au fils de Considius et à l'ancien lieutenant de celui-ci, Q. Ligarius. Là encore, il trouva du blé, des armes, et aussi des sommes d'argent importantes. Il partit de cette ville le jour même, en y laissant une légion, et se dirigea vers Utique<sup>(7)</sup>. Lucius César, s'étant présenté à lui, se jeta à ses genoux et ne demanda que la vie. César la lui accorda, ainsi qu'à quelques sénateurs et fils de sénateurs qui ne s'étaient pas enfuis. Il arriva devant Utique à la tombée de la nuit<sup>(8)</sup> (le 15 avril ?) et n'y entra que le lendemain matin<sup>(9)</sup>.

Dans une assemblée qu'il convoqua, il remercia les citadins de leurs sympathies pour lui et reprocha violemment aux

1. *Énéide*, VIII, 670.

2. *Odes*, I, 12, 35-36 ; II, 1, 24.

3. *Ad. Lucil.*, XIII, 14.

4. II, 380 et suiv., et ailleurs.

5. *B. A.*, LXXXVIII, 6-7.

6. Les manuscrits du *Bellum Africum* (LXXXIX, 1) donnent *Ussetam*. Il faut corriger *Uzittam* : v. *supra*, p. 79, n. 1.

7. *B. A.*, LXXXIX, 2-3.

8. *Ibid.*, LXXXIX, 3-4.

9. *Ibid.*, XC, 1.

hommes d'affaires romains, surtout aux Trois-Cents, l'aide pécuniaire qu'ils avaient prêtée à Varus et à Scipion. Il finit cependant par déclarer qu'il leur laissait la vie ; il avait, dit-il, décidé de faire vendre une partie de leurs biens, mais il leur permettrait de les racheter, s'ils le pouvaient. Les Trois-Cents, qui craignaient de pires malheurs, demandèrent à César de leur indiquer une somme totale qu'ils auraient à payer solidai-  
 rement. Il la fixa à 200 millions de sesterces, qui durent être versés en six termes, dans un délai de trois ans. Tous, affir-  
 me-t-on, le remercièrent avec effusion<sup>(1)</sup>.

Comme Utique, l'Afrique romaine tomba aux mains du vainqueur de Thapsus. Considius, qui tenait Thysdrus avec des gladiateurs et des Gétules, abandonna la ville, quand il fut informé du désastre des siens et de l'approche de deux légions césariennes. Il partit vers le royaume de Numidie. Mais quel-  
 ques Gétules qui l'accompagnaient le tuèrent, pour s'emparer de l'argent dont il s'était chargée<sup>(2)</sup>. A Thapsus, Vergilius, qui avait refusé de se rendre à César, fut assiégé par terre et par mer. Il se résigna à capituler, après avoir appris le suicide de Caton, la fuite ou la mort des autres chefs républicains, la dé-  
 faite de Saburra, la détresse de Juba, l'entrée du dictateur dans Utique. On lui promit qu'il serait épargné, lui et ses enfants<sup>(3)</sup>.

Toutes les autres villes de la province se donnèrent à Cé-  
 sar sans résistance<sup>(4)</sup>. Il voulut que sa clémence pût être célé-  
 brée autant que sa victoire. On dit qu'il brûla sans les lire tous les écrits trouvés dans les coffres secrets de Scipion<sup>(5)</sup>. Des sé-  
 nateurs très compromis furent bannis de l'Italie<sup>(6)</sup> et leurs biens

---

1. *B. A.*, XC. Appien(II, 100) dit par erreur que César mit à mort tous ceux des Trois-Cents qui tombèrent en son pouvoir.

2. *B. A.*, XCIII, 1-2.

3. *Ibid.*, XCIII, 3.

4. Dion, XLIII, 9, 1.

5. *Ibid.*, XLIII, 13, 2 ; conf. XLIII, 17, 4.

6. Pour Ligarius, auquel César avait accordé la vie (*supra*, p. 148), voir Cicéron, pro Ligario, 4, 11, et 5, 13 ; conf. le même, *Ad fam.*, VI, 13 et 14.

confisqués ; aucun ne paraît avoir été mis à mort sur son ordre formel<sup>(1)</sup>.

Lucius César, qui, dans diverses circonstances, lui avait témoigné une haine violente<sup>(2)</sup>, mais auquel il avait accordé la vie, disparut bientôt d'une manière assez mystérieuse. Le dictateur aurait décidé de le juger ; puis, craignant d'avoir à le condamner, il l'aurait fait périr secrètement<sup>(3)</sup>. A la nouvelle de cette mort, certains ne doutèrent pas qu'il n'en fût responsable<sup>(4)</sup> ; d'autres crurent, ou feignirent de croire qu'il ne l'avait pas ordonnée<sup>(5)</sup>.

Faustus Sylla et Afranius s'étaient joints, on s'en souvient<sup>(6)</sup>, aux cavaliers qui étaient partis d'Utique pour se rendre en Numidie ; de là, par la Maurétanie, ils comptaient passer en Espagne. Le hasard les amena sur le chemin de Sittius, qui allait vers César<sup>(7)</sup>. Le condottiere leur tendit une embuscade, qui eut un plein succès : presque tous les cavaliers furent tués ou faits prisonniers<sup>(8)</sup>. Amenés à César par Sittius, Faustus et Afranius furent, quelques jours plus tard, massacrés par des soldats, dans une sorte d'émeute, selon l'auteur du *Bellum Africum*<sup>(9)</sup>. César fut-il tout à fait étranger à cette exécution sommaire<sup>(10)</sup> ? Il ne fit aucun mal à la femme de Faustus, Pompéia, et à ses enfants, et leur laissa leur fortune<sup>(11)</sup>.

Scipion, qui, après la bataille de Thapsus, avait pu s'em-

1. Selon Paul Orose (VI, 16, 5), il aurait fait périr le fils de Pétréius.

2. Suétone, *Jules César*, 75.

3. Dion, XLIII, 12, 3.

4. Cicéron, *Ad fam.*, IX, 7, 1.

5. Suétone, *l. c.*

6. P. 143.

7. V. *supra*, p. 138.

8. *B. A.*, XCV, 1-2. Voir aussi Dion, XLIII, 12, 2.

9. XCV, 3 : « dissensione in exercitu orta ».

10. Comme d'aucuns le crurent : Suétone, *l. c.* Selon d'autres, ce fut César qui ordonna la mort de Faustus et d'Afranius : Dion, XLIII, 12, 3 ; Florus, II, 13, 90 ; *De viris illustr.*, 78 ; Paul Orose, VI, 16, 5 ; Eutrope, VI, 23, 2 (pour Faustus).

11. *B. A.*, XCV, 3. Appien (II, 100) dit que César renvoya Pompéia avec ses enfants à son frère Gnæus Pompée. Florus (*l. c.*) affirme par erreur qu'il les fit périr ; voir aussi Paul Orose, *l. c.*



barquer<sup>(1)</sup>, chercha à gagner l'Espagne par mer, avec quelques sénateurs. Il disposait d'une douzaine de bâtiments, armés ou non<sup>(2)</sup>. Une tempête le contraignit à se réfugier dans le port d'Hippone, où, par malheur, il trouva la flotte de Sittius. Celle-ci entoura et coula les vaisseaux, et Scipion périt en même temps que ses compagnons<sup>(3)</sup>. Il eut, avant de mourir, un mot digne d'un vieux Romain. Voyant que son navire était envahi, il se frappa de son épée ; comme les ennemis, qui ne le connaissaient pas, lui demandaient où était l'*imperator*, il leur répondit : « L'*imperator* se porte bien<sup>(4)</sup> », et il se jeta à la mer<sup>(5)</sup>.

D'autres furent plus favorisés par la fortune et atteignirent l'Espagne, où, avec Gnæus Pompée<sup>(6)</sup>, ils allaient recommencer la guerre : Sextus Pompée, Labiénus, Attius Varus, qui put sauver sa flotte<sup>(7)</sup>.

Juba, accompagné de Pétréius, s'était caché quelque temps dans des fermes. Marchant de nuit, il arriva enfin devant sa capitale, Zama, qu'il avait munie de grands ouvrages de défense et où il avait laissé ses femmes, ses enfants et de grosses sommes d'argent. Les habitants, instruits de sa défaite, lui interdirent d'entrer. Quand il était parti en campagne, il avait fait dresser, au milieu de la place publique, un immense bûcher, annonçant que, s'il était vaincu, il y ferait brûler toutes ses richesses, toute la population de la ville, enfin lui-même avec les siens : apparemment, le despote africain se souvenait que d'illustres monarques orientaux avaient voulu terminer leur

1. Plutarque, Caton, 60 (v. *supra*, p. 140). Conf. Dion, XLIII, 9, 5.

2. B. A., XCVI, 1 : « navibus longis ». Appien (II, 97) dit, au contraire : « douze vaisseaux non armés ».

3. B. A., XCVI. Paul Orose, VI, 16, 4-5.

4. Tite-Live, *Epit. l.* CXIV. Valère-Maxime, III, 2, 13. Sénèque, *Ad Lucil.*, XXIV, 9-10. Florus, II, 13, 68.

5. Appien, II, 100 et 101. Dion (XLIII, 9, 5) dit peu exactement que Scipion, rejeté sur les côtes de la Maurétanie et craignant Sittius, se donna la mort.

6. Conf. *supra*, p. 46.

7. Dion, XLIII, 30, 4.

vie de cette manière fastueuse<sup>(1)</sup>. Mais les gens de Zama ne se souciaient pas de jouer le rôle que Juba leur réservait.

Il attendit longtemps devant les portes ; ses menaces, puis ses prières furent vaines. Il finit par demander qu'on lui rendît au moins ses femmes et ses enfants, pour qu'il pût les emmener, mais il n'obtint pas même une réponse. Il s'éloigna et se rendit dans une de ses fermes, avec Pétréius et quelques cavaliers<sup>(2)</sup>.

Aucune autre de ses villes ne se montrait disposée à le recevoir. Il jugea, et Pétréius jugea aussi, qu'il était temps de mourir. La légende veut qu'ils aient pris congé de la vie après un magnifique repas<sup>(3)</sup> ; il est peu probable que, là où ils se trouvaient, ils eussent pu s'accorder cette satisfaction suprême. Mais il est sans doute exact qu'ils décidèrent de se battre en duel et de s'entre-tuer : au temps de Sylla, Marius le Jeune et Pontius Télésinus avaient, dit-on, déjà fait choix de ce mode de suicide<sup>(4)</sup>. Les récits diffèrent sur la manière dont les choses se passèrent pour Juba et Pétréius<sup>(5)</sup>. Selon la version la plus vraisemblable, l'un des deux combattants, — on ne sait si ce fut le Romain ou le Numide, — tua sans peine l'autre, qui était moins vigoureux ; le survivant chercha ensuite à se percer de son épée, mais, n'y réussissant pas, se fit donner la mort par un esclave, qui consentit à lui rendre ce service<sup>(6)</sup>.

Après avoir refusé d'accueillir leur souverain, les habitants

1. Saracus, Crésus, sans parler de la légende de Sardanapale.

2. *B. A.*, XCI.

3. Florus, II, 13, 69 (dans le palais de Juba, dit-il). Voir aussi Ampélius, 38 ; Appien, II, 100 et 101.

4. Tite-Live, *Epit. l.* LXXXVIII. Valère-Maxime, VI, 8, 2. Paul Orose, V, 21, 8-9.

5. Ils se seraient entre-tués : Sénèque le Rhéteur, *Suasor.*, VII, 14 ; Sénèque le Philosophe, *De provid.*, II, 10 ; Dion, XLIII, 8, 4 ; Appien, II, 100 (d'après le même auteur, II, 101, Pétréius se serait suicidé). — Pétréius, après avoir tué Juba, se serait tué lui-même : Tite-Live, *Epit. l.* CXIV (*v. infra*) ; Florus, II, 13, 69. — Chacun d'eux se serait tué : Eutrope, VI, 23, 2. — Juba se serait fait tuer : Ampélius, 38. Il se serait fait tuer par un homme qu'il aurait payé pour cette besogne ; Pétréius se serait percé de la même épée : Paul Orose, VI, 14, 4.

6. *B. A.* ; XCIV, où, — du moins, d'après le texte qui nous est parvenu, — Juba tue Pétréius et se fait tuer ensuite. On lit, au contraire, dans l'abrégé de Tite-Live (l. CXIV) : « Petreius Iubam seque interfecit » ; conf. Florus, *l. c.*

de Zama se hâtèrent d'en informer César, en les priant de leur envoyer du secours, car ils craignaient que Juba ne les attaquât. Le dictateur félicita les députés ; il les invita à retourner chez eux et à annoncer sa prochaine venue. Le lendemain, il sortit d'Utique avec sa cavalerie. Pendant sa marche, des officiers des troupes royales vinrent implorer son pardon, qu'il leur accorda, et, quand il eut atteint la capitale numide, ce furent tous les cavaliers du roi qui se présentèrent à lui, confiants dans sa clémence<sup>(1)</sup>.

Il récompensa la population de Zama pour sa conduite envers Juba. Il fit vendre aux enchères publiques les biens de ce prince et ceux des citoyens romains, domiciliés dans la ville, qui avaient porté les armes contre lui. Il réduisit le royaume en province et y laissa Salluste en qualité de proconsul<sup>(2)</sup>.

Puis il retourna à Utique<sup>(3)</sup>. Là aussi, il prit quelques mesures contre des hommes ou des cités qui s'étaient mis du côté de ses ennemis : confiscations de biens, amendes. Les villes libres de Thapsus et d'Hadrumète durent payer deux millions et trois millions de sesterces ; le corps des citoyens romains établis dans chacune de ces deux villes, trois millions et cinq millions. L'amende infligée à Thysdrus, ville peu importante, consista en une certaine quantité de blé<sup>(4)</sup>. La ville de Leptis, entre les deux Syrtes<sup>(5)</sup>, s'était laissé entraîner par des gens influents dans une alliance avec Juba, son ancien ennemi<sup>(6)</sup> ; elle lui avait fourni armes, argent et troupes<sup>(7)</sup>. César la châtia très durement, en lui imposant une prestation de trois millions de livres d'huile par an<sup>(8)</sup>.

---

1. *B. A.*, XCII.

2. *Ibid.*, XCVII, 1.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, XCVII, 2 et 4.

5. Il s'agit bien de cette ville, et non de le Leptis qui était située entre Hadrumète et Thapsus : voir t. V, p. 200, n. 9.

6. Voir t. VII, p. 295.

7. Elle avait, en outre, accueilli Caton : v. *supra*, p. 32.

8. *B. A.*, XCVII, 3.

Ayant ainsi réglé les affaires urgentes avec sa promptitude habituelle, César s'embarqua, le 13 juin (15 avril du calendrier rectifié). Il n'arriva à Rome que le 25 juillet, car il s'était arrêté en Sardaigne et avait été retardé ensuite par des tempêtes<sup>(1)</sup>.

Le mois suivant, il célébra quatre triomphes pour ses victoires en Gaule, en Égypte, dans le Pont, enfin en Afrique<sup>(2)</sup>. Lors du triomphe africain, il montra, dit-on, des tableaux représentant la mort de Scipion, celle de Pétréius, celle de Caton, et beaucoup de spectateurs pensèrent qu'il eût mieux valu ne pas rappeler ces tristes épisodes d'une guerre fratricide<sup>(3)</sup>. Officiellement, c'était la défaite du roi barbare Juba qui lui valait en ce jour les honneurs suprêmes<sup>(4)</sup>. Devant son char, marchait le fils de ce Juba<sup>(5)</sup>, un petit enfant qui, vingt ans plus tard, devait, par la grâce d'Auguste, régner à son tour en Afrique. Auguste lui-même, alors C. Octavius, âgé de moins de dix-sept ans, était là, derrière le char de son grand-oncle. Il avait demandé à faire la campagne, mais sa mère, Atia, et César s'y étaient opposés, à cause de sa jeunesse et de sa frêle santé. César l'admit cependant à figurer à son triomphe africain et lui accorda même, à cette occasion, des récompenses militaires, comme si Octave avait participé à la glorieuse expédition<sup>(6)</sup>.

L'Afrique fut largement mise à contribution pour ces fêtes. Les plateaux sur lesquels on porta les trophées dans le quatrième triomphe étaient en ivoire ; dans le premier, ils étaient en bois de *citrus*, en thuya<sup>(7)</sup>. Dans les jeux qui suivirent,

1. *B. A.*, XCVIII. Voir aussi Dion, XLIII, 14, 1-2.

2. Suétone, *Jules César*, 37. Tite-Live, *Epit. l. CXV*. Florus, II, 13, 88-89. Appien, II, 101. Dion, XLIII, 19, 1. Plutarque, *César*, 55 (il omet le triomphe sur la Gaule). Sur ces triomphes, voir E. Pais, *Fasti triumphales populi Romani*, p. 270 et suiv.

3. Appien, II, 101. Dion, XLIII, 19, 2. Florus (II, 13, 89) dit, au contraire, en termes ampoulés, que César ne célébra pas ses victoires sur les citoyens.

4. Plutarque, *César*, 55. Dion, XLIII, 19, 1. Conf. les textes cités p. 128, n. 4.

5. Plutarque, *l. c.* Appien, II, 101. Voir aussi Suidas, s. v. Ἰόβας.

6. Suétone, *Auguste*, 8. Nicolas de Damas, *Vie d'Auguste*, 6 et 8 (dans *Fragm. hist. Graec.*, édit. Müller, III, p. 430).

7. Velléius Paterculus, II, 56, 2.

parurent au cirque des centaines de lions, quarante éléphants, voire même une girafe<sup>(1)</sup>. Et César put se vanter d'avoir, par sa victoire africaine, procuré au peuple romain un tribut annuel de 1 200 000 boisseaux de blé et de trois millions de livres d'huile<sup>(2)</sup>.

---

1. Voir t. V, p. 171.

2. Plutarque, *César*, 55. Conf. t. V, p. 153, 191-2, 201.

## CHAPITRE V

### RÈGLEMENT DES AFFAIRES D'AFRIQUE

#### I

La victoire de César eut pour conséquence d'importantes modifications politiques et territoriales dans l'Afrique du Nord.

Le roi maure Bocchus avait été pour le dictateur un allié fort utile. Il en fut récompensé. Masinissa, dont les États s'étendaient entre Cirta et la Maurétanie<sup>(1)</sup>, avait disparu, comme Juba, auquel il avait associé sa fortune ; son fils Arabion s'était enfui en Espagne<sup>(2)</sup>, de même que les chefs républicains qui avaient pu s'échapper. Bocchus reçut une partie de ce royaume vacant<sup>(3)</sup> et reporta ainsi vers l'Est les limites, — inconnues pour nous<sup>(4)</sup>, — de son propre royaume. Il est très vraisemblable que, sur la Méditerranée, sa nouvelle frontière fut fixée à l'embouchure de l'Ampsaga. l'oued el Kebir, au Nord-Ouest de Constantine. Ce fut plus tard la frontière orientale du royaume de Juba II<sup>(5)</sup>, auquel Auguste donna les États de Bocchus ; ce fut aussi celle de la province romaine de Maurétanie Césarienne<sup>(6)</sup>, qui répondait, dit Pline l'Ancien<sup>(7)</sup>, au royaume de

---

1. Voir t. VII, p. 291-2.

2. Appien, *Bell. Civ.*, IV, 54.

3. Appien, *l. c.*

4. Voir t. VII, p. 264-5.

5. *V. infra*, p. 212.

6. Pline l'Ancien, V, 21 et 22. Ptolémée, IV, 2, 1 et 3, p. 592 et 601, édit. Müller. Conf. Gsell, *Atlas archéol. de l'Algérie*, f° 8 (Philippeville), notice au n° 5.

7. V, 19.

Bocchus. Nous verrons<sup>(1)</sup> qu'en 44, Bocchus fut expulsé de sa conquête par Arabion, mais il est à croire qu'il la recouvra tout entière après la mort du fils de Masinissa, en 44 : par conséquent, le fleuve Ampsaga devait être sa frontière dès l'année 46, comme il le fut dans les dernières années de son règne.

Allié lui aussi de César, le roi de la Maurétanie occidentale, Bogud, n'avait pas eu à intervenir dans la guerre d'Afrique<sup>(2)</sup>. Mais quand, quelques mois après, le dictateur alla combattre les Pompéiens en Espagne, il le rejoignit avec des troupes nombreuses<sup>(3)</sup>. Dans la journée de Munda, il se jeta sur le camp ennemi et contraignit ainsi Labiénus à quitter le champ de bataille pour défendre ce camp : ce qui assura la victoire à César<sup>(4)</sup>.

Quoi qu'en dise Dion Cassius<sup>(5)</sup>, il n'y a pas lieu d'admettre que Bocchus ait envoyé ses fils à l'armée de Gnæus Pompée : un tel acte d'ingratitude envers César eût été insensé et lui eût certainement coûté son royaume. Dion a commis une confusion<sup>(6)</sup>. C'est Arabion, l'ennemi de Bocchus, qui se trouvait du côté des Pompéiens<sup>(7)</sup> : quant aux fils de Bocchus, s'ils allèrent vraiment en Espagne, ils durent se mettre, comme Bogud, sous les ordres du dictateur.

César accorda à Sittius le reste du royaume de Masinissa<sup>(8)</sup> et, en plus, la partie occidentale du royaume de Juba, avec Cirta, la vieille capitale numide<sup>(9)</sup>. C'était une récompense des services rendus ; c'était aussi un moyen d'écarter le royaume de Maurétanie du voisinage immédiat de la province créée

---

1. P. 184.

2. Pour l'échec de Gnæus Pompée devant Ascurum, qui aurait été dans le royaume de Bogud, v. *supra*, p. 45-46.

3. Dion, XLIII, 36, 1.

4. Le même, XLIII, 38, 2.

5. XLIII, 36, 1.

6. Comme l'a montré Mommsen, *Hist. romaine*, trad. Cagnat et Toutain, XI, p. 260, n. 1.

7. Appien, IV, 54.

8. Appien, *l. c.* : la meilleure partie de ce royaume, dit-il.

9. Voir Gsell, *Atlas*, f° 17 (Constantine), p. 10, col. 1.

dans la Numidie orientale : l'aventurier italien était plus sûr encore qu'un prince africain. Sittius établit ses compagnons d'armes, ceux qu'on appelait les *Sittiani*<sup>(1)</sup>, sur ce vaste territoire<sup>(2)</sup>, qui s'étendait, le long de la Méditerranée, depuis l'embouchure de l'Ampsaga jusqu'en un lieu situé entre Rusicade (Philippeville) et Hippone<sup>(3)</sup>, et qui, à l'intérieur des terres, confinait au pays des Gétules, à une distance moyenne de cent kilomètres du littoral<sup>(4)</sup>.

Véritable État, dont l'heureux condottiere était le maître et où Il exerçait presque des droits régaliens : son effigie apparaît sur des monnaies qui furent frappées à Cirta<sup>(5)</sup>. Il ne semble pas qu'au début, ce domaine de Sittius ait fait partie de la province d'*Africa nova*, créée en 46, à l'Ouest de l'ancienne province, et dont le premier gouverneur fut Salluste ; on a vu<sup>(6)</sup> que l'historien de Jugurtha ne connaissait pas Cirta. Plus tard encore, le territoire des *Sittiani* se distingua à certains égards du reste de l'*Africa*, à laquelle il fut incorporé : au début de l'Empire, il ne fut pas compris dans la vaste opération d'arpentage qui s'étendit sur la contrée que César avait annexée à Rome<sup>(7)</sup> ; jusqu'au IIIe siècle, la confédération des quatre colonies cirtéennes garda une organisation administrative qui assurait son unité et qui constituait une exception dans le régime municipal romaine<sup>(8)</sup>.

1. Pomponius Méla, I, 30. Pline l'Ancien, V, 22. Appien, IV, 54 et 56.

2. Appien, IV, 54.

3. Voir Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, I, 134. Plus au sud, la limite passait à l'Ouest de Guelma (v. *infra*, p. 163). Malgré le nom de *Cirta Nova* qu'elle porta, il ne me paraît pas admissible que Sicca (Le Kef) ait fait partie du territoire de Cirta, comme le croit M. Pallu de Lessert, *Mémoires des Antiquaires de France*, LXXI, p. 73.

4. Pour l'étendue du territoire des Sittiens, voir Gsell, *Atlas*, l. c.

5. L. Müller, *Numism. de l'ancienne Afrique*, III, p. 60, n° 74. Muret, *Rev. numism.*, 1883, p. 69. Babelon, *ibid.*, 1889, p. 502-6. Ces monnaies paraissent avoir été frappées après la mort de Sittius.

6. T. VII, p. 125.

7. Une des deux lignes maîtresses de cette opération avait pour point de départ un lieu situé sur la mer entre le territoire de Cirta et la province d'Afrique, et sans doute précisément à la frontière. Voir t. VII, p. 15.

8. Voir Gsell, *Atlas*, f° 17, p. 11-13.



Cirta et le territoire des Sittiens avaient été pourtant rattachés de bonne heure à la province voisine, probablement dès la mort de Sittius, en 44 : d'abord à l'*Africa nova*, puis à l'*Africa*, quand, au bout de quelques années, l'*Africa nova* et l'*Africa vetus* eurent été réunies en une seule province<sup>(1)</sup>. C'est à l'Ampsaga, — limite occidentale du territoire des *Sittiani*, — que Pomponius Méla<sup>(2)</sup>, copiant un écrit postérieur de peu à l'année 44<sup>(3)</sup>, indique la limite occidentale de l'*Africa*. De même, un document administratif du règne d'Auguste, copié par Pline l'Ancien<sup>(4)</sup>. Cette limite officielle de l'*Africa* est celle qu'indique aussi Ptolémée<sup>(5)</sup>. Sur la carte d'Agrippa, exécutée peu d'années avant notre ère, l'Ampsaga formait la limite entre la *Mauretania* et la *Gaetulia*, d'une part, la *Numidia* et l'*Africa*, d'autre part<sup>(6)</sup> : la *Numidia* comprenant à la fois le territoire de Cirta et la partie du royaume de Juba dont César avait fait une province, l'*Africa* étant la province créée sous ce nom en 146<sup>(7)</sup>.

Sous l'Empire romain, quatre colonies existaient dans la région que Sittius avait reçue de César : les *coloniae Iulia Iuvenalis Honoris* et *Virtutis Cirta*<sup>(8)</sup>, *Veneria Rusicade*<sup>(9)</sup>, *Minervia Chullu*<sup>(10)</sup>, *Sarnensis Milev*<sup>(11)</sup>.

1. Voir Gsell, *Atlas*, p. 10, col. 2.

2. I, 33 : « a promunturio Metagonio », écrit-il dans ce passage. Il s'agit du cap Bougaroun, voisin de l'embouchure de l'Ampsaga. Ailleurs (I, 30), il indique l'*Ampsacus* comme limite orientale de la Numidie, par conséquent comme limite occidentale de l'*Africa*.

3. Voir t. V, p. 22.

4. V, 29.

5. IV, 2, 3, et IV, 3, 1 (p. 601 et 613, édit. Müller).

6. *Dimensuratio provinciarum*, 25 et 26 ; *Divisio orbis terrarum*, 25 et 26 (dans Riese, *Geographi Latini minores*, p. 13 et 19). Ces deux ouvrages se rattachent à la carte d'Agrippa.

7. C'est cette *Numidia* qui, dit Pline (V, 22), s'étend de l'Ampsaga à la Tusca, où commence l'*Africa* proprement dite (*ibid.*, V, 23), la vieille province.

8. Pour ce titre, voir *C. I. L.*, VIII, 7041 ; conf. *ibid.*, 7071 (mutilée). Têtes d'*Honor* et de *Virtus* sur des monnaies frappées à Cirta : Babelon, dans *Instructions pour la recherche des antiquités dans le Nord de l'Afrique*, p. 182 (avec la légende *Virtus, Honor*) ; Müller, *Numism.*, III, p. 60, n° 74 (tête casquée de *Virtus*, et non de Rome).

9. *C. I. L.*, VIII, 6710, 6711, 7124, 7960, 7969.

10. *Ibid.*, 6710, 6711.

11. *Ibid.*, 6710, 6711, 3266.

La première est qualifiée de *colonia Sittianorum* par Méla<sup>(1)</sup>, c'est-à-dire par un auteur que Méla a reproduit et qui, nous venons de le dire, dut écrire peu de temps après la mort de César<sup>(2)</sup>. Si, entre 46 et 44, le pays de Cirta était une propriété de Sittius, ne faisant pas partie d'une province, il semble difficile d'admettre qu'une colonie romaine ait pu y être fondée<sup>(3)</sup>, qu'une république de citoyens ait pu prendre place dans une sorte d'État monarchique. Peut-être cette colonie ne fut-elle constituée qu'après la mort de Sittius, qui suivit de quelques semaines celle de César : les colons en furent, naturellement, les *Sittiani* établis dans la ville et aux alentours ; ceux qui n'auraient pas encore possédé le droit de cité romaine l'auraient obtenu. En souvenir du dictateur, la colonie aurait reçu le nom de *Iulia*, auquel on joignit peut-être le surnom de *Sittiana*<sup>(4)</sup>.

Quant aux trois autres colonies, nous n'en connaissons aucune mention antérieure au règne de Trajan<sup>(5)</sup>, et même Ptolémée, qui, pour l'Afrique, paraît avoir fait usage de documents contemporains de ce prince, ne joint pas le titre de colonie aux noms de Rusicade, de Chullu et de Milev. Pline<sup>(6)</sup>, — probablement d'après une source déjà ancienne, — qualifie Chullu et Rusicade, non de *coloniae*, mais simplement d'*oppida*. Cependant les surnoms que portent ces colonies permettent de supposer qu'elles furent fondées antérieurement à l'Empire, car, sous Auguste et ses successeurs, on n'aurait pas omis de

1. I, 30 : « Cirta, nunc Sittianorum colonia, quondam regum domus ».

2. Voir aussi Pline (V, 22), qui se sert du même auteur : « colonia Cirta Sittianorum cognomine ».

3. Cette difficulté a été vue par M. Pallu de Lessert, *Mém. des Antiq. de France*, LXXI, p. 72-73.

4. Ce qu'indique Pline : v. *supra*, note 2. Il n'est pas impossible que cela soit exact, bien qu'aucune inscription ne qualifie Cirta de *Sittiana*. Mais il y avait dans cette ville un temple important de *Caelestis Sittiana* : C. I. L., 19512 a ; *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 430, n° 463.

5. C. I. L., 7069.

6. V, 22.

rappeler dans leur désignation officielle le nom du prince qui aurait décidé leur création. D'autre part, il est certain que l'épithète *Sarnensis* dérive de *Sarnus*, nom du fleuve qui arrosait la ville natale de Sittius, Nuceria en Campanie, et il n'est pas impossible que *Veneria* et *Minervia* évoquent aussi des souvenirs campaniens : la Vénus de Pompéi et le promontoire de Minerve qui termine la presqu'île de Sorrente<sup>(1)</sup>. Ces noms seraient donc en rapports étroits avec la patrie de Sittius et d'une partie de ses compagnons : est-il vraisemblable qu'ils aient été donnés à Milev, Rusicade et Chullu longtemps après l'établissement de Sittius et des *Sittiani* en Numidie ? Malgré l'absence de preuves, nous serions assez disposé à croire que ces colonies sont contemporaines de celle de Cirta : la vaste étendue du territoire des Sittiens rendait nécessaire la création de plusieurs centres officiels, où les citoyens romains pussent traiter les affaires exigeant leur présence. Les colonies ainsi fondées le furent auprès de trois vieilles villes, qui gardèrent sans doute leur constitution municipale, jusqu'au jour où la cité punique ou numide se fondit dans la cité romaine. Sous l'Empire, il n'y avait qu'un seul corps de magistrats et un seul conseil municipal pour l'ensemble des quatre colonies, les magistrats résidant et le conseil siégeant à Cirta ; dans les autres colonies, des préfets exerçaient par délégation l'autorité des magistrats supérieurs de la confédération<sup>(2)</sup>. Il dut en être ainsi dès l'époque où les quatre colonies prirent naissance<sup>(3)</sup>.

1. Voir E. Pais, *Italie antica*, II, p. 246, n. 2. Je serais moins affirmatif que lui.

2. Voir Gsell, *Atlas*, f° 17, p. 11-12.

3. Les magistrats supérieurs furent des duumvirs, avant d'être des triumvirs. Le titre *IIIvir* apparaît sur des monnaies frappées au plus tard vers le début de notre ère (Müller, *Numism.*, III, p. 60, n° 74 ; Babelon, dans *Instructions*, p. 182 ; Charrier, *Descr. des monnaies de la Numidie et de la Mauritanie*, p. 26, n° 74 ; Gsell, dans *Mélanges de l'École de Rome*, XVIII, 1898, p. 129) ; il était commun aux deux duumvirs et aux deux édiles. — La plus ancienne mention connue d'un préfet dans une ville du territoire cirtéen appartient au deuxième tiers du Ier siècle de notre ère : C. I. L., 7986 : « praef(ectus) i(ure) d(icundo) Rusicadi ».

## II

C'est à Zama, capitale de Juba, que César avait décidé de supprimer le royaume de Numidie<sup>(1)</sup>. L'exemple de Jugurtha, celui de Juba avaient montré qu'il était dangereux de laisser, auprès de la petite province d'Afrique, un souverain puissant, disposé à s'affranchir de la tutelle de la République, à jouer même un rôle prépondérant dans les querelles des Romains et à faire payer cher son humiliante protection.

Ainsi fut créée une nouvelle province<sup>(2)</sup>, appelée *Africa nova*, tandis que le nom d'*Africa vetus* désigna la province constituée un siècle auparavant<sup>(3)</sup>. Les deux provinces devaient être bientôt réunies ; cependant ces deux noms ne tombèrent pas tout à fait en désuétude<sup>(4)</sup>. Le terme *Africa interior* (ou peut-être *inferior*<sup>(5)</sup>) n'était pas officiel. Dans l'usage courant, on se servait volontiers de l'appellation *Numidia*<sup>(6)</sup>, la nouvelle province ayant remplacé le royaume de Numidie.

À l'Est, la limite de l'*Africa nova* était toute tracée : c'était le fossé de Scipion, la *fossa regia* qui bordait l'ancienne province depuis la Tusca, l'oued el Kebir, près de Tabarca, jusqu'à

1. *B. A.*, XCVII, 1. V. supra, p. 153.

2. *B. A.*, l. c. : « ex regno provincia facta atque ibi C. Sallustio pro consule cum imperio relicto ». Appien, *Bell. civ.*, II, 100 ; IV, 53. Dion, XLIII, 9, 2.

3. Pline l'Ancien, V, 25. Appien, IV, 53. Dion, XLIII, 9, 2.

4. La distinction de l'*Africa vetus* et de l'*Africa nova* subsista dans le cadastre voir des bornes dressées sous Vespasien *C. I. L.*, VIII, 23084, 25860, 25967 ; *Bull. archéol. du Comité*, 1911, p. 402-4. Pline (V, 25) s'exprime comme si ces deux provinces existaient encore de son temps. L'*Africa nova* était mentionnée dans des documents dont Ptolémée a fait usage : v. *infra*, à la noie 6.

5. Pseudo-Cicéron, *Invective contre Salluste*, 7, 19 : « hoc [c'est-à-dire Salluste] Africam interiorem optinente ». On a proposé de corriger *inferiorem*, ce qui n'est peut-être pas nécessaire.

6. Dion (XLVIII, 22, 2 ; LIII, 12, 4) appelle les deux provinces Ἀφρικὴ et Νομιδία. Voir aussi Appien, IV, 53. Pour l'emploi des termes *Numidia* et *Africa* sur la carte d'Agrippa et dans Pline, v. supra, p. 159, n. 6 et 7. Ptolémée (IV, 3, 6, p. 637, édit. Müller) mentionne τὴν Νομιδιαν τὴν καὶ Νέαν ἐπαρχίαν, ce qu'ailleurs (IV, 3, 7, p. 643), il abrège incorrectement Νομιδία Νέα. Du reste, il place par erreur dans cette province des villes qui étaient en dehors de l'*Africa nova*.

l'entrée de la petite Syrte, près de la ville de Thænæ<sup>(1)</sup>. Du côté opposé, la province nouvelle était séparée du territoire des Sittiens par une ligne qui passait à l'Ouest d'Hippone<sup>(2)</sup>, à l'Ouest et au Sud-Ouest de Calama (Guelma<sup>(3)</sup>). Nous ignorons jusqu'où elle s'avancait au Sud, entre l'extrémité Sud-Est du territoire des Sittiens et la petite Syrte : peut-être la frontière ne fut-elle pas fixée avec précision<sup>(4)</sup> ; en fait, les Gétules nomades qui vivaient dans les plaines du Sud-Est de l'Algérie et du Sud de la Tunisie, restèrent presque indépendants.

On sait que les rois numides étaient maîtres du littoral des Syrtes, à l'exception du territoire de Leptis la Grande, cité alliée de Rome depuis la guerre de Jugurtha<sup>(5)</sup>. Cette ville s'était fort compromise avec les ennemis de César, qui, à la fin de la guerre, lui imposa un tribut très lourd<sup>(6)</sup>. Il n'est pas probable qu'il lui ait laissé sa complète indépendance. Quant aux possessions de Juba sur ces côtes, elles durent partager le sort du reste de son royaume. Il faudrait en conclure qu'elles furent rattachées à l'*Africa nova*. Ce qui nous fait hésiter à l'admettre, c'est la grosse erreur de Salluste<sup>(7)</sup> au sujet des Autels des Philènes, qu'il place à l'Ouest de Leptis, et non pas, comme il convenait, au fond de la grande Syrte<sup>(8)</sup>. Si l'*Africa nova* s'était avancée jusqu'aux Autels, qui lui auraient servi de limite, comment Salluste, gouverneur de la province, l'aurait-il ignoré ?

On pourrait se demander si la région syrtique ne fut pas jointe à l'*Africa vetus*. L'auteur copié par Pomponius Méla<sup>(9)</sup>

1. Pline, V, 25, Inscriptions mentionnées p. 162, n. 4. Voir t. III, p. 327-8 ; t. VII, p. 9.

2. *Supra*, p. 158.

3. Voir Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, I, p. X et la carte.

4. Salluste avait peut-être visité Capsa (Gafsa) au temps où il gouvernait la province : voir t. VII, p. 125.

5. Voir t. VII, p. 9-10, 166, 289.

6. *Supra*, p. 153.

7. *Jug.*, XIX, 3.

8. Voir t. VII, p. 125.

9. I, 33 : « Regio quae sequitur a promunturio Metagonio ad Aras Philaenorum proprie nomen Africae usurpat. »

indique que l'*Africa* s'étend du promontoire Metagonium [plus exactement de l'embouchure de l'Ampsaga] aux Autels des Philènes : par ce terme *Africa*, il entend l'ensemble formé par l'*Africa vetus* et l'*Africa nova*<sup>(1)</sup>, qui, d'ailleurs, étaient peut-être, quand il écrivait, déjà réunies en une seule province. Ce texte ne dissipe pas nos doutes, mais nous donne du moins une raison de croire que, peu de temps après la mort de César, le littoral des Syrtes faisait partie d'une province appelée *Africa*. Et, si l'erreur de Salluste nous empêche d'admettre qu'il ait été rattaché en 46 à l'*Africa nova*, il faut bien que le dictateur l'ait rattaché à l'*Africa vetus*.

Il est vrai que, sur la carte d'Agrippa, la limite indiquée entre la Cyrénaïque et l'*Africa* était à l'entrée septentrionale de la petite Syrte<sup>(2)</sup>, c'est-à-dire là où aboutissait à la mer le fossé servant de frontière à la vieille province d'*Africa*<sup>(3)</sup>. La région syrtique aurait donc été, après la victoire de César, annexée soit à l'*Africa nova*, soit plutôt à l'*Africa vetus*, puis, on ne sait quand, ni pourquoi<sup>(4)</sup>, à la province de Cyrénaïque, à laquelle

1. Y compris le territoire de Cirta.

2. Voir deux documents qui dérivent de cette carte : 1° *Dimensuratio provinciarum*, 26, dans Riese, *Geogr. Lat. min.*, p. 13 : « Africa Carthag[inien]sis, Numidia finiuntur ab oriente Syrti minore » ; 2° *Divisio orbis terrarum* 25. dans Riese, p. 19 : même indication. Se servant aussi de la carte d'Agrippa, Pline l'Ancien écrit IV, 25) : « ... Syrtim minorem, ad quam Numidiae et Africae ab Ampsaga longitudo DLXXX. La petite Syrte est indiquée comme limite occidentale de la Cyrénaïque dans la *Dimensuratio* (27) et par Pline (V, 38), quoique celui-ci brouille les choses dans un autre passage (V, 25). Comme l'a vu Berthel (*Röm. Limitation in der Provinz Africa*, p. 123), il s'agit de l'entrée septentrionale de la petite Syrte, en face des îles Kerkenna, et non de l'entrée méridionale, en face de Djerba. La longueur marquée sur la carte d'Agrippa pour les côtes de la *Numidia* et de l'*Africa*, entre l'Ampsaga et la petite Syrte, était de 580 milles (Pline, V, 25 ; *Divisio orbis*, l. c. ; la *Dimensuratio* donne 480 milles). Cette mesure (= 858 kilomètres) est presque exacte, si on la compte de l'oued et Kebir (Ampsaga) à l'entrée septentrionale du golfe de Gabès ; elle serait beaucoup trop faible si on y comprenait le pourtour du golfe.

3. Ce fossé se terminait tout près de Thænæ, et c'est précisément à Thænæ qu'on plaçait l'entrée de la petite Syrte : Strabon, XVII, 3, 16 ; Ptolémée, IV, 3, 3, p. 624, édit. Müller.

4. Voir une hypothèse à ce sujet, *infra*, p. 214. — En l'an 20 av. J.-C., le proconsul Cornelius Balbus fit contre les Garamantes une expédition (Pline, V, 36-37) qui eût été

elle appartient pendant un temps plus ou moins long sous le règne d'Auguste. Mais il est certain qu'elle fut de nouveau jointe à l'*Africa*, à l'*Africa* unifiée, avant la mort de ce prince<sup>(1)</sup>, peut-être vers l'an 6 de notre ère<sup>(2)</sup>, et qu'elle le fut d'une manière définitive ; les Autels des Philènes redevinrent ce qu'ils avaient été pendant des siècles<sup>(3)</sup> : la limite occidentale de la Cyrénaïque<sup>(4)</sup>. Il était, du reste, déraisonnable de rattacher le Sud de la Tunisie au plateau de Barca et il n'était nullement nécessaire d'y rattacher la Tripolitaine. Le gouvernement romain

---

impossible s'il n'eût pas disposé des ports de la région des Syrtes. On serait tenté d'en conclure que cette région faisait alors partie de la province d'Afrique, dont Balbus aurait été gouverneur. Mais on peut supposer aussi que le gouverneur de la Cyrénaïque, ancien préteur, fut subordonné au gouverneur de l'Afrique, ancien consul : ce qui aurait permis à celui-ci d'agir en toute liberté dans une province qui n'aurait pas été la sienne. On pourrait encore se demander si, par exception, Balbus ne reçut pas à la fois les deux provinces d'Afrique et de Cyrénaïque. Ou même s'il ne fut pas seulement proconsul de la Cyrénaïque, province qui aurait été confiée extraordinairement à un consulaire. En tout cas, c'est à la description de la Cyrénaïque que Pline rattache son récit de l'expédition de Balbus, et c'est de la Cyrénaïque que l'on compte la distance jusqu'au pays des Garamantes, visité par ce proconsul (Pline, V, 38, et VI, 209). En 2 de notre ère, quelques années après l'achèvement de la carte d'Agrippa, la région des Syrtes était vraisemblablement encore rattachée à la Cyrénaïque, quand l'ancien consul Sulpicius Quirinius fut chargé d'un commandement militaire dans cette province et vainquit, d'une part, les Marmarides (entre la Cyrénaïque et l'Égypte), d'autre part, les Garamantes (au Sud de la Tripolitaine) : Florus, II, 31 ; inscription récemment découverte à Cyrène et signalée par M. Ferri, dans la *Rivista della Tripolitania*, II, 1925-6, p. 366.

1. En 14, année de la mort d'Auguste, le proconsul d'Afrique fit établir une route reliant Tacapes (Gabès) au camp de la légion qu'il commandait : *C. I. L.*, VIII, 10023 ; *Bull. archéol. du Comité*, 1899, p. 547 ; etc. Une inscription néopunique, trouvée en un lieu voisin de Leptis la Grande, atteste que le proconsul d'Afrique exerçait, vers le même temps, son autorité dans cette région : *Répert. d'épig. sémit.*, II, 662.

2. *V. infra*, p. 229. Ce serait alors qu'aurait été entreprise la mensuration de la contrée dont César avait fait l'*Africa nova* : une des deux lignes maîtresses aboutissait au fond du golfe de Gabès (voir t. VII, p. 15), preuve que le littoral de la petite Syrte n'appartenait pas en ce temps à la Cyrénaïque ; l'autre ligne maîtresse passait par le camp d'Ammædara (*ibid.*, p. 16), créé très probablement à une époque assez avancée du règne d'Auguste, pour surveiller les Gétules. L'*Africa* s'étendait sans doute jusqu'aux Autels des Philènes (voir Pline, V, 28 et 29) à l'époque où fut rédigé, sous Auguste, et un certain temps avant la fin du règne, un document administratif que Pline l'Ancien a copié (*v. infra*, p. 168, n.6).

3. T. I, p. 451-4.

4. Voir Ptolémée, IV, 3, 4, et IV, 4, 1 (p. 634 et 664. édit. Müller) : Table de Peutinger. Paul Orose, *Adv. pagan*, I, 22. 88 et 90.

le comprit et renonça à une erreur qui n'était pas croyons-nous, imputable à César.

Nous ignorons où fut établi le chef-lieu de l'*Africa nova* peut-être à Zama<sup>(1)</sup>, peut-être à Thugga<sup>(2)</sup>. En 43, trois légions de vétérans se trouvaient dans la province ; elles avaient servi sous César<sup>(3)</sup>, qui les y avait probablement laissées en 46 : une armée assez forte paraissait nécessaire pour assurer l'ordre parmi les Numides et pour empêcher les pilleries des Gétules.

Les impôts que Juba tirait de ses sujets furent naturellement maintenus, et, semble-t-il, affermés par le dictateur lui-même lors de son court séjour à Zama<sup>(4)</sup>. Nous ne savons si une quantité fixe de 1 200 000 boisseaux de blé, que cette conquête valut annuellement au peuple romain, représentait des impôts, ou bien des revenus d'anciens domaines royaux<sup>(5)</sup>. Autant qu'on en peut juger, les indigènes ne gagnèrent rien à changer de maîtres. Pendant l'année de son gouvernement, Salluste commit les exactions les plus scandaleuses<sup>(6)</sup>, et César, loin de lui en tenir rigueur, empêcha ses victimes de le poursuivre en justice ; on prétendit même que, pour prix d'une intervention si-efficace, il reçut du coupable une forte somme<sup>(7)</sup>.

Les rois avaient sans doute possédé des propriétés foncières très étendues ; elles durent être confisquées après la défaite de Juba. L'annexion de la Numidie aurait donc procuré au peuple romain un vaste domaine, qui aurait été ensuite aliéné. Ainsi se seraient constitués, au profit de sénateurs ou de chevaliers,

---

1. Conf. t. VII, p. 120 et 197, n. 8. César ne pouvait qu'être bien disposé pour la capitale du royaume numide, qui s'était soumise à lui avec, empressement. Il n'est pas sûr qu'elle ait été détruite six ans plus tard, en 40 ; voir t. V, p. 209, n. 6.

2. Un passage de Dion (XLVIII, 21, 3) pourrait permettre de supposer que Sextius, gouverneur de l'*Africa nova*, résidait à Thugga en l'année 42.

3. Appien, *Bell. civ.*, III, 85. Plancus, *apud* Cicéron, *Ad fam.*, X, 24, 4.

4. *B. A.*, XCVII, 1, en lisant, avec Schneider : « tributis vectigalibusque regiis localis ». Conf, t. V, p. 153, n. 2.

5. Voir t. V, p. 191-2.

6. Dion, XLIII, 9, 2-3. Pseudo-Cicéron, *Invective contre Salluste*, 7. 19.

7. Pseudo-Cicéron, *l. c.*



ces *latifundia* que nous retrouverons à l'époque impériale dans la contrée dont César avait fait la province d'*Africa nova*<sup>(1)</sup>. Peut-être est-ce lors de la vente de ces terres par l'État que fut rédigé le règlement d'exploitation des domaines appelé *lex Manciana*<sup>(2)</sup> : nous étudierons plus tard cet important document.

Une partie des terres confisquées furent-elles, aussitôt après la conquête, distribuées par petits lots à des citoyens, vétérans ou autres, de manière à fixer en Numidie de nombreux Romains ? On n'en a pas la preuve. Sous l'Empire, nous constatons, dans la Tunisie centrale, l'existence de groupes de citoyens romains, propriétaires fonciers : groupes qui étaient rattachés à la colonie de Carthage<sup>(3)</sup>. Mais cette organisation ne peut remonter à une époque où le centre de la Tunisie et Carthage, ressuscitée en 44, appartenaient à deux provinces différentes, l'*Africa nova* et l'*Africa vetus*<sup>(4)</sup>.

Si Jules César fonda des colonies en Numidie, elles portèrent en l'honneur de leur fondateur le nom de *Iulia*. Mais, après lui, Auguste, Tibère et Caligula furent aussi des *Iulii*<sup>(5)</sup> : ce put être à l'un de ces princes, et non au dictateur, que des *coloniae Iuliae* durent leur naissance. Ajoutons qu'une colonie qualifiée de *Iulia* n'a pas été nécessairement fondée par un *Iulius* : elle a pu succéder à un *municipium Iulium*, qu'un *Iulius* aurait constitué et dont elle aurait conservé le nom<sup>(6)</sup>.

1. Pour ces hypothèses, voir t. V, p. 208-9.

2. Conf. t. VII, p. 86.

3. Voir, entre autres, Poinssot, *Nouv. Arch. des Missions*, nouv. série, fasc. 8 (1913), p. 67-72 ; *ibid.*, t. XXII (1921). p. 172-4.

4. Il y eut cependant, dès le début, des groupes de citoyens romains dans la nouvelle province. C'étaient les descendants des Gétules auxquels Marius avait donné des terres en Numidie. Peut-être étaient-ils établis à l'Ouest et au Nord-Ouest de Thugga, à Uchi Majus et à Thibaris : voir t. VII, p. 10 et 263-4.

5. Sans parler de l'empereur Philippe (M. *Iulius Philippus*), au IIIe siècle.

6. Conf. Pallude Lessert, *Mém. des Antiquaires de France*, LXXI, p. 78. En règle (comme le remarque Barthel, *Zur Geschichte der röm. Städte in Africa*, p. 25), le nom de l'empereur qui avait créé la colonie figurait à la suite de celui du Prince qui avait constitué le municiple :

Dans la contrée qui devint en 46 l'*Africa nova*, nous connaissons, sous l'Empire romain, quatre *coloniae Iuliae*, en des lieux où, depuis longtemps, s'élevaient des villes d'origine numide ou phénicienne : à Sicca, Assuras, Simitthu, Thabraca. Pour l'une d'elles, la *colonia Iulia Veneria Cirta nova Sicca*<sup>(1)</sup>, une inscription atteste qu'elle fut fondée par Auguste<sup>(2)</sup>, ce qui confirme une mention de Pline l'Ancien<sup>(3)</sup>.

La *colonia Iulia Assuritana* existait au début du règne de Tibère, vers 16-17 après J.-C.<sup>(4)</sup> Elle ne paraît pas avoir été créée entre 27 avant notre ère, date où Octave reçut le nom d'Auguste, et la mort de cet empereur, car, s'il en avait été ainsi, elle aurait été qualifiée d'*Augusta* ou de *Iulia Augusta*<sup>(5)</sup>. Elle ne fut pas créée non plus par Octave avant 27, car elle ne figurait pas dans une liste officielle des colonies, municipales, etc., institués en Afrique par le fils adoptif de César, liste qui fut dressée sous son règne<sup>(6)</sup> et que Pline a copiée. Elle aurait donc

---

p. ex., Utique, municipe sous Octave, puis colonie sous Hadrien, s'appela *colonia Iulia Aelia Hadriana Augusta Utika* (*C. I. L.*, VIII, 1181). Mais le nom du second bienfaiteur de la commune a pu être omis, quand sa mémoire avait été condamnée.

1. Pour ces noms, voir *C. I. L.*, VIII, 1632, 16367.

2. *Ibid.*, 27568.

3. V, 22 (d'après un document qui n'indiquait, semble-t-il, que des fondations d'Octave-Auguste : v. *infra*, à la note 6). La colonie de Sicca, n'ayant pas porté le nom d'*Augusta*, est sans doute antérieure à 27 av. J.-C.

4. M. Marchetti, *Bullett. comunale di Roma*, XL, 1912, p. 113 (conf. Cagnat et Besnier, *L'année épigraphique*, 1913, n° 40) : « ... *coloniae Iuliae Assuritanae* ». Il s'agit d'une table de patronat. Le patron est un proconsul, qui avait été consul en 8 après notre ère et qui gouverna l'Afrique quelques années plus tard, probablement en 16-17 (Marchetti, *l. c.*, p. 127 et suiv.). La colonie d'Assuras est mentionnée par Ptolémée (IV, 3, 7, p. 646, édit. Müller) et en 215 (sous le nom de *colonia Iulia Assuras* : *C. I. L.*, VIII, 1798).

5. *Augusta* n'indique pas nécessairement une colonie d'Auguste. Pour des colonies qu'on sait être plus récentes, ce mot est souvent joint à un nom emprunté au fondateur, lequel, lui aussi, était un *Augustus* : p. ex., *colonia Flavia Augusta N.*, *colonia Aelia Augusta N.* Mais il se rapporte à Auguste quand il suit immédiatement *Iulia* et, d'ordinaire aussi, quand il apparaît seul.

6. Sur ce document administratif, voir t. VII, p. 40, n. 5. Comme l'a montré Barthel, il paraît bien n'avoir indiqué que des mesures prises par Octave-Auguste, sans faire mention des mesures antérieures. Il fut rédigé à une époque où l'*Africa vetus* et l'*Africa nova* ne formaient plus qu'une seule province et où cette province comprenait la région des Syrtes (rattachée, comme on l'a vu, à la Cyrénaïque pendant une partie du règne d'Auguste).

été fondée, soit par César ou en exécution des volontés de César, soit au commencement du principat de Tibère, très peu de temps, peut-être même immédiatement avant la rédaction du document qui nous l'a fait connaître et qui mit la colonie sous le patronage du gouverneur de la province. La seconde hypothèse semble préférable. Pline mentionne<sup>(1)</sup> un *oppidum civium Romanorum Absuritanum* : preuve qu'Auguste transforma en municipes romains la cité pérégrine d'Assuras<sup>(2)</sup>. Des colons auraient été envoyés en ce lieu peu après la mort du premier empereur, et le municipes serait devenu une colonie, à moins que le municipes et la colonie n'aient coexisté pendant un certain temps.

La *colonia V. P.* (on ignore le sens de ces deux abréviations) *Iulia Thabracenorum*<sup>(3)</sup> et la *colonia Iulia Augusta Numidica Simitthensium*<sup>(4)</sup> existaient au commencement du second siècle; nous n'avons pas de renseignements précis pour des temps plus anciens. A Thabraca et à Simitthu, comme à Assuras, Pline<sup>(5)</sup> mentionne, non pas une colonie, mais un *oppidum civium Romanorum*, par conséquent un *municipium Iulium*, ou *Iulium Augustum*, constitué sous Octave-Auguste. Il est possible que, là aussi, la colonie ait été postérieure au municipes :

---

Il devait être cependant assez antérieur à la mort d'Auguste (14 ap. J.-C.), car, — à moins que Pline n'ait commis des omissions en le copiant, — il ne mentionnait pas toutes les créations de ce prince; p. ex., la constitution d'un *municipium Augustum* à Hippo Regius : Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, I, 109.

1. V, 29.

2. Il me paraît difficile d'admettre que certains des *oppida civium Romanorum* dont il est question dans Pline aient pu être simplement des lieux occupés par des citoyens romains (comme M. Poinssot, *C. r. Acad. Inscr.*, 1911, p. 503, n. 1, est disposé à le croire), et non des municipes : le terme *oppidum* indique un centre urbain, qui, habité par un corps de citoyens romains, devait être un municipes.

3. Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, I, 109, inscription qui date du temps où Hippo Regius était encore municipes, c'est-à-dire, au plus tard, du règne de Trajan (Ptolémée l'indique comme une colonie voir Gsell, *l. c.*, p. 1). Ptolémée (IV, 3, 2, p. 616) qualifie aussi Thabraca de colonie.

4. *C. I. L.*, VIII, 14612. Conf. 22197: « *colonia Iul(ia) N(umidica) Simitthus* Cette colonie existait vers 110 ap. J.-C. (*C. I. L.*, 14611) ; cependant Ptolémée ne la mentionne pas.

5. V, 22 et 29.

celle de Simitthu, qualifiée de *Iulia Augusta*, date probablement de la fin du règne d'Auguste, après la rédaction de la liste copiée par Pline<sup>(1)</sup> ; celle de Thabraca, qualifiée seulement de *Iulia*, serait postérieure au principat d'Auguste. Cependant, pour cette dernière, l'hypothèse d'une fondation antérieure à Octave-Auguste n'est pas inadmissible : dans ce cas, la cité pérégrine de Thabraca aurait subsisté auprès de la colonie romaine, serait devenue municipe sous le premier empereur et ne se serait fondue que plus tard avec la colonie.

On voit que, parmi les quatre *coloniae Iuliae* connues en Numidie, deux appartiennent au règne d'Auguste et que l'attribution des deux autres à Jules César est fort douteuse.

En résumé, le dictateur ne semble pas avoir eu le temps, ni peut-être le désir de développer la prospérité économique de la province qu'il avait créée, d'y répandre, par une large colonisation, la langue et la civilisation latines.

### III

La vieille province d'Afrique avait souffert de la guerre civile. L'auteur du journal de la campagne de César énumère les violences et les dommages matériels que les Pompéiens auraient infligés aux indigènes<sup>(2)</sup>, et il est certain que, dans la région où se déroulèrent les opérations militaires, les deux armées réquisitionnèrent tout ce qu'elles purent<sup>(3)</sup>. Mais cette région, une partie de la Byzacène, n'était pas très étendue et, pour l'ensemble de la province, le compagnon de César a sans doute exagéré. Quelques années de paix et d'administration honnête pouvaient suffire pour réparer le mal. Le vainqueur

1. Conf. *supra*, p. 168, n. 6.

2. *B. A.*, XX, 6 ; XXVI, 2 et 6. Conf. *supra*, p. 37-38.

3. Pour la destruction de Vaga, voir *B. A.*, LXXIV, 3 ; pour celle de Parade [ou pluth Pheradi], *ibid.*, LXXXVII, 1, et Strabon, XVII, 3, 12. Conf. *supra*, p. 116 et 141.

infligea des amendes à des cités qui lui avaient été hostiles<sup>(1)</sup>, mais il épargna et fit respecter les personnes et leurs biens<sup>(2)</sup>.

Il existait dans la province sept villes qu'en 146 avant J.-C., Rome avait déclarées libres<sup>(3)</sup>. Deux d'entre elles, Hadrumète et Thapsus, s'étaient montrées favorables aux Pompéiens. Il se peut que César, en même temps qu'il exigeait d'elles de fortes sommes d'argent, les ait dépouillées de leur situation privilégiée<sup>(4)</sup>. Sous son fils adoptif, elles auraient recouvré, sinon tous les avantages de leur condition antérieure<sup>(5)</sup>, du moins leur autonomie, car elles figuraient<sup>(6)</sup> parmi les *oppida libera* dans le document que Pline a copié et qui n'énumérait probablement que des mesures administratives prises par Octave-Auguste<sup>(7)</sup>. Dans la même liste<sup>(8)</sup>, la Leptis de Byzacène et Acholla étaient également qualifiées d'*oppida libera*. Elles auraient donc, elles aussi, recouvré une partie de la *libertas* qu'elles avaient reçue en 146, comme Hadrumète et Thapsus, et qu'elles auraient ensuite perdue. Mais ce n'est pas César qui la leur aurait enlevée, puisque ces deux villes s'étaient mises de son côté. Il faudrait supposer que, pour des raisons inconnues, elles auraient été frappées de cette disgrâce pendant les troubles qui suivirent en Afrique la mort du dictateur<sup>(9)</sup>.

César constitua-t-il dans la vieille province, comme le fit plus tard Auguste, des cités indigènes autonomes, avec des

1. *Supra*, p. 153.

2. *B. A.*, XCVII, 2.

3. Voir t. VII, p. 38-39.

4. Ce qu'il faudrait admettre pour Hadrumète, si une colonie romaine y fut vraiment fondée au temps de César (*v. infra*, p. 180-181) : la liberté accordée à cette cité en 146 impliquait, non seulement son autonomie, mais sa souveraineté sur son territoire.

5. Elles perdirent certainement leur immunité fiscale : t. VII, p. 16 et 40, n. 5.

6. Pline l'Ancien, V, 25.

7. Voir t. VII, p. 40, n. 5, et ici, p. 168, n. 6.

8. Pline, V, 25 et 30.

9. Comme le croit Barthel, *Zur Geschichte der röm. Städte*, p. 38.

institutions municipales de type punique ? C'est possible, mais toute preuve fait défaut.

Il semble n'avoir créé aucun municipes<sup>(1)</sup>. La cité phénicienne d'Utique, dont les sympathies pour lui n'étaient pas douteuses, quoiqu'elles n'eussent pu se manifester librement avant sa victoire, ne fut transformée en un *municipium Iulium* que huit ans après sa mort, par la faveur d'Octave.

Mais le dictateur établit, ou projeta d'établir de nombreux colons dans l'*Africa vetus*. Pour cette province, vieille d'un siècle, il jugea l'heure venue d'entreprendre une œuvre de romanisation que le gouvernement aristocratique avait négligée, et même empêchée.

On ignore comment il se procura des terres : peut-être surtout en les achetant ; des biens confisqués à des Pompéiens et ce qui restait encore du domaine public purent être, soit distribués aux nouveaux colons, soit vendus aux enchères pour fournir des fonds réservés à des achats<sup>(2)</sup>.

Il y avait deux moyens d'installer des colons : concéder des terres disponibles çà et là à des individus non groupés en une commune autonome<sup>(3)</sup> ; créer une colonie, pourvue d'un territoire où les lots de culture étaient répartis entre les citoyens désignés pour constituer cette colonie. César dut faire usage du premier procédé<sup>(4)</sup>, aussi bien que du second. Les bénéficiaires furent des prolétaires, amenés d'Italie, et d'anciens soldats. Sur les 80 000 citoyens que le maître du monde envoya, ou, du moins, décida d'envoyer dans des colonies d'outre-mer<sup>(5)</sup>, l'Afrique eut sa part, on ne sait dans quelle mesure. Avant de quitter la province pour retourner à Rome, César, dit Dion Cassius<sup>(6)</sup>,

1. Conf. Barthel, l. c., p. 37.

2. Conf. t. VII, p. 92.

3. *Ibid.*, p. 67-68.

4. Conf. Suétone, *Jules César*.

5. Suétone, l. c., 42.

6. XLIII, 14, 1.

licencia les plus vieux de ses soldats, pour n'avoir pas à craindre d'eux une nouvelle révolte. Si cela est exact, nous pouvons supposer<sup>(1)</sup> qu'une partie de ces vétérans furent établis dans le pays où ils reçurent leur congé.

La plus importante des colonies césariennes d'Afrique fut Carthage<sup>(2)</sup>. Appien<sup>(3)</sup> raconte que le dictateur, ayant campé auprès des ruines de l'illustre cité, vit en songe une grande armée en pleurs et qu'aussitôt réveillé, il écrivit sur ses tablettes : « Coloniser Carthage ». Cela ressemble fort à une légende. César, qui ne campa sans doute jamais à proximité du sol maudit<sup>(4)</sup>, put s'y rendre lors de sors séjour à Utique. Mais il n'eut pas besoin de visions pour comprendre qu'une grande ville s'élèverait de nouveau dans ce site privilégié, dès que la sentence de mort aurait été abolie ; héritier des Gracques et vainqueur de la noblesse, il lui appartenait de réaliser un projet que C. Gracchus avait conçu et que les ennemis du tribun avaient réduit à néant.

Il prit donc, à la fin de sa vie<sup>(5)</sup>, toutes les mesures nécessaires pour que Carthage fût restaurée<sup>(6)</sup>, comme Corinthe, anéantie presque en même temps qu'elle<sup>(7)</sup>. C'est à lui qu'on attribua la fondation de la nouvelle Carthage<sup>(8)</sup>, quoique la mort l'eût surpris avant que sa décision eût été exécutée.

1. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, 2e édit., p. XVI.

2. Sur la question de la colonie césarienne de Carthage, voir Audollent, *Carthage romaine*, p. 43-47 ; Kornemann, dans *Philologus*, LX, 1901, p. 402-426, 472-6 ; Barther, *Zur Geschichte*, p. 16-23 Pallu de Lessert, *Mém. des Antiquaires de France*, LXXI, p. 68 et suiv. ; Carcopino, *Virgile et les origines d'Ostie*, p. 748-752. J'ai étudié cette question dans un mémoire publié récemment, *Rev. historique*, CLVI, 1927, p. 228 et suiv.

3. *Lib.*, 136.

4. Carthage ne fut sur son chemin, ni quand il se rendit hâtivement de Thapsus à Utique, ni quand il alla d'Utique à Zama et de Zama à Utique.

5. Après des retards auxquels Tertullien (*De pallio*, 1) fait allusion : post... longas Caesaris moras ». Je ne sais s'il faut attribuer ces retards à des scrupules religieux (Carcopino, l. c., p. 750.).

6. Appien, *Lib.*, 136.

7. Plutarque, *César*, 57. Appien, l. c. Dion Cassius, XLIII, 50, 5.

8. Strabon, XVII, 3, 15. Plutarque, l. c. Pausanias, II, 1, 2. Dion, XLIII, 50, 3-4.

Selon Appien<sup>(1)</sup>, Octave trouva le projet parmi les documents laissés par son père et, s'y conformant, il envoya à Carthage 3 000 colons romains : ce qui se serait passé cent deux ans après la destruction de la ville punique, c'est-à-dire en 44 avant notre ère. Il y a ici une confusion. C'est seulement en l'an 29 qu'Octave fit installer à Carthage des colons<sup>(2)</sup>, qui furent peut-être au nombre de 3 000, comme le dit Appien. Mais la date qu'il indique, l'année 44, est celle de la fondation de la colonie césarienne, prête, en quelque sorte, lors de la mort du dictateur, le 15 mars, et, dans cette fondation, le jeune Octave n'eut probablement pas à intervenir, n'ayant encore aucun titre officiel qui le lui permit.

Solin<sup>(3)</sup> place la naissance de la seconde Carthage sous le consulat de Marc Antoine et de P. Dolabella, cent deux ans après la destruction de la première ; or, Dolabella, succédant à César, devint consul le 16 mars 44. De nombreuses inscriptions de l'époque impériale nous font connaître des prêtres annuels des *Cereres*<sup>(4)</sup> à Carthage ; elles mentionnent leur année de sacerdoce d'après une ère qui, — des concordances permettent de le constater, — n'est certainement pas postérieure à 39 avant J.-C.<sup>(5)</sup> Carthage existait donc alors en réalité, et non pas seulement en projet, puisqu'on y célébrait un culte important. Nous verrons<sup>(6)</sup> que son existence matérielle est attestée pour l'époque où Lépide gouverna l'Afrique, entre les années 40 et 36.

La cité nouvelle fut appelée *colonia Iulia Concordia* (ou *Concordia Iulia*) *Karthago*<sup>(7)</sup>. Il n'y a pas de bonnes raisons

1. *L. c.*

2. Dion, LII, 43. 1.

3. XXVII, 11.

4. Pour cette appellation, désignant Cérès et sa fille, voir t. IV, p. 268, 347-8.

5. L'inscription *C. I. L.*, VIII, 26255, autorise à remonter à l'année 38 avant notre ère, l'inscription Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afrique*, 390, à l'année 39.

6. *Infra*, p. 194-5.

7. Cagnat, *Rev. épigr.*, I, 1913, p. 4 et suiv. (conf. Dessau, *Inscr. Lat. sel.*, 9469). Cagnat, *C. r. Acad. Inscr.*, 1915, p. 318. Poinssot, *Nouv. Arch. des Missions*, XXII (1921),



pour supposer que le nom *Concordia* fut ajouté plus tard<sup>(1)</sup> ; il convient parfaitement à une colonie fondée au nom de Jules César et peu après sa mort<sup>(2)</sup>.

Si nous comprenons bien quelques mots de Tertullien<sup>(3)</sup>, les colons furent conduits et installés par T. Statilius Taurus, qui, en 35 avant J.-C., devait revenir en Afrique comme proconsul<sup>(4)</sup>. On ignore leur nombre, à moins que, dans le passage où Appien confond la déduction de l'année 44 et celle de l'année 29, le chiffre de 3 000 ne se rapporte à la première, et non à la seconde. C'étaient, d'une part, des vétérans<sup>(5)</sup>, d'autre part, des citoyens pauvres, recrutés en Italie<sup>(6)</sup> ; peut-être aussi quelques descendants, restés en Afrique, des colons amenés jadis par C. Gracchus<sup>(7)</sup>. Des affranchis furent admis, non seulement à

---

p. 155. Gagnat et. Merlin, *Inscr. lat. d'Afrique*, 401. Dans des inscriptions africaines, ces noms sont indiqués en abrégé, *c(olonia) C(oncordia) I(ulia) K(arthago)* : *C. I. L.*, VIII, 15529, 23820, etc.

1. On trouve dans Tertullien (*De pallio*, 1) une allusion à la concorde régnant, semble-t-il, entre les colons de la colonie romaine et les indigènes au profit desquels fut constituée, en l'année 28 av. J.-C., une commune autonome, et qui reçurent ensuite le droit de cité romaine : « cum concordia iuvat, toga oblata est ». Voir à ce sujet Barthel, *Zur Geschichte*, p. 21. Mais je ne crois pas que ce soit à cette concorde que Carthage ait dû son nom de *Concordia*, qu'elle n'aurait reçu qu'après 28 (hypothèse de M. Dessau, dans *Hermes*, XLIX, 1911, p. 510).

2. Pour d'autres colonies romaines appelées *Iulia Concordia* et fondées vers cette époque, voir Gagnat, *Rev. épigr.*, l. c., p. 6 et suiv. ; Merlin et Poinssot, *Mém. des Antiquaires de France*, LXXII, p. 139.

3. L. c. : « post ... longas Caesaris moras, ubi moenia Statilius Taurus imposuit »

4. On croit d'ordinaire que ces mots de Tertullien se rapportent à un acte du proconsulat de Taurus. L'explication que j'en donne me paraît préférable. Une lettre de Cicéron (*Ad fam.* XII, 25, 1) nous apprend qu'au début de l'année 43, Taurus se livrait à des intrigues avec Calvisius, ancien gouverneur de l'*Africa vetus*, qui prétendait retourner dans cette province en remplaçant le gouverneur en fonctions, Cornificius. Ce rôle s'explique assez bien, si, par sa mission toute récente à Carthage, Taurus se jugeait qualifié pour se mêler des affaires d'Afrique. — Comme M. Audollent le fait remarquer (*l. c.*, p. 46), les mots « moenia imposuit », dont Tertullien se sert, indiquent la construction de la ville, et non l'établissement d'une enceinte : la Carthage romaine n'eut pas de remparts avant le Ve siècle de notre ère.

5. Strabon, XVII, 3, 15. Plutarque, *César*, 57.

6. Strabon, l. c. Appien, *Lib.*, 136.

7. Appien (*l. c.*) dit qu'Octave joignit des gens des alentours à ses 3 000 colons. Il peut s'agir, soit de descendants des colons de Gracchus, soit d'indigènes (Barthel, *Zur*

recevoir des lots, mais encore à faire partie du conseil municipal et à exercer des magistratures, droit que, d'une manière générale, César leur accorda volontiers dans ses colonies. Une inscription<sup>(1)</sup> mentionne un de ces affranchis, qui, après avoir été, entre 44 et 40, appariteur d'un gouverneur d'Afrique, devint édile à Carthage. Des indigènes se joignirent certainement aux colons, comme, de nos jours, dans tous les centres français qui se créent en Afrique.

Pline l'Ancien<sup>(2)</sup> dit que la nouvelle Carthage occupa l'emplacement de l'ancienne; Appien<sup>(3)</sup>, qu'elle fut établie tout auprès. La ville romaine dont on reconnaît le plan, formant un damier aux lignes orientées de l'Ouest-Nord-Ouest à l'Est-Sud-Est, et du Nord-Nord-Est au Sud-Sud-Ouest<sup>(4)</sup>, recouvrit la Carthage punique : ce qui justifie l'assertion de Pline. Mais il n'est pas impossible que ce plan date seulement de la seconde colonisation, celle de 29 avant J.-C. L'indication d'Appien ne pourrait-elle pas s'appliquer à la colonie césarienne, confondue par lui avec celle d'Octave ? Pour ne pas trop enfreindre l'interdit prononcé en 146, on aurait élevé la nouvelle ville en dehors de la Cité primitive, où les maisons s'étaient entassées entre Byrsa et les ports, en dehors aussi de la colline de Byrsa, citadelle et lieu saint à l'époque punique. On l'aurait établie au Nord-Ouest de cette colline, du côté de la Malga, en se conformant à l'orientation de l'Ouest-Sud-Ouest à l'Est-Nord-Est et du Nord-Nord-Ouest au Sud-Sud-Est, qui avait été adoptée, un siècle plus tôt, pour l'arpentage de la province d'Afrique<sup>(5)</sup> et qui avait dû servir de base au plan de la colonie

---

*Geschichte*, p. 17), et cette indication peut se rapporter à la colonie de l'année 44 : en règle, les citoyens installés par Octave dans ses colonies furent des vétérans.

1. *C. I. L.*, X, 6104.

2. *V.* 24 : « *colonia Carthago magna in vestigiis Carthaginis* ».

3. *Lib.*, 2 et 136.

4. Voir Saumagne, *Bull. archéol. du Comité*, 1924, p. 131-140 ; plan à la p. 133.

5. Voir t. VII, p. 16 et suiv.

de C. Gracchus. Les vastes citernes romaines de la Malga s'adaptent exactement à cette orientation, et non pas, comme les citernes de Bordj Djedid, à celle de la Carthage impériale<sup>(1)</sup>. Comme elles n'ont sans doute pas été construites lors de l'existence très éphémère de la colonie de 122, on peut en conclure, avec quelque vraisemblance, qu'elles appartiennent à la colonie césarienne<sup>(2)</sup>. Ajoutons que, dans cette région, ont été découverts quelques indices de monuments publics importants<sup>(3)</sup>, en particulier, près des citernes, un bas-relief représentant Jules César divinisé, Mars Ultor et Vénus<sup>(4)</sup> : débris d'un grand autel de l'époque d'Auguste<sup>(5)</sup>, qui eût été bien à sa place au milieu de la colonie de César. C'est aussi à proximité de la Malga que se trouvent les plus anciennes tombes de la Carthage romaine<sup>(6)</sup>.

Dans la vieille province d'Afrique, d'autres colonies, d'ailleurs beaucoup plus modestes, furent Fondées par César, ou peu après sa mort, conformément à ses volontés. Nous y connaissons, outre Carthage, une dizaine de colonies juliennes. Il convient de laisser à Octave-Auguste celles que mentionnait le document administratif copié par Pline<sup>(7)</sup> : Maxula (Radés), dont le nom officiel ne nous est pas parvenu ; la *colonia Iulia*...

1. Saumagne, *l. c.*, plan et p. 135.

2. Ou, du moins, que le plan en a été établi, — peut-être plus tard, — conformément au plan de cette colonie.

3. Fragment d'une table rappelant des mesures prises par une commission de sénateurs, à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. : *C. I. L.*, VIII, 12535 : ici, t. VII, p. 65-66. Cette table était évidemment placée dans un lieu public.

4. Doublet, *Musée d'Alger*, pl. XI, fig. 5 (et p. 84) ; Gsell, *Rev. archéol.*, 1899, I, p. 37-43 et pl. II. Pour le lieu de la découverte, voir *Rev. afric.*, I, 1856-7, p. 490 ; II, 1857-8, p. 327.

5. Auquel appartenait aussi le célèbre bas-relief dit des Trois Éléments, aujourd'hui au Louvre : Héron de Villefosse, *Musée africain du Louvre*, pl. VIII, fig. 1 (p. 6, n° 56) ; Lechat, *Collect. de moulages de Lyon*, 3<sup>e</sup> édit., n° 701. Les dimensions des deux bas-reliefs et le bandeau qui les borde en bas sont les mêmes. Ils ont été envoyés, l'un à Alger, l'autre à Paris, par Léon Roches, consul de France à Tunis : il est donc à croire qu'ils avaient été trouvés ensemble.

6. Delattre, *Rev. archéol.*, 1898, II, p. 84 et suiv., *C. I. L.*, VIII, 24678-24680, 24862-24876. Ici, t. VII, p. 114-5.

7. V, 24 : « colonia Maxula » ; 29 : « colonias ... Uthinam, Thuburbi ».

*Tertiadecimanorum Uthina*<sup>(1)</sup> (Oudna), la *colonia Iulia Aurelia Commoda Thuburbo Maius*<sup>(2)</sup> (Henchir Kasbat). D'autres sont certainement ou probablement des colonies césariennes ; d'autres, enfin, ne peuvent être datées d'une manière précise.

La *colonia Iulia Curubis*<sup>(3)</sup> (Kourba), sur la côte orientale de la péninsule du cap Bon, existait dès l'année 45 avant j.-C. Alors fut gravée une inscription<sup>(4)</sup>, mentionnant un duumvir, qui était un affranchi. Un autre duumvir et deux édiles, qui, d'après leurs surnoms, paraissent bien avoir été aussi des affranchis, sont mentionnés sur une inscription gravée en l'an 20 avant notre ère<sup>(5)</sup>. Sur ces deux dédicaces, un seul duumvir est indiqué et la teneur de la plus récente atteste qu'il n'y en avait qu'un seul en fonctions. Mais ce n'est peut-être pas une raison pour affirmer que la règle ait été, dans la colonie césarienne de Curubis, d'élire un seul magistrat supérieur, lequel aurait cependant porté, contrairement à tout bon sens, le titre de duumvir.

Au Sud du cap Bon, une colonie existait à Clupea (près de Kelibia) au commencement du second siècle de l'ère chrétienne<sup>(6)</sup>. Elle était beaucoup plus ancienne<sup>(7)</sup>, car une inscrip-

1. *C. I. L.*, VIII, à la p. 2427. Il y a, après *Iu[lia]*, une petite lacune, qui ne peut être comblée avec certitude.

2. *C. I. L.*, VIII, 848. Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afrique*, 268. *Bull. archéol. du Comité*, 1923, p. CXXV. Il n'est pas sûr cependant que ce soit la colonie indiquée par Pline. L'autre Thuburbo, Thuburbo Minus, paraît avoir reçu une colonie de bonne heure, avec des vétérans d'une VIIIe légion : Cagnat et Merlin, 414. Et, s'il s'agit dans Pline de Thuburbo Minus, l'autre Thuburbo pourrait être une colonie césarienne.

3. Mentionnée *C. I. L.*, VIII, 24100 = 12452 (en 161 après J.-C.), 980 (IIIe siècle). Ptolémée (IV, 3, 2, p. 621, édit. Müller ; d'après une source du début du second siècle) qualifie Curubis de colonie.

4. *C. I. L.*, 977.

5. *Ibid.*, 978.

6. Elle est indiquée par Ptolémée, IV, 3, 2, p. 621.

7. On a rapporté à Clupea des monnaies frappées sous Auguste et sous Tibère par une commune romaine (mention de *IIIIViri*), et au revers desquelles est représenté Mercure, assis sur un rocher : ce qui serait une allusion au promontoire de Mercure (cap Bon). Le nom de la ville est indiqué par les abréviations CPI, ou CIP, qu'on explique *c(olonia) P(ia)* — ou quelque autre épithète — *I(ulia)* : voir Müller, *Numism.*, II, p. 155-6.

tion<sup>(1)</sup> mentionne un personnage qui fut deux fois duumvir à Clupea, vers 40-35 avant J.-C. : or, il n'y avait de duumvirs que dans les communes romaines. C'était un affranchi, que nous avons déjà rencontré exerçant la charge d'édile dans la colonie césarienne de Carthage<sup>(2)</sup>. Il est presque certain que Clupea était une colonie julienne, fondée du vivant de Jules César, ou presque immédiatement après sa mort.

La *colonia Iulia Carpitana* (Henchir Mraïssa), dans la partie Sud-Ouest de la péninsule du cap Bon, en face de Carthage, et la *colonia Iulia Hippo Diarrhytus* (Bizerte) reçurent, au témoignage d'une inscription, des colons de même origine<sup>(3)</sup> et durent être créées en même temps<sup>(4)</sup>. Ce ne furent pas des fondations d'Octave-Auguste, puisqu'elles ne figuraient, pas plus que les colonies de Curubis et de Clupea, sur la liste officielle copiée par Pline, et puisqu'elles ne sont pas qualifiées d'*Augusta*. Il faut, soit remonter plus haut, jusqu'au temps de César, soit descendre plus bas, jusqu'aux règnes de Tibère et de Caligula. Mais ni Tibère, ni son successeur ne semblent s'être souciés de coloniser largement l'Afrique<sup>(5)</sup>. Au contraire, dans cette péninsule où était située Carpis, nous connaissons déjà deux colonies césariennes, Curubis et Clupea ; presque au lendemain de la mort de César, un questeur de la province fit exécuter des travaux aux eaux thermales d'Hammam Korbous<sup>(6)</sup>,

---

Cette hypothèse serait assurément plus solide, si le mot essentiel, Clupea, était tout au moins indiqué par une initiale. C'est sans doute à la même colonie que se rapporte une monnaie de l'époque d'Octave, trouvée dans la péninsule du cap Bon (Merlin, *Bull. archéol. du Comité*, 1915, p. CXCIVI ; elle représente aussi Mercure assis sur un rocher. On y lit la légende : *Ex d(ecreto) d(ecurionum) coloniae Iuliae Pi(ae ?) Pat(ernae ??)*, ou peut-être *Phat(?)*.

1. *C. I. L.*, X, 6104.

2. *Supra*, p. 176.

3. *C. I. L.*, VIII, 25417 « consanguinei »

4. Ptolémée (IV, 3, 2, p. 620 et 617) qualifie ces deux villes de colonies. Pour Hippo Diarrhytus, voir aussi Pline le Jeune, *Lettres*, IX, 33, 2.

5. On ne connaît aucune colonie africaine qui puisse leur être attribuée avec certitude. Voir cependant p. 169, pour Assuras.

6. *C. I. L.*, VIII, 24106.

à proximité de Carpis. Très probablement, cette colonie et celle d'Hippo Diarrhytus doivent être attribuées au dictateur.

A Hippo, à Clupea et peut-être ailleurs, les colonies que nous venons de mentionner furent, établies auprès de centres de population anciens, qui ne se fondirent pas avec elles. Auguste constitua des *oppida libera*, des communes pérégrines autonomes, à Curubis et à Clupea<sup>(1)</sup>, et nous savons par des monnaies qu'il y avait une commune libre à Hippo Diarrhytus sous Auguste et Tibère<sup>(2)</sup>. Auguste créa un autre *oppidum liberium* à Neapolis<sup>(3)</sup> (près de Nabeul), à la base de la péninsule du cap Bon, à l'entrée du golfe d'Hammamet. La *colonia Iulia Neapolis*<sup>(4)</sup>, fondée au même lieu, ne date pas de son règne, pour les raisons que nous avons indiquées à propos d'Hippo et de Carpis. Nous pouvons croire qu'elle est, elle aussi, une colonie césarienne.

On a des raisons assez sérieuses pour admettre des colonies juliennes à Hadrumète (Sousse) et à Thysdrus (El Djem), auprès de communes pérégrines autonomes, d'*oppida libera*, qu'Auguste rétablit ou constitua<sup>(5)</sup>. Il est possible que, sur des tuiles trouvées à Sousse, les trois lettres CIH signifient *c(olonia) I(ulia) H(adrumetina)*<sup>(6)</sup>. Mais cela n'est pas certain et, si

1. Liste copiée par Pline l'Ancien, V, 24. Une table de patronat (*C. I. L.*, VIII, 10525) mentionne le sénat, le peuple et les sufètes d'une cité dont le nom commençait par les lettres *Cur...* et qui était probablement Curubis. Cette inscription date peut-être seulement de l'an 1 de notre ère, et non, comme on l'a cru, de l'époque de Jules César (voir t. VII, p. 56, n. 7, d'après Barthel) : elle ne contredit donc pas l'indication de Pline attestant la constitution sous Auguste d'un *oppidum liberum* à Curubis.

2. Müller, *Numism.*, II, p. 167 ; Renault, *Bull. archéol. du Comité*, 1897, p. 250 ; Dessau, *Klio*, VIII, 1908, p. 459. Dans Pline (V, 23), Hippo Diarrhytus est simplement qualifié d'*oppidum*. De même Carpis (V, 24).

3. Pline, V, 24.

4. *C. I. L.*, VIII, 968 (inscription du III<sup>e</sup> siècle) : « col(onia) Iul(ia) Neap(olis) ». Neapolis est qualifiée de colonie par Ptolémée, IV, 3, 2, p. 621.

5. Pour Hadrumète, *v. supra*, p. 171. Pour Thysdrus, voir Pline, V, 30 : « (oppidum liberum) Tusdritanum ».

6. Héron de Villefosse, *Bull. de Sousse*, III, 1905, p. 200. Cagnat, *Rev. épigr.*, I, 1913, p. 9-10. Leynaud, *Les catacombes africaines*, 2<sup>e</sup> édit. (1922), p. 222.

Hadrumète<sup>(1)</sup> fut vraiment une *colonia Iulia*, il y a lieu de s'étonner<sup>(2)</sup> que ce nom ait été omis sur une inscription<sup>(3)</sup> où elle est longuement appelée *colonia Concordia Ulpia Traiana Augusta Frugifera Hadrumetina* ; il est vrai que *Concordia* rappelle la colonie césarienne *Iulia Concordia Karthago* et d'autres colonies juliennes<sup>(4)</sup>. Sur une monnaie frappée en ce lieu<sup>(5)</sup> au temps d'Auguste ou de Tibère, on lit les noms de deux duumvirs<sup>(6)</sup>, par conséquent de deux magistrats d'une commune romaine : il s'agit, soit d'un municipes qui aurait succédé à la cité pérégrine après la rédaction de la liste copiée par Pline, soit de cette *colonia Iulia*, qui aurait été fondée on ne sait quand, mais à une époque excluant son insertion dans la liste, avant Octave-Auguste, ou bien vers la fin de son règne<sup>(7)</sup>, ou encore sous Tibère.

Une inscription de Rome<sup>(8)</sup> prouve que le nom de *Iulia* fut attaché à celui de Thysdrus. Il s'appliquait, non pas à un municipes, qui ne fut constitué que sous Septime Sévère par la transformation de la *civitas libera*<sup>(9)</sup>, mais à une colonie, qui existait certainement en ce lieu aux IIe-IIIe siècles<sup>(10)</sup>, et qui était sans doute bien plus ancienne. Elle appartenait à la tribu *Galeria*<sup>(11)</sup>, qu'on ne rencontre pas ailleurs, je crois, dans les

1. Où une colonie existait certainement au début du second siècle : Ptolémée. IV, 3, 2, p. 622.

2. Comme le remarque M. Dessau, au *C. I. L.*, VIII, p. 2319 (en bas),

3. *C. I. L.*, VI, 1687.

4. Merlin et Poinssot, *Mém. des Antiquaires de France*, LXXII, p. 139, 141. Conf. *supra*, p. 175.

5. Müller, *Numism.*, II, p. 51, n° 25, et mieux Boissevain, *Zeitschrift für Numismatik*, XXIX, 1912, p. 110. Le nom d'Hadrumète n'est pas inscrit sur cette monnaie, mais les images qu'elle porte en rendent l'attribution certaine : conf. les autres monnaies publiées par Müller, *l. c.*, p. 51-52.

6. Voir t. VII, p. 42.

7. Dans ce cas, elle se serait appelée *Iulia Augusta*, et non pas seulement *Iulia*.

8. *C. I. L.*, VI, 3884, col. 5, l. 3 : « A. Crepereius A. f. Iul. Felixs Tusdr. »

9. *C. I. L.*, XII, 686 : « o[riundus m]unicipio Septimia lib[era T]hysdritanus ». Voir aussi *C. I. L.*, VI, 3884, col. 3, l. 21.

10. *C. I. L.*, VIII, 51, 2343, 10500, 22845. Ballu, *Les ruines de Timgad*, Nouvelles découvertes (Paris, 1903), p. 75-76. Ptolémée n'indique cependant pas de colonie à Thysdrus (IV, 3, 10. p 657).

11. *C. I. L.*, VIII, 3177, 10500, 22844.

provinces africaines : ce fut la tribu de la colonie de Lyon, fondée en 43 avant J.-C., et celle dans laquelle Auguste inscrivit un grand nombre de communes espagnoles. Une inscription de Thysdrus<sup>(1)</sup>, paraissant dater d'Auguste, mentionne très vraisemblablement un augure, qui n'a pu exercer cette dignité religieuse que dans une commune romaine. Si la *colonia Iulia Thysdritana*, non mentionnée sur la liste de Pline, n'a pas été créée vers la fin du règne d'Auguste, elle est antérieure à ce prince, donc césarienne.

Ces documents, évidemment fort incomplets, permettent d'entrevoir l'importance de l'œuvre de colonisation accomplie ou décidée par Jules César dans l'*Africa vetus*, en un temps très court, entre avril 46 et mars 44.

---

1. *C. I. L.*. 22844.



## LIVRE II

### L'AFRIQUE A LA VEILLE DE L'EMPIRE FIN DES ROYAUMES INDIGÈNES

#### CHAPITRE PREMIER

#### L'AFRIQUE DE 44 A 27 AVANT J.-C.

##### I

Après la mort de César, l'Afrique fut entraînée dans les discordes qui agitèrent le monde romain : les partisans de la République et ceux des triumvirs, ceux d'Octave et ceux d'Antoine se heurtèrent dans des luttes auxquelles s'associèrent des princes indigènes, mais en n'y jouant qu'un rôle secondaire : le temps des prétentions orgueilleuses de Juba était passé. Nous ne connaissons guère cette période troublée que par quelques passages d'Appien et de Dion Cassius, qui ne concordent pas toujours. Le premier pourrait se rattacher, par un intermédiaire inconnu, aux *Historiae* d'Asinius Pollion<sup>(1)</sup>, contemporain des événements ; le second a dû faire un large emploi de Tite-Live, dont le récit est perdu, comme celui de Pollion, et dont nous ignorons les sources.

---

1. En admettant que l'ouvrage de Pollion se soit étendu jusqu'à la bataille d'Actium : v. *supra*, p. 9, n. 7.

On a vu<sup>(1)</sup> que le roi maure Bocchus et Sittius s'étaient partagé les États de Masinissa et qu'Arabion, fils de ce dernier, avait cherché refuge en Espagne. Aussitôt après la mort de César, il retourna en Afrique. Peut-être ramena-t-il des Numides, qui l'auraient suivi dans son exil et qui, en se mettant, comme lui, au service des Pompéiens, se seraient aguerris<sup>(2)</sup> ; peut-être les anciens sujets de son père lui firent-ils bon accueil. Il reconquit très rapidement la partie du royaume de Masinissa que Bocchus s'était annexée.

Quant à Sittius, il le tua « par ruse<sup>(3)</sup> » ; nous n'en savons pas davantage. La nouvelle de cette mort parvint à Rome trois mois à peine après l'assassinat du dictateur<sup>(4)</sup> et fut accueillie d'un cœur très léger par Cicéron<sup>(5)</sup>, qui avait, jadis fait montre d'une grande sympathie pour l'aventurier<sup>(6)</sup>. Mais les compagnons de Sittius, les *Sittiani*, gardèrent Cirta et le pays d'alentour. C'est alors, croyons-nous, que leur territoire fut rattaché à la province voisine, à l'*Africa nova*, et ainsi protégé contre les revendications ou les convoitises d'Arabion ; Cirta serait devenue en même temps une colonie romaine<sup>(7)</sup>.

Quelques mois après le meurtre de César, la vieille province d'Afrique avait pour gouverneur Q. Cornificius<sup>(8)</sup>. Cet ami de Cicéron<sup>(9)</sup> et de Catulle avait des prétentions à l'éloquence et à

---

1. P. 156-7.

2. Appien (*Bell. civ.*, IV, 54) raconte qu'Arabion, étant revenu en Afrique après le meurtre de César, envoya à plusieurs reprises en Espagne, auprès de Sextus Pompée, des indigènes, qui lui revinrent Pieux aguerris. Et cet auteur paraît croire que ce fut ensuite qu'Arabion chassa Bocchus du royaume de Masinissa et tua Sittius. Mais Cicéron nous apprend que Sittius périt fort peu de temps après César.

3. Appien. *l. c.*

4. Cicéron, *Ad Attic.*, XV, 17, 1 (lettre du 14 juin 44).

5. *L. c.* : « Arabioni de Sittio nihil irascor. »

6. *V. supra*, p. 54.

7. *Supra*, p. 159, 160.

8. Ou Cornificius : on trouve les deux orthographes. Voir dans Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, I, p. 48-57, les notices sur Cornificius et son prédécesseur Calvisius.

9. Nous avons seize lettres qui lui furent adressées par Cicéron (*Ad fam.*, XII, 17-30), la plupart au temps où il était en Afrique.

la poésie, mais aussi des talents militaires, qui lui valurent des succès en Illyrie au cours de l'année 48, en Cilicie et en Syrie deux ans plus tard : sur des monnaies qu'il fit frapper pendant son gouvernement africain<sup>(1)</sup>, il porte le titre d'*imperator*, témoignage d'une victoire gagnée on ne sait où, ni quand.

Il n'était pas depuis longtemps en Afrique. Son prédécesseur, C. Calvisius Sabinus, était revenu à Rome peu avant les ides de Mars<sup>(2)</sup>, en laissant ses lieutenants pour faire l'intérim<sup>(3)</sup>. Cornificius reçut la province par une décision du Sénat<sup>(4)</sup>, qui fut, semble-t-il, prise presque aussitôt après la mort de César et qui aurait confirmé une désignation faite par le dictateur<sup>(5)</sup>.

Il ne cacha pas ses sympathies pour le parti républicain, dirigé alors par son ami Cicéron, lequel, à partir du mois de septembre 44, ne garda plus aucun ménagement pour le consul Marc Antoine. Avant de se rendre dans la Gaule Cisalpine, celui-ci fit voter par le Sénat, le 28 novembre, une nouvelle répartition des gouvernements provinciaux, et le sort donna l'Afrique à Calvisius Sabinus<sup>(6)</sup> : par un jeu du hasard, le prédécesseur de Cornificius allait devenir son successeur. Mais, trois semaines plus tard, le 20 décembre, l'assemblée se déjugea ; sur la proposition de Cicéron, elle décréta que les provinces seraient conservées par ceux qui les occupaient et ne seraient remises à personne, sauf à un successeur désigné par un sénatus-consulte<sup>(7)</sup>. Calvisius n'en persista pas moins, pendant plusieurs mois, à se considérer comme investi régulièrement du

1. Babelon, *Monnaies de la Républ. rom.*, I, p. 434-5, n<sup>os</sup> 1-4. Grueber, *Coins of the Roman Republic*, II, p. 577-8 ; pl. CXXI, fig. 15-16, et CXXII, fig. 1. L'une d'elles offre une tête de l'Afrique.

2. Il était à Rome ce jour-là : Nicolas de Damas, *Vie d'Auguste*, 26 (dans *Fragm. hist. Graec.*, III, p. 446). Mais Cicéron dit qu'à la fin de novembre 44, Calvisius avait quitté l'Afrique depuis peu (« modo ») : *Philipp.*, III, 10, 6.

3. Cicéron, *l. c.* : « duos legatos Uticae reliquerat ». Dans une lettre (*Ad fam.*, XII, 30, 7), Cicéron, parlant des légats de Calvisius, indique trois noms.

4. Appien, *Bell. civ.*, IV, 53.

5. Comme le pense Ganter, dans *Philologus*, LIII, 1894, p. 142.

6. Cicéron, *Philipp.*, III, 10, 24-26.

7. Cicéron, *Ad fam.*, XII, 22 a, 3.

gouvernement de l'*Africa vetus*<sup>(1)</sup> ; les lieutenants qu'il avait laissés s'obstinèrent à rester et créèrent toute sorte de difficultés à Cornificius<sup>(2)</sup> ; en juin 43, ils n'étaient pas encore partis, malgré l'ordre qu'ils en avaient reçu du Sénat<sup>(3)</sup>.

Cependant, la province se montrait, du moins officiellement, favorable à Cornificius<sup>(4)</sup>, que le Sénat soutenait<sup>(5)</sup>. Le 19 mars 43, fut rendu un sénatus-consulte qui le concernait et qui, lui écrivait Cicéron, était honorable pour lui<sup>(6)</sup>. Peut-être fut-il, à cette date, prorogé dans son gouvernement<sup>(7)</sup> ; en tout cas, on ne lui donna pas de successeur. Soit alors, soit un peu plus tard, une des trois légions de l'*Africa nova* lui fut attribuée<sup>(8)</sup>.

La possession de l'Afrique, pourvoyeuse de blé, importait au parti républicain. Des monnaies d'or, frappées à cette époque<sup>(9)</sup> par ordre du Sénat, représentent un buste de l'*Africa*<sup>(10)</sup> : sorte de flatterie à l'égard d'une province dont on avait besoin. Dans ses lettres, Cicéron ne négligeait pas de réchauffer le zèle de Cornificius<sup>(11)</sup>.

Dans l'Afrique nouvelle, T. Sextius était certainement gouverneur au printemps de l'année 43<sup>(12)</sup>. Il devait l'être depuis quelque temps déjà, car, ami d'Antoine<sup>(13)</sup>, il n'avait pu être nommé après la rupture du Sénat avec ce dernier. Naturelle-

1. Cicéron, *Ad fam.*, XII, 25, 2.

2. Allusion dans Cicéron, *ibid.*, XII, 23, 1 (lettre d'octobre 44).

3. *Ibid.*, XII, 30, 7.

4. *Ibid.*, XII, 25, 2 (mars 43) : « Te ... provinciae honoribus amplissimis adfectum vehementer gaudeo. »

5. En janvier 43, Cicéron lui écrivait (*ibid.*, XII, 24, 1) : « ... spei, quam habere debes, amplificandae dignitatis tuae. »

6. *Ibid.*, XII, 25, 1 : « Factum est de te senatus consultum honorificum. »

7. Ganter, *Philologus*, l. c., p. 142-3.

8. Appien, III, 85.

9. Soit en 44, soit en 43.

10. Babelon, *Monnaies*, I, p. 340, nos 1-2, et II, p. 260, nos 3-4. Grueber, *Coins*, I, p. 552, nos 4191-2 ; pl. LV, nos 5 et 6.

11. *Ad fam.*, XII, 22 a, 3-4 ; XII, 24, 1 ; XII, 25, 2.

12. C'est alors que le Sénat lui réclama deux légions pour les faire venir en Italie : voir plus loin.

13. Dion, XLVIII, 21, 1.

ment, les républicains le suspectaient. Peut-être même le Sénat avait-il voulu lui donner un successeur : décision qui n'aurait pas été suivie d'effet<sup>(1)</sup>. Mais il lui enleva ses légions, formées de vieux soldats de César<sup>(2)</sup>. L'une d'elles, nous l'avons dit, échut à Cornificius. Les deux autres furent appelées en Italie<sup>(3)</sup>, pour participer à la guerre contre Antoine<sup>(4)</sup>. Dès la fin du mois de mai 43, on les attendait<sup>(5)</sup>. Sextius mit-il peu d'empressement à les envoyer ? Quand elles débarquèrent, Octave, ayant rompu avec le parti républicain, était en marche sur Rome. Au lieu de le combattre, elles se joignirent à lui<sup>(6)</sup> et, le 19 août, l'héritier de César devenait consul.

Trois mois après, le 27 novembre, une loi conférait à Octave, Antoine et Lépide le titre de *triumviri rei publicae constituendae* et les rendait maîtres de l'État pour une période de cinq ans, jusqu'au 31 décembre 38. Dans le partage qui se fit entre eux, Octave reçut, outre la Sicile et la Sardaigne, les deux provinces d'Afrique<sup>(7)</sup>. T. Sextius se mit avec empressement sous les ordres de celui qui était devenu l'associé d'Antoine<sup>(8)</sup>. Mais Cornificius refusa d'être le serviteur des triumvirs<sup>(9)</sup>. Il donna

1. Dans une lettre adressée en mars 43 à Hirtius et à Octave, Antoine écrivait (apud Cicéron, *Philipp.*, XIII, 15, 30) : « Africam commisistis Varo bis capto ». [peut-être Sex. Quintilius Varus]. Il s'agit probablement de l'*Africa nova*, car le Sénat avait tout intérêt à laisser Cornificius dans l'*Africa vetus*. Voir Sternkopf, dans *Hermes*, XLVII, 1912. p. 401.

2. Appien, III, 85. Conf. *supra*, p. 166.

3. Appien, *l. c.*

4. C'était bien à combattre Antoine qu'elles étaient destinées : voir des lettres que D. Brutus et Plancus adressèrent de leur camp à Cicéron, l'un au début de juin (*Ad fam.*, XI, 29), l'autre à la fin de juillet (*ibid.*, X, 24, 4 et 8).

5. Cicéron, *Ad fam.*, XI, 14, 3. C'est par erreur qu'Appien (III, 85) indique que le Sénat appela ces deux légions après avoir appris la jonction d'Antoine et de Lépide dans le Sud de la Gaule, jonction qui eut lieu le 29 mai.

6. Appien, III, 91 et 92.

7. Dion, XLVI, 55, 4. Appien, IV, 2 et 53.

8. Appien, IV, 53. L'*Epitome* du livre CXXIII de Tite-Live qualifie T. Sextius de « Caesarianarum partium dux ». Il faut corriger *Caesarianarum* : Gardthausen, *Augustus*, II, p. 58.

9. Dion (XLVIII, 21, 1) dit que Sextius était du côté d'Antoine, Cornificius et D. Lælius [son questeur], du côté d'Octave. En réalité, le premier était à la fois du côté d'Antoine et d'Octave, collègues au triumvirat. Quant à Cornificius, il était à cette

asile à des proscrits échappés à la mort<sup>(1)</sup> ; il entra en relations avec Sextus Pompée, qui s'était emparé de la Sicile et empêchait ainsi le jeune César d'en prendre possession<sup>(2)</sup> ; il lui envoya même quelques troupes<sup>(3)</sup>.

Sextius le somma, au nom d'Octave, de lui remettre la vieille Afrique. A quoi Cornificius répondit qu'il ignorait ce que les triumvirs avaient décidé entre eux ; quant à lui, ayant reçu du Sénat son gouvernement, il ne le remettrait à un autre que sur l'ordre du Sénat<sup>(4)</sup>.

La guerre s'ensuivit, en l'année 42 avant notre ère. Elle fut assez courte<sup>(5)</sup>. Cornificius, assisté de son questeur, D. Lælius, et de Ventidius, un de ses légats<sup>(6)</sup>, disposait d'une armée plus nombreuse et, dit-on, meilleure<sup>(7)</sup>, quoique lui-même ait un jour qualifié ses soldats de lièvres casqués<sup>(8)</sup>. Aux troupes qu'il avait trouvées dans sa province<sup>(9)</sup>, il pouvait joindre la légion que Sextius avait dû lui céder quelques mois auparavant. Sextius avait perdu ses trois légions, mais il lui était facile de recruter en Numidie de l'infanterie et de la cavalerie légères<sup>(10)</sup>.

---

époque hostile à Octave, aussi bien qu'à Antoine. La cause d'Octave et celle du parti républicain avaient cessé d'être communes depuis plusieurs mois.

1. Appien, IV, 36.

2. Dans un membre de phrase de Tertullien (*De pallio*, 1), « post trinas Pompei aras », on a voulu voir une allusion à une visite que Sextus Pompée aurait faite à Carthage, au temps où il était maître de la Sicile : Barthel, *Zur Geschichte der röm. Städte in Africa*, p. 18 ; Dessau, dans *Klio*, VIII, 1908, p. 460. Mais il s'agit, je crois, du grand Pompée : voir t. VII, p. 284, n. 7.

3. Dion, XLVIII, 17, 6.

4. Appien. IV, 53.

5. Appien, IV, 56, in fine.

6. Une inscription (*C. I. L.*, VIII, 24106) prouve que Lælius était questeur de la province. Ventidius est qualifié de légat de Cornificius par Appien (IV, 531, qui dit par erreur que Lælius était un autre légat du même gouverneur. Dion (XLVIII, 21, 4 et 5), confondant les deux personnages, attribue le titre de questeur, non pas à Lælius, mais à Ventidius, que, du reste, il ne désigne pas par son nom propre.

7. Appien, IV, 53. Voir aussi Dion, XLVIII, 21, 2.

8. « Galeatos lepores » : *apud* saint Jérôme, *Chron.*, à l'année d'Abraham 1976.

9. On ignore combien de légions comptait alors l'armée de l'*Africa vetus*. Deux ans plus tard, Sextius, maître des deux provinces, avait quatre légions : v. *infra*. p. 193.

10. Appien, IV, 53.

Les deux gouverneurs demandèrent l'aide du roi Arabion et des Sittiens. Ceux-ci, attachés à la mémoire du grand César, embrassèrent la cause de son fils adoptif. Les souvenirs du passé invitaient, au contraire, Arabion à combattre les Césariens. C'est ce qu'il fit tout d'abord<sup>(1)</sup>. Mais il estima ensuite que Sextius et les siens finiraient par l'emporter, et, sans s'embarrasser de scrupules, il se mit de leur côté<sup>(2)</sup>.

Il est malaisé de combiner, et parfois de concilier les deux récits assez différents qu'Appien<sup>(3)</sup> et Dion Cassius<sup>(4)</sup> font de cette guerre. Voici ce qui nous paraît vraisemblable.

Sextius crut d'abord que les ennemis, profitant de leur supériorité numérique, se jetteraient sur sa province ; il se prépara donc à leur résister. Puis, voyant qu'ils ne se décidaient pas et enhardi par des présages favorables, il prit l'offensive. Il envahit la vieille Afrique et s'empara d'Hadrumète et de plusieurs autres villes<sup>(5)</sup> : ce qui lui donna une confiance excessive. Il ne se tint pas sur ses gardes et perdit un grand nombre de soldats dans une embuscade que lui tendit Ventidius. Après cette défaite, il se retira en Numidie<sup>(6)</sup>, où ses adversaires pénétrèrent. Lælius, secondé par Arabion<sup>(7)</sup>, assiégea Cirta<sup>(8)</sup> ; dans des engagements de cavalerie, Ventidius remporta quelques succès sur Sextius et fit prisonnier son questeur<sup>(9)</sup>. Mais la

---

1. Ce qu'Appien ne dit pas. Mais Dion le dit.

2. Appien, IV, 54.

3. IV, 53-56.

4. XLVIII, 21.

5. D'après Dion, XLVIII, 21, 2-4. Appien (IV, 53) dit seulement que Sextius occupa l'intérieur de la province de Cornificius.

6. D'après Dion, XLVIII, 21, 4. Conf. Tite-Live, *Epit. l. CXIII* : « Q. Cornificius in Africa T. Sextium ... proelio vicit » (après la mention de l'entrée en campagne d'Octave et d'Antoine contre Brutus et Cassius et avant celle de la bataille de Philippes : donc vers le milieu de l'année 42). — Selon Appien (IV, 53), Sextius fut assiégé par Ventidius, survenant avec des forces plus nombreuses, et il lui résista. Puis (IV, 55), encouragé par l'appui que lui prêtèrent Arabion et les Sittiens, il fit une sortie pour combattre et, dans cette bataille, Ventidius fut tué.

7. Voir à ce sujet Dion, XLVIII, 22, 4.

8. Appien, IV, 53. Dion, XLVIII, 21, 5.

9. Dion, *l. c.*

fortune change bientôt de camp, avec Arabion, qui vient apporter aux Césariens le concours de ses excellents cavaliers. Sextius, livre bataille à Ventidius, qui est tué et dont les soldats, fuyant en déroute, sont pris ou massacrés<sup>(1)</sup>. A cette nouvelle, Lælius lève le siège de Cirta et retourne auprès de Cornificius, campé à proximité d'Utique.

Sextius marche contre eux, quoiqu'il ait moins de troupes il établit son camp en face du camp ennemi. Envoyé en reconnaissance avec la cavalerie, Laelius est attaqué de front par les cavaliers d'Arabion, de flanc par Sextius et des troupes légères. Il craint d'être cerné et va occuper une hauteur voisine. Arabion le suit, lui tue beaucoup des siens, entoure la colline. Ce, que voyant, Cornificius sort pour porter secours au questeur. Mais il est pris à revers par Sextius, auquel il résiste avec peine. Cependant, Arabion envoie des hommes agiles qui, grimpant à travers les rochers, parviennent, sans éveiller l'attention, jusqu'au camp de Cornificius et s'en emparent; l'officier chargé de le garder se fait donner la mort par un valet.. Cornificius, que Sextius presse et qui ignore la prise de son camp, cherche à atteindre la hauteur où Lælius s'est réfugié. Mais les cavaliers d'Arabion se jettent sur lui et le tuent, tandis que ses troupes s'enfuient. Lælius, qui a vu cette scène, se tue lui-même<sup>(2)</sup>. L'armée républicaine se disperse. Les pros crits que Cornificius a accueillis se sauvent où ils peuvent, la plupart en Sicile, auprès de Sextus Pompée. Sextius récompense sur le butin Arabion et les Sittiens. Il soumet les villes

1. Appien, IV, 55 ; conf. *supra*, p. 189, n. 6. Dion, *l. c.* : Sextius bat « le questeur » (il s'agit du légat Ventidius).

2. D'après le récit d'Appien, IV, 55-56. Conf. saint Jérôme, Chron., *l. c.* : « Cornificius poeta a militibus desertus periit. » — Le récit de Dion (XLVIII, 21, 5-6) diffère de celui d'Appien. Après avoir vaincu « le questeur » [Ventidius], Sextius cerne Lælius, qui courait la campagne. Cornificius vient au secours de Lælius, mais, Sextius lui ayant fait annoncer faussement que ce dernier est prisonnier, il se décourage. Dans une bataille, il est vaincu et tué. Lælius est tué, lui aussi, dans une sortie.



de la vieille province, sans abuser de sa victoire<sup>(1)</sup>. Désormais, il est en possession des deux Afriques<sup>(2)</sup>.

## II

Après avoir vaincu Cassius et Brutus à Philippes, dans l'automne de l'année 42, Antoine et Octave procédèrent à un nouveau partage des provinces. Lépide en fut provisoirement exclu, car, resté en Italie pendant que ses deux collègues allaient combattre en Macédoine les assassins de César, il avait eu, prétendait-on, une attitude peu loyale : on l'accusait d'entente avec Sextus Pompée. Les Espagnes et la Gaule Narbonnaise lui furent donc reprises ; cependant, si les soupçons qui pesaient sur lui étaient reconnus injustes, il recevrait en compensation les deux Afriques<sup>(3)</sup>.

En attendant, Antoine prit l'*Africa vetus*, où il laissa Sextius, son homme de confiance ; Octave, l'*Africa nova*<sup>(4)</sup>, où il envoya C. Fuficius Fango<sup>(5)</sup>, vieux soldat de basse naissance, que la faveur de César avait fait entrer au Sénat<sup>(6)</sup>. Mais, peu après, un autre arrangement semble avoir été conclu entre Octave et Lucius Antonius, consul en l'an 41<sup>(7)</sup>. Ce dernier, avec sa belle-

1. Appien, IV, 56.

2. Dion, XLVIII, 22, 1.

3. Dion, XLVIII, 1, 2-3. Il dit que Lépide devait recevoir l'Afrique (au singulier). Mais il ne s'agit sans doute pas seulement de l'*Africa vetus*, que, deux lignes plus haut, Dion appelle l'Afrique, en la distinguant de la Numidie, c'est-à-dire de l'*Africa nova*. Voir aussi Appien, V, 3.

4. Pour cette répartition des deux Afriques, voir Dion, XLVIII, 1, 3, et XLVIII, 22, 2.

5. Dion (XLVIII, 22, 1-2) place l'envoi de Fangon en Afrique avant la bataille de Philippes. Il semble que ce soit trop tôt.

6. Dion, XLVIII, 22, 3.

7. A moins que Dion ne se trompe quand il affirme qu'après leur victoire, Octave et Antoine se partagèrent les deux Afriques. Si, dès cette époque, Octave se les vit attribuer toutes les deux, il n'eut, de retour à Rome au début de 41, qu'à demander à Lucius Antonius de faire le nécessaire pour que l'arrangement conclu avec Marcus fût mis à exécution. Appien (V, 12) dit que les amis d'Antoine invitèrent Sextius à laisser l'Afrique à Octave, après que celui-ci leur eut montré l'écrit qu'il avait reçu de son collègue. Il est vrai que le même Appien (V, 26), affirme que Sextius était sous les ordres d'Antoine

sœur Fulvie, veillait à Rome aux intérêts de son frère le triumvir, alors en Orient. Sur l'invitation de Lucius, Sextius remit sa province et ses troupes à Fangon, qui devint gouverneur des deux Afriques au nom du jeune César<sup>(1)</sup>.

Mais Sextius avait, dit-on, trouvé un prétexte pour prolonger son séjour<sup>(2)</sup> : il prévoyait que les choses prendraient bientôt une nouvelle tournure. En effet, cette année-là même, la guerre éclata entre Octave, d'une part, Lucius Antonius et Fulvie, d'autre part, guerre qui devait se terminer, à la fin de février 40, par la capitulation de Lucius à Pérouse. Sextius reçut de Fulvie l'ordre de rentrer en scène. Il réclama l'*Africa vetus* à Fangon, qui, naturellement, refusa de la lui céder<sup>(3)</sup>. Mais ce soudard avait mécontenté les provinciaux par son mauvais gouvernement ; ils se mirent du côté de Sextius<sup>(4)</sup>, qui réunit autour de lui un assez grand nombre de vétérans et d'indigènes<sup>(5)</sup>. Fangon dut se retirer piteusement dans l'*Africa nova*.

Il châtia sévèrement les Sittiens, qui lui témoignaient leur mépris, et, pour punir Arabion de lui avoir refusé son aide, il le chassa de ses États. Le roi se réfugia auprès de Sextius, qui ne voulut pas le livrer à Fangon. Celui-ci envahit alors la vieille province et la ravagea. Sextius marcha à sa rencontre, le vainquit dans plusieurs petits combats, grâce surtout à la cavalerie d'Arabion, le rejeta en Numidie, où il le poursuivit. Mais, Arabion lui étant devenu suspect, il le fit périr traîtreusement.

---

quand il remit son armée à Fangon. Cela n'est exact que si, après Philippes, l'*Africa vetus* était passée d'Octave à Antoine.

1. Appien, V, 12 et 26. Dion, XLVIII, 22, 1.

2. Il aurait, selon Dion (XLVIII, 22, 3), prétexté la saison d'hiver, qui suspendait la navigation. C'est probablement avant la fin de l'hiver de 42-41 qu'il reçut l'ordre de renoncer à son gouvernement. Mais, comme il ne fut invité à le reprendre que quelques mois après, il aurait, semble-t-il, fort bien pu s'embarquer dans l'intervalle, s'il l'avait voulu.

3. Dion, XLVIII, 22, 3. Appien. V, 26.

4. Dion, *l. c.*

5. Appien, *l. c.* Il ajoute que « des rois » mirent aussi des troupes à la disposition de Sextius. C'est sans doute une allusion à Arabion.

Les cavaliers royaux, indignés, l'abandonnèrent et la plupart d'entre eux allèrent se mettre à la disposition de Fangon. Les deux gouverneurs se réconcilièrent ensuite, de moins en apparence.

Ce fut Fangon qui rompit cette paix, en entrant brusquement dans l'*Africa vetus*. Dans une bataille qu'ils se livrèrent, Sextius et lui furent à la fois vainqueurs et vaincus : le premier eut l'avantage par ses légions, le second par sa cavalerie numide ; cependant, les deux camps étaient pris et pillés, sans que les généraux en eussent connaissance. Quand ils le surent, ils recommencèrent le combat et, cette fois, les Numides prirent la fuite. Fangon se réfugia dans des montagnes, où, une troupe d'antilopes<sup>(1)</sup> ayant passé de nuit tout près de son campement, il crut que la cavalerie ennemie venait le surprendre et se suicida<sup>(2)</sup>. Sextius n'eut pas de peine à soumettre la Numidie, sauf la ville de Zama, qui lui résista longtemps et qu'il réduisit par la famine<sup>(3)</sup>.

Ces événements durent se passer dans la seconde moitié de l'année 41 et les premiers mois de l'année suivante. Sextius redevint ainsi maître des deux provinces<sup>(4)</sup>. Il avait alors sous ses ordres quatre légions<sup>(5)</sup>. Une dédicace, faite par un affranchi qui lui servit d'appariteur en Afrique<sup>(6)</sup>, nous apprend qu'il reçut le titre d'*imperator*, après quelque succès remporté sur des indigènes, peut-être après la prise de Zama.

---

1. Dion, XLVIII, 23, 3 : βουβαλίδων. J'ai fait remarquer (t. I, p. 122) qu'il s'agit d'antilopes bubales, et non de buffles. Un naturaliste m'objecte que les antilopes ont l'odorat très fin et sont très peureuses : deux raisons qui les auraient empêchées de passer près d'un campement.

2. Pour la guerre entre Fangon et Sextius, voir Dion, XLVIII, 22, 4-6 ; XLVIII, 23, 1-3. Appien (V, 20) est beaucoup plus bref. Il dit seulement que, dans une bataille avec Sextius, où les deux armées furent vaincues à l'une de leurs ailes et où les deux camps furent pris, Fangon se crut trahi et se tua.

3. Dion, XLVIII, 23, 4.

4. Dion, *l. c.* Appien, *l. c.*

5. Appien, V, 75.

6. *C. I. L.*, X, 6104.

Quant au royaume d'Arabion, il fut restitué à Bocchus, dont les États s'étendirent de nouveau jusqu'à l'Ampsaga<sup>(1)</sup>.

Lorsqu'il eut terminé la guerre de Pérouse, Octave se rendit en Gaule. A son retour, vers le milieu de l'année 40, il invita Lépide à aller prendre le gouvernement des deux Afriques et le chargea d'y conduire six légions d'une fidélité douteuse<sup>(2)</sup>. On a vu qu'après la bataille de Philippes, Antoine et lui avaient éventuellement réservé ces provinces à leur collègue : Lépide avait dû les attendre près de deux ans<sup>(3)</sup>. Lors du pacte de Brindes (à la fin de l'été), Antoine donna son approbation à la décision qu'Octave avait prise sans le consulter<sup>(4)</sup>. Sextius n'opposa pas de résistance au triumvir ; il lui remit les deux provinces et les quatre légions<sup>(5)</sup>.

M. Æmilius Lepidus, personnage de très noble naissance, pourvu d'une belle fortune qu'il ne dédaignait pas d'accroître, était médiocrement intelligent, indolent, peu franc et fort vaniteux. Une chance imméritée avait fait de lui un grand pontife et un des trois chefs officiels de l'État ; quand le triumvirat fut renouvelé pour cinq ans (du 1<sup>er</sup> janvier 37 au 31 décembre 33), il y garda sa place, bien que ses deux collègues ne prissent pas la peine de lui dissimuler leur dédain. Son séjour en Afrique dura près de quatre ans, mais n'y laissa presque aucune trace<sup>(6)</sup>. On se souvint seulement qu'il avait rendu déserte une partie de la nouvelle Carthage et paru porter ainsi atteinte aux droits de la colonie<sup>(7)</sup>.

1. *V. supra*, p. 157.

2. Appien, V, 53. Dion, XLVIII, 20, 4.

3. Appien (V, 12) prétend qu'Octave lui céda l'Afrique [c'est-à-dire les deux Afriques] dès le début de l'année 41. A supposer que cela soit exact, Lépide ne put pas entrer en possession de ce présent.

4. Dion, XLVIII, 28, 4. Appien, V, 65. Plutarque, *Antoine*, 30.

5. Dion, XLVIII, 23, 5. Appien, V, 75. Il semble difficile d'admettre ce que dit Appien à ce sujet (*ibid.*) : un an plus tard, Antoine aurait ignoré que Sextius avait remis les quatre légions à Lépide, et il aurait envoyé un de ses lieutenants en Afrique pour les lui demander.

6. On croit qu'il y fit frapper des deniers : voir Grueber, *Coins of the Roman Republic*, II, p. 579, n<sup>os</sup> 29-31 ; pl. CXXII, fig. 2 et 3.

7. Dion, LII, 43, 1.

Tertullien<sup>(1)</sup> rappelle à ce sujet ses « violents outrages », sans s'expliquer davantage. Lépide se serait-il avisé qu'il était grand pontife, et aurait-il jugé que la colonie empiétait sur un sol où la consécration de Scipion devait rester valable ?

Il avait sous ses ordres des forces importantes : aux six légions venues avec lui, aux quatre de Sextius, il en ajouta, nous ne savons comment, six autres<sup>(2)</sup>. Il faut dire que ces seize légions étaient à effectifs très réduits<sup>(3)</sup>. Rien n'indique qu'il s'en soit servi pour étendre ou consolider la domination romaine en Afrique.

Ayant accepté de prendre part à la guerre qu'Octave faisait à Sextus Pompée, il partit pour la Sicile le juillet 36, avec 70 vaisseaux de guerre, 1 000 transports, 12 légions, 5 000 cavaliers numides<sup>(4)</sup>. Un peu plus tard, un nouveau convoi transporta quatre légions, dont deux furent détruites par l'ennemi<sup>(5)</sup>. Débarqué dans l'île, Lépide n'obtint pas de grands succès ; mais, après l'éclatante victoire navale d'Agrippa, lieutenant d'Octave, à Nauloque, le 3 septembre, et la fuite de Sextus en Orient, il joignit huit légions pompéiennes à celles qu'il avait amenées. Il crut alors pouvoir exiger d'Octave la Sicile ; abandonné de ses troupes, il dut implorer la grâce de son collègue. Sa carrière politique était terminée. Octave ne lui laissa que le grand pontificat.

Il s'empara de ses provinces, de sa flotte, de son armée, sans les partager avec Antoine<sup>(6)</sup>. Il fut maître des deux Afriques depuis la fin de l'année 36 et il y exerça, comme dans le reste de l'Occident, ses pouvoirs extraordinaires de triumvir : titre

1. *De pallio*, 1 : « post Lepidi violenta ludibria ».

2. Puisqu'il prépara en 35 une armée de 16 légions pour son expédition de Sicile.

3. Velléius Paterculus, II, 80, 1 : Lépide passe en Sicile « cum duodecim semiplenis legionibus ».

4. Appien, V, 98.

5. Le même, V, 104.

6. Qui le lui reprocha : Plutarque, *Antoine*, 55 ; Dion, L, 1, 3.

qu'il cessa de porter .depuis le début de l'année 32, à l'expiration de la seconde période quinquennale du triumvirat, mais sans renoncer à l'autorité souveraine qu'il avait légalement détenue pendant dix ans.

En 33, il projeta de se rendre en Afrique. Des tempêtes l'empêchèrent de dépasser la Sicile<sup>(1)</sup>. Ce fut T. Statilius Taurus qui, après avoir achevé la soumission de l'île<sup>(2)</sup>, alla prendre possession en son nom des deux provinces d'outre-mer, avec le titre de proconsul<sup>(3)</sup>. Il ne rencontra pas de résistance.

L'*Africa vetus* et l'*Africa nova* furent probablement aussi réunies sous les proconsuls qui lui succédèrent<sup>(4)</sup> et qui étaient, comme lui<sup>(5)</sup>, des personnages consulaires<sup>(6)</sup>. Un écrit officiel d'Auguste<sup>(7)</sup> énumère ainsi les provinces qui, en 32, étaient sous ses ordres : « [provi]nciae Galliae, Hispaniae, Africa, Sicilia. Sardinia », On voit que le mot *Africa* est ici au singulier. Peut-être, dans cet écrit, composé beaucoup plus tard, Auguste a-t-il négligé de tenir compte d'une distinction qui, après l'union de fait, aurait encore subsisté en droit pendant quelques années. Dion Cassius<sup>(8)</sup> mentionne l'Afrique et la Numidie (c'est-à-dire l'*Africa nova*) parmi les provinces de l'an 27 avant J.-C.<sup>(9)</sup>. Cependant, à partir de cette année 27, il n'y eut plus qu'une seule province d'Afrique, attribuée au Sénat et gouvernée par un ancien consul<sup>(10)</sup>.

1. Dion, XLIX, 34, 1. Suétone, *Auguste*, 47.

2. Paul Orose, *Adv. pagan.*, VI, 18, 32.

3. *Actes triomphaux*, à l'année DCCXIX (*C. I. L.*, I, 2e édit., p. 50) : « T. Statilius T. f. Taurus proco(n)s(ul) ».

4. L. Autronius Pætus qualifié de proconsul : *C. I. L.*, I, p. 50.

5. Taurus avait été consul en 37.

6. Cela est certain du moins pour L. Cornificius, consul en 35, et L. Autronius Pætus, consul en 33.

7. *Res gestae Divi Augusti*, 2e édit. Mommsen, *Lat.*, 5, 5-6.

8. LIII, 12, 4.

9. La manière dont Dion s'exprime, « l'Afrique et la Numidie », montre qu'il les considère comme deux provinces distinctes. Autrement, il aurait dit : « l'Afrique avec la Numidie », (voir le contexte).

10. C'est ce qu'indique Strabon (XVII, 3, 25), dans un passage où il énumère les provinces qui, en 27, furent attribuées au peuple romain, c'est-à-dire au Sénat.

Avec l'armée qu'ils commandaient<sup>(1)</sup>, Statilius Taurus et plusieurs de ses successeurs eurent des combats à livrer, soit à des Numides rebelles, soit à des Gétules pillards : faits de guerre connus seulement par la brève mention des triomphes célébrés *ex Africa* par Taurus, en juin 34, par L. Cornificius, en décembre d'une des années 33-30, par L. Autronius Pætus, en août 28<sup>(2)</sup>.

Un certain nombre de municipes, de colonies, de communes indigènes autonomes furent créés dans les huit années qui suivirent la mainmise d'Octave sur l'Afrique, après la déposition de Lépide. Les gens d'Utique avaient sans doute reporté sur le jeune César l'affection qu'ils avaient témoignée à son père le dictateur. Ils furent admis à la cité romaine dès la fin de l'année 36<sup>(3)</sup> ; leur ville devint le *municipium Iulium Uticense*<sup>(4)</sup>. Parmi les colonies d'Octave-Auguste qu'indiquait le document administratif reproduit par Pline, celles qui ne reçurent pas le nom d'*Augusta*<sup>(5)</sup> durent être fondées avant qu'Octave ne reçut lui-même le nom d'*Augustus*, c'est-à-dire avant l'an 27 : Sicca, Thuburbo, probablement aussi Uthina<sup>(6)</sup>. Ce furent des colonies d'anciens soldats, comme toutes celles du premier empereur<sup>(7)</sup>.

En 29 avant J.-C., de nouveaux colons vinrent renforcer

1. Appien, V, 129.

2. *C. I. L.*, I, 2e édit., p. 30 et 77. Voir E. Pais. *Fasti triumphales populi Romani*. p. 301, 303, 313. Pour le triomphe de Taurus, conf. Velléius Paternulus, II, 127, 1, et Suétone, *Néron*, 35.

3. Dion, XLIX, 16, 1. Conf. Pline l'Ancien, V, 24 : « Utica civium Romanorum (oppidum) ».

4. Müller, *Numism.*, II, p. 159 et suiv. (monnaies du règne de Tibère) : *M(unicipes) mun(icipii) Iul(ii) Uticen(sis)*. Utique ne devint colonie que sous Hadrien.

5. Il n'est, du reste, pas impossible que, dans les rares inscriptions parvenues jusqu'à nous, l'absence du mot *Augusta* soit une omission du rédacteur ou du graveur : conf. *infra*, p. 202, n. 1.

6. *V. supra*, p. 168 et p. 177-8 (en admettant que la *colonia Iulia Thuburbo Maius* soit la « Tthuburbi » qui figurait sur la liste copiée par Pline : voir p. 178, n. 2). Nous n'avons aucun repère pour la *colonia Maxula*.

7. *Res gestae Divi Augusti*, 5, 35 : « Colonias in Africa ... militum deduxi. ». Conf. Mommsen, *ibid.*, p. 119.

la colonie césarienne de Carthage<sup>(1)</sup>. Ces vétérans étaient conduits par Sentius Saturninus<sup>(2)</sup>, qui fut consul dix ans plus tard. Nous avons dit<sup>(3)</sup> que cette Carthage de l'an 29 s'installa en pleine Carthage punique, sans qu'aucun scrupule religieux y fit obstacle. Nous avons dit aussi<sup>(4)</sup> que des indigènes s'étaient sans doute établis auprès des colons, dès l'année 44 et dans les années suivantes; le développement donné à la ville en attira beaucoup d'autres. En 28, ils obtinrent l'octroi d'une commune autonome<sup>(5)</sup>, de type punique, avec des magistrats supérieurs appelés sufètes<sup>(6)</sup>.

Telles sont les communes romaines ou indigènes d'Afrique que des documents précis permettent d'attribuer aux années 36-28 avant J.-C. La liste des créations d'Octave-Auguste, conservée dans l'ouvrage de Pline, contient évidemment d'autres municipes, d'autres cités pérégrines, qui furent constitués pendant la même époque, mais que nous n'avons aucun moyen de distinguer des municipes et des cités de fondation plus récente. Nous étudierons en bloc cette œuvre importante du second César, quand nous exposerons l'état de l'Afrique sous l'Empire.

C'est au début de l'année 27 qu'Octave, prétendant rétablir la constitution républicaine, organisa en réalité l'Empire; c'est alors aussi qu'il reçut le nom d'*Augustus*. Puisqu'il est

---

1. *Supra*, p. 173. Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'admettre que Statilius Taurus ait exécuté des travaux à Carthage en 35 ou en 34, en qualité de proconsul : v. *supra*, p. 175.

2. Tertullien, *De pallio*, 1 : « sollemnia Sentius Saturninus enarravit ». Ce Sentius Saturninus était, à mon avis, un légat d'Octave, chargé de la *deductio* des nouveaux colons.

3. P. 176.

4. *Ibid.*

5. *Consularia Constantinopolitana*, dans Mommsen, *Chronica minora*, I, p. 217 (à une date correspondant à 28 avant J.-C.) : *Cartago libertatem a populo Romano recepit.* » Conf. *Consularia Italica*, *ibid.*, p. 276 avec l'indication du jour, les ides de juillet). Voir à ce sujet Barthel, *Zur Geschichte*, p. 19-20 ; Dessau, dans *Hermes*, XLIX, 1914, p. 509).

6. Müller, *Numism.*, II, p. 149, n<sup>os</sup> 319, 320 [si, dans ces monnaies, les lettres KAR se rapportent bien à Carthage : cela vient d'être contesté par M. Albizzati, qui croit qu'il s'agit de Karales (Cagliari), en Sardaigne.



nécessaire aux historiens de tailler dans le passé des divisions nettes, celle-là paraît suffisamment justifiée, pour la province d'Afrique comme pour tout le monde romain.

### III

Que devenait la Maurétanie, tandis que tous ces événements se passaient dans l'Afrique romaine ?

Après la mort de César, Bogud, roi de la Maurétanie occidentale, se mit au service de Marc Antoine, comme il s'était mis au service du dictateur. En mai 43, Antoine avait dans son armée des cavaliers maures<sup>(1)</sup>, que Bogud avait dû lui envoyer. Au mois de juin de la même année, Cornélius Balbus, questeur de l'Espagne ultérieure, passa dans les États de Bogud (sans omettre d'emporter le fruit de ses rapines)<sup>(2)</sup> : partisan d'Antoine et voyant que le gouverneur de la province, Asinius Pollion, hésitait à se jeter dans la guerre civile, il crut agir au mieux de son intérêt en allant retrouver le barbare qui, lui, avait déjà choisi amis et ennemis.

Au temps de la guerre dite de Pérouse, en 41-40, C. Carinas gouvernait au nom d'Octave l'Espagne ultérieure. Nous lisons dans Appien<sup>(3)</sup> que Lucius Antonins le fit attaquer par Bocchus, roi des Maures. Il y a là certainement une erreur de nom; c'est Bogud qui intervint : de son royaume, il lui était aisé de passer dans la péninsule et d'y donner des preuves de son attachement à Antoine.

En 38, nouvelle expédition de Bogud en Espagne. L'entreprit-il de son propre mouvement ? ou y fut-il poussé par son patron ? Dion Cassius<sup>(4)</sup> déclare ne pas le savoir. A cette époque, Antoine, tout en désapprouvant la reprise de la guerre contre

---

1, Lettre de Galba à Cicéron (*Ad fam.*, X, 30, 3).

2. Lettre de Pollion à Cicéron (*ibid.*, X, 32, 1).

3. *Bell. civ.*, V, 26.

4. XLVIII, 45, 1.

Sextus Pompée, n'était point brouillé avec Octave. Il est donc douteux que Bogud ait agi à son instigation. On pourrait se demander s'il ne prêta pas l'oreille à des suggestions de Sextus : il aurait bien oublié de quel côté il se trouvait sept ans plus tôt, il la bataille de Munda. Dion se contente de dire qu'il fit beaucoup de mal en Espagne et en souffrit beaucoup. C'est peut-être alors qu'il assiégea le fameux temple d'Hercule voisin de Gadès : de ce blocus, qui fut long, nous n'avons qu'une brève mention<sup>(1)</sup>, sans indication de date.

Cependant les habitants de Tingi (Tanger), la principale ville de la Maurétanie occidentale, se révoltèrent contre lui. Il quitta la péninsule, vaincu par les généraux d'Octave et par Bocchus, qui était venu à leur aide. Mais il ne put reprendre possession de ses États, dont Bocchus s'empara. Il se rendit en Orient, auprès d'Antoine<sup>(2)</sup>, auquel il resta fidèle et qu'il servit dans la guerre contre Octave<sup>(3)</sup>. Au printemps de l'année 31, il fut pris et mis à mort par Agrippa à Méthone, en Messénie<sup>(4)</sup>.

En récompense de leur rébellion, fort opportune, les Tingitains reçurent, dès l'année 38, le droit de cité romaine<sup>(5)</sup>. Bocchus obtint d'Octave la confirmation de sa conquête<sup>(6)</sup> et régna désormais de l'Atlantique à l'Ampsaga. Il mourut en l'année 33<sup>(7)</sup>, probablement sans laisser d'héritiers<sup>(8)</sup>.

Léguait-il ses États au peuple romain ou à Octave ? Nous

1. Porphyre, *De abstinencia*, 1, 25.

2. Dion, XLVIII, 45, 2-3,

3. Plutarque, *Antoine*. 61, où le nom de Bocchus doit être remplacé par celui de Bogud.

4. Dion. L. 11, 3. Strabon, VIII, 4, 3. Porphyre, *l. c.*

5. Dion, XLVIII, 45, 3. La ville est appelée *Iul(ia) Tin(gi)* sur des monnaies frappées sous Auguste : Müller, *Numism.*, III, p. 146, n<sup>os</sup> 231-2. Il convient, je crois, d'attribuer à Tingi des monnaies à légendes bilingues (punique et latine) ; frappées auparavant, entre 38 et 33, sous le roi Bocchus, qui y est mentionné : Müller, *l. c.* p. 100, n<sup>os</sup> 15-16, et Supplément, p. 73-74 ; conf. Berger, dans *Revue d'assyriol.*, II, p. 44, n. 3.

6. Dion. *l. c.*

7. Dion, XLIX, 43, 7.

8. Il avait des fils en 45, si une indication de Dion (XLIII, 36, 1) n'est pas entièrement inexacte : v. *supra*, p. 157.

l'ignorons. En tout cas, Octave décida de leur sort. Il ne donna pas, du moins à cette époque, un successeur au roi défunt. Mais, quoi qu'en dise Dion Cassius<sup>(1)</sup>, il ne convertit pas le royaume en province. Dans un passage déjà cité<sup>(2)</sup> d'un écrit officiel, rédigé par lui-même, il ne mentionne pas la *Mauretania* parmi les provinces d'Occident qui lui obéissaient en 32 avant J.-C. Dion<sup>(3)</sup> ne la mentionne pas non plus parmi les provinces qui existaient en l'année 27.

Elle était pourtant soumise à l'autorité d'Octave : ce qu'attestent Dion<sup>(4)</sup> et peut-être aussi des monnaies africaines au nom de l'*Imperator Caesar*, qui paraissent avoir eu cours alors dans le pays<sup>(5)</sup>. Comment cette autorité s'exerçait-elle ? Par deux préfets, choisis dans l'ordre des chevaliers, l'un résidant dans l'ancien royaume de Bocchus, l'autre dans celui de Bogud ? C'est là une simple hypothèse : tout renseignement nous manque à ce sujet.

Octave fonda en Maurétanie une douzaine de colonies, qu'il ne mentionne pas dans le compte-rendu officiel de son règne<sup>(6)</sup>, sans doute parce qu'il ne les avait pas établies dans une véritable province. Nous les connaissons par quelques inscriptions et surtout par Pline l'Ancien, qui a puisé ses informations dans un ou deux documents administratifs<sup>(7)</sup>.

---

1. XLIX, 43, 7.

2. *Supra* p. 196.

3. LIII, 12, 4-6.

4. L, 6, 4 : en 32, dans la lutte qu'il va entreprendre contre Antoine, Octave a pour lui les Libyens, non seulement ceux qui étaient déjà soumis à Rome auparavant (à l'exception de ceux de Cyrène), mais aussi ceux qui avaient été les sujets de Bogud et de Bocchus.

5. Müller, *Numism.*, III, p. 101, n° 17, et Supplément, p. 73, n° 17 a et b. Elles portent la légende *Imp. Caesar Divi f(i)lius*. Sur l'une d'elles, tête de l'Afrique ; sur une autre, tête de Jupiter Ammon et éléphant. Elles se sont trouvées surtout en Algérie.

6. *Res gestae*, 5, 35-36.

7. L'indication « *colonia Augusti Iulia Constantia Zulil, regum dicioni exempta et iura in Baeticam petere iussa* » (Pline V. 2) a été évidemment empruntée à un document rédigé au temps où la Maurétanie était un royaume, donc à un document postérieur à 25 avant J.-C. (date de l'avènement de Juba II) et antérieur à 40 après notre ère (date de la suppression de la royauté).

Elles furent toutes créées, croyons-nous, entre les années 33 et 25 avant notre ère, à une époque où la Maurétanie appartenait en fait à l'État romain ; à partir de l'année 25, elle redevint royaume, par conséquent un pays étranger, où il est difficile d'admettre que des colonies aient pu être instituées. Certaines d'entre elles, appelées *Iulia Augusta*, doivent dater des années 27-25 ; les autres, qui portent seulement le nom de *Iulia*, sont antérieures, à moins qu'*Augusta* n'ait été omis dans les documents dont nous disposons<sup>(1)</sup>. Nous savons que deux de ces villes, Saldas et Tubusuptu, furent inscrites dans la tribu Arnensis<sup>(2)</sup>, et quatre autres, Rusguniæ, Gunugu, Cartennas, Zucchabar, dans la tribu Quirina<sup>(3)</sup>.

Dans le royaume de Bocchus, six colonies furent fondées en des lieux maritimes où existaient déjà des villes<sup>(4)</sup> : 1° à Igilgili<sup>(5)</sup> (Djidjeli) ; 2° à S'aldas<sup>(6)</sup> (Bougie) : ce fut la *colonia Iulia Augusta Salditana legionis VII immunis*<sup>(7)</sup> ; elle reçut donc, comme la suivante, des vétérans d'une légion portant le numéro VII ; 3° à Rusazus<sup>(8)</sup> (Azeffoun, sur la côte de la grande Kabylie) : *colonia Iulia Augusta Rusazus legionis VII immunis*<sup>(9)</sup> ; 4° à Rusguniæ<sup>(10)</sup> (au cap Matifou, à l'entrée de la baie d'Alger) ; 5° à Gunugu (près de Gouraya, à l'Ouest de Cherchel), colonie, qui se recruta dans une cohorte prétorienne<sup>(11)</sup> ; 6° à Cartennas (Ténès), avec des vétérans d'une légion portant le numéro II<sup>(12)</sup>.

1. Ainsi, Saldas est appelée seulement *colonia Iulia Salditana* sur une inscription, officielle du second siècle (C. I. L., VIII, 8929), alors que d'autres inscriptions nous apprennent qu'elle s'appelait *colonia Iulia Augusta* ; v. *infra*.

2. Kubitschek, *Imperium Romanum tributim discriptum*, p. 165 et 166.

3. Pour Rusguniæ, voir C. I. L., 9249 et 9250 ; pour Gunugu, *ibid.*, 21452 ; pour Cartennas, *ibid.*, 9663-5, 9680 ; pour Zucchabar, *ibid.*, 9617.

4. Pour ces villes, voir t. II, p. 157-162.

5. Pline, V, 21 : « Saldæ colonia eiusdem [d'Auguste], item Igilgili ».

6. Voir note précédente.

7. C. I. L., 8931, 8933, 20683.

8. Pline, V, 20 : « Rusazus colonia Augusti ».

9. Carcopino, *Bull. archéol. du Comité*, 1919, p. 175 ; 1921, p. CXXXVII.

10. Pline, *l. c.* : « colonia Augusti Rusguniæ ».

11. Pline, *l. c.* : « colonia eiusdem [d'Auguste] deducta cohorte praetoria Gunugu ».

12. Pline, *l. c.* : « Cartenna colonia Augusti, ligio secunda ».

Il y eut trois autres colonies à l'intérieur des terres : 1° à Tubusuptu<sup>(1)</sup> (Tiklat<sup>(2)</sup>, au Sud-Ouest de Bougie, dans la vallée de la Soummame), en un lieu d'où l'on peut surveiller à la fois la grande Kabylie et la petite<sup>(3)</sup> : ce fut la *colonia Iulia Augusta legionis VII Tubusuptu*<sup>(4)</sup> ; 2° à Aquæ<sup>(5)</sup> (Hammam Rirha<sup>(6)</sup>, au Sud-Sud-Est de Cherchel), dont les eaux thermales furent célèbres dès l'antiquité ; 3° à Zucchabar<sup>(7)</sup> (Miliana<sup>(8)</sup>), dans une position dominant la vallée du Chéelif<sup>(9)</sup>.

Dans la Maurétanie de Bogud, ce furent : 1° la *colonia Iulia Constantia Zulil*<sup>(10)</sup> (corriger *Zilis* ?), sur le littoral de l'Océan, entre Tingi et Lixus, à Azila, lieu où existait une ville phénicienne<sup>(11)</sup> ; 2° la *colonia Iulia Campestris Babba*<sup>(12)</sup>, à l'intérieur des terres ; l'emplacement exact en est inconnu<sup>(13)</sup> (dans la région

1. Pline, V, 21 : « colonia Augusti ..., item Tubusuptu ». On trouve aussi les formes *Tupusuctu*, *Tubusuctu*, *Tubusubtu*, etc. : voir Gsell, *Atlas archéol. de l'Algérie*, f° 7 (Bougie), p. 6-7.

2. Gsell, *Atlas*, f° 7, n° 27.

3. Conf. t. V, p. 280.

4. Ainsi appelée sur l'inscription *C. I. L.*, 8837 (où le nom est écrit *Tupusuctu*).

5. Pline, V, 21 : « colonia Augusti Aquae, item Succhabar ». Les manuscrits donnent « colonia Augusta quae ». La correction, proposée par Detlefsen (*Die Geographic Afrikas bei Plinius und Mela*, p. 23), est certaine. Ptolémée (IV, 2, 6, p. 606, édit. Müller) qualifie cette ville de colonie : Ὑδατα Θερμά χολωνία.

6. Gsell, *Atlas*, f° 13 (Miliana), n° 28.

7. Pline, l. c. Pour l'orthographe Zucchabar, voir *C. I. L.*, 10450.

8. Gsell, *Atlas*, f° 13, n° 70.

9. Pour les avantages de cette position, voir t. V, p. 280.

10. Pline, V, 2 : « colonia Augusti Iulia Constantia Zulil ». Cette colonie était mentionnée par Pomponius Méla, dans un passage aujourd'hui mutilé (III, 107). Il avait des raisons particulières pour connaître Zili. Mais il n'indique aucune des autres colonies fondées par Auguste dans les deux Maurétanies, l'ouvrage qu'il a copié ayant été écrit antérieurement à leur fondation : voir t. V, p. 22-23.

11. T. II, p. 170-2.

12. Pline, V, 5 : « Ab Lixo XL m. p. in mediterraneo altera Augusti colonia est Babba Iulia Campestris appellata. » *C(olonia C(ampestris) I(ulia) B(abba)*, sur des monnaies datant des règnes de Claude, Néron et Galba : Müller, *Numism.*, III, p. 170-2 ; sur l'une d'elles (n° 258), *Ba(bba)*. Babelon a publié (*Rev. numism.*, 1889, p. 506-7) une monnaie remontant à l'époque d'Auguste, qu'il attribue, probablement avec raison, à Babba, quoique le nom de cette colonie n'y soit pas inscrit.

13. Voir Tissot, *Mém. présentés à l'Acad. des Inscr.*, IX, 1ère partie, p. 302 ; La Matinière, apud Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, 2e édit., p. 678, et *Bull. archéol. du comité*, 1912, p. 163. Babba devait être sur une rivière, car un pont à trois arches est représenté sur certaines de ses monnaies : Müller, l. c., p. 171, nos 261 et suiv. ; Babelon, l. c. ; sur une autre monnaie, un poisson : Müller, p. 172, n° 282.

d'Ouezzane, au Sud-Est de Lixus, à laquelle Babba était reliée<sup>(1)</sup> ?) ; 3° la *colonia (Iulia) Valentia Banasa*<sup>(2)</sup>, à Sidi Ali bou Djenoun<sup>(3)</sup>, sur l'oued Sebou, reliée vers le Nord à Tingi, par Lixus et Zili, vers le Sud-Ouest à Sala<sup>(4)</sup> (à l'embouchure de l'oued Bou Regreg), vers le Sud-Est à la ville importante de Volubilis (près de Meknès). En d'autres lieux, des citoyens romains vinrent peut-être se fixer librement dans des centres indigènes : on peut supposer que, là où ils étaient assez nombreux, ils se groupèrent, formant des *conventus*, comme dans la province d'Afrique à l'époque républicaine<sup>(5)</sup>.

Après le rétablissement du royaume de Maurétanie (25 avant J.-C.), ces colonies subsistèrent, comme des enclaves dans les États de Juba II et de son fils Ptolémée. Un document copié par Pline indiquait que l'une d'elles, Zili, était soustraite à l'autorité des rois et rattachée pour la juridiction à une province espagnole, la Bétique<sup>(6)</sup>. Il en était probablement de même des autres<sup>(7)</sup>. On sait aussi, par Pline<sup>(8)</sup>, que les *Icositani*, c'est-à-dire les citoyens romains domiciliés dans la cité d'Icosium (Alger), étaient rattachés à la colonie d'Ilici, dans l'Espagne citérieure. Il est à croire que ces rattachements remontaient, pour les colonies, à l'époque même où elles furent fondées dans une contrée qui n'était pas une province.

1. L'indication de la distance entre ces deux lieux (v. *supra*, p. 203, n. 12) atteste l'existence d'une route ou, tout au moins, d'une piste.

2. Pline, V. 5 : « tertia (Augusti colonia) Banasa, LXXV m. p. (ab Lixo) Valentia cognominata ; ab ea XXXV m. p. Volubile oppidum ». *Ibid.* : « amnis Sububus praeter Banasam coloniam defluens ». Une inscription mutilée du second siècle (*C. I. L.*, 21819) mentionne cette colonie, mais ne paraît pas l'avoir appelée *Iulia*.

3. Voir Tissot, *l. c.*, p. 277 et suiv. Les chiffres de distances donnés dans les manuscrits de Pline sont inexacts. Il faut les corriger en XLV et LV.

4. La voie reliant Lixus à Sala par Banasa est indiquée dans le routier de l'époque impériale qu'on appelle l'Itinéraire d'Antonin.

5. Voir t. VII, p. 73.

6. Texte cité *supra*, p. 201, n. 7.

7. Conf. Mommsen, au *C. I. L.*, VIII, p. 855 ; Albertini, *Les divisions administratives de l'Espagne romaine*, p. 41, n. 2.

8. III, 19 : « colonia immunis Ilici ... In eam contribuuntur Icositani. »

Pourquoi, en quelques années, Auguste y créa-t-il tant de communes romaines ? Comme il cherchait partout des lieux où il pût installer ses vétérans, il dut être heureux de disposer d'un pays où il lui était facile de se procurer les terres nécessaires. Il fut bien conseillé dans le choix des emplacements. Autour de toutes ces colonies, il y avait des espaces fertiles. La plupart d'entre elles furent établies auprès de villes phéniciennes ou puniques. Dans ces vieilles cités, vivait une population en général assez civilisée pour adopter, sans trop de répugnance ni d'effort, les mœurs des nouveaux venus. Évidemment, dans la pensée du prince, ces colonies devaient être des foyers d'où rayonnerait la culture gréco-latine. Plusieurs d'entre elles devaient être aussi des postes d'observation, des places fortes d'où Rome surveillerait et tiendrait en respect les indigènes ; les sites de Tubusuptu, de Zucchabar, de Banasa avaient du moins autant d'importance stratégique que d'avantages économiques. Dès le lendemain de la mort de Bocchus, Auguste eut sans doute le ferme dessein de préparer l'annexion définitive de la Maurétanie à l'Empire romain.

Pourtant, huit ans après, au lieu d'en faire une province, il en fit de nouveau un royaume, en faveur du fils de Juba, le barbare qui avait rêvé, dans son orgueil insensé, d'exclure Rome de l'Afrique.

## CHAPITRE II

### JUBA II, ROI DE MAURÉTANIE

#### I

C'est une figure intéressante que ce Juba II qui régna en Maurétanie près d'un demi-siècle<sup>(1)</sup>. Il eut des traits de ressemblance avec son contemporain Hérode le Grand, roi de Judée. Tous deux furent des vassaux dociles de Rome et d'ardents admirateurs de la civilisation grecque. Tous deux aimèrent le luxe, paré du charme de l'art. L'un fit du célèbre écrivain Nicolas de Damas son ami, son conseiller et aussi son apologiste ; l'autre voulut être lui-même un savant et un lettré.

---

1. Les textes anciens nous renseignent surtout sur son activité littéraire : voir au chapitre suivant. Il y a beaucoup à tirer des monnaies de ce roi : L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, III, p. 103-125, et Supplément, p. 74-77. Un trésor très important de deniers de Juba (peut-être 6 000 pièces) a été trouvé en 1907 au Maroc. Le lieu de la découverte paraît avoir été, non Ksar el Kebir, comme on l'a dit, mais Sidi Ali bou Djennoun, l'antique Banasa, colonie romaine (v. *supra*, p. 204) : Michaux-Bellaire, dans *France-Maroc*, février 1921, p. 36-37. L'enfouissement eut lieu en l'an XLII du règne (17-18 de notre ère). Sur ce trésor, voir Gsell. *Bull. archéol. du Comité*, 1908, p. CLXXXVIII-IX ; Dieudonné, *Rev. numismatique*, 1908, p. 350-367 et pl. XIII ; *ibid.*, 1910, p. 437-442, et 1915, p. 311-9 (= Dieudonné, *Mélanges numismatiques*, 1ère série, 1909, p. 320-337 et pl. X ; 2e série, 1919, p. 143-8, 414-422) ; imhoof-Blumer, *Zeitschrift für Numismatik*. XXVIII, 1910, p. 1-8 et pl. I ; Regling, *ibid.*, p. 9-27. Un petit trésor de 25 deniers, enfoui probablement en 20 après J.-C., provient du cap Djinet, à l'Est d'Alger Gsell, *B. a. Comité*, 1903, p. CLX-CLXI. Parmi tes travaux modernes sur le roi Juba, on peut laisser de côté des dissertations vieilles (de I.-G. Hulleman, Utrecht, 1845 ; de W. Plagge, Münster, 1849 ; d'A. Görlitz, Breslau, 1848 et 1862). La thèse de M.-R. de la Blanchère, *De rege Juba regis Jubae filio* (Paris, 1883), n'est pas encore tout à fait inutile. Je n'ai pas pu lire un mémoire en danois de Mlle Louise Lindegaard, dans *Nordisk Tidsskrift for Filologi*, 4e série, II. 1913.



Hérode fut assurément un politique plus souple et plus habile ; il joignit à une grande bravoure des talents de général, qui manquèrent à Juba. Mais, entre le despote asiatique, couvert des crimes les plus odieux, et le doux homme d'étude que fut l'Africain, notre sympathie va à ce dernier.

Fils de Juba il dut naître vers 50 avant notre ère. Il était encore très jeune en l'année 46<sup>(1)</sup>. On se souvient que, pendant sa campagne contre César, le roi de Numidie avait laissé sa famille à Zama, sa capitale, et qu'après sa défaite, il n'avait pu obtenir qu'on la lui rendît<sup>(2)</sup> ; elle tomba au pouvoir du dictateur, venu à Zama. Nous ignorons le sort des autres enfants royaux ; celui qui portait le même nom que son père<sup>(3)</sup> fut conduit à Rome<sup>(4)</sup>, où il figura au triomphe africain de César<sup>(5)</sup>.

Il resta en Italie et fut élevé par les soins d'Octave<sup>(6)</sup>, comme quelques autres princes, amenés d'Orient à la fois pour servir d'otages et pour se préparer à leur rôle de clients de Rome. Octave accorda le droit de cité romaine au Numide, qui prit le prénom et le nom de son protecteur, *Gaius Iulius*, et les, transmit plus tard à ses affranchis<sup>(7)</sup>, quoiqu'il se soit abstenu de les porter après avoir reçu le titre de roi, *Rex Iuba*. Au temps où il régnait en Maurétanie, un municipe et une colonie d'Espagne, Gadès<sup>(8)</sup> et Carthago nova<sup>(9)</sup> (Carthagène) lui

1. Plutarque, *César*, 55. Appien, *Bell. civ.*, II, 101. Des portraits de lui, faits quand il était déjà roi de Maurétanie, par conséquent en 25 au plus tôt, ne portent guère plus de vingt-cinq ans : v. *infra*, p. 216, n. 2.

2. *V. supra*, p. 151-2.

3. « Rex Iuba, régis Iubae filius » : monnaies apud Müller, *Numism.*, III, p. 108, n° 87 ; p. 125, n° 111 : *C. I. L.*, II, 3417. Conf. Dion, LI, 15, 6 ; Strabon, XVII, 3, 7 ; etc.

4. Suidas (s. v. *Ιόβας*) dit, sans doute à tort, qu'on lui fit subir de mauvais traitements.

5. *V. supra*, p. 154.

6. Dion, LI, 15, 6. Élien, *Nat. anim.*, VII, 23. Suidas, *l. c.*

7. *C. I. L.*, VIII, 9346, comparé avec 9344. *Iuliae*, affranchies ou affranchies d'affranchis du roi Juba : *ibid.*, 9347, 21086-8.

8. Festus Aviénius, *Ora maritima*, 277-283.

9. Monnaie apud Müller, *Numism.*, III, p. 111, n° 108 ; A. Heiss, *Descr. générale des monnaies antiques de l'Espagne*, p. 269, n° 5 et pl. XXXV : « Iuba rex, Iubae

conférèrent le duumvirat, magistrature à laquelle des citoyens romains pouvaient seuls être admis. Son fils Ptolémée transmet de même à ses affranchis le prénom et le nom de C. *Iulius*<sup>(1)</sup>, qu'il hérita de son père ; il fut, lui aussi, duumvir à Carthagène<sup>(2)</sup>.

Dion Cassius<sup>(3)</sup> dit, sans donner d'autres détails, que Juba fit campagne avec Octave. Ce fut, soit en Orient, lors de la lutte contre Antoine et Cléopâtre, — Octave partit de Rome au printemps de 31 et n'y revint qu'en août 29, — soit peut-être en Espagne, où l'empereur Auguste séjourna deux ans, en 26-25, et où ses armées eurent à combattre les Astures et les Cantabres. Le même auteur nous apprend<sup>(4)</sup> qu'après cette guerre, Juba obtint d'Auguste les royaumes de Bocchus et de Bogud.

On a voulu trouver dans Dion et dans Strabon des raisons de croire qu'avant de régner en Maurétanie, il avait régné, ou du moins commandé, pendant quelques années, en Numidie, dans les anciens États de son père. Après avoir raconté la mort d'Antoine et de la reine d'Égypte Cléopâtre (en 30 avant J.-C.), Dion<sup>(5)</sup> parle des destinées de leurs enfants : leur fille Cléopâtre épousa, dit-il, le fils de Juba, Juba, auquel Auguste donna la royauté paternelle<sup>(6)</sup>. Dans un autre passage<sup>(7)</sup>, que nous venons de citer incomplètement, Dion dit qu'après la guerre d'Espagne, Auguste donna à Juba une partie de la Gétulie, à la place des États où le père de Juba avait régné<sup>(8)</sup>, parce que ces États avaient été en majeure partie annexés à l'Empire romain ;

f(ilius), Ilv(ir) qu(inquennalis) ». Inscription, C. I. L., II, 3417 : « Regi Iubae, etc., Ilvir(o) quinq(uennali), patrono, coloni ».

1. C. I. L., VIII, 21093 : « C. Iulio, regis Ptolemaei lib(erto), Montano ». Des Iuliae affranchies ou affranchies d'affranchis de Ptolémée ; *ibid.*, 21095 ; C. I. L., VI, 20409.

2. Monnaies *apud* Müller, *l. c.*, p. 131, n<sup>os</sup> 204-7, et Heiss, *l. c.*, p. 269, n<sup>os</sup> 6-7 et pl. XXXV.

3. LI, 15, 6.

4. LIII, 26, 2.

5. LI, 15, 6.

6. Τὴν βασιλείαν τὴν πατρώαν.

7. LIII, 26, 2.

8. Ἀντί τῆς πατρώας ἀρχῆς.

qu'il lui donna aussi les royaumes de Bocchus et de Bogud. De son côté, Strabon<sup>(1)</sup> affirme qu'Auguste octroya à Juba les royaumes de Bogud et de Bocchus, outre le royaume de son père<sup>(2)</sup>.

Mais ces textes n'autorisent pas les conclusions qu'on en a tirées. Il est, en effet, certain que Juba ne fut pas roi avant 25, année où il reçut les Maurétanies, car c'est, nous le verrons, à partir de cette date qu'il compta ses années de règne<sup>(3)</sup>. Aurait-il donc été envoyé par Auguste en Afrique, non pas comme roi, mais comme fonctionnaire, — il eût pu l'être, étant citoyen romain, — comme préfet d'une partie de la contrée qui avait été le royaume de son père<sup>(4)</sup> ? Cette hypothèse<sup>(5)</sup> ne paraît pas plus admissible que celle d'une véritable royauté. L'empereur ne pouvait placer sous l'autorité de Juba la région qu'avaient reçue Sittius et ses compagnons, qui était devenue le vaste territoire d'une colonie romaine, Cirta, et avait été rattachée à la province voisine. Entre ce territoire et la vieille province d'Afrique, la province d'*Africa nova*, formée en 46, avait d'abord eu ses gouverneurs, d'ordre sénatorial, puis elle avait été jointe à l'*Africa vetus*. Elle n'en fut pas détachée en faveur de Juba : en l'an 27, lors de la répartition des provinces entre l'empereur et le Sénat, elle fut attribuée au Sénat, comme l'autre Afrique<sup>(6)</sup>, avec laquelle elle se fondit définitivement. On s'est demandé<sup>(7)</sup> si Juba n'avait pas reçu le pays situé à

1. XVII, 3, 7.

2, Bogud et Bocchus étant morts, dit Strabon, Ἰούβας παρέλαβε τὴν ἀρχὴν δόντος τοῦ Σεβαστοῦ Καίσαρος χαί ταύτην αὐτῷ τὴν ἀρχὴν πρὸς τὴ πατρίδα.

3. Comme l'a fait remarquer Mommsen, *Hist. romaine*, trad. Cagnat et Toutain. XI, p. 261, n. 1.

4. Ce fut, sous Auguste, le cas de M. Iulius Cottius, qui devint *praefectus* des cités alpines sur lesquelles avait régné son père, Donnus : *C. I. L.*, V, 7231.

5. Soutenue par Gardthausen, *Augustus*, II, p. 388. Dans Dion, LIII, 26, 2 (passage cité p. 208, n. 8), le mot ἀρχή ne me semble pas avoir le sens, — que lui attribue Gardthausen, — de fonction exclusive de la dignité royale ; conf., p. ex., le passage de Strabon cité ici, n. 2.

6. Dion, LIII, 12, 4. Conf. *supra*, p. 196.

7. Ragot, *Rec. de Constantine*, XVII, 1875, p. 169-170.

l'Ouest du territoire des Sittiens, les régions de Sétif et de la Medjana. Pour réfuter cette hypothèse, il suffit de remarquer que ces régions n'appartenaient pas au royaume de Juba Ier, qu'au temps de ce prince, elles faisaient partie des États de Masinissa et qu'elles furent ensuite annexées au royaume de Bocchus, royaume qui n'échut à Juba II qu'en 25.

Nous ne croyons donc pas qu'Auguste ait renvoyé Juba en Afrique avant cette année 25. Les textes de Dion et de Strabon ne prouvent nullement le contraire. Dion ne dit pas que ce soit aussitôt ou peu après la mort de Cléopâtre, que Juba reçut d'Auguste la « royauté paternelle », c'est-à-dire la dignité royale qu'avait possédée son père. Ce passage est conciliable avec celui où Dion indique qu'en 25, — et non plus tôt, — il reçut, avec les royaumes de Bocchus et de Bogud, une partie de la Gétulie, au lieu de recevoir les États de son père. Auguste n'aurait pu, en effet, lui donner ces États, ou, du moins, ce qui, dans ces États, avait été converti en province : tel est, à notre avis, le sens du second passage de Dion. Quant à Strabon, s'il dit qu'Auguste donna à Juba II les royaumes de Bogud et de Bocchus, outre le royaume de Juba Ier, il ne dit pas qu'il s'agisse de deux dons faits à deux époques différentes : la manière dont il s'exprime montre même qu'il croit au don simultané des trois royaumes. En cela, d'ailleurs, il se trompe, car, après comme avant l'année 25, la meilleure partie de l'ancien royaume de Juba Ier resta province romaine. Mais il ne se trompe pas tout à fait, si, comme nous le montrerons, Juba II reçut d'Auguste des Gétules sur lesquels Juba avait exercé, ou prétendu exercer sa souveraineté.

C'est sans doute dans l'automne de l'année 25 que Juba obtint le titre de roi et un royaume en Afrique, ce don lui ayant été fait par l'empereur après la guerre contre les Astures et les Cantabres. La date qu'indique Dion est, d'ailleurs, confirmée par d'autres témoignages.

Les monnaies de Juba mentionnent souvent (à partir de la trentième année) l'année du règne au cours de laquelle elles furent frappées. Le chiffre le plus élevé qui se rencontre est XLVIII, et il n'est pas rare, de même que ceux qui indiquent les années précédentes : par conséquent, on peut admettre que, si le chiffre XLIX et les chiffres suivants font défaut, c'est, non point à cause des hasards des découvertes, mais parce que Juba n'a pas régné plus de 18 ans. Or, il vivait encore au début de l'année 23 après notre ère<sup>(1)</sup>. Tacite<sup>(2)</sup> le mentionne dans un rapide tableau de l'état militaire de l'Empire à cette date. On lit dans le même historien que, vers la fin de l'été de 24, une ambassade romaine vint, de la part du Sénat, apporter au souverain de la Maurétanie, Ptolémée, les titres de roi, d'allié et d'ami<sup>(3)</sup>. C'était là une reconnaissance officielle, qui suivait son avènement. Elle le suivait de quelques mois, durant lesquels Ptolémée avait vu une partie de ses sujets se révolter contre lui<sup>(4)</sup> et était intervenu dans une guerre faite par les Romains<sup>(5)</sup>. C'est donc vers la fin de 23 ou au début de 24 que, Juba étant mort, il lui succéda, ou plutôt régna seul, car, depuis trois ou quatre ans, il était associé à son père<sup>(6)</sup>. La 48<sup>e</sup> année du règne de celui-ci commença dans l'automne de l'année 23, si, conformément à l'indication de Dion, nous prenons pour point de départ l'automne de l'année 25 avant J.-C.

Des monnaies, rappelant des victoires ou des prétendues victoires de Juba, nous amènent à la même conclusion<sup>(7)</sup>. Elles sont datées des années XXXI, XXXII (où l'on continua à

---

1. Comme Rühl (*Jahrb. f. class. Philologie*, CXVII, 1879, p. 542-4.) et M. Cagnat (*Bull. archéol. du Comité*, 1889, p. 390) l'ont montré, après d'autres, mais aussi contre d'autres.

2. *Annales*, IV, 5. Pour la date, voir *ibid.*, IV, 4, au début.

3. *Ann.*, IV, 26. L'ambassade fut envoyée après une campagne menée contre des rebelles cette année-là, pendant l'été : v. *ibid.*, IV, 23, début, et IV, 27, début.

4. *Ibid.*, IV, 23.

5. *Ibid.*, IV, 24 et 26.

6. *V. infra*, p. 278-9.

7. Müller, *Numism.*, III, p. 115 et 123.

frapper des types créés l'année précédente), XLIII et XLVI<sup>(1)</sup> Si nous adoptons les concordances 6-7, 7-8, 18-19, 21-22 après J.-C., nous pouvons mettre ces monnaies en rapport avec des guerres africaines qui furent livrées en 6, puis entre 17 et 22, et auxquelles la participation de Juba est certaine ou très probable.

Des deux royaumes accordés à Juba par Auguste et réunis auparavant, pendant quelques années (de 38 à 33), sous la main de Bocchus<sup>(2)</sup>, on sait que l'un, celui de Bogud, s'étendait sur le Nord du Maroc, atteignant au Nord-Est l'embouchure la Mulucha<sup>(3)</sup> (la Moulouia) ; que celui de Bocchus était compris entre la Mulucha et l'Ampsaga<sup>(4)</sup>, qui se jette dans la mer au Nord-Ouest de Constantine. L'embouchure de l'Ampsaga forma donc à l'Est la frontière des États de Juba, et c'est là, en effet, que la carte d'Agrippa, dressée au temps de ce roi, marquait l'extrémité orientale de la Maurétanie<sup>(5)</sup>. Cependant Strabon<sup>(6)</sup> indique que la limite entre la contrée soumise à Juba et celle qui appartenait aux Romains était au port<sup>(7)</sup> de Salda, aujourd'hui Bougie. Il y a là une erreur. Entre Saldas et l'Ampsaga, se trouvait Igilgili (Djidjeli), colonie fondée en Maurétanie par Octave après la mort de Bocchus<sup>(8)</sup> et ensuite enclavée dans le royaume de Juba et de Ptolémée, puisque, plus tard, on y faisait usage d'une ère qui, comme dans le reste de la Maurétanie, avait pour point de départ l'annexion du royaume à

1. *V. infra*, p. 223, 230.

2. Pline l'Ancien (V, 16) a donc tort d'écrire : « Iuba, Ptolemaei pater, qui primus utriusque Mauretaniae imperitavit ».

3. Voir t. VII, p. 273.

4. *V. supra*, p. 156-7,

5. Voir les textes mentionnés *supra*, p. 159, n. 6.

6. XVII, 3, 12.

7. Strabon écrit : λιμήν δὲν Σάλδαν χαλοῦσι. Il s'agit d'un port, situé là où est aujourd'hui Bougie, et non du golfe (en grec χόλπος) qui s'étend depuis le cap Carbon, auprès de Bougie, jusqu'au cap Bougaroun, au Nord-Est de l'embouchure de l'oued et Kebir (l'Ampsaga). Il est donc impossible de concilier l'assertion de Strabon avec le fait que le royaume de Juba s'étendait jusqu'à l'Ampsaga.

8. *V. supra*, p. 202.

l'Empire romain, en 40 après J.-C.<sup>(1)</sup>. De même à Sétif<sup>(2)</sup>, au Sud-Est de Bougie et au Sud-Ouest de Djidjeli. Une inscription<sup>(3)</sup> nous révèle qu'au IIIe siècle, Juba était encore adoré dans la région de la Medjana, à l'Ouest de Sétif : il y a lieu de croire qu'il avait été souverain dans la région où il devint dieu.

Sur le littoral de l'Atlantique, il fit occuper l'île et les flots de Mogador<sup>(4)</sup>, et la mesure de 467 milles, donnée par la carte d'Agrippa pour la largeur de la Maurétanie-Gétulie<sup>(5)</sup> peut avoir été comptée jusque-là. Mais il est douteux que toute la côte comprise entre Sala (auprès de Rabat) et Mogador ait été effectivement soumise à Juba.

A l'intérieur des terres, au delà des pays propres à l'agriculture, il mettait au nombre de ses sujets les Gétules<sup>(6)</sup>. Et puisque des textes, vagues, il est vrai, et peu sûrs, indiquent qu'outre les royaumes de Bocchus et de Bogud, il reçut d'Auguste des territoires étendus dans le reste de l'Afrique<sup>(7)</sup>, une partie de la Gétulie<sup>(8)</sup>, des régions qui avaient appartenu à son père<sup>(9)</sup>, on peut supposer que l'empereur lui abandonna les populations qui menaient une existence nomade au Sud de l'Afrique romaine, dans l'Est de l'Algérie et dans la Tunisie méridionale : de ce côté vivaient les Gétules qui, en l'an 6 après j.-C., se révoltèrent contre Juba et que Rome dut combattre, sans doute pour défendre son propre territoire<sup>(10)</sup>. Comme lors de

1. *C. I. L.*, VIII 8369.

2. *Ibid.*, 8458, 8630.

3. *Ibid.*, 20627 (trouvée à peu de distance au Nord de Bordj bou Arréridj).

4. *V. infra*, p. 233-4.

5. Pline l'Ancien, V, 21. Deux écrits, qui, comme Pline dans ce passage, dérivent de la carte d'Agrippa, indiquent, l'un 470 milles, l'autre 462 : *Dimens. provinciarum*, 25, et *Divisio orbis terrarum* 26, apud Riese, *Geogr. Lat. min.*, p. 13 et 19.

6. La carte d'Agrippa groupait ensemble la *Mauretania* et la *Gaetulia* (voir les deux écrits mentionnés à la note précédente), c'est-à-dire les États que possédait Juba à l'époque de l'exécution de cette carte.

7. Strabon, VI, 4, 3. Suidas (*s. v.* Ἰόβαç) qualifie Juba de roi de Libye et de Maurousie.

8. Dion, LIII, 26, 2 (passage cité p. 208).

9. Strabon, XVII, 3, 7 (conf. *supra*, p. 209).

10. *V. infra*, p. 227-8.

la constitution de la province d'Afrique en 146 avant notre ère, un grand État indigène aurait formé une sorte de zone de protection autour du pays romain. Quant à la région des Syrtes, elle aurait été rattachée à la Cyrénaïque, à laquelle elle appartient pendant une partie du règne d'Auguste<sup>(1)</sup>.

L'empereur adoptait donc en Afrique une politique nouvelle. Il renonçait à cette annexion de la Maurétanie que la création d'une douzaine de colonies dans les royaumes de Bocchus et de Bogud avait paru annoncer pour un avenir très proche. Et, si l'on accepte l'hypothèse que nous venons de présenter, il fermait au Sud le territoire romain par une frontière qui, commune avec un royaume ami, ne semblait pas pouvoir être dépassée, tant que durerait ce royaume.

Auguste, qui voulait réduire ses armées et avait de lourdes obligations militaires à remplir en Europe et en Asie, jugeait opportun de limiter ses ambitions et ses efforts en Afrique. Il y gardait une province dont les blés étaient nécessaires à la capitale du monde et qui, s'avancant comme un coin vers la Sicile, entre les deux bassins de la Méditerranée, assurait aux Romains, dans une large mesure, la maîtrise du *mare nostrum*. Mais il attribuait à un roi client un rôle important dans la défense de cette province.

D'autre part, il se rendait compte que la Maurétanie, habitée par des peuplades remuantes et, en général, barbares, eût exigé des troupes d'occupation nombreuses et coûté bien plus qu'elle n'eût rapporté. Mieux valait la remettre à un prince qui avait donné des preuves de son dévouement, qui, plus habilement que des fonctionnaires romains ignorants du pays et des hommes, saurait employer vis-à-vis de ses sujets des moyens de gouvernement propres à les maintenir en paix, à accroître peu à peu leur civilisation. Puisque des colonies avaient été fondées

---

1. *V. supra*, p. 164-5.



dans cette partie de l'Afrique, elles subsisteraient, mais indépendantes du roi et rattachées à l'Espagne romaine. Le devoir du nouveau souverain serait de garantir leur sécurité et de favoriser leur développement économique. C'était le régime du protectorat qu'Auguste appliquait à la Maurétanie. Peut-être pour préparer l'annexion, car il restait entendu que cette contrée, don de Rome<sup>(1)</sup>, pourrait être reprise par elle. Mais l'annexion se ferait à son heure, sans hâte inutile et imprudente.

La question était de savoir si Juba et ses successeurs seraient capables de remplir la tâche qui leur était confiée.

## II

Les monnaies qui portent l'effigie de Juba<sup>(2)</sup> nous le font mal connaître : d'une exécution médiocre, souvent incorrecte, elles nous le montrent sous des aspects très différents ; on s'est évidemment peu soucié de la ressemblance<sup>(3)</sup>. La tête coiffée d'une dépouille de lion, qui apparaît vers la fin du règne<sup>(4)</sup>, a des traits juvéniles : le roi, déjà sexagénaire, y est fort idéalisé, comme il convenait à un personnage figuré en Hercule<sup>(5)</sup>.

Cependant quelques monnaies, surtout des bronzes, offrent une image assez soignée et qu'on peut croire fidèle. Elles nous permettent de reconnaître Juba dans plusieurs têtes en marbre, ceintes du bandeau royal, qui ont été découvertes à Cherchel<sup>(6)</sup>,

1. Tacite; *Ann.*, IV, 3 : « Mauros Iuba acceperat donum populi Romani. » Conf. Solin, XXV, 16 (Caesarea) « Iubae indulgentia populi Romani dono data ».

2. Voir, p. ex., *Rev. numismatique*, 1908, pl. XIII ; *Zeitschr. f. Numismatik*, 1910, pl. 1 : reproductions qui, pour une étude iconographique, valent mieux que celles de l'ouvrage de Müller.

3. Conf. Müller, *Numism.*, III, p. 117-8.

4. *V. infra*, p. 238.

5. Dieudonné, *Rev. Numism.*, 1908, p. 3633-4.

6. Une petite tête, publiée par Gauckler (*Bull. d'Oran*, XXe anniversaire, 1898, p. 132-3, avec deux planches à peine distinctes), est d'origine inconnue. J'ignore où a été trouvée la tête du musée de Madrid : Fr. Poulsen, dans *Symbolae Osloenses*, fasc. III 1925, p. 4, n° 1 et fig. 4.

emplacement de sa capitale, et qui ont appartenu à des statues<sup>(1)</sup>.

Ces sculptures le représentent à des âges divers : les mieux conservées à 25<sup>(2)</sup> et à 60 ans<sup>(3)</sup> environ. Une chevelure épaisse, en mèches courtes et touffues, assez désordonnées, encadre un visage glabre, car Juba, adoptant la mode gréco-romaine d'alors, renonça à porter la barbe<sup>(4)</sup>, comme l'avaient portée son père et ses ancêtres, comme la portaient la plupart de ses sujets<sup>(5)</sup> ; il renonça aussi à ces échafaudages compliqués de cheveux, à ces rangées de boucles symétriques qu'aimaient Maures et Numides<sup>(6)</sup>. Dans sa jeunesse, il avait des traits réguliers<sup>(7)</sup>, qui n'étaient pas dépourvus d'élégance. Plus tard, il s'épaissit ; l'ovale du visage s'arrondit, et sans doute la perte d'une partie des dents déforma légèrement la mâchoire inférieure : il n'y a pas là, quoi qu'on en ait dit, un prognathisme qui trahirait du sang nègre. Le front est haut et bien développé, les yeux sont largement ouverts, les lèvres, un peu fortes, comme chez beaucoup d'Africains, L'expression est

1. C'est à tort qu'on e voulu reconnait.re Juba dans des têtes de Rome et d'Athènes : voir Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 113, n. 1, et: *Bull. d'Oran, l. c.*, p. 131 ; Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 392, n. 8. Je doute que M. Poulsen (*l. c.*, p. 4, n° 2 et fig. 5-7) ait raison d'attribuer à Juba une tête qui, du palais Sciarra, à Rome, est passée dans la Glyptothèque Ny-Carlsberg, à Copenhague.

2. Grauckler, *Musée de Cherchel*, p. 112 et pl. VIII, fig. 2; Poulsen, p. 4, n° 3 et fig. 8. La tête de Madrid (Poulsen, fig. 4) porte à peu près le même âge.

3. Héron de Villefosse, *Musée africain du Louvre*, pl. III, fig. 1 ; Gsell, *Promenades archéol. aux environs d'Alger* (Paris, 1926), pl. I ; Poulsen, p. 6, n° 5 et fig. 10. — Trois autres têtes montrent un homme d'une quarantaine d'années. Pour l'une (au Louvre), voir Gsell, *Rev. archéol.*, 1901, I. p. 78-79 et fig. ; Héron de Villefosse, *Bull. de l'Assoc. de l'Afrique du Nord*, IV, 1902, p. 10-14 et planche ; Poulsen, p. 6, n° 4 et fig. 9. Pour la seconde, Durry, *Musée de Cherchel*, Supplément, p. 90-91 et pl. IX, fig. 6. La troisième a été découverte en 1926 dans la propriété Kebilen et est encore inédite. Le crâne y est d'une hauteur démesurée, et je crois bien que c'est par la faute du sculpteur. On a trouvé en 1928, à l'Ouest de Cherchel, un fragment d'une tête (crâne, front et oreille gauche), qui représentait Juba âgé. Mentionnons enfin une tête extrêmement mutilée : Waille, *Bull. archéol. du Comité*, 1895, p. 57 et 66.

4. Il porte une barbe courte sur une monnaie de l'année XXXI (6-7 de notre ère) : Dieudonné, *Rev. numism.*, 1908, p. 357, n° 56. Partout ailleurs, il est rasé.

5. Voir t. VI, p. 21.

6. Voir *ibid.*, p. 18 et suiv.

7. Mais avec un nez qui, autant qu'on en peut juger d'après l'état actuel des sculptures, semble avoir été assez fort.

sérieuse et réfléchie, calme et douce. Avec l'âge, elle s'amollit encore : à soixante ans, Juba avait l'air d'un vieux savant débonnaire, et non d'un puissant roi.

Auguste lui donna, non seulement un royaume, mais encore une épouse, Cléopâtre Séléné<sup>(1)</sup>, fille de la fameuse Cléopâtre et de Marc Antoine le triumvir. Elle était probablement née en 40 avant J.-C., avec son frère jumeau Alexandre<sup>(2)</sup>. Celui-ci reçut le nom d'Hélios, « le Soleil » ; sa sœur fut Séléné, « la Lune »<sup>(3)</sup>. Antoine la reconnut lors de son mariage avec la reine, en 36<sup>(4)</sup> ; deux ans plus tard, il décida qu'elle régnerait en Cyrénaïque<sup>(5)</sup>. Après la mort de ses parents, elle tomba aux mains d'Octave ; âgée de onze ans, elle figura au triomphe que le vainqueur célébra, le 13 août 29, « sur l'Égypte et Cléopâtre »<sup>(6)</sup>. Octavie, la sœur d'Octave, l'épouse délaissée, puis répudiée d'Antoine, la recueillit et l'éleva avec les autres enfants que le triumvir avait eus de ses diverses femmes<sup>(7)</sup>. C'est elle, dit-on<sup>(8)</sup>, qui demanda à son frère d'unir la fille de Cléopâtre l'Égyptienne au fils de Juba le Numide : ce prince et cette princesse,

1. Dion, LI, 15, 6.

2. Voir Plutarque, *Antoine*, 36 ; Dion, XLIX, 32, 4. Pour la date de sa naissance, conf. Gardthausen, *Augustus*, II, p. 170-1 ; Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, II, p. 253, n. 1, et p. 278, n. 1 ; Stähelin, dans la *Real-Encyclopädie*, XI, p. 760 et 784 : en 40, et non pas en 36 ou 35, comme le croient Mommsen (*Gesammelte Schriften*, VIII, p. 272) et d'autres (p. ex., Carcopino, *Rev. des études latines*, IV, 1926, p. 84-85). Cléopâtre porte une vingtaine d'années sur une monnaie frappée en 20-19 avant J.-C., lors de son mariage : v. *infra*. Ce n'est pas mon affaire d'examiner ici si la grossesse de Cléopâtre, terminée par la naissance des jumeaux, a pu inspirer, comme on l'a soutenu, la quatrième églogue de Virgile.

3. Plutarque, *l. c.* Dion, L, 25, 4 ; LI, 21, 8. Suétone, *Caligula*, 26. Eusèbe, passage cité à la note 6. Une seule monnaie de Cléopâtre indique ce nom de Séléné : Müller, *Numism.*, Supplément, p. 74, n° 102 a. Il n'est pas impossible qu'un croissant, représenté sur des monnaies de Juba et de Cléopâtre, de Juba seul, de Ptolémée, soit quelquefois une allusion au nom de la reine. Mais j'y verrais plutôt un symbole religieux, surtout quand ce croissant entoure une étoile : conf. t. VI, p. 145.

4. Dion, XLIX, 32, 4.

5. Dion, XLIX, 41, 3.

6. Dion, LI, 21, 8. Eusèbe et saint Jérôme, *Chron.*, ann. 1988 (édit. Schöne, II, p. 140 et 141).

7. Plutarque, *Antoine*, 87.

8. Plutarque, *l. c.*

qui avaient tenu, devant les chars triomphaux de César et d'Octave, la place d'un père et d'une mère vaincus et tragiquement disparus, deviendraient ensemble les serviteurs dévoués de la grandeur, romaine.

Un passage mal interprété de Dion Cassius<sup>(1)</sup> a fait supposer que Séléne épousa Juba peu après la mort de sa mère, à un âge où elle n'était pas encore nubile. Il faut adopter une date plus récente. Une monnaie, frappée dans la VI<sup>e</sup> année du règne (20-19 avant J.-C.), montre et nomme, d'un côté, le roi Juba, de l'autre, la reine Cléopâtre<sup>(2)</sup>. C'est la seule qui, avant la XXX<sup>e</sup> année du règne, porte une date. Elle dut être émise pour célébrer un événement fort important de la vie des deux personnages représentés : leur mariage.

On a voulu<sup>(3)</sup> rapporter à cette union des vers qui nous sont parvenus sous le nom de Crinagoras de Mytilène<sup>(4)</sup>, un poète grec, favori d'Auguste et de la maison impériale. Mais cet épithalame s'adresse à un prince et à une princesse qui régnaient réellement en Égypte et en Libye et qui devaient laisser à leurs descendants ces deux royaumes, désormais unis : or, en l'année 20, l'Égypte, enlevée depuis dix ans à la dynastie des Ptolémées, était une province romaine, et nul ne pouvait se permettre de souhaiter qu'elle cessât de l'être. C'est donc par erreur que cette pièce de vers a été attribuée à Crinagoras ; elle est plus ancienne et concerne très probablement Ptolémée III Évergète, roi d'Égypte, et Bérénice, reine de Cyrénaïque (milieu du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère)<sup>(5)</sup>.

Ce n'était pas une femme de harem qu'Auguste donnait

1. LI, 15, 6 (*conf. supra*, p. 208). En réalité, ce texte ne donne aucune date pour le mariage de Cléopâtre, pas plus que pour l'avènement de Juba (*supra*, p. 210).

2. Müller, *Numism.*, III, p. 108. n° 87. Conf. Imhoof-Blumer, *Zeitschr. f. Numism.*, 1910, p. 2, n° 1 ; Dieudonné, *Rev. numism.*, 1913, p. 313 et figure 1 à la page 311.

3. Entres autres Stähelin, dans la *Real-Encyclopädie*, XI, p. 784.

4. *Anthol. Palat.*, IX, 235.

5. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*. II, p. 362, n. 1 (après Reiske et d'autres).

à son protégé ; c'était une véritable souveraine, pourvue de sa maison<sup>(1)</sup> ; reine parce qu'elle était investie de l'autorité royale, et non pas seulement parce qu'elle devenait l'épouse d'un roi. Elle paraît, en effet, avoir été associée officiellement à Juba<sup>(2)</sup>. Elle porta le diadème<sup>(3)</sup>, insigne de la royauté. Elle est presque toujours<sup>(4)</sup> qualifiée de reine, βασίλισσα, sur des monnaies où son nom figure assez souvent avec son portrait, honneur d'ordinaire refusé aux reines qui ne jouissaient d'aucun droit politique. Parmi ces monnaies, les unes offrent, sur la face, la tête et le nom de Juba, sur le revers, la tête et le nom de Cléopâtre<sup>(5)</sup>, ou seulement son nom, accompagnant quelque image<sup>(6)</sup>. Ce sont là des témoignages de l'association des deux souverains. Sur d'autres monnaies, la face est occupée par la tête et le nom de Cléopâtre, le revers par des images diverses<sup>(7)</sup> ; le roi Juba n'est ni figuré, ni mentionné, soit d'un côté, soit de l'autre<sup>(8)</sup>. La reine a usé ici de son droit de monnayage sans le partager avec son associé ; Juba, du reste, a fait de même. On ignore si Cléopâtre revendiqua dans les affaires de l'État la participation que sa souveraineté lui conférait, ou si elle se contenta du titre, laissant à son mari l'exercice du pouvoir. En tout cas, il n'y a

1. *C. I. L.*, VIII, 9344 (de Cherchel) : épitaphe d'un « Aeschinus Iu[b]ae regis I(ibertus) Ant[on]ian[us] Avant d'être affranchi, il avait dû appartenir successivement Marc Antoine, à Séléne, enfin à Juba : Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 39.

2. Ce qu'a montré Mommsen, *Gesamm. Schriften*, VIII, p. 272.

3. Sur ses monnaies.

4. Exceptions : Müller, III, p. 109, 1193 et 94 ; Dieudonné, *Rev. numism.*, 1908, p. 359-360, n° 71, où elle est appelée seulement Κλεοπάτρα ; Müller, *Suppl.*, p. 74, n° 102 a, où elle est appelée Σελεν (pour Σελήνη).

5. Müller, p. 108, nos 84-87 ; p. 109, nos 96 et 97. *Rev. numism.*, 1908, p. 360, nos 73-74.

6. Müller, p. 108-9, nos 89-95 ; p. 109-110, nos 98-102 ; *Suppl.*, p. 74, nos 89 a, 92 a (le n° 102 a nommé à l'avant Juba, en grec, mais ne le représente pas). *Rev. numism.*, 1908, p. 358-360, nos 64-72.

7. Müller, p. 110, nos 103, 104. *Rev. numism.*, l. c., p. 360, n° 75.

8. La légende *Rex Iuba* est inscrite, sans effigie du roi, au revers d'un denier, offrant sur la face l'image de Cléopâtre : *Rev. num.*, l. c., p. 360, n° 76. — Bronze d'une authenticité douteuse, représentant, d'un côté, la reine assise, avec son nom et son titre, de l'autre, une tête de Jupiter Ammon, avec l'inscription *Rex Iuba* ; *Rev. num.*, 1923, p. 66.

aucune bonne raison d'admettre un partage territorial entre les deux époux<sup>(1)</sup>.

Les effigies tracées sur les monnaies<sup>(2)</sup> sont d'un travail si négligé qu'elles ne nous apprennent pas si cette Cléopâtre avait hérité de la beauté de sa mère; elle y montre un visage régulier, mais sans grâce, parfois avec un air assez sévère, peut-être imputable à la maladresse du graveur. On a trouvé à Cherchel, dans les ruines d'un édifice construit sans doute au temps de Juba<sup>(3)</sup>, une belle tête en marbre<sup>(4)</sup>, qui, à en juger par le style, date des environs de l'ère chrétienne. Elle est ceinte du bandeau royal et représente une femme à la figure énergique, dure, au nez busqué, aux lèvres dédaigneuses, à l'aspect plutôt masculin. Les cheveux sont disposés en tresses symétriques, avec une série de petites mèches coquettement frisées au-dessus du front et autour des tempes. Devons-nous y voir un portrait de Cléopâtre Séléne ? Cela n'est pas impossible, quoique la coiffure que la reine porte d'ordinaire sur ses monnaies soit beaucoup moins compliquée. Si l'hypothèse est fondée, reconnaissons que le bon roi Juba avait reçu du sort et d'Auguste une femme tout à fait dénuée de charme et apparemment difficile d'humeur.

Il eut d'elle un fils, qui naquit peu d'années avant J.-C.<sup>(5)</sup> et qui fut appelé *Ptolemaeus*, en souvenir des ancêtres de sa mère.

Quand Cléopâtre mourut-elle ? Dans un trésor enfoui en 17-18 après J.-C. et découvert récemment au Maroc<sup>(6)</sup>, beaucoup de monnaies portant le nom de Cléopâtre présentent un

1. Comme l'ont cru Mommsen, *l. c.*, p. 273, et Kahrstedt, *Klio*, X, 1910, p. 301.

2. Muller, III, p. 105-111. Imhoof-Blumer, *Porträtköpfe auf antiken Münzen hellenischer und hellenisirter Völker* (Leipzig, 1885), pl. VIII, fig. 20. *Rev. numism.*, 1908, pl. X ; 1915, figure à la page 311. *Zeitschr. f. Numism.*, 1910, pl. I, fig. 3 et 4.

3. Dans les ruines voisines de l'Esplanade (*infra*, p. 244-5) : Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 54 et 116.

4. Gauckler, *l. c.*, pl. VIII, fig. 4. Gsell, *Promenades archéol.*, p. 57, le 111.

5. *V. infra*, p. 277.

6. Sur ce trésor, *v. supra*, p. 206, n. 1.

aspect très frais<sup>(1)</sup> elles ont dû être frappées peu de temps auparavant. Il faut, semble-t-il, en conclure, non pas que Séléné vivait encore à cette époque, mais qu'après sa mort, on continua à fabriquer, avec les anciens coins ou avec de nouveaux, des monnaies à son nom et à son image ; de même, des monnaies à l'effigie de Masinissa avaient été émises longtemps après lui<sup>(2)</sup>. Séléné n'est jamais représentée, ni nommée sur les monnaies où Juba a été figuré en Hercule, entre les années XXXV et XLIII<sup>(3)</sup> (10-11 et 18-19 de notre ère). Sauf sur le denier de l'an VI, probablement contemporain de son mariage<sup>(4)</sup>, elle est absente de toutes les monnaies portant des dates<sup>(5)</sup>, entre les années XXX et XLVIII (5-6 et 23-24 après J.-C.). Nous allons voir que Juba épousa Glaphyra aux environs de notre ère. Si la polygamie n'était nullement un mauvais cas chez les Maures, elle était interdite aux citoyens romains, par conséquent à C. Julius Juba ; d'autre part, Séléné, égale de Juba en dignité, eût-elle toléré que son mari imitât l'exemple de son père Marc Antoine, qui avait épousé Cléopâtre l'Égyptienne avant d'avoir divorcé avec Octavie ?

Nous croyons qu'elle mourut fort peu de temps après la naissance de Ptolémée<sup>(6)</sup>. Rien n'autorise à contester à Crinagoras des vers<sup>(7)</sup> qui peuvent avoir été faits en l'honneur de la reine de Maurétanie<sup>(8)</sup>. C'est l'építaphe d'une Séléné, dont le poète

1. Regling, *Zeitschr. f. Numism.*, 1910, p. 11. D'autres sont usées : Dieudonné, *Rev. numism.*, 1908, p. 361.

2. Voir t. V. p. 158.

3. Dieudonné, *l. c.*, p. 363.

4. *V. supra*, p. 218.

5. Un denier qui porte la date XXXI (Müller, III, p. 108, n° 88) représente, non Cléopâtre, comme on l'a cru, mais Ptolémée : *v. infra*, p. 277, n. 6.

6. M. Dieudonné, qui avait cru d'abord (*Rev. numism.*, 1908, p. 363) que Cléopâtre était morte avant l'an 10 de notre ère, a admis ensuite (*ibid.*, 1910, p. 439 et 442) qu'elle vécut au moins jusqu'à l'année 11. Mais on ne peut regarder comme certain le classement chronologique qu'il établit des monnaies de Juba, selon le cercle ou le grènetis qu'elles présentent : voir Dieudonné, *ibid.*, 1915, p. 313.

7. *Anthol. Palat.*, VII, 633.

8. Hypothèse soutenue par Wolters, *Rheinisches Museum*, XLI, 1886, p. 345, puis par d'autres.

vante la beauté et la grâce<sup>(1)</sup>, et dont la mort coïncida avec une éclipse de lune, au début d'un soir. Selon M. Ancey<sup>(2)</sup>, cette éclipse eut lieu le 22 mars de l'an 5 avant notre ère. Je ne suis pas compétent pour apprécier si la concordance est certaine ; du moins, elle n'est pas contredite par les autres données du problème.

L'historien juif Josèphe<sup>(3)</sup> nous fait connaître une autre femme de Juba : Glaphyra, fille du roi de Cappadoce Archélaüs. Elle avait épousé, vers l'an 17 avant J.-C., Alexandre, fils d'Hérode le Grand, et en avait eu des enfants. Une dizaine d'années plus tard, elle fut renvoyée à son père, après qu'Alexandre eut péri par ordre d'Hérode. Elle épousa ensuite Juba de Maurétanie, et, dit Josèphe, ce roi étant mort, elle retourna de nouveau auprès de son père. Puis, elle devint la femme d'un autre fils d'Hérode, Archélaüs. Celui-ci gouverna la Judée, avec le titre d'ethnarque, de l'année 4 avant J.-C. à l'année 6 de notre ère, date à laquelle il quitta l'Asie pour n'y plus revenir. Glaphyra était morte en Judée peu de temps après ce troisième mariage, par conséquent avant, et peut-être plusieurs années avant l'an 6 de l'ère chrétienne. Son second mariage se place donc un peu avant ou un peu après le début de cette ère. Il se termina assez promptement par un divorce, et non par la mort de Juba, puisque, contrairement à l'assertion de Josèphe, le roi mourut au moins 17 ans après Glaphyra.

Cette princesse n'est ni mentionnée, ni représentée sur des monnaies maurétaniennes : elle n'eut donc pas les prérogatives dont Cléopâtre avait joui. Elle n'a laissé en Afrique aucun souvenir, et il se peut qu'elle n'y soit jamais allée. On a supposé, avec quelque vraisemblance que Juba fit un séjour en Orient, précisément à l'époque à laquelle il convient d'attribuer son mariage avec Glaphyra. C. Caesar, petit-fils d'Auguste (qui

1. Ce qui n'était pas nécessairement conforme à la vérité.

2. *Rev. archéol.*, 1910, I, p. 140-1.

3. *Ant. Jud.*, XVII, 13, 4 (349-350). *Bell. Jud.*, II, 7, 4 (115).



l'avait adopté), se rendit en Asie, l'an 1 avant J.-C. Il y resta longtemps et y mourut au mois de février de l'an 4 de notre ère. Parmi les grandes choses qu'Auguste lui avait donné mission d'accomplir, était prévue une expédition en Arabie, qui, d'ailleurs, n'eut pas lieu. Le très savant Juba se chargea d'écrire, à l'intention du jeune César, un ouvrage fournissant sur cette contrée tous les renseignements nécessaires. Il est tentant d'admettre, avec K. Müller<sup>(1)</sup>, que, pour mieux se documenter, il accompagna ou rejoignit Gaius, et trouva Glaphyra, alors veuve, à la cour d'Archélaüs de Cappadoce. Il se serait laissé séduire par cette femme intrigante et fort belle, quoique déjà mûre, et il l'aurait épousée<sup>(2)</sup>. Mais le charme s'étant vite rompu, Juba serait rentré seul dans son royaume. Comment la Maurétanie fut-elle gouvernée en son absence, si l'hypothèse de cette absence est fondée ? Nous ne saurions le dire. On s'est demandé<sup>(3)</sup> si Cléopâtre Séléné ne reçut pas la régence [ou, pour parler plus exactement, n'exerça pas seule l'autorité royale, que, son mari étant présent, elle partageait officiellement avec lui], si les monnaies qu'elle fit frapper ne datent pas de cette époque. Opinion que nous ne pouvons pas adopter, puisque, à notre avis, Cléopâtre était déjà morte.

### III

Par l'octroi d'un vaste royaume africain, Auguste avait donné au jeune Numide exilé en Italie une grande preuve de

---

1. Dans *Fragm. hist. Graec.*, III, p. 466. Cette opinion a été adoptée par d'autres : voir, p. ex., La Blanchère, *De rege Iuba*, p. 76-77 ; Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 3e édit., I, p. 451, n. 7 ; Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, II, p. 366-7 ; Dieudonné, *Rev. numism.*, 1910, p. 439, 442.

2. Mommsen (*Gesamm. Schriften*, VIII, p. 273-4) a rapporté à Glaphyra, femme de Juba, une dédicace très mutilée, trouvée à Athènes : I. G., III, 549. Elle concerne une reine dont le nom manque, ainsi que celui de son mari, et qui était fille d'un Archélaos.

3. Dieudonné, *Rev. numism.*, 1910, p. 439-440. Stähelin, dans *Real-Encyclopädie*, XI, p. 785.

bienveillance<sup>(1)</sup>. Juba lui en témoigna de toutes les manières sa gratitude, qui s'accordait, du reste, avec son intérêt.

En l'honneur du César, il appela *Caesarea* la ville d'Iol, sa capitale<sup>(2)</sup>. Il y institua un culte de l'empereur, de l'empereur vivant, culte qui, après la mort d'Auguste, en 14, après J.-C., fut reporté sur Tibère, sans préjudice des hommages dus au prince défunt. Des monnaies de Juba représentent un autel entouré d'une guirlande et flanqué de deux arbres, image réduite d'un bois consacré à Auguste, comme l'indique la légende : *Lucus*<sup>(3)</sup> *Augusti*<sup>(4)</sup>. Sur d'autres monnaies, ce sont des édifices du culte impérial : un temple à six colonnes, avec un aigle dans le fronton et l'inscription *Augusti*<sup>(5)</sup> ; un temple à quatre colonnes, désigné par la même inscription<sup>(6)</sup> ; une chapelle, dont la haute porte est flanquée de deux pilastres, le fronton orné d'un aigle (ou d'une couronne) et accoté de deux Victoires, le faite surmonté d'un croissant, la frise munie de l'inscription *Augusti*, ou *Augustus*<sup>(7)</sup> ; ce sanctuaire apparaît avec les dates du règne XXXI (6-7 après J.-C.), XXXII, (7-8), c'est-à-dire du vivant d'Auguste, puis XLI (16-17) et XLIII (18-19), après l'avènement de Tibère, auquel s'applique alors le nom d'*Augustus*, son prédécesseur étant devenu le *Divus Augustus*.

Une image fréquente sur les monnaies de Juba, même

1. Pour les sentiments amicaux d'Auguste à l'égard de Juba, voir Plutarque, *Antoine*, 87 ; Festus Aviénius, *Ora maritima*, 279.

2. Strabon, XVII, 3, 12. Pomponius Méla, I, 30. Pline l'Ancien, V, 20. Ampelius, 38. Eutrope. VII, 10. Je ne sais s'il faut rapporter à *Cæsarea* des monnaies sur lesquelles on croit lire *Situm Caesaris* : Müller. *Numism.*, III, p. 138-9, n<sup>os</sup> 211-2.

3. Ou *lucu(s)*.

4. Müller, *l. c.*, p. 106, n<sup>o</sup> 56. *Bull. archéol. du Comité*, 1903, p. CLX n<sup>o</sup> 11. *Rev. numism.*, 1908, p. 352, n<sup>o</sup> 10 ; pl. XIII, fig. 12.

5. Müller, p. 105, n<sup>o</sup> 55. *Zeitschr. f. Numism.*, 1910, p. 5 et pl. I, fig. 12.

6. *Rev. numism.*, 1908, p. 351, n<sup>os</sup> 8 et 9 ; pl. XIII, fig. 11. — Un temple présentant le même nombre de colonnes se voit sur une monnaie de l'année XLVIII (23-24 de notre ère), mais il n'est pas accompagné de la légende *Augusti* (Müller, p. 104. n<sup>o</sup> 44). J'ignore s'il s'agit du même édifice.

7. Müller, p. 104, n<sup>o</sup> 45 ; p. 105, n<sup>o</sup> 46. *Bull. archéol. du Comité*, 1903, p. CLX-CLXI, n<sup>o</sup> 12. *Rev. numism.*, 1908, p. 351-7, n<sup>os</sup> 7, 29 [conf. *ibid.*, 1915, p. 311], 30, 31, 49, 50 ; pl. XIII, fig. 10, 23, 33. *Zeitschr. f. Numism.*, 1910, p. 18, n<sup>o</sup> 20 ; p. 20, n<sup>o</sup> 29.

après la mort d'Auguste<sup>(1)</sup>, et sur celles de son fils Ptolémée<sup>(2)</sup> est le Capricorne, tenant un globe entre ses pattes, flanqué d'un gouvernail et d'une corne d'abondance, symboles d'un pouvoir qui savait assurer la prospérité au monde. Or, Auguste était né sous le signe du Capricorne<sup>(3)</sup> : ces monnaies, imitées de monnaies impériales<sup>(4)</sup>, étaient des hommages que les rois de Maurétanie lui rendaient. L'aigle, tenant un foudre dans ses serres et, parfois, une couronne dans son bec<sup>(5)</sup>, pourrait être un témoignage des mêmes sentiments<sup>(6)</sup>.

Le sol de Cherchel a livré d'autres preuves de la reconnaissance de Juba envers son bienfaiteur. Surtout une grande statue de marbre<sup>(7)</sup>, découverte en avant du théâtre antique, édifice dont la longue façade paraît avoir formé le fond du forum : cette statue avait dû être dressée dans un sanctuaire dominant la place publique. Elle représente un personnage cuirassé, qui, de sa main droite étendue, faisait le geste de l'*imperator* haranguant ses troupes, tandis que la main gauche tenait sans doute une lance. La tête, qui avait été sculptée à part, n'a pas été retrouvée, mais les images qui décorent la cuirasse attestent, à mon avis<sup>(8)</sup>, que cet empereur est Auguste. On y voit, en haut, un buste de Mars Ultor, du dieu qui vengea la mort de Jules César, père de la patrie et d'Auguste; au-dessous, d'un

1. Müller, p. 106, n<sup>os</sup> 58-64 ; p. 107-8, n<sup>os</sup> 81, 82. *Rev numism.*, 1908, p. 357, n<sup>os</sup> 51, 54 ; pl. XIII, fig. 35. Les années indiquées sont XXXV (10-11), XLI-XLV, XLVII, XLVIII.

2. Müller, p. 129, n<sup>os</sup> 171-182 : années du règne V (24-25), VI-X, XII-XVII. — Même image sur une monnaie attribuée à Césarée : Müller, p. 138, n<sup>o</sup> 211.

3. Suétone, *Auguste*, 94.

4. Suétone, *l. c.* Cohen, *Descr. des monnaies frappées sous l'Empire romain*, 2e édit., I, p. 65-66, n<sup>os</sup> 16 et suiv.

5. Müller, p. 106, n<sup>o</sup> 57 ; p. 107, n<sup>o</sup> 71. *Rev numism.*, 1908, p. 352, n<sup>o</sup> 11-13 ; pl. XIII, fig. 13 et 14. Même figure sur une monnaie frappée sous Ptolémée : Müller, p. 125, n<sup>o</sup> 111.

6. Conf. Müller, p. 122.

7. Héron de Villefosse, *Bull. archéol. du Comité*, 1916, p. 93-109, pl. X-XIV. Durry, *Musée de Cherchel*, Supplément, p. 98-107, pl. XI-XII. Gsell, *Promenades archéol.*, p. 58-59 et pl. 11.

8. Qui n'est pas celui de M. Rostoviseff, *Mém. présentés à l'Acad. des Inscriptions*, t. XIII, p. 479-480.

côté, César divinisé, le *Divus Iulius*, couronné par la Victoire ; de l'autre côté, en face de César, l'aïeule des *Iulii*, *Venus Genetrix*, et aussi *Victrix*, tenant, un glaive et un bouclier ; l'Amour, armé d'un arc, l'accompagne. Par le style, l'attitude générale, la disposition des ligures de la cuirasse, cette belle œuvre rappelle la célèbre statue d'Auguste découverte à Prima Porta et aujourd'hui au Vatican : elle est digne à la fois d'Auguste et de Juba.

Une autre statue, très mutilée, celle d'un homme assis, le torse nu<sup>(1)</sup>, a été recueillie dans un édifice qui datait probablement de l'époque de ce roi<sup>(2)</sup>. Elle a eu la bonne fortune de conserver sa tête : quoique la ressemblance soit médiocre, il convient, je crois, d'y reconnaître Auguste, âgé d'une quarantaine d'années, par conséquent vers le temps où Juba commença à régner. Mentionnons encore une tête colossale<sup>(3)</sup>, qui peut, elle aussi, avoir représenté Auguste<sup>(4)</sup> ; d'abord nue, elle fut, peut-être après la mort et la consécration de l'empereur, parée d'une couronne en métal<sup>(5)</sup>. Elle appartenait à une statue qui, eu égard à ses dimensions, devait être placée dans un grand temple.

Enfin, on a trouvé dans les fouilles de Cherchel un très bon portrait de Livie, la femme d'Auguste et la mère de Tibère<sup>(6)</sup>.

Plusieurs monnaies de Juba portent au revers la légende *Caesarea*, qui peut désigner sa capitale<sup>(7)</sup>, mais qui a sans doute une autre signification quand elle est entourée ou accompagnée

1. Gauckler, *Musée de Cherchell*, pl. VIII, fig. 3 ; Durry, *l. c.*, pl. IX, fig. 2.

2. Dans les ruines voisines de l'Esplanade (v. *infra*, p. 244-5) ; Gauckler, *l. c.*, p. 54 et 115.

3. Gauckler, pl. VII, fig. 6 (elle est aujourd'hui au musée d'Alger).

4. Je ne veux pas l'affirmer, mais cela me paraît vraisemblable. D'autres ont voulu, bien à tort, y reconnaître Juba, ou même Cléopâtre Sélééné.

5. Comme le prouvent une large entaille et des mortaises creusées autour de la tête pour l'insertion de cette couronne.

6. Gsell, *Rev. archéol.*, 1901, I, p. 79-80 et fig. Durry, pl. IX, fig. 1.

7. C'est le cas quand ce nom accompagne une tête de femme tourelée : v. *infra*, p. 230, n. 10.

d'une couronne<sup>(1)</sup>. Il s'agit de jeux, célébrés en l'honneur de l'empereur<sup>(2)</sup>. Certaines de ces monnaies indiquant les années XXX et XXXI, XL et XLI du règne (5-6, 6-7 ; 15-16, 16-17 après J.-C.), on a supposé que c'étaient des fêtes décennales, instituées en l'an XXX, renouvelées en XL, et s'étendant sur une période de deux ans<sup>(3)</sup>. L'hypothèse est très contestable, car il existe aussi des monnaies, avec la légende *Caesarea* dans une couronne, qui sont datées des années XXXII et XLIII.

#### IV

Ce n'était pas tout d'encenser Auguste ; il fallait aussi lui rendre de réels services. Juba avait mission de contenir ses turbulents sujets, afin que la province romaine et les colonies éparses dans son royaume pussent se livrer en toute sécurité aux travaux de la paix. Il n'y réussit pas toujours. Les Gétules, ces nomades pillards qu'il avait reçus en sus des Maures, sans peut-être les désirer, lui causèrent de grands embarras.

En l'an 6 de notre ère, la situation devint critique : « Les Gétules, écrit Dion Cassius<sup>(4)</sup>, irrités contre Juba et se refusant à obéir aux Romains, se soulevèrent contre le roi, ravagèrent les pays voisins et tuèrent un grand nombre de Romains qui firent campagne contre eux. Leur puissance s'accrut à tel point que leur défaite valut à Cornélius Cossus les ornements triomphaux et un surnom, tiré de leur nom. » Cossus Cornélius Lentulus était alors proconsul d'Afrique, à moins qu'Auguste ne lui eût

---

1. Müller, p. 105, no 51 (non datée), nos 52-54 (années XXXII, XLI, XLIII). *Rev. numism.*, 1908, p. 353, n° 22 (non datée); p. 354-6, nos 28, 47, 48, et pl. XIII, fig. 22, 32 ; p. 362 (années XXX, XXXII). Au n° 39 (*ibid.*, p. 355 ; pl. XIII, fig. 28), daté de l'an XXXI, il n'y a pas de couronne et la légende *Caesarea* accompagne les attributs d'Hercule ; peut-être s'agit-il de la ville, et non des jeux. Sur une monnaie de bronze (Müller, p. 107, n° 72), datée de l'an XXXIII (lire peut-être XXXXIII), une couronne entoure une tête de femme tourelée et la légende *Caesarea* : ce qui veut se rapporter à la fois aux jeux et à la ville où on les célébrait.

2. Müller, p. 122.

3. Dieudonné, *Rev. numism.*, 1908, p. 366.

4. LV, 28, 4 (le contexte donne la date).

confié un commandement extraordinaire<sup>(1)</sup>, qu'aurait justifié la gravité des circonstances. Florus<sup>(2)</sup> nous apprend qu'il combattit les Musulames et les Gétules « voisins des Syrtes ». Nous savons par d'autres témoignages que la grande peuplade des Musulames occupait une région située à la fois en Tunisie et en Algérie, au Sud de la Medjerda<sup>(3)</sup>. Quant aux Gétules « voisins des Syrtes », ils devaient parcourir les steppes de la Tunisie méridionale. Il n'est pas certain que le nom de *Gaetulicus* ait été, comme le disent Dion et Florus, donné à Cossus en souvenir de sa victoire; en tout cas, il ne paraît pas l'avoir porté. Mais son fils, Cn. Cornélius Lentulus, le porta<sup>(4)</sup> ; peut-être avait-il pris part à la campagne comme lieutenant du général.

Les ornements triomphaux, que reçut Cossus<sup>(5)</sup>, échurent aussi à Juba, qui n'avait pas su empêcher les Gétules de se révolter, mais qui avait évidemment secondé de tout son pouvoir les armes romaines. Des monnaies, qu'il fit frapper dans les années XXXI et XXXII de son règne<sup>(6)</sup> (6-7, 7-8 de notre ère), représentent ces récompenses décernées au roi par le Sénat : un siège et un sceptre d'ivoire, une couronne d'or. Sur d'autres monnaies des mêmes années<sup>(7)</sup>, se voit la Victoire, tenant une palme et une couronne, avec une tête d'éléphant sous les pieds.

Mais Auguste dut comprendre que l'autorité débile de Juba ne suffisait pas pour imposer aux barbares le respect du territoire romain. Avant la fin de son règne, le camp permanent

1. Comme le pense M. Cantarelli, dans *Studi Romani*, II, 1914, p. 55-56.

2. II, 31 : « Musulamos atque Gaetulos accolos Syrtium Cosso duce compercutit [Augustus] ; unde illi Gaetulici nomen latius quam ipsa victoria. » Voir aussi Paul Orose, *Adv. pagan*, VI, 21, 18.

3. Voir Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, I, p. 267. Conf. ici, t. VII, p. 1990-1.

4. Velléius Paterculus, II, 116, 2 ; etc. : voir *Prosopogr. imp. Rom.*, I, p. 455, n° 1134.

5. Dion et velléius, *ll. cc.*

6. Müller, III, p. 106, n° 70. *Bull. archéol. du Comité*, 1903, p. CLX, n° 10. *Rev. numism.*, 1908, p. 362.

7. Müller, p. 106, n° 05-60. *Rev. numism.*, 1908, p. 354-5, n°s 32, 33 ; pl. XIII, fig. 24.

(Haïdra, au Nord-Est de Tébessa), en plein pays des Musulames, et une route, traversant en biais la Tunisie méridionale, le reliait à Gabès<sup>(1)</sup> : l'ordre était donné de procéder à une vaste opération d'arpentage, dont les deux lignes maîtresses se croisaient à peu de distance du camp légionnaire et dont l'une aboutissait près de Gabès<sup>(2)</sup>. Les Gétules qui habitaient cette contrée n'étaient donc plus sujets de Juba : ils étaient rattachés à la province, qui, en même temps qu'elle s'avancéait vers le Sud, recouvrait probablement au Sud-Est la région des Syrtes, détachée de la Cyrénaïque<sup>(3)</sup>. C'était l'abandon partiel du système de défense qu'Auguste avait, croyons-nous, institué dans l'Afrique du Nord en l'an 25 avant J.-C.

Sous Tibère, éclata dans cette contrée une grande révolte, dont le Numide Tacfarinas fut le chef et qui, avec des périodes de répit, dura huit ans, de 17 à 24. Nous la raconterons plus tard, d'après Tacite. Mais il convient d'indiquer ici que des sujets de Juba y participèrent et que le vieux roi y trouva l'occasion de célébrer de prétendues victoires.

En 17, des Maures, commandés par un certain Mazippa<sup>(4)</sup>, se laissèrent entraîner par les Musulames, que Tacfarinas avait soulevés<sup>(5)</sup>. Leurs bandes se répandirent pour faire des razzias, avec la promptitude de mouvements dont les Africains étaient capables. D'autres se joignirent à Tacfarinas, que le proconsul Furius Camillus vainquit dans une bataille rangée. Les ornements triomphaux lui furent décernés<sup>(6)</sup>. Tacite néglige de nous de la légion chargée de défendre l'Afrique se trouvait à Ammædara

1. De Pachtere, *C. r. Acad. Inscr.*, 1916, p. 273 et suiv. Conf. Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, I, p. 286.

2. Voir t. VII, p. 15-16.

3. Pour le rattachement temporaire de cette région à la Cyrénaïque, v. *supra*, p. 164-5 et 214.

4. Pour ce nom, conf. t. VII, p. 169, n. 3.

5. Tacite, *Ann.*, II, 52 : « Ea gens [il s'agit des Musulames]... cepit arma Maurosque accolat in bellum traxit ; dux et his Mazippa. » L'expression *Mauros accolat* est impropre. Entre les Musulames et les Maures, il y avait d'autres Gétules et des Numides.

6. Tacite, *l. c.*

dire la part que les troupes de Juba prirent à cette campagne et aux suivantes, au temps des proconsulats d'Apronius (18-21 de notre ère) et de Junius Blæsus (21-23), qui reçurent à leur tour les ornements triomphaux, en 20 ou 21, et en 22<sup>(1)</sup>. Mais, sur les monnaies du roi, reparaît, en l'an XLIII (18-19), la Victoire, munie d'une palme et d'une couronne<sup>(2)</sup>. En l'an XLVI (21-22), Juba fit frapper de nouvelles monnaies au même type<sup>(3)</sup> et d'autres, où l'on voit un éléphant, soulevant de sa trompe une couronne<sup>(4)</sup>. Sur certaines de ses effigies, dont l'une, au moins, semble dater de cette époque<sup>(5)</sup>, le roi a la tête ceinte d'une couronne laurée. Cependant, lorsqu'il mourut, ni Rome, ni lui n'étaient encore venus à bout de Tacfarinas et de ses alliés.

Plus heureux dans la paix que dans la guerre, il paraît avoir réussi à assurer quelque prospérité à une partie de ses sujets.

Iol (aujourd'hui Cherchel) avait été fondée par des Phéniciens ou des Carthaginois ; elle est mentionnée au milieu du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>(6)</sup>. Bocchus y avait résidé<sup>(7)</sup>. Juba, nous l'avons dit<sup>(8)</sup>, l'appela *Caesarea*<sup>(9)</sup>. Ils'attacha à accroître et à orner cette ville, qu'il aimait, dont il était fier<sup>(10)</sup>, dont la célébrité commença sous son règne<sup>(11)</sup>. Le choix qu'il fit d'Iol fut judicieux<sup>(12)</sup>.

1. Tacite, *Ann.*, III, 72 ; IV, 23. Velléius Paterculus, II, 125, 5.

2. Müller, p. 106, n° 69.

3. *Ibid.*, p. 107, n° 78 ; conf. n°s 77, 79, 80, monnaies non datées.

4. *Ibid.*, p. 107, n° 76 (date non certaine).

5. *Ibid.*, p. 107, n° 76. Les n°s 73-74 et 81 ne sont pas datés. Au n° 72, il y a une date, que Müller lit avec hésitation XXXIII ; peut-être faut-il lire XXXXIII, année où reparaît le type de la Victoire.

6. Voir t. II, p. 160-1.

7. Solin, XXV, 16 : « Bocchi prius regia ». Conf. ici, t. V, p. 248-9 ; t. VI, p. 273.

8. P. 224.

9. Elle est mentionnée sous ses deux noms par Ptolémée, I, 15, 2 (p. 39, édit. Müller) ; IV, 2, 2 (p. 596) ; IV, 2, 8 (p. 612). Mais le nom d'Iol tomba en désuétude.

10. Des monnaies de Juba montrent une tête de femme tourelée, avec l'inscription *Caesarea* : Müller, p. 105, n° 50, et p. 107, n° 72 ; *Rev. numism.*, 1908, p. 353, n° 21 (pl. XIII, fig. 18). Même tête tourelée, mais sans légende : *Rev. numism.*, l. c., p. 355. n°s 34 (pl. XIII, fig. 25) et 35.

11. L. Pomponius Méla, I, 30 : « Iol ad mare aliquando ignobilis, nunc quia Iubae regia fuit et quod Caesarea vocitatur inlusris. »

12. Sur le site de Cherchel, voir Louis Bertrand, *Le Jardin de la Mort*, p. 160 et suiv. ; Gsell, *Promenades archéol.*, p. 7-8.



Entre les deux parties du Tell de l'Algérie, l'une, à l'Est, montagneuse et boisée, l'autre, à l'Ouest, pourvue de larges plaines, voisines de la Méditerranée, la nature a marqué l'emplacement d'une capitale<sup>(1)</sup> : la *Caesarea* de Juba et des Romains, l'Alger des Turcs et des Français. Vers l'intérieur, s'ouvre une voie qui conduit à Médéa et au delà. Le site même de Cherchel offre des avantages, que Juba sut apprécier : un climat doux et salubre, rafraîchi en été par la brise qui-souffle de la mer sans se heurter à aucun obstacle<sup>(2)</sup> ; un plateau fertile, bordant le littoral et dominé par des collines aux lignes harmonieuses, aux pentes propres à la culture de l'olivier et de la vigne ; sur place, des calcaires qui fournissent de bons matériaux de construction ; à peu de distance, des carrières de marbre et de granit<sup>(3)</sup>, et les bois des forêts qui couronnaient les montagnes.

Tout près du rivage, une petite île<sup>(4)</sup> pouvait servir de brise-lames à un port : c'est là qu'avait été l'abri des marins phéniciens et que fut plus tard le port de guerre des Romains. En avant de ce vieux port, un bassin, limité par des môles, servit de port marchand dans les premiers siècles de notre ère<sup>(5)</sup> Peut-être fut-il créé par Juba. Il est certain, du moins, que le roi s'attacha à développer le commerce maritime de *Caesarea*. Les dauphins, les tridents qui sont représentés sur ses monnaies<sup>(6)</sup> prouvent qu'il prétendait à une place honorable dans l'empire de Neptune.

C'est sans doute avec l'Espagne, l'Italie, et aussi la Gaule, que Césarée faisait le plus de trafic. Dans la péninsule ibérique,

1. Voir E.-F. Gautier, *Structure de l'Algérie*, p. 149 et suiv. Conf. ici, t. V, p. 280.

2. Tandis qu'ailleurs, à Alger et à Bougie par exemple, elle est arrêtée par des montagnes.

3. Gsell, *Atlas archéol. de l'Algérie*, f° 4 (Cherchel), nos 10 et 27.

4. Strabon, XVII, 3, 12. Conf. Ptolémée, IV, 2, 8 (p. 612, édit. Müller).

5. Sur ces deux ports, voir Gagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, 2e édit., p. 280-3 et planche ; Gsell, *Promenades*, p. 79-80.

6. Müller, p. 103-4, nos 20-30. *Rev numism.*, 1908, p. 356-8, nos 43, 46, 59, 60, 62, 63 ; pl. XIII, fig. 38, 39, 40. — Tête de femme, couverte d'une dépouille de dauphin, sculpture en marbre trouvée à Cherchel : Gauckler, *Musée de Cherchel*, pl. VIII, fig. 5.

les marchandises qui venaient de Maurétanie ou y étaient transportées, devaient surtout passer par Gadès, Malaca<sup>(1)</sup>, Carthagène<sup>(2)</sup> et Tarragone<sup>(3)</sup> : si Gadès et Carthagène prièrent Juba d'accepter pour un an leur plus haute magistrature municipale<sup>(4)</sup>, si Carthagène élut aussi duumvir le jeune Ptolémée, du vivant de son père<sup>(5)</sup>, il est à croire que ces hommages ne furent pas tout à fait désintéressés. Les monnaies de Gadès, de Carthagène, des Baléares, qui ne sont pas rares en Algérie, ont pu être apportées, pour une bonne part, aux derniers temps du royaume de Maurétanie, comme les monnaies africaines qu'on rencontre souvent en Espagne<sup>(6)</sup>. Nous n'avons pas de preuves plus précises de ces relations commerciales, à part quelques saumons de plomb, trouvés dans le port de Cherchel : ils sont d'origine espagnole et datent des environs de notre ère<sup>(7)</sup>.

Le commerce avec l'Italie et la Gaule est attesté par d'abondants tessons exhumés à Cherchel<sup>(8)</sup>. Ce sont surtout des débris de vases rouges, dits arrétins<sup>(9)</sup>, couverts d'un vernis très brillant, lisses ou ornés d'images moulées en relief, pourvus de marques de fabrique. Cette industrie, qui eut pour centre Arrétium (Arezzo en Toscane), dura approximativement de 40 avant J.-C. à 60 après. D'autres fabriques, établies à l'époque d'Auguste en Campanie, paraissent avoir aussi importé quelques-uns de leurs produits à Césarée<sup>(10)</sup>. Des poteries analogues furent faites en Gaule, dans le pays des Rutènes (Rouergue),

1. Conf. t. VI, p. 81.

2. Pline l'Ancien (III, 19) indique exactement la distance de Garthago nova à Cacsarea de Maurétanie : peut-être d'après la carte d'Agrippa, contemporaine de Juba.

3. Qui se trouve en face de Césarée, comme le dit, d'après Marin de Tyr. Ptolémée, I, 15, 2 (p. 39, édit. Müller).

4. *V. supra*, p. 207-8.

5. *Ibid.*

6. Conf. t. VI, p. 80.

7. *C. I. L.*, VIII, 10484 (1) et p. 2281. Besnier, *Rev. archéol.*, 1921. II. p. 99.

8. *C. I. L.*, VIII, 22645 (p. 2248 et suiv.).

9. *Ibid.*, 22645, aux n<sup>os</sup> 60, 92, 114-5, 117, 133, 165, 237-8, 277-S, 312, 314-7, 344, 363, 374, 399. Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 77 et fig. Waille, *Rev. afric.*, XLVII, 1903, pl. IV (vases arrétins et rutènes).

10. Peut-être *C. I. L.*, VIII, 22645, aux n<sup>os</sup> 36-38, 45, 387.

en particulier à la Graufesenque<sup>(1)</sup>, entre le règne de Tibère et la fin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère ; les plus anciens de ces vases gaulois, dont les restes sont assez fréquents à Cherchel, ont pu parvenir en Maurétanie dans les dernières années de Juba et sous son fils Ptolémée. Quelques deniers de Juba II ont été recueillis en Gaule<sup>(2)</sup> et on a découvert en Algérie un certain nombre de monnaies de bronze émises par la colonie de Nemausus (Nîmes), que fonda Auguste<sup>(3)</sup>. Il faut avouer, cependant, que les monnaies d'argent de Juba, et surtout celles de Ptolémée, n'étaient pas des instruments d'échange irréprochables. Ce sont des deniers, mais, tandis qu'à cette époque, le denier romain pèse 3 gr. 90, ceux de Juba sont d'un poids très variable : de 3 gr. 55 à 2 gr. 50 dans un trésor de plusieurs milliers de pièces enfoui en 17-18<sup>(4)</sup> ; moins même dans des monnaies de la fin du règne. Ceux de Ptolémée pèsent encore moins : de 2 gr. 50 à 1 gr. 50<sup>(5)</sup>. L'exécution est, en général, négligée, plus encore sous Ptolémée que sous son père<sup>(6)</sup>.

Nous lisons dans Pline l'Ancien<sup>(7)</sup> que Juba fonda des teintureries de pourpre aux *Purpurariae insulae*, îles de l'Océan, « en face des Autololes ». Il ne s'agit nullement, comme on l'a cru, de la lointaine Madère et de sa voisine Porto-Santo ; les Autololes étaient une grande peuplade gétule qui vivait au Nord du Haut-Atlas<sup>(8)</sup>, et, de ce côté, c'est devant Mogador que nous trouvons une île et des îlots à identifier avec les *Purpurariae*

1. *Ibid.*, aux n<sup>os</sup> 14, 31, 32, 83, 94, 108, 178, 186, 195, 215-6, 218-9, 223, 242-4, 265, 304, 324, 329, 336, 342, 407-8, 416. Voir Déchelette. *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, p. 111, n. 1.

2. Blanchet, *Rev. numism.*, 1909, p. 270.

3. Conf. Monceaux, *Bull. de corresp. afric.*, II, 1884, p. 358.

4. Dieudonné, *Rev. numism.*, 1908, p. 361.

5. Aussi Mommsen a-t-il douté que ce fussent des deniers : *Sitzungsberichte der preuss. Akademie*, 1883, p. 1147.

6. Müller, III, p. 180-1.

7. VI, 201 : « Paucas (Mauretaniae insulas) modo constat esse ex adverso Autololum a Iuha repertas, in quibus Gaetulicam purpuram tinguere instituerat. » Voir aussi, pour ces îles, *ibid.*, VI, 203.

8. T. V, p. 110-1.

*insulae*<sup>(1)</sup>. Il y avait eu probablement à Mogador une colonie fondée par Hannon<sup>(2)</sup>, et ce furent peut-être les Phéniciens qui donnèrent à l'île un nom emprunté à leur grande déesse, *Hera, Iuno* pour les Grecs et les Latins<sup>(3)</sup> ; mais cette colonie était bien déchue, ou même détruite, vers la fin du siècle avant notre ère<sup>(4)</sup>. Les rivages gétules de l'Océan abondaient en mollusques qui fournissaient une pourpre fort appréciée, même avant Juba<sup>(5)</sup>. Les ateliers que le roi fit établir à Mogador rendirent quelque activité à ce port et fabriquèrent des étoffes dont la renommée fut grande : la pourpre gétule devint célèbre à Rome, comme l'attestent des vers écrits sous Auguste par Horace et Ovide, ainsi que des textes plus récents<sup>(6)</sup>.

Malgré ces échanges commerciaux avec l'Italie et les provinces de l'Europe occidentale, malgré les colonies romaines échelonnées sur les côtes du royaume, la Maurétanie restait un pays mal connu des Latins, et naturellement aussi des Grecs. Il semble bien qu'une erreur assez forte se soit glissée dans la carte d'Agrippa pour la mesure du littoral entre l'Ampsaga et l'Océan; cette carte aurait indiqué 1 038 milles<sup>(7)</sup> (plus de 1 500 kilomètres), chiffre supérieur à la réalité d'environ 170 milles. A la même époque, Strabon puisait presque tous ses renseignements sur cette contrée dans des ouvrages d'Artémidore et de Posidonius, vieux d'un siècle<sup>(8)</sup>. Plus tard encore, vingt ans après la mort de Juba, Pomponius Méla se contentait, pour décrire les côtes maurétaniennes, de copier tant bien que mal

1. Vidal de la Blache, dans *Mélanges Perrot*, p. 325-9.

2. T. I, p. 483.

3. Ptolémée, IV, 6, 14 (p. 753, édit. Müller). Voir t. I, p. 522, n. 6.

4. T. V, p. 250.

5. Voir Pomponius Méla, III, 104, qui se sert donc source sans doute antérieure à Juba.

6. Ces textes sont cités t. IV, p. 51, n. 3.

7. D'après Pline l'Ancien, V, 21. *La Divisio orbis* (26, *apud* Riese, *Geogr. Lat. min.*, p. 10) donne 1 130 milles; dans la *Dimensuratio* (25, *apud* Riese, p. 13), on lit un chiffre altéré, 452.

8. Voir t. V, p. 21-22.

un ouvrage composé sans doute quelques années avant l'avènement de ce roi<sup>(1)</sup> ; de sa science propre, il ajoutait que Juba appela *Caesarea* la ville d'Iol et la rendit célèbre<sup>(2)</sup>.

Le commerce ne pouvait guère se développer si l'agriculture restait stationnaire. Mais, à cet égard, nous n'avons d'autres témoignages qu'un épi gravé devant la tête de l'Afrique sur des deniers de Juba<sup>(3)</sup>, et d'autres épis sur des deniers de Ptolémée<sup>(4)</sup> ; on peut y joindre, si l'on veut, des cornes d'abondance représentées sur des monnaies de ces deux rois<sup>(5)</sup>.

Somme toute, l'état économique de la Maurétanie ne semble pas avoir été mauvais sous Juba et sous son successeur. Nous verrons que l'annexion du royaume à l'Empire romain, après le meurtre de Ptolémée, rencontra de vives résistances : beaucoup d'indigènes regrettaient leurs anciens maîtres. Dans les temps troublés qui suivirent la mort de Néron, Luccéius Albinus, intendant des deux provinces maurétaniennes, ne trouva, dit-on, rien de mieux, pour se concilier ses administrés, que de prendre les insignes de la royauté et le nom de Juba<sup>(6)</sup>. Au me siècle, on adorait encore ce Juba comme un dieu dans un village perdu de la région de Sétif<sup>(7)</sup>.

## V

Descendant de l'illustre Masinissa, mari d'une reine de la dynastie des Ptolémées, souverain de tous les Maures et de beaucoup de Gétules, Juba tint à se donner l'apparence d'un grand roi. Il eut le goût du faste et de la magnificence.

1. Voir t. V, p. 22.

2. *V. supra*, p. 230, n. 11. Pour une addition concernant la colonie de Zili, voir t. V, l. c.

3. Références indiquées au t. V, p. 199, n. 9.

4. Pour les références, voir *ibid.*, n. 10.

5. Sous Juba : Müller, p. 103, n<sup>os</sup> 23-29 ; *Rev. numism.*, 1908, p. 352-8, n<sup>os</sup> 16-20, 46, 62, 63 (pl. XIII, fig. 16, 17, 40). Sous Ptolémée : Müller, p. 127, n<sup>os</sup> 132-150.

6. Tacite, *Hist.*, II, 58.

7. *C. I. L.*, VIII, 20627.

Des inscriptions mentionnent ses gardes du corps<sup>(1)</sup> ; d'autres sont des épitaphes de gens de sa domesticité<sup>(2)</sup>, qui devait être très nombreuse, comme le fut celle de son fils Ptolémée<sup>(3)</sup>. Amateur de spectacles, il avait à son service des acteurs et des actrices<sup>(4)</sup>, avec leurs habilleuses<sup>(5)</sup> ; il engagea un certain Leonteus d'Argos pour jouer la tragédie<sup>(6)</sup>. Il eut comme médecin Euphorbes, frère de l'affranchi Antonius Musa, qui sauva Auguste d'une maladie fort grave ; ces deux Grecs se rendirent célèbres pour avoir introduit l'usage de la douche froide après le bain chaud<sup>(7)</sup>.

La cour de Juba offrait certainement un aspect très cosmopolite. Lui-même était l'héritier ou le disciple des civilisations les plus diverses : numide par sa naissance, punique par la force d'attraction que, pendant des siècles, Carthage avait exercée sur sa race, romain par ses années d'enfance et de jeunesse passées dans la capitale du monde, par les attaches d'intérêt et de reconnaissance qui le liaient à Auguste, grec par son éducation et ses goûts artistiques et littéraires, égyptien grécisé par son mariage.

Il ne renia ni ses ancêtres, ni son pays natal. La colonie de Carthagène, qui élut duumvir ce citoyen romain, pensa lui être agréable en énumérant ses ascendants, jusqu'à Masinissa,

---

1. Stèle funéraire trouvée à Cherchel en 1927 : « Iacetus [= Hyacinthus], corpore quostos (*sic*). » *C. I. L.*, VIII, 21068 : « Crestus, decurio corpor(e) c(ustodum) », d'après l'interprétation de Mowat, que confirme la stèle précédente (conf. Bang, dans *Klio*, XI, 1911, p. 497-8). Les deux inscriptions ne sont pas datées. Mais l'aspect des pierres, le style des images qui y sont tracées, la forme des lettres permettent de les attribuer approximativement aux environs de notre ère. D'ailleurs, ces gardes du corps ne peuvent avoir été qu'au service d'un roi, Juba II ou Ptolémée (conf., pour Juba Ier, César, *Bell. civ.*, II, 40, 1).

2. Affranchis et affranchies de Juba : *C. I. L.*, 9344, 9346, 9348, 9349, 9350, 20977, 21685-21000, 21097 (?).

3. *V. infra*, p. 281.

4. Une *mima* du roi Juba : *C. I. L.*, VI, 10110.

5. *C. I. L.*, VIII, 9428 : le nom de cette femme, Iulia Mimesis, peut faire supposer qu'elle était une affranchie du roi.

6. Athénée, VIII, 31, p. 343, c.

7. Pline l'Ancien, XXV, 77.

sur une inscription qu'elle fit graver en son honneur<sup>(1)</sup>. Il ne craignait pas de rappeler sur des monuments officiels<sup>(2)</sup> qu'il était fils du roi Juba, l'ennemi acharné du père de l'empereur régnant. Une tête en marbre, débris d'une statue exhumé à Cherchel<sup>(3)</sup>, paraît être une image de ce Juba Ier<sup>(4)</sup>, avec son bandeau royal, avec sa coiffure compliquée et sa longue barbe de Numide : portrait sculpté longtemps après la mort du personnage qu'il représente et qui, pour cette raison, n'a pas un caractère individuel très marqué, mais qui fut peut-être un témoignage de piété filiale. Une inscription punique, découverte aussi à Cherchel<sup>(5)</sup>, n'est probablement pas antérieure à la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère, à en juger par la forme des lettres<sup>(6)</sup>. Elle mentionne Micipsa, roi des Massyles, fils de Masinissa : il est possible que des honneurs divins lui aient été rendus dans la capitale de son arrière-petit-neveu<sup>(7)</sup>.

Juba, du reste, ne s'arrêta pas à Masinissa dans la série de ses aïeux. Il remonta jusqu'à Hercule<sup>(8)</sup>. C'est ce qu'attestent ses monnaies. On y voit souvent une massue, la massue d'hercule, auprès de la tête du roi<sup>(9)</sup> ; souvent aussi, au revers, la même massue, entourée d'une couronne<sup>(10)</sup>, ou bien portant la peau du lion de Némée et flanquée d'un carquois et d'un arc<sup>(11)</sup>.

1. *C. I. L.*, II, 3.417. Elle indique Juba (Ier), Hiempsal, Gauda et Masinissa. Entre Gauda et Masinissa, Mastanabal a été omis, soit par oubli, soit, selon Mommsen, faute d'un terme latin approprié pour indiquer le degré de parenté que Juba avait avec lui.

2. Monnaies : Müller, p. 108, n° 87. Le n° 111 (p. 125) est posthume.

3. Héron de Villefosse, *Musée africain du Louvre*, pl, III, fig. 2.

4. D'autres ont voulu y voir un Bacchus : voir t. VI, p. 21, n. 1.

5. Berger, *Rev. d'assyriol.*, II, p. 35 et suiv.

6. Voir t. VI, p. 113.

7. *Ibid.*, p. 130.

8. Conf. t. VI, p. 154, -5.

9. Müller, III, p. 104 et suiv., n°s 44-46, 51-54, 63, 64, 66, 67, 69, 70, 72, 74, 76, 101-2. *Rev. numism.*, 1908, p.353 et suiv., n°s 22, 26, 33, 34, 47-55, 79 ; pl. XIII, fig. 2, 21. Etc.

10. Müller, p. 104, n°s 38-40. *Rev. numism.*, 1908, p. 357-8, n°s 56-58, 61 ; pl. XIII, fig. 16 et 37. — Même image sur des monnaies de Ptolémée : Müller, p. 128, n°s 160-170.

11. Müller, p. 104, n°s 31-37. *Rev. numism.*, 1908, p. 355-7, n°s 39, 41, 42, 52, 55 ; pl. XIII, fig. 28 et 30.

Le scyphos, vase à boire du héros, est figuré sur deux deniers<sup>(1)</sup>. Entre les années XXXV et XLIII du règne (de 10-11 à 18-19 après J.-C.), la peau de lion sert de coiffure à Juba, qui s'identifie ainsi avec Hercule et qui, pour cette raison, est représenté jeune et vigoureux<sup>(2)</sup>.

Cet Hercule a les attributs de l'Héraclès grec. Déjà Juba Ier s'était vu, semble-t-il, attribuer Héraclès pour ancêtre<sup>(3)</sup>. Juba II revendiqua le même atout, et rien ne prouve qu'Héraclès ait été dans cette affaire le nom que les Grecs avaient donné au dieu phénicien Melqart, ni un déguisement de quelque divinité indigène. Le roi philhellène n'oubliait pourtant pas qu'il était de race africaine : il adopta une généalogie qui le faisait descendre, non d'une Grecque, comme la fille de Thespios, aïeule, prétendue de Juba Ier, mais d'une Libyenne, Tingé, veuve, d'Antée, honorée des faveurs du héros après la mort de son mari<sup>(4)</sup>.

Lui-même et Ptolémée firent frapper des monnaies avec des images de l'Afrique<sup>(5)</sup>, ou bien d'animaux qui symbolisaient cette contrée, éléphant<sup>(6)</sup> et lion<sup>(7)</sup>. Juba écrivit un grand ouvrage sur la Libye; nous parlerons au chapitre suivant<sup>(8)</sup> de cette sorte d'hommage à sa patrie.

Il avait sans doute appris le punique. On le parlait et on l'écrivait encore dans les vieilles colonies phéniciennes et

1. Müller, p. 104, n<sup>os</sup> 41 et 42.

2. Müller, p. 103 et suiv., n<sup>os</sup> 29, 30, 32 (ou la date est mutilée), 33, 45, 46, 53, 54, 63, 64, 69. *Rev. numism.*, 1908, p. 354 et suiv., n<sup>os</sup> 26, 41-55, 59-63 ; p. 363 ; pl. XIII, fig. 21 et 43. La tête diadémée reparait dès l'année XLII.

3. Voir t. VI, p. 155.

4. Plutarque, *Sertorius*, 9. Voir t. VI, p. 154, n. 9.

5. Références au t. VI, p. 159, n. 10 et 11. — Tête couverte d'une dépouille d'éléphant, probablement l'Afrique, découverte au théâtre de Cherchel, édifice que nous croyons de l'époque de Juba : Gsell, *Bull. archéol. du Comité*, 1916, p. 54-57 et pl. IX ; Durry, *Musée de Cherchel*, Supplément, p. 95-96 et pl. X, fig. 4.

6. Monnaies de Juba : Müller, p. 103, n<sup>o</sup> 20 ; p. 107, n<sup>o</sup> 76 ; *Rev. numism.*, 1908, p. 355, n<sup>o</sup> 36 ; pl. XIII, fig. 26. Monnaies de Ptolémée : Müller, p. 126, n<sup>os</sup> 125-6.

7. Monnaies de Juba : Müller, p. 103, n<sup>os</sup> 21, 22 ; p. 107, n<sup>os</sup> 74, 75 ; *Rev. numism.*, 1908, p. 352, n<sup>o</sup> 14 ; p. 360, n<sup>o</sup> 76 ; pl. XIII, fig. 15. Monnaies de Ptolémée : Müller, p. 126-7, n<sup>os</sup> 127-131 ; p. 130, n<sup>os</sup> 197-8.

8. P. 262-4.



carthaginoises disséminées le long des côtes de son royaume, peut-être aussi dans quelques cités indigènes de l'intérieur. Pour ses études, il eut à se servir de livres carthaginois<sup>(1)</sup>. Cependant, il renonça sur ses monnaies à une langue qui, au temps de son père Juba Ier et de son prédécesseur Bocchus, était restée d'un usage officiel. Nous ne connaissons qu'une exception à cet égard : des bronzes frappés dans un atelier royal, à She-mesh (ou Lixus), sur la côte occidentale du Maroc, offrent au revers une légende punique, mentionnant la ville ; il est vrai que, sur la face, on lit une légende latine, *Rex Iuba*<sup>(2)</sup>.

C'est la même légende qui se retrouve sur toutes les autres monnaies émises par Juba, sauf deux, où le nom et le titre du roi sont écrits en grec<sup>(3)</sup>. Les autres indications que portent un certain nombre de monnaies sont également en latin, à l'exception de quelques dates (années du règne), pour lesquelles on a employé le grec<sup>(4)</sup>. C'est le système monétaire de Rome qui a été adopté : en principe, du moins, car nous avons vu<sup>(5)</sup> que les deniers sont très souvent de mauvais poids.

Le visage rasé et les cheveux courts de Juba II contrastent d'une manière frappante avec l'aspect barbare de son père seul, le bandeau royal nous empêche de reconnaître dans cette figure un Romain.

Affranchis par des citoyens romains, les esclaves auxquels Juba et Ptolémée accordèrent la liberté furent, comme eux, des *Iulli*<sup>(6)</sup>, propres à faire souche de citoyens romains.

1. *V. infra*, p. 253.

2. Müller, p. 111, n° 107. Un exemplaire de cette monnaie se trouvait mêlé aux deniers de Juba dans le trésor enfoui au Maroc en 17-18 de notre ère : Regling, *Zeitschr. f. Numism.*, 1910, p. 9 et 27.

3. Ce sont des bronzes: Müller, p. 107, n° 75 ; Supplément, p. 74, n° 102 a (portant au revers, en grec, le nom de Sélené). Dans Müller, III, p. 138, n° 208, (ou la tête de l'avvers paraît être Juba en hercule), la légende grecque du revers se rapporte probablement à Cæsarea.

4. Müller, p. 103-5, nos 20, 27, 38-41, 47. *Rev. numism.*, 1908, p. 357-8, nos 56-63.

5. P. 233.

6. *V. supra*, p. 207, 208.

Une dédicace à leurs maîtres<sup>(1)</sup>, des épitaphes de plusieurs d'entre eux<sup>(2)</sup> sont rédigées en latin<sup>(3)</sup> ; on eut même la coquetterie de tourner en vers une de ces inscriptions funéraires<sup>(4)</sup>. Certains de ces *Iulii* furent ensevelis à Cæsarea comme l'étaient en Italie des contemporains : dans des caveaux où s'alignaient des niches contenant des coffrets en marbre, récipients<sup>(5)</sup> pour les cendres des défunts<sup>(5)</sup>.

Il y avait, dans le royaume de Maurétanie, des Romains de moins fraîche date : les colons installés par ordre d'Octave-Auguste avant l'avènement de Juba, et aussi des gens que le commerce ou d'autres affaires amenaient, fixaient même d'une manière définitive dans quelques centres importants, surtout dans la capitale. Juba et son fils durent leur montrer une grande bienveillance ; des dédicaces latines en l'honneur de ces rois, trouvées à Bougie<sup>(6)</sup>, où avait été fondée la colonie de Saldas, à Alger (inscription apportée peut-être de la colonie de Rusguniæ<sup>(7)</sup>), à Cherchel<sup>(8)</sup>, sont des hommages de respect et de gratitude rendus probablement par des Romains immigrés.

Il ne semble pas, cependant, que l'exemple des colons et la bonne volonté des souverains aient eu pour effet une large diffusion de la langue et des mœurs latines parmi la population indigène. Il est douteux que des monnaies municipales à légendes latines aient été émises par la cité de Cæsarea au temps

1. *C. I. L.*, VIII, 20977.

2. *Ibid.*, 9344-9351, 21085-21095.

3. De même, deux épitaphes de gardes du corps, qui, eux, n'étaient pas citoyens romains : voir p. 236, n. 1.

4. *C. I. L.*, 21090.

5. Hypogée trouvé dans la propriété Riffard, à l'Est de Cherchel : Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 38-39 ; Gsell, *Monum. antiques de l'Algérie*, II, p. 50, n. 3.

6. *C. I. L.*, VIII, 8927 : dédicace au roi Ptolémée.

7. *Ibid.*, 9257 : dédicace au roi Ptolémée par un homme portant les trois noms des citoyens romains, « honoribus omnibus patriae suae consummatis ». Il avait donc été magistrat dans sa commune. La pierre, comme une autre inscription concernant le même personnage (*ibid.*, 9258), pourrait provenir de Rusguniæ, dont les ruines ont, pendant des siècles, servi de carrière aux Algérois.

8. *Ibid.*, 9343, inscription mutilée, dédicace à un roi et à une reine (Juba et Cléopâtre Séléne ?), [*décret ?*]o pagi, peut-être par décret d'une association de citoyens romains. *Ibid.*, 9342 : dédicace au Génie du roi Ptolémée, faite peut-être par un Romain, non par un sujet du roi : voir t. VI, p. 131.

de Juba et de Ptolémée<sup>(1)</sup>. Des monnaies de Lixus, où le nom de la ville se lit d'un côté en écriture latine, de l'autre en néo-punique, peuvent dater de cette époque<sup>(2)</sup>. Quant aux monnaies bilingues de Tingi, elles ont certainement été frappées sous Auguste, comme le prouvent l'effigie de l'empereur et la légende qui l'accompagne<sup>(3)</sup>. Mais Tingi était, depuis l'année 38 avant notre ère, une commune de citoyens romains<sup>(4)</sup>.

La Maurétanie ne paraissait pas destinée à subir des influences égyptiennes. Elles ne s'exercèrent guère en dehors de la cour royale. Exilée pour toujours de son pays natal, à l'âge de dix ans, Cléopâtre ne se résigna pas à l'oublier et elle sut faire partager à Juba ses sentiments. Elle obtint de lui que leur fils s'appelât Ptolémée : elle estimait évidemment que le sang de ses ancêtres était plus noble que celui du Numide Masinissa. Telle était sans doute aussi l'opinion des Athéniens, qui, plus tard, élevèrent une statue « au roi Ptolémée, fils du roi Juba, descendant du roi Ptolémée<sup>(5)</sup> », c'est-à-dire soit du premier roi de la dynastie, Ptolémée Ier Sôter, soit de Ptolémée II Philadelphe, fondateur du gymnase dans lequel cette statue fut dressée.

Sur les monnaies de Cléopâtre Séléne et sur celles qui lui sont communes avec son mari, abondent les images qui rappellent sa patrie, qui attestent sa dévotion aux cultes égyptiens : symbole d'Isis, surmonté d'une feuille de lotus et de deux épis, flanqué de deux cornes de vache et entouré d'un croissant<sup>(6)</sup> ; sistre<sup>(7)</sup>, crécelle employée dans les cérémonies en l'honneur de cette déesse ; vache sacrée, portant sur son dos des attributs

1. Müller, p. 138-9, n<sup>os</sup> 209-213 ; conf. *ibid.*, p. 142.

2. *Ibid.*, p. 156, n<sup>os</sup> 239-241. Ces monnaies sont antérieures à la fondation, sous Claude, d'une colonie à Lixus (Pline l'Ancien, V, 2).

3. Müller, p. 146, n<sup>os</sup> 231-2,

4. *V. supra*, p. 200.

5. *I. G.*, III, 555.

6. Müller, p. 108-110, n<sup>os</sup> 89-91, 101-2 ; Supplément, p. 74, n<sup>o</sup> 102 a. *Rev. numism.*, 1908, p. 359, n<sup>os</sup> 64-70 ; pl. XIII, fig. 41 et 42.

7. Muller, p. 108-9, n<sup>os</sup> 90, 91, *Rev. numism.*, 1908, p. 359, n<sup>os</sup> 64-6 ; pl. XIII, fig. 41.

divins<sup>(1)</sup> ; crocodile<sup>(2)</sup>, hippopotame<sup>(3)</sup> ; ibis combattant un serpent ailé<sup>(4)</sup>. Des images semblables ou de même origine se rencontrent aussi sur des monnaies de Juba, qui n'offrent ni l'effigie, ni le nom de la reine : symbole d'Isis<sup>(5)</sup>, sistre<sup>(6)</sup>, crocodile<sup>(7)</sup>, bœuf portant sur son dos<sup>(8)</sup> ou sur sa tête<sup>(9)</sup> le symbole d'Isis ; enfin, dans les deux dernières années du règne, un uræus, serpent sacré, dont la tête est surmontée d'un croissant et qui se dresse sur un auto<sup>(10)</sup>. Une sculpture en pierre, découverte à Cherchel, représente un grand uræus dans la même attitude<sup>(11)</sup>.

On a trouvé au même lieu des documents archéologiques qui démontrent l'existence d'un culte florissant d'Isis à Césarée sous la domination romaine et même plus tôt : une statue de la déesse, qui date du second siècle ; une tête ayant appartenu à une autre statue, probablement plus récente ; un sistre en bronze, d'époque indéterminée ; une stèle qui porte l'image d'une prêtresse, tenant le seau et le sistre liturgiques, et qui pourrait remonter à l'époque royale<sup>(12)</sup>. C'est au temps de Juba que ce culte fut institué à Césarée. Pline l'Ancien<sup>(13)</sup> mentionne un *Iseum*, temple où le roi donna un asile honorable à un crocodile qui

1. Müller, p. 110, n° 103, et Suppl., p. 74.

2. Müller, p. 109-110, n°s 92-94, 98, 104 ; Suppl., p. 74, n° 102 a. *Rev. numism.*, 1908, p. 359-360, n°s 71, 72, 75.

3. Müller, p. 109, n° 100.

4. *Ibid.*, n° 99.

5. *Rev. numism.*, 1908, p. 353, n° 23 ; pl. XIII, fig. 19. Même symbole sur une monnaie frappée à Carthagène en l'honneur de Juba : Muller, p. 111, n° 108.

6. *Rev. numism.*, I. c.

7. Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 114, et dans *Bull. d'Oran*, XXe anniversaire, 1898, figure à la page 129 (bronze frappé après la mort de Juba, en l'an XVII de Ptolémée = 36-37 de notre ère).

8. *Rev. numism.*, 1908, p. 355, n° 38 ; pl. XIII, fig. 27.

9. *Ibid.*, p. 357, n° 53 ; pl. XIII, fig. 34. — La vache qui apparaît au revers d'un denier de Juba se rapporte probablement aussi à l'Égypte : *Rev. numism.*, 1908, p. 355, n° 37.

10. Müller, p. 105, n°s 47-49.

11. Gauckler, *Musée*, p. 87 ; pl. II, fig. 2.

12. Gauckler, *l. c.*, pl. III, fig. 4 ; pl. XIV, fig. 3 ; pl. XX, fig. 1. Durry, *Musée de Cherchel*, Supplément, pl. V, fig. 3. Conf. Gsell, *Rev. de l'hist. des religions*, 1909, I, p. 155.

13. V, 51 : « Caesareae in Iseo ».

avait été apporté du Sud de la Maurétanie : preuve décisive, à ses yeux, que le Nil prenait naissance dans ses États.

Peut-être fut-ce dans ce sanctuaire que prit place une statuette venue d'Égypte<sup>(1)</sup> : celle de Pétoubast, dernier représentant d'une famille qui avait occupé les plus hautes fonctions sacerdotales pendant toute la durée de la dynastie des Ptolémées. Né en 46, il était devenu à neuf ans grand pontife de Ptah à Memphis et avait été investi d'autres dignités religieuses ; il était mort en 30, le jour même où l'entrée d'Octave à Alexandrie mettait fin au royaume d'Égypte. On peut croire que Cléopâtre l'avait connu dans ses premières années et qu'elle tint à montrer qu'elle n'avait pas oublié cet enfant, dont le sort malheureux avait été associé au sien. Une autre œuvre égyptienne recueillie à Cherchel est une statue de Thoutmosis Ier, qui régna au XVIe siècle<sup>(2)</sup>. Était-ce aussi un souvenir de la patrie perdue, que Cléopâtre s'était fait envoyer dans son lieu d'exil ?

Héritiers des Pharaons, les Ptolémées avaient pourtant été en Égypte des souverains grecs. Tandis que Juba, sauf de très rares exceptions, a fait usage du latin sur ses monnaies, le nom et le titre de Cléopâtre sont toujours en grec, même quand ils accompagnent la légende latine *Rex Iuba*.

D'ailleurs, si le roi n'avait pas, comme la reine, adopté officiellement le grec, c'était certainement sa langue de prédilection. Il l'avait apprise à Rome, où, selon la coutume d'alors, il avait reçu une éducation aussi hellénique que romaine. A sa cour, on devait parler surtout le grec. Ce sont des noms grecs que portent la plupart des anciens esclaves royaux dont les épitaphes latines nous sont parvenues<sup>(3)</sup>. Après Carthage, Cherchel est le lieu de l'Afrique du Nord qui a livré le plus d'inscriptions

1. I. Lévy, *Rev. archéol.*, 1913, II, p. 75-81. Durry, *l. c.*, p. 50-57 ; pl. I, fig. 2 et 3.

2. Gauckler, *l. c.*, p. 85-86 (d'après Lefébure) ; pl. II, fig. 1. Il ne reste que le bas de cette statue.

3. *C. I. L.*, VIII, 9344, 9347, 9351, 21085, 21086, 21088, 21091, 21095, 21096 ; *C. I. L.*, VI, 10110, 20409. Il y a pourtant aussi des noms latins : *C. I. L.*, VIII, 9346,

grecques. Plusieurs sont de l'époque romaine, d'autres ne peuvent pas être datées. Mais deux, au moins, furent gravées avant l'annexion de la Maurétanie à l'Empire : un fragment qui mentionne un roi<sup>(1)</sup> ; un autre qui se rapporte à un esclave ou à un affranchi de Ptolémée<sup>(2)</sup>. Et si le grec a été en faveur à Césarée au temps des empereurs, c'est apparemment parce qu'il l'était déjà au temps des rois. Juba s'entourait volontiers de gens d'origine hellénique. Nous avons déjà mentionné le médecin Euphorbe et l'acteur Leonteus. Il faut certainement y joindre des secrétaires, qui l'aidaient dans la préparation de ses écrits, des architectes, des sculpteurs, d'autres artistes encore ; appelés pour travailler aux édifices dont il ornait sa capitale.

Ces monuments étaient, en effet, des œuvres d'architecture classique, et non pas de ce style punico-grec vieilli qui avait survécu en Afrique à la ruine de Carthage<sup>(3)</sup>. Tels nous apparaissent, sur les monnaies de Juba et de Ptolémée, une chapelle décorée de pilastres, des temples avec quatre ou six colonnes sur la façade et un fronton muni d'acrotères<sup>(4)</sup>.

Parmi les ruines qui subsistent à Cherchel, ou qu'on a pu explorer au moins partiellement, il est permis d'attribuer à Juba un ou plusieurs édifices situés au Sud-Est et au Sud de l'Esplanade actuelle. Dans cette région, ont été faites, à plusieurs reprises, des trouvailles dues au hasard, ou des fouilles, trop limitées et conduites sans méthode ; maintenant, tout est détruit ou recouvert. Il y avait là des constructions importantes<sup>(5)</sup>, en

---

9347, 9350, 21093, 21094. Remarquer que c'était alors un usage très répandu chez les Romains de donner des noms grecs à leurs esclaves mêmes quand ceux-ci n'étaient pas d'origine grecque. — Les deux gardes du corps que nous avons mentionnés p. 236, n. 1 portaient aussi des noms grecs.

1. *C. I. L.*, VIII, 21439.

2. *Ibid.*, 21442.

3. Conf. t. VI, p. 272.

4. Pour ces monnaies, v. *supra*, p. 224. Temple à six colonnes de front, sur une monnaie de Ptolémée : Müller, p. 129, n° 184.

5. Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 42-46, 52-54 ; Gsell, *Atlas archéol. de l'Algérie* f° 4 (Cherchel), p. 5, n° 17 de l'explication du plan.

belles pierres de taille, fort bien ajustées, avec une décoration luxueuse en marbre blanc. On en a tiré des colonnes corinthiennes de trois modules différents, des corniches, des architraves, des pilastres ornés de rinceaux et de tiges fleuries : le tout d'un style très pur et très élégant, celui qu'offrent en Italie et dans le Sud de la Gaule les œuvres de l'époque d'Auguste. Entre autres sculptures exhumées en ce lieu, mentionnons une statue mutilée d'Auguste et une tête de reine, portrait présumé de Cléopâtre Sélééné<sup>(1)</sup> Le plan de ces constructions nous échappe. Il est permis de supposer, — sans rien affirmer, — qu'elles comprenaient un grand temple, peut-être aussi un palais. Et si l'on veut risquer hypothèse sur hypothèse, le temple aurait été consacré à Neptune, car on peut reconnaître des divinités marines, Nérée et Néréides, dans des masques colossaux qui devaient être appliqués, de distance en distance, à la partie supérieure d'un vaste édifice, le long d'une corniche dont ils rompaient l'uniformité<sup>(2)</sup>.

Un théâtre existait certainement à Césarée au temps de Juba, qui, on le sait<sup>(3)</sup>, aimait fort les spectacles et qui écrivit un long traité sur l'art dramatique<sup>(4)</sup>. Ce théâtre, c'est sans doute celui dont les ruines n'ont pas encore disparu, quoiqu'elles aient été largement exploitées comme carrière<sup>(5)</sup>. La décoration somptueuse du mur de scène était en marbre blanc : placages, trois séries superposées de colonnes corinthiennes, portant de riches entablements, etc. Le style de ces débris les apparente étroitement aux morceaux d'architecture recueillis près de l'Esplanade; l'époque est la même.

1. *V. supra*, p. 226 et 220. Au même lieu, fragment d'inscription grecque, qui mentionne un roi : *supra*, p. 244, n. 1.

2. Gauckler, *l. c.*, pl. VI, fig. 1-3 ; pl. VII, fig. 4 ; Gsell, *Promenades archéol.*, p. 51, nos 82-83, et pl. 8.

3. P. 236.

4. *V. infra*, p. 268-9.

5. Gsell, *Promenades*, p. 68-71. Cet édifice et sa décoration auraient grand besoin d'être étudiés par un architecte.

Dans les ruines de l'Esplanade, gisait un chapiteau qui était resté inachevé. Comme il n'est pas admissible qu'on l'ait envoyé en cet état d'un atelier ou d'une carrière d'outre-mer, il faut en conclure que le travail de décoration avait été fait sur place. Des chapiteaux, des corniches, une base de colonne, sortis des mêmes fouilles, portent des marques de chantier ou d'appareillage, qui sont des lettres et des chiffres latins<sup>(1)</sup>. Au théâtre, un chapiteau est muni de la signature, en latin, d'un P. Antius Amphio<sup>(2)</sup>. Si, comme nous le croyons, ces édifices appartiennent au règne de Juba, celui-ci aurait appelé d'Italie des artistes décorateurs : ils pouvaient, d'ailleurs, être d'origine grecque, de la Grande Grèce, de la Sicile ou d'un pays d'Orient, et, avant de venir à Césarée, avoir travaillé longtemps à Rome, — qu'Auguste habillait de marbre, l'ayant trouvée de brique, — et dans d'autres villes de la péninsule : ce P. Antius Amphio, à en juger par ses noms, était un Grec, affranchi d'un Romain.

Les monuments qu'élevaient les architectes étaient animés par les œuvres des sculpteurs. Nulle part en Afrique on n'a découvert autant de statues antiques qu'à Cherchel, ni d'aussi belles. Une partie d'entre elles datent de la domination romaine : Césarée resta alors une ville importante, où les arts furent en honneur, comme dans presque toutes les grandes cités de l'Empire. Mais l'abondance et la valeur exceptionnelle des sculptures exhumées en ce lieu ne peuvent s'expliquer que par l'intervention de Juba, prince fastueux, homme de goût et fin connaisseur. Sans parler des portraits, contemporains des personnages qu'ils représentent<sup>(3)</sup>, le style de certaines de ces statues les ferait attribuer approximativement à l'époque

1. Gauckler, *Bull. archéol. du Comité*, 1892, p. 111-2, nos 2-7. *C. I. L.*, VIII, 21084 a et b.

2. Waille, *Rev. afric.*, XLIX, 1905, p. 73 et pl. II.

3. Saut la tête que nous croyons être un portrait posthume de Juba Ier : v. *Supra*, p. 237.



d'Auguste, si on les avait trouvées ailleurs, à Rome par exemple. Plusieurs, qui sont parmi les plus belles, ont été recueillies dans les ruines de l'Esplanade<sup>(1)</sup>, c'est-à-dire dans des monuments construits, selon toute apparence, sous le règne de Juba.

D'autres ornaient soit des thermes, bâtis vers la fin du second siècle ou le début du troisième<sup>(2)</sup>, soit de riches demeures, plus récentes encore<sup>(3)</sup> : c'étaient des dépouilles arrachées à de vieux édifices, en des temps où l'on était trop pressé, trop dépourvu de bons artistes, trop désireux de faire des économies pour commander des œuvres nouvelles, où la victoire du christianisme chassait de leurs temples et dispersait les idoles déchues, réduites au rôle de figures décoratives. Il est naturellement impossible de dire où ces statues avaient été dressées tout d'abord. On s'est demandé<sup>(4)</sup> si Juba n'avait pas constitué un véritable musée, dans lequel toutes les écoles de l'art grec auraient été représentées et classées d'une manière méthodique. Opinion peu vraisemblable ! Nous aimons mieux croire que le roi, grand bâtisseur, eut besoin de beaucoup de sculptures pour les temples, palais et autres monuments qu'il fit élever. Il les choisit avec l'éclectisme qui était alors de mode. C'étaient des copies d'œuvres célèbres, depuis les maîtres archaïques du commencement du Ve siècle jusqu'aux virtuoses des temps postérieurs à Alexandre, en passant par la grande période classique de Phidias et de Praxitèle.

---

1. La caryatide, les deux femmes de l'école de Phidias, l'Athéna, les masques colossaux : voir Gauckler, *Musée de Cherchell*, p. 53-54.

2. Entre autres les grandes statues d'Héraclès et de Poséidon, les torses de Dionysos et d'Aphrodite, le Satyre jouant avec une panthère. On a trouvé dans ces thermes des têtes de Juba II et de Ptolémée.

3. L'Apollon colossal a été recueilli dans les ruines d'une grande maison du IV<sup>e</sup> siècle : voir Gsell, *Promenades*, p. 35. La tête d'Apollon, du type dit de l'Omphalos, a été trouvée près de là : Waille, *Rev. afric.*, XXXIX, 1895, p. 179. C'est aussi dans le voisinage qu'on a exhumé la tête de Juba âgé Waille, *Bull. archéol. du Comité*, 1891, p. 256.

4. Monceaux, *Gazette archéol.*, XI, 1886, p. 60 et suiv.

Ces copies, dont la plupart des modèles étaient en bronze, furent exécutées en marbre et, presque toutes, en marbre grec. Comment Juba se les procura-t-il ? Il pouvait, par l'intermédiaire d'experts, faire des achats dans des villes où le commerce des objets d'art était florissant. On a retrouvé au fond de la mer, près de Mahdia, l'épave d'un navire, chargé de bronzes et de marbres : statues, statuettes, meubles, morceaux d'architecture, tables portant des inscriptions, etc. Ce bâtiment, affrété par quelque marchand ou amateur d'antiquités, dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, était sans doute parti du Pirée ; détourné de sa route par la tempête, il alla s'engloutir devant la côte orientale de la province d'Afrique. Sa cargaison était très vraisemblablement destinée à Rome ; ce n'est cependant pas une hypothèse absurde<sup>(1)</sup> de supposer qu'il se dirigeait vers Césarée, où Juba l'aurait attendu.

Le roi pouvait aussi confier des commandes à des artistes grecs, qui avaient leurs ateliers en Orient ou en Italie. Mais il pouvait encore faire venir auprès de lui des sculpteurs, comme il avait attiré des architectes et des décorateurs. Si la grande statue cuirassée d'Auguste a dû lui être envoyée de Rome, ses propres portraits et ceux de Ptolémée furent évidemment faits à Césarée : un petit buste de Ptolémée adolescent est d'un excellent artiste<sup>(2)</sup>.

Une revue rapide des principales sculptures que, dans les découvertes de Cherchel, on est en droit de mettre au compte de Juba, montrera que ses choix furent heureux. C'est un torse de jeune homme<sup>(3)</sup>, d'une facture savante et ferme, avec quelque sécheresse et quelque raideur archaïque : copie d'un bronze exécuté dans une école qui fut fort en vogue à Rome

1. Elle a été indiquée par MM. Merlin et Poinssot, *Monuments Piot*, XVII (1909), p. 57, n. 1.

2. *V. infra*, p. 281.

3. Gsell, *Rev. archéol.*, 1901, I, p. 72-73 et figures. Durry, *l. c.*, pl. VI, fig. 2.

vers la fin de la République et le début de l'Empire, et qui avait probablement fleuri à Argos aux environs des années 470-460. Ce sont une statue de caryatide<sup>(1)</sup> et un bas-relief représentant un sphinx<sup>(2)</sup> : d'une élégance raffinée, mais d'une saveur archaïque, que les copistes ont, d'ailleurs, atténuée ; les originaux paraissent être sortis, vers 470, d'ateliers ioniens ou attiques. Un Hercule<sup>(3)</sup>, — l'ancêtre du roi, — dont les formes robustes sont rendues avec une précision non exempte de sécheresse ; peut-être est-ce une copie d'un bronze de Myron. Une tête<sup>(4)</sup> à l'aspect grave, presque sévère, malgré la coquetterie de la coiffure : réplique de l'Apollon dit de l'Omphalos, qui fut créé, vers 460, par un artiste d'Athènes, aîné de Phidias. La statue colossale, célèbre sous le nom d'Apollon de Cherchel<sup>(5)</sup>, où l'on a voulu reconnaître une œuvre de la jeunesse de Phidias, non encore entièrement libéré des traditions archaïques ; d'une vigueur et d'une souplesse admirables dans le modelé, d'une noblesse majestueuse dans l'attitude, d'une dignité bienveillante dans l'expression du visage. Deux femmes<sup>(6)</sup>, vêtues de l'ample tunique dorienne aux longs plis réguliers, la tête couverte d'un voile ; le copiste en avait fait une paire de figures allégoriques, mais, sauf les attributs qu'elles tenaient, elles reproduisaient sans doute une Déméter sculptée dans l'atelier de Phidias : on y retrouve ce mélange de grandeur et de sérénité, de gravité et de douceur qui caractérise l'art du maître. Une Athéna<sup>(7)</sup>, dont l'original était, semble-t-il, d'un élève de Phidias. Deux grandes statues, un Poséidon

1. Gauckler, *l. c.*, pl. IV. *Monuments Piot*, X (1903).p. 15, fig. 3.

2. *Bull. archéol. du Comité*, 1917, pl. XXVI. Durry, pl. I, fig. 1.

3. Gauckler, pl. XIII. Gsell, *Promenades*, pl. 10.

4. Gauckler, pl. VIII, fig. 1.

5. *Monuments Piot*, XXII (1916), pl. VII-IX. Durry, pl. III, IV, IV bis. Gsell, *l. c.*, pl. 2.

6. Reproduction de l'une d'elles dans Gauckler, pl. V ; Gsell. *l. c.*, pl. 5.

7. Gauckler, pl. XV, fig. 1. *Jahreshefte des österr. archäol. Institutes*, I, 1898, fig. 33, à la page 65. Gsell, *l. c.*, p1. 3.

debout<sup>(1)</sup> et un Esculape assis<sup>(2)</sup> d'un sculpteur athénien du IV<sup>e</sup> siècle, peut-être de Bryaxis. Un torse de Dionysos<sup>(3)</sup>, aux lignes onduleuses, au modelé délicat et moelleux, qu'il faut certainement rattacher à l'école de Praxitèle. Un torse d'Aphrodite<sup>(4)</sup>, d'un naturalisme voluptueux, réplique d'un original du III<sup>e</sup> ou du II<sup>e</sup> siècle, dont la Vénus du Capitole est une autre réplique. Un Satyre jouant avec une panthère<sup>(5)</sup>, groupe plein de vivacité et de grâce, qui fut créé vers la même époque, à Alexandrie ou ailleurs. Quatre têtes colossales, qui ont pu décorer les parties supérieures d'un temple<sup>(6)</sup> : par la vigueur et la largeur du style, la recherche du pathétique et de l'effet théâtral, elles s'apparentent aux sculptures du grand autel de Pergame.

Quand on parcourt le beau musée de Cherchel, on se prend à aimer ce roi Juba qui, pour son plaisir et aussi pour le nôtre, sut réunir autour de lui tant d'œuvres remarquables.

---

1. Doublet, *Musée d'Alger*, pl. VIII.

2. Gauckler, pl. XIV, fig. 2 (conf. Gsell, *Rev. archéol.*, 1901, 1, p. 73-76). Gsell, *Promen.*, pl. 9.

3. *Jahreshefte*, I, 1898, pl. V.

4. Doublet, *Musée d'Alger*, pl. VII.

5. Gauckler, pl. X, fig. 2. Gsell, *Promen.* pl. 6.

6. *V. supra*, p. 245.

## CHAPITRE III

### JUBA II, SAVANT ET ÉCRIVAIN

#### I

« Juba, dit Pline l’Ancien<sup>(1)</sup>, fut encore plus célèbre par ses, doctes travaux que par son règne. » C’est, en effet, surtout comme lettré et comme savant qu’il parut digne des louanges de ses contemporains et des générations qui vinrent après lui. Quand les Athéniens, gens forts experts en flatterie, décidèrent d’honorer ce maître d’une vaste contrée, ils élevèrent sa statue-auprès d’une bibliothèque<sup>(2)</sup>. Plutarque<sup>(3)</sup> voit en lui « le meilleur historien qu’il y ait eu parmi les rois » : « ce qui n’est peut-être pas, remarque Boissier<sup>(4)</sup>, lui faire un grand compliment ». Le même Plutarque dit ailleurs<sup>(5)</sup> qu’« on le compte parmi les historiens les plus savants des Grecs », éloge où nul ne saurait chercher malice. D’autres vantent son instruction très variée<sup>(6)</sup>, sa vie consacrée tout entière à l’étude des lettres<sup>(7)</sup>.

Ces goûts studieux, il les avait pris lors de son long séjour

---

1. V, 16 : « Iuba ... studiorum claritate memorabilior etiam quam regno. »

2. Le gymnase de Ptolémée, où fut dressée cette statue (Pausanias, I, 17, 2), comprenait une bibliothèque.

3. *Sertorius*, 9.

4. *L’Afrique romaine*, 2e édit., p. 26.

5. *César*, 55.

6. Athénée, III, 25, p. 83, b : ‘άνδρα πολυμαθέστατον.

7. Festus Avienus, *Ora maritima*, 280 :

Et litterarum semper in studio Iuba.

Voir encore Ampelius, 38 : « rex litteratissimus ».

en Italie<sup>(1)</sup>, où sa jeunesse de prince exilé n'avait pas trouvé de meilleurs passe-temps ; il n'y renonça pas quand il eut ceint le diadème.

Il se piquait d'avoir de l'esprit. Nous connaissons même un de ses bons mots, qui n'est pas trop bon. Un jour qu'il se promenait à cheval, sa monture éclaboussa un passant, qui eut l'impertinence de s'en plaindre au cavalier : « Que me veux-tu ? lui répondit Juba; me prends-tu donc pour un centaure ?<sup>(2)</sup> » Il cultivait à l'occasion la poésie. On nous a conservé quelques vers qu'il adressa à l'acteur Leonteus<sup>(3)</sup>. Celui-ci avait mal joué son rôle dans une tragédie, *Hypsipyle*, parce qu'il avait commis la faute de trop bien dîner auparavant. Juba le railla assez lourdement de sa goinfrerie.

C'étaient là menus divertissements, où le roi se délassait de ses études austères. Car il fut surtout un érudit, qui meubla sa mémoire et ses dossiers de connaissances très étendues. Histoire, géographie, histoire naturelle, histoire des arts, poésie sous toutes ses formes, grammaire, rien, semble-t-il, n'échappait à sa curiosité gloutonne.

Il avait une véritable passion pour la philologie. Persuadé que le latin avait été d'abord du grec, altéré peu à peu par son mélange avec une langue italique, il s'évertuait à découvrir des étymologies grecques pour une foule de mots latins : ce qui lui faisait dire bien des sottises, peut-être plus encore qu'à d'autres<sup>(4)</sup>, aussi obstinés dans cette opinion téméraire. Il aimait à collectionner des mots appartenant, ou qu'on prétendait appartenir à des langues barbares, à des idiomes de l'Inde<sup>(5)</sup>, le l'Arabie<sup>(6)</sup>, de l'Asie mineure<sup>(7)</sup>, de l'Éthiopie<sup>(8)</sup> ; c'est à lui,

1. Plutarque, *César*, 55.

2. Quintilien, VI, 3, 90.

3. Athénée, VIII, 31, p. 343, f (= *Fragm. hist. Graec.*, édit. Müller, III, p. 483, n° 83).

4. En particulier Varron et Denys d'Halicarnasse.

5. *Fragm. hist. Graec.*, III, p. 484, n° 87 (citation de l'*Etymologicum Magnum*).

6. Pline, VII, 39 ; XIII, 34.

7. *Fragm. hist. Graec.*, III, p. 484, n° 88 (citation d'Hésychius).

8. Pline, V, 53 ; XXXVII, 108.

probablement, que Pline a emprunté quelques termes usités chez les habitants de l'Afrique du Nord<sup>(1)</sup>.

Pour ses recherches et ses écrits, il avait besoin d'une belle bibliothèque et d'une nombreuse équipe de copistes, de faiseurs d'extraits, peut-être aussi de collaborateurs plus relevés. A ces dépenses, sa fortune royale trouvait un honnête emploi. On savait qu'il payait largement et on l'exploitait sans vergogne. Des fripons lui vendirent un jour des manuscrits auxquels d'adroites manipulations avaient donné un aspect vénérable et qu'ils disaient être de Pythagore<sup>(2)</sup>. Les ouvrages grecs, qui devaient former la meilleure partie de sa bibliothèque, étaient certainement accompagnés de bon nombre de manuscrits latins<sup>(3)</sup>. Il possédait aussi des manuscrits puniques. Avait-il lu dans une copie du texte original la relation qu'Hannon fit de son périple le long des côtes africaines et qui fut exposée dans un temple de Carthage ? L'hypothèse est très contestable : Juba se contenta sans doute de la traduction grecque de ce document<sup>(4)</sup>. Mais, sur la source du Nil, il consulta des « livres puniques »<sup>(5)</sup>. Les « livres puniques » de son grand-père Hiempsal<sup>(6)</sup> étaient, peut-on croire, en bonne place dans ses armoires, et peut-être réussit-il à recueillir ces bibliothèques de Carthage que le Sénat romain avait jadis abandonnées aux princes de sa famille<sup>(7)</sup>.

A tout ce qu'il tirait des livres, il souhaita, pour quelques

---

1. *Lalisio* (poulain de l'âne sauvage) : Pline, VIII, 174 : *addax*; (espèce d'antilope) : XI, 124 ; *massaris* (raisin de la vigne sauvage) : XII, 133 ; *celthis* (jubar) : XIII, 104 ; *zura* (semence de ronce) : XXIV, 115.

2. Elias, dans *Comment. in Aristotelem Graeca*, XVIII, 1, p. 128.

3. Conf. *infra*, p. 270.

4. Il avait certainement consulté le *Périple* d'Hannon (voir t. I, p. 475, n. 1), mais ce sont apparemment les termes grecs employés dans cette traduction qui lui ont fait commettre deux erreurs : 1° de placer à Gadès, et non au détroit, les Colonnes d'Héraclès (voir *ibid.*, p. 478, n. 8) ; 2° de prendre la Corne du Sud pour un cap (*ibid.*, p. 514 ; ici, *infra*, p. 250).

5. *V. infra*, p. 254.

6. Salluste, *Jugurtha*, XVII, 7. Voir t. I, p. 332.

7. Pline l'Ancien, XVIII, 22. Conf. t. IV, p. 212.

questions, joindre des renseignements directs. C'est ainsi qu'il organisa des expéditions, chargées d'enquêtes sur l'origine du Nil et sur l'archipel des Canaries<sup>(1)</sup>.

Longtemps avant lui, on avait soutenu que la source, ou, tout au moins, l'une des sources du grand fleuve se trouvait dans les montagnes du Sud marocain : telle était l'opinion d'un Promathos<sup>(2)</sup> de Samos, cité par Aristote; celle d'autres Grecs, dont des échos nous sont parvenus par Strabon et Vitruve, contemporains de Juba, par Méla, plus récents<sup>(3)</sup> ; celle, enfin, d'un ou plusieurs Carthaginois, dont le roi de Maurétanie a connu et apprécié les écrits<sup>(4)</sup>. On se fondait sur l'identité de certains animaux, — surtout des crocodiles, — et de certains végétaux, rencontrés aussi bien dans le Nil, en Égypte, que dans des rivières sortant de l'Atlas et se dirigeant vers le Sahara<sup>(5)</sup>. Il n'importait guère que ces rivières disparussent dans les sables, car on admettait volontiers qu'elles coulaient tantôt en surface, tantôt sous le sol : hypothèse fort commode pour relier des cours d'eau que le vulgaire eût pu croire indépendants les uns des autres.

Juba estima cela fort raisonnable et envoya des gens pour vérifier et préciser les assertions des livres puniques. Il eut tout lieu d'être satisfait des résultats, et il les fit connaître dans un de ses ouvrages, d'où Pline l'Ancien les a extraits<sup>(6)</sup>. « D'après

1. Pline, V, 51 (à propos du Nil) : « ut Iuba rex potuit exquirere ». Id., VI, 203 (à propos des Canaries) : « Iuba de Fortunatis ita inquisivit ».

2. Ce nom paraît être altéré.

3. Voir Gsell, *Hérodote*, p. 211-3, 217-221.

4. Ammien Marcellin, XXII, 15, 8 : « Rex Iuba Punicorum confisus textu librorum, etc. » Solin (XXXII, 2) mentionne aussi les « Punici libri » consultés à ce sujet par Juba. Voir Gsell, *l. c.*, p. 214-5.

5. Qu'il y ait eu vraiment des crocodiles dans ces rivières, c'est ce dont on ne saurait douter. De nos jours encore, des crocodiles ont été rencontrés en plein Sahara : voir t. I, p. 66-67 ; E.-F. Gautier, *Le Sahara*, p. 72, 74, 97-98, 126.

6. V, 51-53. Pline ne cite pas Juba textuellement. Il est évident qu'il ne lui a pas emprunté le passage où il dit que le crocodile placé par le roi dans l'*Iseum* de Cæsarea y est encore, ni la mention de la *Caesariensis Mauretania*, une des deux provinces créées par l'empereur Claude. Mais je ne vois pas pourquoi Pline aurait dû chercher ces indications



l'enquête qu'a pu faire Juba, le Nil prend sa source dans une montagne de la Maurétanie inférieure [c'est-à-dire du Maroc], non loin de l'Océan. Il forme aussitôt un lac, appelé *Nilides*<sup>(1)</sup>. Les poissons qu'on y trouve sont des alabètes, des coracins, des silures. Un crocodile en a été rapporté pour servir de preuve, et Juba l'a consacré dans le temple d'Isis à Césarée, où il se voit encore aujourd'hui. En outre, on a observé que la crue du Nil correspond à une abondance excessive de neiges et de pluies en Maurétanie. Sorti de ce lac, le fleuve s'indigne de couler dans une région sablonneuse et aride; il se cache sur un espace de quelques jours de marche. Puis, s'élançant d'un autre lac plus grand, situé dans le pays des Masæsytes, en Maurétanie Césaréenne, il regarde, en quelque sorte, les sociétés humaines; les mêmes animaux prouvent que c'est bien le même fleuve. Absorbé une seconde fois par les sables, il disparaît encore dans des déserts de vingt journées de marche, jusqu'aux Éthiopiens voisins de cette contrée. Là, sentant de nouveau la présence de l'homme, il jaillit, — cela est du moins vraisemblable, — d'une source que l'on appelle *Nigris*<sup>(2)</sup>. Il sépare ensuite l'Afrique de l'Éthiopie. Ses rives sont habitées, sinon par des peuples, du moins par des bêtes sauvages, par de grands ani-

---

dans un auteur intermédiaire. On peut fort bien supposer que cet amiral navigua jusqu'à Césarée et y contempla le crocodile (animal qui vit fort vieux).

1. Le nom indigène de ce lac avait sans doute quelque vague ressemblance avec le nom du Nil : excellent argument en faveur de la thèse soutenue par Juba et ses devanciers.

2. Pline, V, 52 : « fonte ... Illo quem Nigrum vocavere ». Je crois qu'il faut corriger *Nigrim*. Conf. Pline, VIII, 77 : « fons ... Nigris, ut plerique existimavere, Nili caput » ; V, 30 : « ... ad flumen Nigrim, qui Africam ab Aethiopia dirimit » ; voir encore V, 44. Il s'agit probablement de l'oued Djedi, qui s'étend de la région de Laghouat à celle de Biskra : voir t. I, p. 297. Mais le chiffre de vingt journées de marche entre le second lac et la source de l'oued Djedi serait bien trop fort. Il peut être altéré. L'identification de ce Nigris avec le Niger, fleuve soudanais, me paraît inadmissible. Il faudrait reléguer en plein Sahara le pays que Pline indique en ces termes : « in Caesariensis Mauretaniae gente Masaesyllum ». D'autre part, il est difficile de douter que Pline ne parle pas du même fleuve dans les deux passages (V, 30 et V, 52) où il dit que le Nigris sépare l'Afrique de l'Éthiopie. Or, dans l'un de ces passages (V, 30), le contexte prouve qu'il s'agit d'un fleuve limitant la partie de l'Afrique soumise aux Romains.

maux, et son humidité crée des forêts. Puis il traverse par le milieu le pays des Éthiopiens, sous le nom d'*Astapus*, etc. » C'est aussi Pline<sup>(1)</sup> qui nous a transmis les résultats de l'enquête sur les Canaries. Cet archipel, qui partageait avec Madère et Porto-Santo les noms d' « îles des Bienheureux », d' « îles Fortunées<sup>(2)</sup> », les envoyés de Juba n'eurent pas à le découvrir. Il avait sans doute été visité par des Phéniciens<sup>(3)</sup> ; les courtes indications de Pomponius Méla<sup>(4)</sup> viennent de je ne sais où, mais non pas du roi de Maurétanie; un géographe, Staius Sebosus, qui écrivait soit au temps d'Auguste, comme Juba, soit un peu plus tôt ou un peu plus tard, donnait sur l'archipel des renseignements empruntés à des marins de Gadès<sup>(5)</sup>.

L'expédition organisée par le roi partit des îles Purpuraires, c'est-à-dire de Mogador<sup>(6)</sup>, et suivit une route qui ne dut être adoptée qu'après des tâtonnements, car elle atteste une réelle connaissance des courants et du régime des vents dans cette partie de l'Océan. « Les îles Fortunées, écrit Pline d'après Juba, sont situées au midi un peu vers l'Ouest des *Purpurariae*, à une distance de 625 milles, de telle sorte qu'on navigue pendant 250 milles vers l'Ouest, puis pendant 375 vers l'Est. » Vidal de la Blache<sup>(7)</sup> a montré que cet itinéraire, en apparence singulier, était parfaitement justifié. Si l'on voulait aller de Mogador aux Canaries en droite ligne, on était pris dans un courant qui portait du large vers l'Est, donc vers la côte. Il valait mieux s'y soustraire, ce qu'on faisait en se dirigeant vers l'Ouest, sur 250 milles. « Une fois cet espace traversé, les navires se trouvaient dans la zone des forts courants du Nord

1. VI, 203-5.

2. Νήσοι Μαχάρων, *Fortunatae insulae*. Conf. t. I, p. 523, n. 1.

3. Voir *ibid.*, p. 519-520.

4. III, 102.

5. Pline, VI, 202. Sur ce que Juba a su des îles Canaries, voir M. Segre, dans *Riv. geografica italiana*, XXXIV, 1927, p. 72-80.

6. *V. supra*, p. 233-4.

7. Dans les *Mélanges Perrot*, p. 328.

au Sud, produits par les vents alizés. Et ils pouvaient alors, sur la foi de ces courants, gouverner vers l'Est, certains de dériver assez sensiblement au Sud pour atteindre les Canaries<sup>(1)</sup>. » Le chiffre de 375 milles, indiqué pour cette seconde partie de la traversée, est trop élevé : il faut peut-être corriger 275<sup>(2)</sup>.

Pline poursuit sa citation de Juba, en conservant le nom grec que le roi avait indiqué pour la première île, mais en traduisant en latin les noms des autres<sup>(3)</sup>. « La première île s'appelle *Ombrios* [l'île des Pluies] ; elle ne renferme aucune trace d'édifices. Elle a un étang dans ses montagnes et des arbres semblables à la fêrule ; on extrait une eau amère de ceux qui sont noirs, une eau agréable à boire de ceux qui sont moins foncés. Une autre île s'appelle *Iunonia* [l'île de Junon] ; on n'y voit qu'une cellule, construite en pierres. Dans le voisinage, est une île de même nom, plus petite. Puis *Capraria* [l'île des Chèvres], pleine de grands lézards. En vue de ces îles est *Ninguaria*, à laquelle ses neiges perpétuelles ont fait donner ce nom, et qui est couverte de brouillards. L'île la plus proche de celle-ci est *Canaria*, ainsi nommée à cause des chiens, d'une taille énorme, qui s'y rencontrent en grand nombre ; on en ramena deux à Juba. Des vestiges d'édifices y apparaissent. Toutes ces îles sont pleines de fruits et d'oiseaux de diverses espèces ; dans la dernière, on trouve quantité de palmiers à dattes et de pommes de pins. Il y a aussi du miel en abondance et, dans les rivières, du papyrus et des silures. L'air est infecté par la putréfaction des animaux que la mer rejette continuellement sur les côtes. »

*Ombrios* (appelée ailleurs *Pluvialia*) est l'île qui se nomme aujourd'hui Lanzarote. Peut-être les deux *Iunonia* doivent-elles

1. Vidal de la Blache, *l. c.*

2. Et, naturellement, corriger le total en conséquence.

3. L'hypothèse d'un auteur intermédiaire ne me paraît pas plus nécessaire ici que pour le passage sur la source du Nil.

être cherchées dans les Isletas<sup>(1)</sup>. *Capraria* est Fuerteventura. Ninguaria répond à Ténérife, située à environ 200 kilomètres de Fuerteventura, la grande Canarie (*Canaria*) se trouvant dans l'intervalle. Les îles occidentales de l'archipel, Palma, Gomera et Hierro, ne furent pas visitées par les envoyés de Juba, et elles paraissent être restées inconnues dans l'antiquité.

On voit que les renseignements recueillis par l'expédition furent de valeur fort médiocre, incomplets, partiellement inexacts, puérils. Le roi de Maurétanie disposait pourtant de moyens qui lui eussent permis de rendre de meilleurs services à la science.

Surtout il eût été glorieux pour lui d'apporter une réponse définitive à ce problème devant lequel les anciens demeuraient perplexes : pouvait-on faire par mer le tour de l'Afrique ?

Peu de temps auparavant, Cornélius Népos avait cru faussement, sur la foi d'un écrit, authentique ou apocryphe, d'Eudoxe de Cyzique<sup>(2)</sup>, que celui-ci était parvenu, vers la fin du second siècle avant notre ère, à contourner le continent, en partant de la mer Rouge, pour arriver à Gadès. Népos avait mis en cours, d'après ce roman, d'effroyables inepties, auxquelles se mêlaient des emprunts, plus ou moins déformés, au *Périple* d'Hannon<sup>(3)</sup>. Juba crut, lui aussi que la circumnavigation de l'Afrique était possible, mais il ne jugea pas nécessaire d'employer sa marine à en faire la preuve. Au temps où il composait son traité sur l'Arabie, on lui affirma que des épaves de navires espagnols avaient été trouvées dans la mer Rouge<sup>(4)</sup> : c'était là un argument décisif, qui, avant lui, avait entraîné la

1. Conf. t., I, p. 520, n. 1.

2. Aventurier dont l'histoire vraie est racontée par Strabon (II, 3, 4), d'après Posidonius (conf. t. VI, p. 91-92).

3. Voir Pomponius Méla, III, 90-95, 09 ; Pline, II, 169 ; VI, 187-8, 197, 199, 200. Ce sont des emprunts à Cornélius Népos.

4. Pline, II, 168 « res gerente C. Caesare, etc. » Cette indication vient sans doute de l'ouvrage sur l'Arabie, que Juba écrit à l'intention de C. César et dont nous parlerons plus loin.

conviction d'Eudoxe<sup>(1)</sup>. Et puis, Hannon ne disait-il pas qu'il s'était avancé jusqu'à la Corne du Sud (Νότου Κέρας dans la traduction grecque de sa relation) ? Le Carthaginois appelait ainsi une baie qui s'ouvre probablement sur la côte de Gabon<sup>(2)</sup>. Mais le même nom avait été donné par des Grecs au cap Guardafui<sup>(3)</sup> à partir duquel la côte orientale d'Afrique court vers le Sud. Confondant sans doute baie et cap, Juba se persuada qu'Hannon était parvenu jusqu'en face de l'Arabie<sup>(4)</sup>, jusqu'au cap que, sous le nom de promontoire Mossylique, le roi indiquait comme étant la limite de l'Océan Atlantique<sup>(5)</sup>. Par delà ce cap, s'étendaient des parages connus des marins égyptiens. Aux yeux de Juba, le problème était donc résolu ; point n'était besoin de vérifier une chose certaine.

Le long du continent, ses vaisseaux ne semblent guère avoir dépassé Mogador, puisque, pour atteindre les Canaries, ils prirent le large. Les colonies fondées plus au Sud par Hannon avaient été détruites<sup>(6)</sup>. Des pêcheurs de Gadès<sup>(7)</sup>, parfois des marchands audacieux<sup>(8)</sup> s'avançaient peut-être encore jusqu'à l'embouchure de l'oued Draa, et même plus loin, jusqu'en face des Canaries, et l'on avait des notions vagues sur cette partie du littoral. Au delà, c'était l'inconnu : des noms empruntés au *Périple* d'Hannon masquaient mal une ignorance profonde.

La carte qu'Agrippa fit dresser à l'époque de Juba, et pour laquelle ce dernier aurait pu fournir des renseignements,

---

1. Strabon, *l. c.*

2, Voir t. I, p. 501.

3. *Ibid.*, p. 514.

4. Pline, II, 169 : « Hanno ... circumvectus a Gadibus ad finem Arabiae ... » Cela vient probablement de Juba, auquel on peut rapporter la phrase qui précède, sur des découvertes faites dans la mer Rouge au temps de C. César : v. *supra*, p. 258, n. 4.

5. Pline, VI, 175 : « A Mossylico promunturio Atlanticum mare ineipere vult Iuba, praeter Mauretianas suas Gadis usque navigandum coro. »

6. Voir t. II, p. 180, n. 1 ; t. V, p. 250.

7. Strabon, II, 3, 4 (vers la fin du second siècle avant notre ère).

8. Strabon, III, 4, 3 ; Pline, II, 169 (mentions de voyages commerciaux accomplis par des gens de Gadès la fin du second siècle).

n'indiquait pas de ports après le *portus Rhysaddir*<sup>(1)</sup>, qui paraît devoir être identifié avec Mogador<sup>(2)</sup> ; plus au Sud, elle donnait les noms de plusieurs fleuves (entre autres, du *Darat*, oued Draa), d'un promontoire, de diverses peuplades, le tout placé presque au hasard, pour finir par deux noms empruntés, selon l'usage, au *Périple* d'Hannon. Au second siècle de notre ère, les renseignements précis de Ptolémée s'arrêtent également à la région de Mogador ; plus loin, il commet les erreurs les plus grossières, soit par ignorance, soit par répétition de noms qui se rapportent à des lieux plus septentrionaux, soit par désir de placer quelque part des noms que le *Périple* carthaginois avait transmis à la postérité<sup>(3)</sup>.

Pas plus sur les côtes de l'Océan qu'à l'intérieur du continent, Juba n'avait arraché à l'Afrique ses secrets. Les rois de Perse, Alexandre et ses successeurs firent plus pour le progrès des connaissances géographiques que ce savant couronné, dont la bibliothèque avait trop peu de fenêtres sur le dehors.

## II

Juba ne se contenta pas de lire beaucoup, pour le plaisir égoïste d'apprendre. Il voulut faire part de sa science; il ambitionna la renommée littéraire. Il y avait à cette époque, chez les Grecs et chez les Latins, des écrivains d'une puissance de travail et d'une fécondité prodigieuses ; les uns consacrant le meilleur de leur vie à quelque œuvre colossale, comme l'historien Tite-Live et le compilateur Diodore de Sicile ; les autres composant une foule d'ouvrages sur les sujets les plus variés : tels Alexandre de Milet, dit le Polyhistor, « celui qui sait

1. *Apud* Pline, V, 9-10 (ce passage est emprunté à la carte d'Agrippa : voir t. III, p. 391, n. 6).

2. Voir t. II, p. 178. La largeur indiquée par la carte d'Agrippa pour la Maurétanie-Gétulie, 467 milles, nous amène à peu près à Mogador : v. *supra*, p. 213.

3. Conf. C.-Th. Fischer, *De Hannonis Periplo*, p. 72 et suiv.

beaucoup » ; Didyme d'Alexandrie, surnommé Chalkentéros, « l'homme à l'estomac d'airain », auteur de plus de 3 500 traités<sup>(1)</sup> ; le Romain Varron, qui, à une érudition formidable, sut allier quelque réflexion. Juba tint à honneur d'être leur émule<sup>(2)</sup>.

Nous connaissons par leur titre neuf de ses ouvrages<sup>(3)</sup> ; il en avait certainement publié beaucoup plus<sup>(4)</sup>. Tous étaient en langue grecque<sup>(5)</sup>. Aucun ne nous est parvenu, mais, grâce à des citations plus ou moins textuelles, éparses dans divers auteurs, Pline, Plutarque, Athénée, etc., nous en avons d'assez nombreux fragments<sup>(6)</sup>. La plupart sont, il est vrai, très courts, et, quand la référence précise manque, il n'est pas toujours aisé de deviner de quel traité ils ont été tirés : par exemple, une description des oiseaux de Diomède, ou cataractes, hôtes d'une île du littoral apulien<sup>(7)</sup> ; un long et insipide éloge de la cuisine, que Juba avait copié dans une comédie d'un Athénien, les *Samothraces*<sup>(8)</sup>. Au recueil qui a été fait de ces épaves, on peut joindre des textes où l'emprunt à Juba n'est pas expressément indiqué, mais qui sont étroitement apparentés à d'autres, où il l'est<sup>(9)</sup>.

1. Si l'on en croit Suidas (s. v. Τόβας), ce Didyme aurait eu des polémiques avec Juba.

2. Sur Juba écrivain, on peut consulter H. Peter, *Ueber den Werth der historischen Schriftstellerei von König Juba II von Mauretaniën* (Meissen, 1879), et Susemihl, *Geschichte der griechischen Litteratur in der Alexandrinerzeit*, II (1892), p. 402-414.

3. Des *Physiologica*, mentionnées par Fulgence (*Mythol.*, II, 1, 72, p. 40 de l'édition Helm : « sicut Iuba in Fisiologis [*sic*] refert »), paraissent être apocryphes Susemihl, l. c., p. 412, n. 360. Il ne faut pas confondre le roi Juba avec un métricien de même nom, qui écrivit en latin vers la fin du IIe siècle de notre ère, ou plus tard encore.

4. « Il écrivit un très grand nombre d'ouvrages », dit Suidas (l. c.).

5. Plutarque range Juba parmi les écrivains grecs (César, 55 ; *Compar. de Pélopidas et de Marcellus*, 1),

6. Réunis dans *Fragmenta historicorum Graecorum* de Müller, III, p. 465-484 (recueil que je citerai en indiquant seulement le numéro donné au fragment par Muller; p. ex. : Fr. 84).

7. Fr. 68 a (citation de Pline, X, 126-7),

8. Fr. 82 (Athénée).

9. P. ex., divers passages de Pline, Plutarque, Élien, sur les éléphants. Et aussi des textes dont la teneur même révèle l'origine : p. ex., une anecdote à propos de Numides, compagnons de guerre de Marius en Afrique (Athénée, V, 64, p. 221), En somme, le recueil de Müller est à refaire.

Le traité dont la perte nous cause le plus de regrets est celui que le roi avait intitulé *Libyca*<sup>(1)</sup> : on se plaît à croire, en effet, que, sur son pays natal, il avait su dire des choses intéressantes et neuves. Nous ignorons quand il le composa, car il ne me paraît nullement certain qu'il y ait mentionné, comme d'aucuns l'ont cru, des jeux célébrés à Rome par Germanicus, en l'an 6 de notre ère<sup>(2)</sup>. Les *Libyca* avaient au moins trois livres<sup>(3)</sup> et contenaient, semble-t-il, des matières fort diverses : géographie, histoire naturelle, mythologie, etc. Juba y faisait usage du *Périple* d'Hannon<sup>(4)</sup> : d'où l'on peut conclure qu'il décrivait les côtes du continent. Un passage de Pline<sup>(5)</sup> permet de supposer qu'il décrivait aussi les montagnes de l'Atlas. C'est sans doute dans ce traité qu'il avait inséré les résultats des enquêtes sur le Nil et sur les Canaries ; qu'il mentionnait les teintureries créées par son ordre aux îles Purpuraires<sup>(6)</sup>.

Nous pouvons également rapporter aux *Libyca* les nombreux fragments relatifs aux éléphants, qui abondaient alors en Maurétanie. Entre autres choses, le roi expliquait pourquoi leurs défenses sont des cornes, et non pas des dents<sup>(7)</sup>, dissertait sur leur cri<sup>(8)</sup>, citait des exemples de leur longévité<sup>(9)</sup>. Il indiquait comment on s'y prenait en Afrique pour les capturer<sup>(10)</sup>, pour découvrir les défenses caduques qu'ils avaient soin d'enfourer<sup>(11)</sup>. Il vantait longuement, avec preuves à l'appui, leurs qualités

1. Λιβυκά : voir Fr. 23 (Pseudo-Plutarque). Athénée (III, 25, p. 83, c) parle des « écrits sur la Libye », des 4 « livres libyques » de Juba.

2. Des passages de Pline l'Ancien (VIII, 4-5) et d'Élien (Nat. anim, II, 11), qu'on a allégués à ce sujet, peuvent avoir une autre origine que les *Libyca* de Juba.

3. Fr. 23.

4. Athénée, l. c.

5. V, 16.

6. Pline, VI, 201.

7. Fr. 35 (Pline, VIII, 7), 34 (Philostrate, *Vie d'Apollonius*, II, 13). Conf. Pausanias, V, 12, 3.

8. Fr. 37 (Pollux).

9. Fr. 30 (Élien), 34 (Philostrate).

10. Fr. 32 (Plutarque). Pline, VIII, 24-25.

11. Élien, *Nat. anim.*, XIV, 5.



et leurs vertus : mémoire infailible<sup>(1)</sup> ; intelligence merveilleuse, qui leur permet de s'appliquer des remèdes appropriés lorsqu'ils sont blessés<sup>(2)</sup>, de tirer leurs compagnons des fosses où ceux-ci ont eu la malchance de tomber<sup>(3)</sup> ; sentiment très vif de l'honneur et de la justice, au point de refuser d'exécuter des sentences iniques<sup>(4)</sup> ; tendre affection pour certaines femmes<sup>(5)</sup> ; pudeur délicate<sup>(6)</sup> ; piété envers les dieux, auxquels ils rendent un véritable culte<sup>(7)</sup>. Après les éléphants, les lions. Juba narrait des anecdotes prouvant qu'ils n'oublient jamais le mal qu'on leur a fait, et que, même longtemps après, ils s'en vengent quand ils en ont l'occasion<sup>(8)</sup>, mais qu'ils se laissent toucher par des supplications de femmes inoffensives<sup>(9)</sup>. C'est probablement aussi dans les *Libyca* qu'il parlait d'autres animaux, habitant son royaume : panthères, ânes sauvages, antilopes gnous<sup>(10)</sup> etc. ; des histoires extraordinaires qu'on trouve sur eux dans Élien<sup>(11)</sup> et Athénée<sup>(12)</sup> portent la marque de Juba.

La botanique, une de ses études favorites, devait occuper dans ce livre une large place. Nous savons par Athénée<sup>(13)</sup> qu'il y était question du citron. C'était l'aïeul du roi, Héraclès, qui l'avait fait connaître aux Grecs, car les fameuses pommes d'or, rapportées du jardin des Hespérides, étaient tout simplement des fruits du citronnier.

1. Fr. 31 (Pline, VIII, 15).

2. Fr. 34 (Philostrate, *Vie d'Apollonius*, II, 16). Pline, VIII, 28, Plutarque, *Soll. anim.*, XX, 7. Élien, *l. c.*, II, 18 ; VII, 45.

3. Fr. 32 (Plutarque), 33 (*id.*). Pline, VIII, 24. Élien, *l. c.*, VI, 61.

4. Fr. 31 (Pline, VIII, 15).

5. Fr. 31 (Pline, VIII, 13-14). Plutarque, *Soll. anim.*, XVIII, 2.

6. Pline, VIII, 13. Élien, *l. c.*, VIII, 17.

7. Fr. 32 (Plutarque). Pline, VIII, 2. Élien, *l. c.*, IV, 10, et VII, 44.

8. Fr. 36 (Élien). Conf. Pline, VIII, 51.

9. Solin, XXVII, 16. Voir aussi Pline, VIII, 48.

10. C'est l'animal dit *catoblepon* (voir t. I, p. 123-4). Mêmes légendes sur lui dans d'autres auteurs, qui l'appellent *catoblepas* et ne paraissent pas se rattacher à Juba (*ibid.*, p. 124).

11. *Nat. anim.*, V, 54 ; VII, 5 ; XIII, 10 ; XIV, 10 ; etc.

12. V, 64, p. 221.

13. Fr. 24.

Juba racontait, non seulement le départ du héros, chargé de cette précieuse conquête, mais encore (peut-être dans les *Libyca*) sa venue avec une armée grecque, qui était restée en Maurétanie. Il disait surtout, pour des raisons de famille, comment Hercule avait accordé ses faveurs à la veuve d'Antée, roi de Tanger<sup>(1)</sup>. Une citation tirée certainement des *Libyca* concerne Diomède<sup>(2)</sup>. Jeté par la tempête en Libye à son retour de Troie, il était tombé aux mains d'un roi du pays, Lycos. Celui-ci s'apprêtait à le sacrifier à son père Arès. Mais la fille de Lycos, Callirrhoé, s'étant éprise du naufragé, réussit à le sauver. L'ingrat partit, sans se soucier de sa bienfaitrice, qui se pendit de désespoir. On voit que cette infortunée princesse, africaine, mais philhellène, portait un nom grec, comme le roi son père et le dieu son grand-père. Tout bien considéré, nous pouvons nous consoler d'avoir perdu les *Libyca*.

Un lexicographe, Étienne de Byzance, nous fait connaître une autre œuvre de Juba, qu'il indique sous deux titres, *Histoire romaine*<sup>(3)</sup> et *Archéologie romaine*<sup>(4)</sup>. Ses très, courtes citations<sup>(5)</sup> sont empruntées au livre premier et au livre second. Dans l'un, étaient mentionnés les habitants primitifs de l'Italie, le roi Latinus, Lavinium et Énée, Ostie ; dans l'autre, qui était, peut-être le dernier<sup>(6)</sup>, la ville de Numance, évidemment à propos des guerres d'Espagne du le siècle avant J.-C. Cette *Histoire* devait donc être brève, si elle consistait en un récit suivi des événements. Mais on peut se demander si ce n'était pas une série de recherches, qui auraient porté sur des questions particulières et qui n'auraient pas été disposées dans un ordre

1. Fr. 19 (Plutarque).

2. Fr. 23 (Pseudo-Plutarque).

3. 'Ρωμαϊκή ἱστορία.

4. 'Ρωμαϊκή ἀρχαιολογία.

5. Fr. 1-3, 15. Le fragment 16, relatif à une ville d'Espagne, est sans doute aussi une citation du même ouvrage.

6. Au fragment 3, le meilleur manuscrit d'Etienne de Byzance (s. v. Ὀστία) porte : Ἰόβας ἐν προτέρω [et non πρώτῳ] 'Ρωμαϊκῆς ἱστορίας.

chronologique. D'autres citations, dont l'origine exacte n'est pas marquée, ont été attribuées au même ouvrage, quoique cela ne soit nullement certain : sur l'enlèvement des Sabines, qui étaient au nombre de 683, ni plus, ni moins<sup>(1)</sup> ; sur la condamnation de Tarpéius par Romulus<sup>(2)</sup> ; sur Marcellus, qui, selon Juba, avait vaincu plusieurs fois Hannibal en Italie, ce que d'autres niaient<sup>(3)</sup> ; sur un épisode de la campagne de Sylla en Grèce, l'an 86 avant notre ère<sup>(4)</sup>.

Le traité intitulé *Similitudes*<sup>(5)</sup> était très étendu : il avait au moins quinze livres<sup>(6)</sup>. On n'en a que deux citations dont la source soit expressément indiquée. L'une<sup>(7)</sup> donne le nom d'une espèce de manteau. L'autre<sup>(8)</sup> constate que le mot grec *τραπεζοχόμος* équivaut au mot latin *structor* (il s'agit d'un homme chargé de dresser la table) ; à propos du terme presque synonyme *τραπεζοποιός*, sont allégués trois vers d'une pièce de théâtre, le *Festin* (Πότος), œuvre d'un Alexandre. Ce passage et le titre même du traité montrent que Juba y comparait des choses grecques et des choses romaines. Avant lui, Varron, imitant l'exemple de Callimaque, avait publié, sous le titre *Aetia* (=Αίτια), des recherches où il étudiait les raisons de diverses institutions et coutumes. Plutarque devait en faire autant dans ses *Questions grecques* et ses *Questions romaines* (Αίτια Ἑλληνικά, Ῥωμαικά) et recourir souvent à Juba dans ce dernier recueil. Les *Similitudes* appartenaient au même genre de littérature. L'auteur y examinait des usages romains dans la vie publique et dans la vie privée ; il en démontrait d'ordinaire l'origine hellénique. On sait<sup>(9)</sup> avec quelle facilité il retrouvait

---

1. Fr. 4 (Plutarque).

2. Fr. 6 (*id.*).

3. Fr. 17 (*id.*).

4. Fr. 18 (*id.*).

5. Ὁμοιότητες.

6. Fr. 85 (Hésychius).

7. *Ibid.*

8. Fr. 84 (Athénée).

9. *V. supra*, p. 252.

dans le latin des mots grecs. C'est sans doute des *Similitudes* que viennent des citations relatives aux termes *Talassio* (cri qu'on poussait dans les mariages)<sup>(1)</sup>, *laena* (manteau des rois), *camillus* (jeune servant dans les sacrifices)<sup>(2)</sup>, *ancilia* (boucliers. des Saliens)<sup>(3)</sup>, *februarius* (mois de février)<sup>(4)</sup>. Tout cela, affirmait, Juba, était du grec. Au même ouvrage peuvent être attribuées des questions telles que celles-ci : Pourquoi offrait-on à Diane, dans son temple de l'Aventin, des cornes de bœuf, tandis que, dans ses autres sanctuaires, on lui offrait des cornes de cerf<sup>(5)</sup>? Pourquoi les mois ont-ils été divisés en trois parties, commençant aux calendes, aux nones et aux ides<sup>(6)</sup> ? Pourquoi Hercule et les Muses avaient-ils un autel commun<sup>(7)</sup> ? Pourquoi les Quirinalia étaient-elles appelées la fête des imbéciles (*stultorum feriae*)<sup>(8)</sup> ?

Un écrit sur les Assyriens<sup>(9)</sup>, extrait des *Babyloniaca* que Bérose avaient publiées au début du IIIe siècle, comprenait deux livres<sup>(10)</sup>. C'est là, très vraisemblablement, qu'on apprenait à quels excès la reine Sémiramis fut entraînée par son affection pour un cheval<sup>(11)</sup>. On y trouvait aussi des récits plus graves : par exemple, l'exposé des campagnes de Nabuchodonosor contre les Phéniciens et les Juifs<sup>(12)</sup>.

Les *Arabica*<sup>(13)</sup> furent dédiées à Gaïus César<sup>(14)</sup>, fils adoptif d'Auguste. Nous avons dit<sup>(15)</sup> que ce jeune homme avait été chargé de régler les affaires d'Orient. Il fallait qu'il connût les

---

1. Fr. 5 (Plutarque).

2. Fr. 7 (*id.*).

3. Fr. 8 (*id.*).

4. Fr. 9 (Athénée).

5. Fr. 12 (Plutarque).

9. Fr. 10 (*id.*).

7. Fr. 13 (*id.*).

8. Fr. 11 (*id.*).

9. Περὶ Ἀσσυρίων : Fr. 21.

10. Fr. 21 (Tatien, *Or. ad Graecos*, 36, p. 38 de l'édition Schwartz).

11. Fr. 22 (Pline, VIII, 155).

12. Fr. 21 (Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 21, 122, p. 76-77 de l'édition Stählin).

13. Pline, IX, 115 : « Iuba tradit Arabicis ».

14. Pline, VI, 141 ; XII, 56 ; XXXII, 10.

15. P. 222-3.

pays qui devaient être les théâtres de ses exploits. Un géographe, Isidore de Charax, reçut l'ordre de décrire la Parthie<sup>(1)</sup>. C'est peut-être aussi à cette occasion qu'Archélaüs, roi de Cappadoce et futur beau-père de Juba, composa un traité sur les contrées conquises par Alexandre<sup>(2)</sup>. Juba prit pour lui l'Arabie, à laquelle il consacra un gros ouvrage<sup>(3)</sup>, d'autant plus gros que, dans son zèle, il s'annexa des pays plus ou moins voisins : il décrivait les côtes qui s'étendent depuis l'Inde jusqu'au fond du golfe Persique<sup>(4)</sup> et celles qui bordent à l'Ouest la mer Rouge<sup>(5)</sup> ; il s'avancait même jusqu'en Inde<sup>(6)</sup>, jusque dans l'Éthiopie, au Sud de l'Égypte, et suivait le cours du Nil de Méroé à Syène<sup>(7)</sup>.

Ce traité était surtout géographique, mais, comme les *Libyca*, il contenait beaucoup d'autres choses : de l'ethnographie, avec des remarques et des dissertations sur les origines, mœurs et coutumes des divers peuples<sup>(8)</sup> ; de la zoologie, serpents de l'Éthiopie<sup>(9)</sup>, fourmis de l'Inde<sup>(10)</sup>, coquilles qui fournissent les perles et la nacre<sup>(11)</sup>, moules gigantesques<sup>(12)</sup>, etc., voire même animaux fabuleux, comme la mantichore, qui imite la parole humaine<sup>(13)</sup> ; de la botanique, cotonniers<sup>(14)</sup>, arbousiers<sup>(15)</sup>, dattiers<sup>(16)</sup>, arbres sur lesquels on recueille la myrrhe<sup>(17)</sup> et l'encens<sup>(18)</sup>,

1. Pline, VI, 141, où, au lieu de *Dionysiam*, il faut lire *Isidorum* : voir Detlefsen, t. VI, p. 39 de son édition de Pline.

2. Diogène Laërce, II, 17.

3. « Volumina » : Pline, VI, 141 ; XII, 56 ; XXXII, 10.

4. Fr. 39 et 44 (Pline, VI, 96-100, 124, 139).

5. Fr. 41, 42 (Pline, VI, 165-170, 175, 176).

6. Fr. 39 a (Solin, LII, 19).

7. Fr. 42, 47, 48, 65 (Pline, VI, 177, 179 ; VIII, 35 ; XXXI, 18 ; XXXVII, 114).

8. Fr. 39 a (Solin, l. c.), 42 (Pline, VI, 176, 177), 52 (Pline, XII, 80).

9. Fr. 47, 48 (Pline, VIII, 35 ; XXXI, 18).

10. Élien, *Nat. anim*, XVI, 15.

11. Fr. 66 (Élien), 67 (Pline, IX, 115).

12. Fr. 46 (Pline, XXXII, 10).

13. Fr. 49 (Pline, VIII, 107).

14. Fr. 58 (Pline, XII, 39).

15. Fr. 55 (Pline, XV, 99).

16. Fr. 53 (Pline, XIII, 34).

17. Fr. 50 (Pline, XII, 67).

18. Fr. 51 (Pline, XII, 56).

herbe capable de ressusciter les morts<sup>(1)</sup>, arbrisseaux qui poussent en mer<sup>(2)</sup> ; de la minéralogie, ocre<sup>(3)</sup>, minium<sup>(4)</sup>, sandaraques<sup>(5)</sup>, pierre diaphane comme le verre<sup>(6)</sup>, topazes, émeraudes et autres pierres précieuses<sup>(7)</sup>. Le tout agrémenté de détails curieux, de renseignements historiques, de termes tirés de langues barbares.

Le médecin du roi, Euphorbe, avait trouvé<sup>(8)</sup>, en herborisant dans l'Atlas, une plante pourvue de vertus admirables. Le suc qu'elle contenait éclaircissait la vue, rendait inoffensifs le venin des serpents et les autres poisons, etc. Dans son enthousiasme, Juba donna à cette plante le nom d'euphorbe (εὐφόρβιον), qu'elle a gardé, et il lui consacra un petit traité<sup>(9)</sup>. Il décrivait plante et suc, expliquait comment on recueillait à distance le suc, si fort qu'il eût été dangereux de trop s'approcher ; il dénonçait des falsifications dont des Gétules se rendaient coupables, en le mélangeant avec du lait de chèvre ; il énumérait les bienfaits qu'on en pouvait attendre<sup>(10)</sup>.

Nous ne savons à peu près rien d'un traité *Sur la peinture*, ou *Sur les peintres*<sup>(11)</sup>, qui avait au moins huit livres<sup>(12)</sup> : comme de juste, les illustres artistes Polygnote et Parrhasius y figuraient en bonne place<sup>(13)</sup>. Parmi les citations d'une *Histoire du*

1. Fr. 57 (Pline, XXV, 14).

2. Fr. 56 (Pline, XIII, 142).

3. Fr. 60 (Pline, XXXV, 39).

4. Fr. 59 (Pline, XXXIII, 118).

5. Fr. 60 (Pline).

6. Fr. 61 (Pline, XXXVI, 163).

7. Fr. 62-65 (Pline, XXXVII, 24, 69, 73, 108, 114).

8. Pline, V, 16. Ailleurs (XXV, 77), il attribue la découverte au roi lui-même. Dioscoride (III, 82, édit. Wellmann, t. II, p. 98) dit que l'euphorbe fut trouvée au temps de Juba, dans le pays des Autololes.

9. Pline, V, 16 ; XXV, 78. Galien (*Opera*, édit. Kühn, t. XIII, p. 271 : il qualifie cet ouvrage de petit livre).

10. Fr. 27 (Pline, XXV, 77-79). Voir aussi Fr. 26 (Pline, V, 16).

11. Περί γραφικῆς : Fr. 70 (Sopatros, cité par Photius), 71 (Harpocraton). Περί ζωγράφων : Fr. 72 (Harpocraton). C'est sans doute le même ouvrage.

12. Fr. 72.

13. Fr. 71 et 72.

*théâtre*<sup>(1)</sup>, nous en avons une qui a été empruntée au dix-septième livre<sup>(2)</sup> : c'était donc une œuvre de longueur respectable. Les fragments conservés se rapportent à des instruments de musique, inventés dans différents pays<sup>(3)</sup>, à des danses grecques ou barbares<sup>(4)</sup>, à la manière dont il convient de répartir les rôles entre les acteurs<sup>(5)</sup>.

Enfin, un traité *Sur la corruption du langage*<sup>(6)</sup> comptait deux livres au moins. On n'en possède qu'une seule citation certaine : elle se rapporte à un mot grec qui désignait un jeu obscène<sup>(7)</sup>. Peut-être est-il permis d'y joindre un autre fragment<sup>(8)</sup>, qui explique pourquoi Cléopâtre (la belle-mère du roi) appelait « poterie χέραμος d'or et d'argent » la vaisselle précieuse : avec les progrès du luxe, celle-ci avait remplacé la vaisselle d'argile, sans pourtant prendre un autre nom. Juba semble donc avoir examiné dans cet ouvrage les altérations que subit le sens des mots.

Nous voilà à la fin de cette liste, longue, quoique fort incomplète : liste quelque peu déconcertante dans sa variété. Nous devons maintenant nous demander ce qu'il faut penser de la science du royal touche-à-tout.

Avouons franchement qu'elle n'était pas d'une qualité très haute. Ces doctes traités paraissent avoir été surtout des compilations hâtives, où le travail des copistes préparait largement celui de l'auteur. Il est vrai que, réduits à de misérables bribes de l'œuvre de Juba et ne connaissant pas davantage les écrits qu'il a dû consulter, nous sommes d'ordinaire incapables

---

1. Θεατρική ἱστορία : Fr. 73 (Athénée), 75 (Sopatros, cité par Photius), 76 (scolie à Aristophane), 81 (scolie à Démosthène). Θεατρικά : Fr. 74 (Hésychius).

2. Fr. 75.

3. Fr. 73, 77, 70, 80 (Athénée), 78 (collection de proverbes).

4. Fr. 74, 76.

5. Fr. 81 (scolie à Démosthène). Oubliant sa propre majesté, Juba reléguait les rois dans les rôles de troisième ordre.

6. Περὶ φθοράς λέξεως : Fr. 86 (Photius et Suidas).

7. *Ibid.*

8. Fr. 20 (Athénée).

d'apprécier l'emploi qu'il a fait de ses devanciers et ce qu'il ai ajouté à ses sources<sup>(1)</sup>. Nous pouvons cependant affirmer que, pour l'histoire des Assyriens, il avait puisé tout son savoir dans Bérose : lui-même le déclarait<sup>(2)</sup>. Dans les *Arabica*, il s'était servi d'un certain nombre de compagnons et d'historiens d'Alexandre<sup>(3)</sup>, surtout du pilote Onésicrite<sup>(4)</sup> et de l'amiral Néarque<sup>(5)</sup>. Pour les origines de Rome, plusieurs de ses fragments concordent exactement avec des passages de Denys d'Halicarnasse<sup>(6)</sup>, dont l'*Archéologie romaine* fut publiée en 7 avant J.-C. : il avait donc copié cet auteur, à moins que tous deux n'en aient copié un troisième. Des citations, qui concernent les institutions romaines et qui doivent provenir des *Similitudes*, attestent l'emploi de Varron<sup>(7)</sup>, avec des additions ou corrections empruntées à une source différente, Denys d'Halicarnasse ou quelque autre<sup>(8)</sup>. On a supposé que, dans son *Histoire romaine*, Juba s'était beaucoup servi de Tite-Live et, pour la fin de la République, d'Asinius Polion : ce sont là de vaines hypothèses. Mais il est certain qu'il avait consulté un autre historien latin de son temps, Sulpicius Galba : il le mentionnait à propos de Romulus<sup>(9)</sup>.

Il savait assurément beaucoup et il en donnait d'abondantes preuves. Par malheur, son érudition était très supérieure à son

---

1. C'est ainsi que, pour ce qui concerne la musique, E. Rohde soutient que Juba s'est beaucoup servi de Tryphon d'Alexandrie ; C. A. Bapp estime, au contraire, que Tryphon a copié Juba ; d'autres les croient mutuellement indépendants, etc. On perd son temps à s'acharner sur des questions insolubles.

2. Fr. 21 (Tatien et Clément d'Alexandrie).

3. Des listes de ces écrivains, qui figurent dans le répertoire des sources de Pline (aux livres XII et XIII : « Callisthene, Isigono, etc. »), pourraient provenir de Juba.

4. Pline, VI, 96 et 124.

5. Pline, VI, 124.

6. Fr. 1, 2, 3, 4, 13, 14, Voir A. Barth, *De Iubae Ōμοιότησιw a Plutarcho expressis* (Göttingen, 1876), p. 9-10 ; H. Peter, *l. c.*, p. 10 ; Susemihl, *l. c.*, p. 410, n. 350.

7. Fr. 5, 7, 8 (7), 9 (?), 10, 11, 12. Voir Barth, p. 13 et suiv. ; Peter, p. 10-11 ; Susemihl, p. 410, n. 348.

8. On a admis, mais sans preuves, que Juba a largement mis à contribution son contemporain Verrius Flaccus : *Litt, Rheinisches Museum*, LIX, 1904, p. 614.

9. Fr. 6 (Plutarque).



jugement. Il semble avoir été incapable de distinguer les choses vraiment importantes des futilités et des vécilles : c'étaient celles-ci qu'il collectionnait avec le plus de plaisir. Il commettait de grosses erreurs : il indiquait 400 milles pour la longueur du Nil entre Syène et le Delta<sup>(1)</sup>, chiffre inférieur de 230 milles à la réalité ; il croyait qu'en Afrique, on avait employé des éléphants à la guerre quatre cents ans avant lui<sup>(2)</sup>, alors que l'usage de ces animaux n'y était pas antérieur au me siècle<sup>(3)</sup>. Son philhellénisme lui faisait retrouver les Grecs partout, dans la langue latine, dans les origines de Rome, dans celles de la Libye et de sa famille même.

Il était d'une extraordinaire crédulité. On ne sait si l'on doit s'affliger ou sourire en lisant les absurdités dont il avait émaillé ses écrits et que d'autres ont pieusement recueillies pour nous les transmettre. Les éléphants, assurait-il, adressent des prières aux dieux, sans aucune éducation préalable ; ils se purifient dans la mer ou dans des rivières ; ils adorent le soleil levant et la nouvelle lune en dressant leur trompe, dans laquelle ils tiennent un rameau<sup>(4)</sup>. Un de ces pachydermes fut, auprès d'une fleuriste ou d'une parfumeuse d'Alexandrie, le rival d'Aristophane de Byzance et sut faire sa cour beaucoup mieux que cet illustre philologue<sup>(5)</sup>. Les lions comprennent fort bien la langue des indigènes<sup>(6)</sup>. Des serpents d'Éthiopie, longs de vingt coudées, se réunissent au nombre de quatre ou cinq, s'enlacent en forme de claie et, faisant voile, tête dressée, traversent la mer Rouge pour aller chercher une meilleure nourriture en Arabie<sup>(7)</sup>. Cette contrée reçut un jour une autre visite,

1. Fr. 43 (Pline, V, 59).

2. Fr. 34 (Philosrate, *Vie d'Apollonius*, II, 13).

3. Voir t. II, p. 404.

4. Fr. 32 (Plutarque). Pline, VIII, 2. Élien, *Nat. anim.*, IV, 10.

5. Fr. 31 (Pline, VIII, 13-14). Plutarque, *De sollert. anim.*, XVIII, 2. Élien, *Nat. anim.*, I, 38 ; VII, 44.

6. Pline, VIII, 48. Solin, XXVII, 16. Élien, *l. c.*, III, 1.

7. Fr. 47 (Pline, VIII, 35).

celle d'un cétacé, mesurant 600 pieds de long sur 360 de large, qui s'engagea inconsidérément dans l'embouchure d'un fleuve<sup>(1)</sup>. Les oiseaux appelés cataractes, qui ont des dents, des yeux couleur de feu et un plumage blanc, sont les gardiens du tombeau de Diomède ; chaque jour, ils remplissent leur gosier d'eau et, s'étant mouillé les plumes, vont laver et balayer le sanctuaire du héros; ils poursuivent de leurs cris les barbares qui s'approchent et ne font un accueil empressé qu'aux Grecs<sup>(2)</sup>. Arrêtons-nous là, par amitié pour Juba, et ne nous montrons pas plus sévères que les anciens à l'égard de ce sympathique Africain.

Beaucoup d'entre eux eurent plaisir et profit à le lire. Ils trouvaient dans ses œuvres une égale connaissance des Latins et des Grecs, un riche répertoire de renseignements sur des contrées exotiques, qu'il s'agît de l'Afrique ou de l'Orient, une foule de détails propres à piquer une curiosité qui n'était pas trop exigeante sur les vraisemblances.

Il faut dire que nous sommes insuffisamment informés sur les services que Juba a pu rendre aux savants venus après lui, et cela à cause de deux mauvaises habitudes, très répandues dans l'antiquité : quand on copiait un devancier, on ne jugeait pas qu'il fût indispensable de le nommer et, ce devancier ayant souvent fait de même, on usait d'un bien dont on ignorait l'origine ; fréquemment, au contraire, on cherchait à se donner des airs d'érudit en alléguant un auteur qu'on n'avait pas lu, mais dont on avait trouvé un extrait, une citation ailleurs, ou qu'on savait avoir été copié par celui qu'on copiait à son tour.

Ces procédés ont été employés par Pline. Dans les listes bibliographiques qui précèdent l'*Histoire naturelle*, Juba est mentionné copieusement : nous trouvons son nom parmi les sources des livres V et VI (géographie de l'Afrique et de l'Asie),

---

1. Fr. 46 (Pline, XXXII, 10).

2. Fr. 68 a (Pline, X, 126-7).

VIII et X (zoologie), XII et XIII (végétaux exotiques), XIV et XV (arbres fruitiers), XXV (plantes médicinales), XXVI, XXVIII, XXXI, XXXII (remèdes divers), XXXIII (métaux), XXXVI (pierres), XXXVII (pierres précieuses). Dans le corps même de son ouvrage, Pline cite Juba trente-huit fois<sup>(1)</sup>. Il est certain qu'il a consulté directement les *Arabica* : il le dit<sup>(2)</sup> et il se demande même si, pour un passage, les exemplaires qu'il a eus sous les yeux étaient corrects<sup>(3)</sup>. Il y a de fortes raisons d'admettre qu'il a aussi fait un usage direct des *Libyca*<sup>(4)</sup>. Enfin, il semble bien avoir lu le traité sur l'euphorbe<sup>(5)</sup>. Qu'il cite Juba, qu'il le copie sans le citer, ou qu'il copie des auteurs qui l'ont copié eux-mêmes, il lui a assurément beaucoup emprunté pour les parties géographiques, zoologiques et botaniques de son traité qui concernent l'Afrique et l'Asie<sup>(6)</sup>.

Plutarque cite Juba dans ses *Vies de Romulus*<sup>(7)</sup>, de Numa<sup>(8)</sup>, de Sylla<sup>(9)</sup>, de Sertorius<sup>(10)</sup>, et dans la comparaison de Pélopidas et de Marcellus<sup>(11)</sup> ; dans ses *Questions Romaines*<sup>(12)</sup> ; dans son écrit *Sur l'intelligence des animaux*<sup>(13)</sup>. Dans les *Questions*, il a dû faire usage des *Similitudes*, non seulement là où il mentionne Juba, mais probablement aussi dans maint développement où il n'indique pas sa source. C'est peut-être encore à ce traité qu'il a emprunté ses citations dans les *Vies* des deux premiers

1. Voir édit. Detlefsen, à l'*Index*, t. VI, p. 54.

2, VI, 141.

3. VI, 170.

4. Quoi qu'en pense Detlefsen, *Die Géographie Afrikas bei Plinius und Mela*, p. 58, et *Die Anordnung der geographischen Bücher des Plinius*, p. 146 et 165,

5. Voir Pline V, 10, et XXV, 77-79.

6. Je ne crois pas, du reste, qu'on puisse préciser le nombre et l'étendue de ces emprunts dans la mesure où l'ont fait, pour la zoologie, P. Ahlgrimm, *De Iuba Plinii auctore* (Schwerin, 1907), et, pour la botanique, Sprengel, dans *Rheinisches Museum*, XLVI, 1891, p. 62 et suiv.

7. Chap. 14, 15, 17.

8. Chap. 7 et 13.

9. Chap. 16.

10. Chap. 9.

11. Chap. 1.

12. Chap. 4, 24, 59, 78 et 89.

13. Chap. XVII, 1-3, et XXV, 5.

rois de Rome : elles concernent presque toutes des institutions, et non des événements historiques. Comme nous ignorons à peu près tout de l'*Histoire* ou *Archéologie romaine*, il est outrecaidant de prétendre savoir l'emploi que Plutarque a pu en faire dans ses *Vies* : on n'a même pas la preuve qu'il ait connu cette *Histoire*. Laissons donc de côté les fragiles hypothèses qui ont été faites sur le rôle d'intermédiaire que Juba, historien des Romains, aurait joué entre Tite-Live et Asinius Pollion, d'une part, Plutarque et Appien, d'autre part<sup>(1)</sup>. Quant aux passages de l'*Intelligence des animaux* où Plutarque cite Julia, quant à ceux où, sans le citer, il le reproduit pourtant<sup>(2)</sup>, — comme l'attestent des passages parallèles d'autres auteurs qui le citent expressément, — il n'est pas sûr qu'il soit allé les chercher chez Juba lui-même; peut-être les a-t-il trouvés chez un intermédiaire<sup>(3)</sup>.

Dans la deuxième moitié du second siècle de notre ère, le médecin Galien a eu en mains le traité sur l'euphorbe<sup>(4)</sup>.

Nous ne savons pas si des citations faites par des philologues de la fin du IIe siècle et du début du IIIe, Pollux<sup>(5)</sup>, Harpocrate<sup>(6)</sup>, Athénée<sup>(7)</sup>, peuvent être considérées comme des témoignages d'une connaissance directe de certaines œuvres du roi.

A l'époque de Septime Sévère, Élien, dans son *Traité sur les animaux*, cite plusieurs fois Juba<sup>(8)</sup>, et l'on est en droit d'affirmer ou de supposer qu'il dépend souvent de lui pour les chapitres

1. Conf., pour l'époque des guerres puniques, t. III, p. 202.

2. Chap. X, 2 ; XII, 7 ; XVIII, 1 ; XX, 7.

3. Qui pourrait avoir été Alexandre de Myndos : v. *infra*, p. 275.

4. *Opera*, édit. Kühn, t. XIII, p. 271.

5. Fr. 37. Pollux affirme avoir consulté Juba directement : « J'ai trouvé dans Juba, etc. »

6. Fr. 71 et 72.

7. Il cite onze fois Juba : voir à l'*Index* de l'édition Kaibel, III, p. 632. Les ouvrages auxquels il se réfère expressément sont le *Traité sur la Libye*, l'*Histoire du théâtre*, et les *Similitudes*.

8. *Nat. anim.*, IX, 58 ; XV, 8 ; XVI, 15. On peut y joindre VII, 23, où l'emploi de Juba n'est pas douteux.

relatifs aux éléphants<sup>(1)</sup> et à d'autres animaux de l'Afrique du Nord<sup>(2)</sup>. L'a-t-il consulté directement ? Cela est douteux. D'assez bonnes raisons ont été données<sup>(3)</sup> pour soutenir qu'il l'a connu par l'intermédiaire d'Alexandre de Myndos<sup>(4)</sup>. Ce zoologiste, ou plutôt cet amateur de zoologie, écrivait avant le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère; s'il a vraiment copié Juba, il a lu et dépouillé ses ouvrages, — peut-être seulement les *Libyca*, — peu de temps après leur publication. Il est possible que le même Alexandre de Myndos ait servi de source intermédiaire à Plutarque, dans son *Intelligence des animaux*<sup>(5)</sup>, et aussi à un contemporain d'Élien, Philostrate, dans les passages de la Vie du thaumaturge Apollonius de Tyane où Juba est cité à propos des éléphants<sup>(6)</sup>.

Deux auteurs chrétiens, Tatien, dans le dernier tiers du II<sup>e</sup> siècle, et, un peu plus tard, Clément d'Alexandrie, ont fait usage du *Traité sur les Assyriens*<sup>(7)</sup>; nous ignorons si Tertulien<sup>(8)</sup> en connaissait autre chose que le titre.

Il n'est guère vraisemblable que Juba ait été lu par Solin<sup>(9)</sup>, au III<sup>e</sup> siècle, par Ammien Marcellin<sup>(10)</sup>, au IV<sup>e</sup>, par des scolastes, lexicographes et autres auteurs de basse époque<sup>(11)</sup>, qui le citent. Cependant, vers le V<sup>e</sup> siècle, Étienne de Byzance put

1. *Nat. Anim.*, I, 38; II, 18; IV, 10; V, 49; VI, 56; VI, 61; VII, 2; VII, 15; VII, 44; VII, 45; VIII, 15; VIII, 17; IX, 56.

2. Conf. *supra*, p. 263. Pour ces emprunts à Juba, voir Wellmann, dans *Hermes*, XXVII, 1892, p. 389 et suiv.

3. Wellmann, *Hermes*, XXVI, 1891, p. 540.

4. Athénée (V, 64, p. 221, *b*) cite, à propos du catoblepon, un passage d'Alexandre de Myndos qui paraît bien avoir été emprunté à Juba.

5. Wellmann, *Hermes*, XXVI, p. 537.

6. II, 13 et 16 (où Philostrate dit : « J'ai trouvé dans les écrits de Juba, etc. »).

7. *V. supra*, p. 266, n. 10 et 12.

8. *Apol.*, 19.

9. Outre les passages qu'il a empruntés à Pline, il cite trois fois Juba XXVII, 16; XXXII, 2; LII, 19.

10. XXII, 15, 8.

11. Hésychius : Fr. 73, 74, 85, 88-90. Sopatros, cité par Photius : Fr. 70, 75. Scolastes : Fr. 76, 81. Collection de proverbes : Fr. 78. *Géoponiques* : Fr. 69. Photius et Suidas : Fr. 86. *Etymologicum Magnum* Fr. 87.

avoir en mains l'*Histoire romaine*, dont il a donné des extraits dans son dictionnaire géographique<sup>(1)</sup>.

Les manuscrits des œuvres de Juba étaient sans doute devenus rares, et l'on ne se souciait pas d'en exécuter de nouveaux. La gloire littéraire du roi maure avait pâli. Puis elle s'effaça. Aucune de ses œuvres ne dut survivre aux temps antiques.

---

1. Fr. 1-3, 15, 16.

## CHAPITRE IV

### LA FIN DU ROYAUME DE MAURÉTANIE

#### I

Ptolémée<sup>(1)</sup>, fils, et peut-être fils unique, de Juba II<sup>(2)</sup> et de Cléopâtre Séléné<sup>(3)</sup>, était encore assez jeune<sup>(4)</sup> lors de la mort de son père, à la fin de l'année 23 après J.-C. ou au début de l'année suivante<sup>(5)</sup>. Des monnaies de Juba, datées de l'an XXXI du règne (6-7 de notre ère), nous montrent Ptolémée encore enfant<sup>(6)</sup> ; d'autres, de l'an XXXVI (11-12), le montrent adolescent, avec une barbe naissante<sup>(7)</sup>. Sa mère dut lui donner le jour vers 6-5 avant notre ère et mourir peu de temps après<sup>(8)</sup>.

Il porta fort jeune les insignes de la royauté et le titre de roi. Sa tête est ceinte d'un diadème sur un buste qui le représente

---

1. Pour les textes relatifs à Ptolémée, voir les notes qui suivent. Pour ses monnaies, L. Müller, *Numism. de l'ancienne Afrique*, III, p. 125-137 ; Supplément, p. 78 (ajouter les monnaies d'or que nous mentionnons p. 280).

2. Strabon, XVII, 3, 12 et 25. Pline l'Ancien, V, 16. Tacite, Ann., IV, 23. Dion, LIX, 25, 1. C. I. L., VIII, 8927, 9257. I. G., III, 555. *Inscr. Graec. ad res Roman. pertin.*, III, 612. Monnaies : Müller, III, p. 125, n° 111 ; p. 130, n° 201 ; *Rev. numism.*, 1908, p. 361, n° 77.

3. Son père et sa mère sont mentionnés ensemble par Strabon, XVII, 3, 7, et par Suétone, *Caligula*, 26.

4. Tacite, *l. c.* : « Ptolemaeo... inventa incurioso ».

5. *V. supra*, p. 211.

6. *Rev. numism.*, 1908, p. 361, n°s 79-80 ; pl. XIII, fig. 47. *Zeitschr. f. Numism.*, 1910, p. 5, n°s 19 et 20 ; pl. I, fig. 14, où il faut lire XXX[I]. Conf. Müller, p. 108, n° 88, où c'est Ptolémée qui est représenté au revers, non Cléopâtre.

7. *Bull. archéol. du Comité*, 1903, p. CLXI, n° 25 ; lire [R(egni)] XXXVI. *Rev. numism.*, 1908, p. 361, n° 81 ; pl. XIII, fig. 48. *Zeitschr. f. Numism.*, 1910, p. 8, n°s 31 et 32 ; pl. I, fig. 21.

8. *V. supra*, p. 221-2.

vers l'âge de seize ans<sup>(1)</sup>, sur les monnaies que nous venons de mentionner, sur d'autres<sup>(2)</sup>, que Juba fit probablement frapper dans l'intervalle des années XXXI et XXXVI<sup>(3)</sup>. Ces dernières sont pourvues d'une légende qui qualifie Ptolémée de *rex* ; quelle qu'en soit la date précise, elles ne sont pas postérieures à l'an XLII (17-18), où fut enfoui un trésor qui en contenait des exemplaires. Des monnaies de Carthagène<sup>(4)</sup>, sur lesquelles Ptolémée est également qualifié de *rex*, offrent l'effigie d'Auguste, avec la légende *Augustus Divi f(i)lius* : elles sont donc antérieures à la mort de cet empereur (août 14), ou, tout au moins, à l'apothéose qui fit de lui le *Divus Augustus* et suivit sa mort de quelques semaines. Mais nous allons voir que Ptolémée reçut ce titre de roi et le diadème, n'étant encore que prince royal.

Peu de mois après la mort de Juba, un représentant du Sénat lui apporta la reconnaissance officielle de sa royauté<sup>(5)</sup>. D'où l'on pourrait conclure que celle-ci était de fraîche date : ce que paraît confirmer Strabon<sup>(6)</sup>, qui nous le montre succédant à Juba, sans indiquer qu'il lui eût été associé auparavant. Il le fut pourtant : des monnaies l'attestent.

Il périt en 40 de notre ère, vraisemblablement vers la fin de l'année<sup>(7)</sup>. Entre la mort de son père et la sienne, 17 ans s'écoulèrent. Or, on a de ses monnaies qui indiquent les années XVIII<sup>(8)</sup> XIX<sup>(9)</sup> et XX<sup>(10)</sup> de son règne. Par conséquent, il devint

1. *Infra*, p. 281, n. 9.

2. *Bull. archéol. du Comité*, 1908, p. CLXXXVIII. *Rev. numism.*, 1908, p. 361, n<sup>os</sup> 77 et 78 ; pl. XIII, fig. 46. *Zeitschr. f. Numism.*, 1910, p. 8, 29 et 30, et p. 26, n<sup>o</sup> 64 ; pl. I, fig. 20. Conf. Müller, p. 110, n<sup>o</sup> 105 (légende incomplète).

3. Pour la date de ces monnaies, voir Dieudonné, *Rev. numism.*, 1910, p. 441.

4. Müller, p. 131, n<sup>os</sup> 204-7.

5. *V. infra*, p. 282-3.

6. XVII, 3, 7 ; voir aussi *ibid.*, 25.

7. *V. infra*, p. 285.

8. Müller, p. 126, n<sup>o</sup> 122 ; p. 128, n<sup>o</sup> 156.

9. C'est, je crois, la date inscrite sur la seconde monnaie d'or de Ptolémée (*v. infra*, p. 280, n. 4). Voir peut-être aussi Müller, p. 129, n<sup>o</sup> 195 (avec la note 5, *ad locum*), et l'observation de M. Cagnat, *Bull. archéol. du Comité*, 1889, p. 388).

10. Cagnat, *l. c.* La Blanchère, *Musée d'Oran*, p. 29.



véritablement roi en 20-21 au plus tard, du vivant de Juba<sup>(1)</sup>. Il ne le devint pas longtemps avant, car, s'il avait émis des monnaies portant des dates supérieures à XX, on en aurait sans doute déjà trouvé ; d'autre part, le trésor très important enfoui en 17-18 ne contenait pas de deniers de Ptolémée seul<sup>(2)</sup> : or, il en frappa dès la première année de son règne. Vers la fin de l'été de 24<sup>(3)</sup>, le Sénat lui fit porter, avec les titres de roi, allié et ami, les ornements triomphaux, qui figurent très fréquemment sur ses monnaies depuis l'an V de son règne<sup>(4)</sup>, mais non point dans les années antérieures. Il ne dut guère attendre pour y faire représenter ces insignes dont il était si fier ; il les reçut donc soit dans le cours de l'an V, soit peu auparavant. Cet an V répond, en effet, à 24-25 de notre ère, si Ptolémée fut associé à son père en 20-21. Juba, déjà septuagénaire, voulut ainsi assurer l'avenir de son royaume et de sa dynastie avant sa mort, qu'il sentait proche, et habituer Ptolémée, âgé d'environ 25 ans, à l'exercice de l'autorité suprême<sup>(5)</sup>.

Quelques monnaies communes au père et au fils furent encore émises plus tard<sup>(6)</sup>. Mais, dès lors, Ptolémée eut son monnayage particulier, avec l'indication de ses années de règne. Il fit frapper, non seulement des deniers<sup>(7)</sup>, mais même des

1. Comme l'a montré M. Cagnat, *l. c.*, p. 391.

2. Il n'y en avait pas non plus dans le trésor du cap Djinet, qui contenait une monnaie de Juba datée de l'an XLV (20-21) : *Bull. archéol. du Comité*, 1903, p. CLX. Mais ce trésor ne comprenait que 25 deniers.

3. *V. supra*, p. 211.

4. Müller, p. 129, n<sup>os</sup> 185-195.

5. L'inscription latine *C. I. L.*, VIII, 20977, dédicace aux deux rois faite par des affranchis, est probablement postérieure à l'association.

6. Müller, p. 110, n<sup>o</sup> 106 (argent), avec l'effigie des deux rois et la date XLVIII de Juba (23-24). *Ibid.*, p. 125, n<sup>o</sup> 109 ; conf. Dieudonné, *Rev. numism.*, 1915, p. 317 (argent) ; Müller, n<sup>o</sup> 110 (bronze) ; ces deux monnaies offrent l'effigie des deux rois et la date de la première année de Ptolémée (20-21). De l'an XVII du règne de Ptolémée (36-37), datent des monnaies de bronze qui, sur la face, offrent le nom et l'effigie de Juba et, au revers, représentent un aigle ou un crocodile : Müller, p. 125, n<sup>o</sup> 111 ; Gauckler, *Musée de Cherchell*, p. 114, et *Bull. d'Oran*, XXe anniversaire, 1898, figure à la page 129. J'ignore pourquoi Ptolémée les fit frapper, treize ans après la mort de son père.

7. Müller, p. 125 et suiv., n<sup>os</sup> 112, 113, 123, 134, 144, 145, 151, 152, 158. Peut-être aussi un bronze : *ibid.*, n<sup>o</sup> 190.

monnaies d'or<sup>(1)</sup>. L'une d'elles, découverte à Cherchel<sup>(2)</sup>, — porte la légende *R(egni) a(nno) I* : peut-être fut-elle émise en commémoration de l'avènement du jeune souverain. En règle générale, les empereurs se réservaient le monnayage en or et l'interdisaient aux rois clients. On s'étonne que Ptolémée se le soit permis, surtout à une époque où le gouvernement romain n'avait pas encore jugé à propos de reconnaître sa royauté (il ne la reconnut, nous venons de le dire, qu'en 24, après la mort de Juba). Il est possible que, par une tolérance particulière, et non par un droit expressément accordé, Auguste, ou Tibère, ait laissé Juba émettre des monnaies d'or, dont aucune ne nous serait parvenue (ce qui donnerait à penser que le roi aurait très rarement fait usage de ce privilège) ; associé à son père, Ptolémée aurait cru pouvoir, lui aussi, battre monnaie en or, avec le consentement tacite de Rome. Naturellement, il n'y renonça pas après avoir été reconnu officiellement : une autre monnaie d'or, exhumée dans la région de Cherchel<sup>(3)</sup>, date de la XIXe année de son règne<sup>(4)</sup>. Il convient de remarquer<sup>(5)</sup> que ces pièces ne rentrent pas dans le système romain. Elles étaient réservées au royaume de Maurétanie : l'empereur n'aurait pas souffert qu'un prince africain lui fit concurrence ailleurs.

Ptolémée devint seul roi quand Juba mourut. Il n'avait pas hérité des qualités et des goûts de son père. Insouciant et

---

1, L'authenticité des deux monnaies d'or dont je vais parler a été mise en doute (voir, p. ex., Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, II, p. 370, n. 2). Je les ai examinées à Paris, au Cabinet des Médailles, où elles sont aujourd'hui, et ne leur ai trouvé rien de suspect. Pour celle de l'an XIX, voir les observations de La Blanchère, dans *Bull. de corresp. afric.*, II, 1884, p. 81-82, et *Musée d'Oran*, p. 31, n. 2.

2. Waille, *Rev. afric.*, XLI, 1897, p. 386-7.

3. La Blanchère, *Bull. de corresp. afric.*, I, 1882-3, p. 201-5. Mommsen, *Sitzungsberichte der preuss. Akademie*, 1883, p. 1145-7 (conf. *Bull. de corr. afr.*, II, 1884, p. 80-81).

4. Après examen, je crois que la date indiquée est, non pas XVII, comme on l'a lue, mais XVIII, les deux derniers I étant, du reste, difficiles à distinguer.

5. Avec Mommsen, *l. c.*, p. 1146-7.

paresseux<sup>(1)</sup>, il ne songeait guère qu'à mener une vie fastueuse, dépensant largement ses richesses, peuplant son palais d'une foule de serviteurs<sup>(2)</sup>, aimant à paraître dans des vêtements splendides<sup>(3)</sup> et à s'entourer d'un mobilier somptueux : il était fier de posséder la plus grande table en bois de thuya qui existât au monde<sup>(4)</sup>.

Nous avons des portraits de ce prince<sup>(5)</sup>. Si ses deniers d'argent, encore plus négligés que ceux de Juba, ne témoignent d'aucun désir de tracer une effigie ressemblante, ses monnaies d'or et de bronze sont d'un travail bien meilleur. Grâce à elles, on peut identifier plusieurs têtes diadémées en marbre<sup>(6)</sup>, découvertes soit à Cherchel<sup>(7)</sup>, soit en Italie<sup>(8)</sup>. Un petit buste<sup>(9)</sup>, où une étude très sincère du modèle s'allie à une exécution souple et délicate, nous montre Ptolémée adolescent ;

1. Tacite, *Ann.*, IV, 23.

2. Esclaves et affranchis de Ptolémée : *C. I. L.*, VIII, 9351, 21091-21096, 21442 ; *ibid.*, VI, 20409.

3. *V. infra*, p. 284.

4. Elle avait quatre pieds et demi de diamètre ; il est vrai qu'elle était faite de deux morceaux, fort adroitement ajustés : Pline l'Ancien, XIII, 93 (conf. t. I, p. 146).

5. On a vu que Juba ne portait pas la barbe. Ptolémée porta d'ordinaire une barbe courte, avec ou sans moustache. Cependant, par intervalles, il se fit entièrement raser, ce que nous apprennent certaines de ses monnaies : voir Müller, *Numism.*, III, p. 133-4.

6. Pour les portraits en marbre de Ptolémée, voir Fr. Poulsen, dans *Symbolae Osloenses*, fasc. III, 1925, p. 8 et suiv. Aux têtes diadémées, M. Poulsen joint une tête casquée qui, achetée à Rome, se trouve au musée d'Oslo (*l. c.*, p. 12, 10-12, fig. 1-3 et planche). Le personnage représenté est âgé de 30 à 35 ans. Est-ce bien Ptolémée ? Je n'en suis pas très convaincu.

7. Outre les trois dont nous allons parler, il faut signaler une petite tête très mutilée, au Louvre : Héron de Villefosse, *Bull. des Antiquaires de France*, 1896, p. 72-74.

8. Deux têtes, l'une au Vatican, l'autre à la Villa Albani. Une troisième tête, aujourd'hui en Angleterre. Voir, pour les deux premières, les références données par M. Durry, *Musée de Cherchel*, Supplément, p. 90, n. 1. Pour la troisième, A. H. Smith, *Catalogue of sculpture at Woburn Abbey* (Londres, 1900), p. 39, n° 66, fig. 22. Ces trois têtes sont reproduites dans le mémoire de M. Poulsen, fig. 12, 18 et 13-16.

9. Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, II (1895), p. 191-6 et pl. XXIII. Le même, *Musée africain du Louvre*, pl. IV. Poulsen, *l. c.*, fig. 11. Ce buste, qui est au Louvre, a été trouvé par le premier acquéreur à Hammam Rirha, mais dans la besace d'un ouvrier italien qui venait de travailler à Cherchel.

d'autres portraits le représentent vers vingt-cinq<sup>(1)</sup> ou trente ans<sup>(2)</sup>. Les traits sont assez fins, surtout dans le buste, — car ils s'alourdirent un peu avec l'âge, — mais le front bas et oblique, les yeux petits et bridés, la bouche sensuelle révèlent une intelligence médiocre, un caractère sournois et vicieux. On a voulu retrouver dans cette figure un type kabyle : j'y verrais, pour ma part, un Levantin, raffiné et corrompu, le dernier rejeton de la race dégénérée des Ptolémées.

## II

Malgré la précaution que Juba avait prise en s'associant son fils, le changement de régime ne se fit pas sans secousses. Le jeune roi, désireux de se livrer à ses plaisirs, abandonnait le gouvernement à des affranchis<sup>(3)</sup>. Cela déplut, s'il faut en croire Tacite<sup>(4)</sup>, à certains de ses sujets. Ils firent cause commune avec Tacfarinas, qui continuait à braver la puissance romaine et lançait au pillage des bandes venues de partout. Mais, dans le cours de l'année 24, Cornélius Dolabella, proconsul d'Afrique, réussit à terminer la guerre contre le rebelle, qui fut tué. Ptolémée, dont il réclama le concours, secoua son indolence et prit part à cette campagne avec des troupes qu'il amena. D'autres Maures rendirent service en organisant des razzias, ce à quoi ils excellaient<sup>(5)</sup>.

Quand on connut à Rome le zèle du fils de Juba., on renouvela en sa faveur un vieil usage. Un sénateur alla lui apporter

---

1. Tête trouvée à Cherchel, maintenant au Louvre : Héron de Villefosse, *Bull. des antiquités africaines*, III, 1885, p. 201-2, pl. XXI ; Poulsen, *l. c.*, fig. 19.

2. Tête trouvée à Cherchel : Waille, *Rev. afric.*, XLVI, 1902, p. 9 et pl. II ; Durry, *l. c.*, p. 89-90 et pl. IX, fig. 5. — Même âge, à peu près, sur les têtes d'origine italienne.

3. L'un d'eux, Ædémon, se montra assez attaché à la mémoire de Ptolémée pour diriger une vigoureuse résistance contre les Romains après le meurtre du roi : Pline l'Ancien, V, 11 ; Cagnat, Merlin et Chatelain, *Inscr. lat. d'Afrique*, 634.

4. *Ann.*, IV, 23.

5. Tacite, *Ann.*, IV, 24.

les titres de roi, d'allié et d'ami, ainsi qu' « un sceptre d'ivoire et une toge brodée, antiques présents du Sénat », dit Tacite<sup>(1)</sup>. Les monnaies de Ptolémée prouvent qu'il reçut alors, comme jadis son père<sup>(2)</sup>, les ornements triomphaux, refusés par Tibère à Dolabella, le véritable vainqueur : on y voit le siège et le sceptre d'ivoire, la couronne d'or, une fois aussi la toge brodée<sup>(3)</sup>.

Vous ne savons presque rien du règne de Ptolémée, jusqu'à la veille de sa mort. Ce qui est certain, c'est qu'il continua à donner des preuves de son attachement à Rome. Ses monnaies, sans aucune exception, portent des légendes latines. Les ornements triomphaux qu'il y fit souvent représenter témoignent de sa reconnaissance envers le Sénat ; l'image, fréquente aussi, du Capricorne<sup>(4)</sup> est, comme sur les monnaies de son père, un hommage à l'empereur qui était devenu le divin Auguste. Un temple à six colonnes, avec un aigle dans le fronton, ressemble à celui que des deniers de Juba nous montrent accompagné de la légende *Augusti*<sup>(5)</sup>, mais, ici, on lit *Ti(berii) Augus(ti)*<sup>(6)</sup> : il s'agit donc de Tibère, qui, comme son prédécesseur, fut, de son vivant même, honoré d'un culte à Césarée.

Malgré sa nullité personnelle, Ptolémée fit quelque figure dans le monde, grâce à l'étendue de son royaume et surtout au souvenir de son père et de ses aïeux. Il eut sa statue à Athènes, dans le gymnase de son ancêtre Ptolémée Philadelphe<sup>(7)</sup>, sans doute auprès de celle de Juba<sup>(8)</sup>. L'assemblée fédérative de la Lycie lui en éleva aussi une<sup>(9)</sup>, nous ignorons

1. *Ann.*, IV, 26.

2. *V. supra*, p. 228.

3. Müller, p. 129, n<sup>os</sup> 185-195, et la monnaie d'or de l'année XIX. La tête de Ptolémée est laurée sur plusieurs monnaies de bronze : Müller, p. 130, n<sup>os</sup> 197-8.

4. *V. supra*, p. 225.

5. *Supra*, p. 224.

6. Müller, p. 129, n<sup>o</sup> 184.

7. I. G., III, 555 (*conf. supra*, p. 241).

8. *V. supra*, p. 251.

9. *Inscr. Graec. ad res Roman. pertin.*, III, 612.

pourquoi. Il reçut des honneurs à Rome : des têtes qui avaient appartenu à des statues du souverain maure y ont été recueillies<sup>(1)</sup>.

Gaius César, plus connu sous le sobriquet de Caligula, qui parvint à l'Empire en 37 de notre ère, descendait de Marc Antoine le triumvir, comme le fils de Cléopâtre Séléné<sup>(2)</sup>. Il eut d'abord des relations amicales avec celui-ci. Il daignait même, en bon camarade, l'associer à ses bouffonneries. Un chevalier troublant un spectacle par de bruyantes manifestations, Caligula lui dépêcha un centurion pour lui ordonner d'aller sans retard à Ostie, de s'y embarquer et de porter à Ptolémée une lettre cachetée, où le roi trouva ces mots : « Ne fais ni bien ni mal à celui que je t'envoie<sup>(3)</sup>. »

Il était aussi facile que funeste de se brouiller avec ce fou, armé de la toute-puissance. Ptolémée en fit l'épreuve. Appelé auprès de son cousin, il fut très bien accueilli. Mais un jour que Caligula donnait un spectacle, le Maure, à son entrée, attira tous les regards par l'éclat de son manteau de pourpre<sup>(4)</sup>. Gaius en devint furieux de jalousie, d'autant plus que la pourpre était un vêtement d'apparat réservé à l'empereur<sup>(5)</sup>. Une prompte mort suivit ce crime<sup>(6)</sup>. Nous ne savons pas comment périt Ptolémée : une phrase obscure de Sénèque<sup>(7)</sup> permet de supposer qu'après l'avoir fait arrêter, Gaius l'envoya en exil, mais donna l'ordre de le tuer.

Cela se passa en 40 après J.-C., sous le troisième consulat

1. *V. supra*, p. 281.

2. Suétone, *Caligula*, 26.

3. *Ibid.*, 55.

4. *Ibid.*, 35.

5. Willrich, dans *Klio*, III, 1903, p. 317.

6. Suétone, *l. c.* 35 : « Ptolemaeum repente percussit » ; *ibid.*, 26 : « cruenta mors ». Simples mentions du meurtre de Ptolémée par Caligula dans Pline l'Ancien, V, 11, et dans Dion Cassius, LIX, 25, 1.

7. *De tranquill. animi*, XI, 10 : « Ptolemaeum africae regem, Armeniae Mithridaten inter Caianas custodias vidimus ; alter in exilium missus est [il s'agit de Mithridate], alter, ut meliore fide mitteretur, optabat. »

de Caligula : indication que donne Dion Cassius<sup>(1)</sup> et qui est exacte, car, à l'époque romaine, l'ère provinciale de la Maurétanie Césarienne<sup>(2)</sup> débute avec cette année 40<sup>(3)</sup>. Dion paraît avoir cru que l'appel de Ptolémée et sa mise à mort eurent lieu au commencement de l'année. Mais Gaius était parti de Rome en septembre 30 et il n'y revint que le 31 août 40, après une expédition en Germanie et en Gaule. Il n'est guère vraisemblable qu'il ait appelé Ptolémée au delà des Alpes, et qu'il ait donné ailleurs qu'à Rome la grande fête publique qui perdit le roi<sup>(4)</sup>. Nous sommes donc disposé à dater de septembre, au plus tôt, la mort de Ptolémée et l'annexion de la Maurétanie. Cependant, pour que l'année provinciale concordât avec l'année julienne, le début en fut reporté au 1er janvier<sup>(5)</sup>.

On ne connaît ni fils, ni frère de Ptolémée<sup>(6)</sup>. Caligula n'avait du reste, nullement l'intention de lui donner un successeur. Il s'empara de sa fortune, très digne d'être convoitée<sup>(7)</sup>, et s'approprias ses esclaves, qui, après lui, passèrent à l'empereur Claude<sup>(8)</sup>.

---

1. LIX, 25, 1.

2. Elle figure sur de nombreuses inscriptions latines d'Algérie : *anno provinciae* (et un chiffre), souvent seulement *provinciae*, parfois seulement *anno*. Conf. *C. I. L.*, VIII, p. 1062.

3. Voir les inscriptions *C. I. L.*, VIII, 8369, 8458, 8630 et 8937, qui, en même temps que l'année provinciale, portent une date consulaire. Voir aussi *ibid.*, 8426 et 22621, inscriptions dont la date précise peut être fixée grâce aux titres des empereurs; *Bull. archéol. du Comité*, 1918, p. CLI., comparé avec *C. I. L.*, VIII, 9354.

4. Remarquons pourtant que Caligula donna des fêtes à Lyon, où il se trouvait au début de l'année 40 : voir Suétone, *Caligula*, 17 et 20 ; Dion, LIX, 22, 1.

5. Ce que paraît prouver l'inscription *C. I. L.*, VIII, 8630, qui, le 3 août 452, indique l'année provinciale 413. Par conséquent, l'ère débutait, au plus tard, le 3 août 40, c'est-à-dire, croyons-nous, avant la mort de Ptolémée.

6. Tacite (*Hist.*, V, 9) mentionne une petite-fille de Cléopâtre et d'Antoine, appelée Drusilla. Mais on n'a aucune raison d'admettre qu'elle ait été sœur de Ptolémée.

7. Dion, LIX, 25, 1.

8. *C. I. L.*, VIII, 21096 : « Ti. Claudius Thalamas Ptolem(aeanus) » ; cet affranchi de Claude avait donc appartenu au roi Ptolémée. *Ibid.*, 9345 : mentions d'un Ti. Claudius Zena et d'un Ti. Claudius Chresimus, qui avaient dû être auparavant des esclaves royaux, eu égard au lieu où l'inscription a été trouvée.

Quoi qu'en dise Pline l'Ancien<sup>(1)</sup>, c'est seulement en 42, sous Claude, que fut faite la division de la Maurétanie en deux provinces<sup>(2)</sup>, répondant aux royaumes de Bocchus et de Bogud<sup>(3)</sup>. Auparavant, il fallut combattre des insurrections, qui éclatèrent aussitôt après le meurtre de Ptolémée, du vivant même de Caligula, assassiné le 24 janvier 41.

Il est fort possible que, comme Suétone et Dion Cassius le disent, Gaius ait tué son cousin par jalousie et par cupidité. Mais des réflexions faites dans des heures lucides, ou plutôt des conseils discrètement donnés purent aussi le convaincre qu'il était temps, après soixante-cinq ans, de substituer au protectorat la domination directe.

De même que, quelques années plus tard, Claude entreprit la conquête de l'île britannique pour couvrir la Gaule, de même la possession de la Maurétanie devait être une garantie de sécurité pour le Sud-Ouest de l'Europe : en face de la riche Bétique, les côtes africaines offraient des abris trop commodes à la piraterie, et l'on se souvenait sans doute encore que, quatre fois, Bogud avait passé la mer pour aller guerroyer en Espagne. Dans la Maurétanie même, il y avait des colonies, qui souhaitaient certainement faire enfin partie d'une province. On avait constaté, sous Auguste et sous Tibère, que Juba et Ptolémée n'avaient pas pu empêcher des pillards, qui étaient leurs sujets, de troubler la paix jusqu'en plein territoire romain. Il convenait qu'un gouvernement plus fort se fît mieux respecter par des barbares turbulents.

Cependant le règne de Juba et peut-être aussi celui de Ptolémée n'avaient pas été, d'une manière générale, défavorables à la Maurétanie, dont la valeur économique s'était accrue ;

---

1. V, 2 : « Mauretaniae ... usque ad C. Caesarem Germanici filium regna, saevitia oius in duas divisae provincias. »

2. Dion, LX, 9, 5. Conf. Aurélius Victor, *Caes.*, IV, 2 ; *Epit. de Caesaribus*, IV, 4.

3. Pline, V, 19.



l'annexion ne paraissait plus être une mauvaise affaire, comme au lendemain de la mort de Bocchus.

C'est ainsi que, presque deux siècles après avoir créé, autour des ruines désertes de Carthage, la petite province d'Afrique, Rome étendit enfin sa domination jusqu'aux rives de l'Océan, au delà des Colonnes d'Hercule.

FIN



TABLE DES MATIÈRES<sup>(1)</sup>

## LIVRE PREMIER

## JULES CÉSAR ET L'AFRIQUE

<b>CHAPITRE PREMIER. — L’Afrique aux Pompéiens.....</b>	<b>1-46</b>
I. Les affaires africaines au Sénat romain en janvier 49, 1-2. — Aelius Tubero désigné comme gouverneur de la province, 2-3. — Attius Varus s’empare du gouvernement de l’Africa, 3. — Il exclut Tubéron, mais admet près de lui Considius Longus, 3-4. — Varus et Considius probablement légats de Pompée, 4. — Préparatifs pour défendre l’Afrique contre César, 4-5. — Entente avec le roi Juba, 5.	
II. César, maître de l’Italie, veut posséder les provinces qui pourvoient Rome de blé, 5. — Il charge Curion de conquérir la Sicile et l’Afrique, 5. — Passé de Curion, 5-6. — Il est nommé propréteur, 6, et dispose de quatre légions, 6-7. — Il occupe la Sicile, 7. — Date de son expédition en Afrique, 7-8. — Comment nous la connaissons le récit des Commentaires de César, 8-9 ; autres sources, Lucain, Dion Cassius, Appien, 9-10. — Départ de Curion avec son armée, 10 ; débarquement près du cap Bon, 10-11. — Marche sur Utique, 11. — Reconnaissance aux Castra Cornelia et combat de cavalerie, 11-14. — Curion devant Utique, 14 ; second combat de cavalerie, 14-15. — Désertions, 15. — Les années de Curion et de Varus en présence, 15. — Agitation dans le camp césarien, 15 ; conseil de guerre, 15-16 ; discours de Curion aux troupes, 16-17. — Défaite des Pompéiens, 17-18. — Varus rentre dans Utique, 18. — Curion investit la ville, qui paraît disposée à capituler, 18. — Approche de Juba, 18-19. — Curion se retire aux Castra Cornelia, 19. — Il se ravise et se décide à combattre les Numides, 19. — Raid de cavalerie sur le camp de Saburra, 19-20. — Curion marche à l’ennemi, 20-21. — Saburra choisit son champ de bataille, 21. — La bataille, 21-22 ; désastre des Romains, mort de Curion, 22-23. — Panique aux Castra Cornelia, 23. — Fuite par mer, ou capitulation, 23-24. — Massacre des prisonniers par Juba, 24. — Juba retourne en Numidie, 24.	
III. César projette une attaque en Numidie et en Afrique par l’Espagne et la Maurétanie, 25. — Cassius Longinus en est chargé, et la prépare, 25-26. —	

1 J’exprime ici mes remerciements à MM. E. Albertini et G. Jacqueton, qui ont bien voulu m’aider à corriger les épreuves des tomes VII et VIII de cet ouvrage.

<p>Événements qui l'empêchent de passer en Maurétanie, 26. — Le roi maure Bogud en Espagne, 26-27. — Avortement du projet d'expédition africaine, 27.</p>	
<p>IV. Fuite et mort de Pompée, après le désastre de Pharsale, 27-28. — Les chefs pompéiens à Corcyre, 28. — Rôle de Caton, 28-29. — Caton est rejoint par des débris de l'armée de Pharsale, 29-30 ; il passe en Cyrénaïque, 30. — Il apprend la mort de Pompée, 30-31. — Il décide de se rendre dans la province d'Afrique, 31. — N'ayant pu y aller par mer, il suit la voie de terre, 31. — Récit de cette marche, 31-33. — Attius Varus et Métellus Scipion, 33. — Caton fait décerner le commandement suprême à Scipion, 33-34. — Prétentions de Juba; Caton les fait écarter, 34-35. — Organisation des Pompéiens, 35. — Ce qu'est Scipion comme général en chef, 35-36. Labiénus, 36. — Caton chargé de la garde d'Utique, 36-37. — Les provinciaux sont durement traités, 37-38. — Ressources financières, 38. — Approvisionnements de blés, 38. — Formation d'une grande armée, 38 ; éléments qui la composent, 38-40. — Valeur de cette armée, 40. — Répartition des troupes, 40-41. — Mise en état des places fortes, 41-42. — La flotte de guerre, 42. — Forces militaires du roi Juba, 42-43 ; ses éléphants, 43. — Confiance des Pompéiens, 43-44. — Projets d'offensive, 44. — Incursions en Sicile et en Sardaigne, 44. — Projets de passage en Italie, 44. — Appels venus d'Espagne, 44. — Gnæus Pompée est chargé de s'y rendre, 44-45. — Forces mises à sa disposition, 45. — Son essai de débarquement en Maurétanie, 45-46.</p>	
<p><b>CHAPITRE II. — César en Afrique. Le camp de Ruspina.....</b></p>	<b>47-87</b>
<p>I. Projets de César pour une expédition en Afrique, 47. — Émeute des légions de Campanie, 47. — Retour de César à Rome, 47-48. — Il se décide à une campagne d'hiver, 48. — Il arrive à Lilybée, 49-50. — Forces militaires qu'il destine à cette guerre, 50 ; légions de vétérans, 50-51 ; légions de recrues, 51 ; cohortes de vétérans embarquées sur la flotte, 52 ; cavalerie, 52 ; infanterie légère, 52-53. — Transfuges qui grossissent son armée en Afrique, 53. — Forces navales, 53. — Les rois maures Bocchus et Bogud sont les alliés de César, 53-54. — Intervention de Sittius, 54 ; passé de cet aventurier, 54-55 ; il fait le condottiere dans l'Afrique indigène, 55-56. — Il se met du côté de César, 56.</p>	
<p>II. Récits de la campagne de César en Afrique, 56. — Le <i>Bellum Africum</i>, journal d'un officier de l'armée césarienne, 56-57 ; on ignore le nom de l'auteur, 57-58. — Autres sources, 58-59. — Études modernes, 59.</p>	
<p>III. Séjour de César à Lilybée, 59-60 ; embarquement des troupes disponibles, 60. — César n'annonce pas où il veut se rendre, 60-61 ; son but est Hadrumète, 61. — La traversée : le vent disperse la flotte, 61-62. — César débarque près d'Hadrumète avec peu de troupes, 62-63. — Il doit renoncer à se rendre maître de cette ville, 63-64. — Il s'en éloigne, 64 ; combats d'arrière-garde, 64. — Il se dirige vers Leptis, 64-65, et passe la nuit près de Ruspina, 65. — Son séjour à Leptis, 65 ; ordres pour la recherche des vaisseaux dispersés, la venue d'un nouveau convoi, le ravitaillement, 66. — César retourne à Ruspina, 66-67. — Arrivée d'une grande partie des navires de transport égarés, 67. — Expédition dans la campagne à la recherche de vivres, 67-68. — Approche de forces ennemies, commandées par Labiénus, 68-69. — Dispositions</p>	

de combat, 69. — Les Césariens sont enveloppés, 69-70. — Manœuvres par lesquelles César se dégage, 70-72. — Arrivée de Pétréius et nouvelle bataille, 72-73.	
IV. Le plateau de Ruspina, forteresse naturelle, 73-76. — César s'y établit, en attendant qu'il puisse prendre l'offensive, 76. — Son camp près de Ruspina, 76-77 ; ses ligues tortillées, 77 ; le plateau, vaste place d'armes, 77-78. — Mesures pour la sécurité de la mer, 78. — Scipion, parti d'Utique, vient camper au Sud du plateau, près d'Uzitta, 78-79. — Approche de Juba, 80. — Invasion de ses États par Bocchus et Sittius, 80. — Il rebrousse chemin, mettant des éléphants à la disposition de Scipion, 80-81. — Renforts envoyés d'Utique par Caton, 81. — Blocus du plateau. 81-82. — Scipion offre la bataille, peut-être sans intention de la livrer ; César la refuse, 82-83. — César renforce ses ouvrages de défense, 83. — Il trouve des sympathies et des concours en Afrique, 83. — De nombreux déserteurs viennent à lui, 83-84. — Tentative infructueuse de Labiénus pour lui enlever Leptis, 84. — Acholla se donne à César et reçoit une garnison, qui la défend contre Considius, 84-85. — Thysdrus demande une garnison à César, 85. — Difficultés de ravitaillement pour l'armée césarienne, 86 ; mais Salluste envoie de Cercina beaucoup de blé, 86. — Arrivée du second convoi de troupes, 86-87. — César se décide à prendre l'offensive, 87.	
<b>CHAPITRE III. — Les campagnes d'Uzitta et d'Aggar.....</b>	<b>88-122</b>
I. César quitte le promontoire de Ruspina pour aller prendre position sur le rebord du plateau qui domine à l'Est la plaine d'Uzitta, 88-89. — Il atteint l'extrémité Nord-Ouest de ce plateau, 89. — Occupation des premières croupes en bordure du plateau. 89-90. — Approche de la cavalerie ennemie, 90. — Prise par César d'un poste numide sur une des croupes, 90. — Combat de cavalerie, favorable aux Césariens, 91. — César offre vainement la bataille à Scipion, 91-92. — Considius lève le siège d'Acholla, 92-93. — Juba rejoint Scipion, 93 ; son attitude vis-à-vis de ses alliés, 94. — Inquiétude dans l'armée césarienne, qui se rassure bientôt, 94. — Travaux de César sur le rebord du plateau, 94-95 ; déplacements successifs du camp principal, 95. — Labiénus cherche à arrêter les progrès de César en occupant une croupe au Sud des positions du dictateur, 95-96. — César s'empare de cette croupe, 96-97. — Son camp définitif, 97.	
II. César veut s'emparer d'Uzitta pour contraindre les ennemis à la bataille, 97. — Ses limes fortifiées dans la direction d'Uzitta, 98. — Escarmouches pendant l'exécution de ces travaux, 98. — César établit un grand camp devant Usina, 99. — Arrivée de deux légions de vétérans, 99-100. — Passage de nombreux déserteurs dans les lignes de César, 100. — Révolte chez les Gétules, 100. — Scipion et Juba font mine d'offrir la bataille. 100-1 ; leurs dispositions de combat, 101. — Dispositions de César, 102-3. — La bataille n'est pas livrée, 103 ; escarmouche à la fin de la journée, 103. — Retranchements à travers la plaine, 103-4. — Varus se rend à Hadrumète avec la flotte pompéienne, 104. — Il surprend une partie de la flotte césarienne à Leptis, 104-5. — César le poursuit jusqu'à Hadrumète et reste maître de la mer, 105. — Ses difficultés de ravitaillement, 105-6 ; échec infligé à Labiénus, 106. — César prend la résolution d'abandonner la région d'Uzitta, 107.	

<p>III. César brûle son camp et se dirige vers Aggar, 107-8. — Situation d'Aggar : à proximité de la mer, 108 ; à une forte journée de marche du camp abandonné par César, 108 ; dans la direction du Sud, 108-9 ; à 16 milles de Thapsus, 109. — Identification probable d'Aggar avec des ruines voisines de Ksour es Saf, 109-110. — César dresse son camp près d'Aggar, 110. — Les alliés établissant trois camps non loin de là, au Nord-Ouest, au-dessus de Tegea, 110-1. — Motifs de la conduite de Scipion, 111-2. — César veut le contraindre à une bataille décisive, 112. — Après avoir déplacé son camp, il entreprend une expédition sur Zeta, 112. — Il prend Zeta, 112-3. — Il revient vers son camp et est harcelé en route par les troupes légères des ennemis, 113-4. — Certaines indications données dans le récit de cette expédition sont manifestement inexacts, 114-5. — Où était Zeta ? 115. — Objet et résultats de l'expédition, 115-6. — Destruction de Vaga par Juba, 116. — A deux reprises, César offre en vain la bataille à Scipion dans la plaine d'Aggar, 117. — Dans une nouvelle expédition, César prend Sarsura, 117-8 ; mais il doit renoncer à s'emparer de Thysdrus, 118-9. — La ville maritime de Thænæ se donne à lui, 119. — Arrivée de troupes par un quatrième convoi, 119. — César offre de nouveau la bataille à Scipion, 120 ; combat de cavalerie et d'infanterie légère près de Tegea, 120-1. — César se décide à quitter la région d'Aggar, 121. — Sa situation après quatre mois de campagne : son armée n'a pu se mesurer avec les légions de Scipion, 121 ; mais elle a éprouvé la valeur de la cavalerie et de l'infanterie légère de l'ennemi, 121-2. — Attente anxieuse d'un dénouement, 122.</p>	
<p><b>CHAPITRE IV. — La victoire de César à Thapsus et la fin de la guerre.</b></p> <p>I. Site de Thapsus ; le lac de Moknine et les deux isthmes, 123-4. — Nos sources pour la bataille de Thapsus, 124. — César se rend devant Thapsus par l'isthme oriental, 125. — Son plan, 125 ; risques qu'il court, 125-6. — Il établit un camp et des postes près de la ville, 126. — Scipion et Juba suivent César et dressent deux camps à l'entrée de l'isthme oriental, 126. — Scipion tente, sans y réussir, d'introduire des renforts dans Thapsus, 127. — Plan de Scipion pour cerner César, 127. — Laissant Afranius et Juba dans les deux camps, il contourne le lac, arrive par l'isthme septentrional près des positions de César et commence un camp, 127-9. — Situation de César, 129. — Il marche contre Scipion, 129-130. — Ordre de bataille de Scipion, 130. — Ordre de bataille de César, 130-1. — Les Césariens attaquent malgré leur chef, 131-2. — Déroute des Pompéiens devant leur camp et dans leur camp même, 132. — Fuite générale, 132-3. — Beaucoup de fuyards retournent vers les camps établis à l'entrée de l'isthme oriental, 133. — Prise par César des camps d'Afranius et de Juba, qui ont fui, 134-5. — Massacre des fuyards de l'armée de Scipion, 135. — Pertes des alliés et de César, 135-6. Les défenseurs de Thapsus ont tenté en vain une sortie, 136-7. — Retour de César à son camp et démonstration devant Thapsus, 137. — Célébration de la victoire, 137. — Départ de César pour Utique, 137. — Victoire de Sittius sur Saburra en Numidie, 137-8.</p>	123-155
<p>II. Récits de la fin de Caton, 138-9. — La nouvelle du désastre arrive à Utique, 139. — Caton pense d'abord à continuer la lutte, 139. — Réunion des Trois-Cents et des sénateurs, 139-140. — Lettres de Juba et de Scipion, 140.</p>	

<p>— Revirement des Trois-Cents, 140. — Arrivée de cavaliers, échappés au désastre, 140-1 ; leurs pourparlers avec Caton, 141. — Les Trois-Cents refusent de combattre César, 142. — Résolutions de Caton, 142. — Il retient les cavaliers, pour assurer l'ordre, 142. — Entrevue de Caton avec les Trois-Cents, 142-3. — Il presse les sénateurs de partir, 143. — Conduite de Caton envers les gens d'Utique, 144. — Il s'occupe du départ des sénateurs, 144. — Son entretien avec Lucius César, 144. — Les dernières heures de sa vie, 144-6. — Son suicide, 146. — Ses funérailles, 146. — Sa conduite est généralement admirée, 147. — Sentiments de César, 147 ; son pamphlet contre Caton, 147-8.</p>	
<p>III. Messalla, lieutenant de César, arrive à Utique, 148. — Marche de César, 148. — Il entre dans Utique, 148. — Sa conduite envers les Trois-Cents, 148-9. — Considius abandonne Thysdrus et est assassiné, 149. — Vergilius capitule à Thapsus, 149. — La clémence de César, 149-150. — Mort de Lucius César, 150. — Sylla et Afranius, faits prisonniers, sont massacrés, 150. — Mort de Scipion à Hippone, 150-1. — D'autres républicains parviennent à se réfugier en Espagne, 151. — Juba ne peut pas rentrer dans Zama, sa capitale, 151-2. — Sa mort et celle de Pétréius, 152. — César se rend à Zama, 152-3. — Il revient à Utique, 153 : confiscations et amendes, 153. — Son retour à Rome, 154. — Son triomphe sur Juba, 154. — Part de l'Afrique aux triomphes de César, 154-5.</p>	
<p><b>CHAPITRE V. - Règlement des affaires d'Afrique.....</b></p>	<b>156-182</b>
<p>I. Les États du roi maure Bocchus sont agrandis en 46 avant J.-C., 156 ; ils atteignent à l'Est l'Ampsaga, 156-7. — Bocchus et Bogud au service de César, 157. — Sittius reçoit Cirta et un vaste territoire, 157-8. — Ce territoire ne fut probablement rattaché qu'un peu plus tard à la province romaine voisine, 158-9. — Colonies qui y furent fondées, 159 ; Cirta, 160 ; Rusicade, Chullu, Milev, 160-1.</p>	
<p>II. Création de la province d'Africa nova, 162. — Étendue de cette province, 162-3. — La région des Syrtes en fait-elle partie ? 163-4 ; on constate que, pendant une partie du règne d'Auguste, elle a été rattachée à la Cyrénaïque, 164-6. — Où était la capitale de l'Africa nova ? 166. — Armée d'occupation, 166. — Impôts, 166 ; exactions du proconsul Salluste, 166. — Confiscation de terres royales, 166-7. — Aucune preuve que des terres de culture aient été distribuées à des citoyens romains, 167 ; que des colonies aient été fondées par César dans l'Africa nova, 167-170.</p>	
<p>III. La vieille province d'Afrique a souffert de la guerre civile, 170. — César a-t-il retiré la liberté à des cités auxquelles Rome l'avait accordée un siècle auparavant ? 171. — A-t-il constitué des cités indigènes autonomes ? 171-2. — Il paraît n'avoir créé aucun municipe, 172. — Établissement de nombreux colons, 172 ; peut-être par des assignations individuelles et certainement par la création de colonies, 172. Bénéficiaires de ces mesures, 172-3 — César décide de fonder une colonie à Carthage, 173. — Elle est fondée en 44, peu après sa mort, 174. Elle est appelée colonia Julia Concordia Karthago, 174-5. Peuplement de cette colonie, 175-6. — Emplacement qu'elle occupe, 176-7. — Autres colonies juliennes en Afrique, 177-8. — Colonies césariennes à Curubis et à Clupea, 178-9 ; probablement aussi à Carpis et à Hippo Diarrhytus, 179-180 ; peut-être à Néapolis, 180 ; possibilité de colonies césariennes à Hadrumète et à Thysdrus, 180-2.</p>	

## LIVRE II

**L'AFRIQUE À LA VEILLE DE L'EMPIRE.  
FIN DES ROYAUMES INDIGÈNES**

<p><b>CHAPITRE PREMIER. — L’Afrique de 44 à 27 avant Jésus-Christ...</b> I. Période troublée en Afrique après la mort de César, 183. — Sources, 183. — En Numidie, Arabion recouvre les États de son père Masinissa, 184. — Mort de Sittius et rattachement probable des Sittiens à l’Africa nova, 184. — Cornificius, gouverneur de l’Africa vetus, 184-5. — Dévoué au parti républicain, il est maintenu, malgré Antoine et Calvisius, 185-186. — Sextius, gouverneur de l’Africa nova, est du parti d’Antoine, 186. — Le Sénat lui enlève ses légions, 187. — Formation du triumvirat ; attitude de Sextius et de Cornificius, 187-8. — La guerre éclate entre eux, 188 ; forces dont ils disposent, 188-9. — Succès, revers, puis nouveaux succès de Sextius, 189-190. — Mort de Cornificius et déroute des siens, 190. — Sextius maître des deux provinces, 190-1.</p>	<b>183-205</b>
<p>II. Les deux Afriques réservées, mais non remises à Lépide, 191. — Fuficius Fango, gouverneur de l’Africa nova au nom d’Octave, 191. — Sextius lui remet l’Africa vetus, 192, mais il la reprend bientôt, 192. — Guerre entre Sextius et Fangon, victoire de Sextius, 192-3. — Lépide prend possession des provinces africaines, 194. — Son gouvernement, 194-5. — Son expédition en Sicile et sa déposition par Octave, 195. — Octave maître des deux Afriques, 195-6. — Réunion des deux provinces, 196. — Faits de guerre, 197. — Fondation de communes romaines et indigènes, 197. — Envoi de nouveaux colons à Carthage et création en ce lieu d’une commune indigène, 197-8. — Réorganisation de l’État romain en 27 avant J.-C., 198-9.</p>	
<p>III. Le roi maure Bogud partisan d’Antoine, 199. — Ses expéditions en Espagne, 199-200. — En 38, il perd son royaume, 200. — La cité romaine conférée aux Tingitains, 200. — Bocchus maître des deux Maurétanies, 200. — Il meurt en 33 et n’a pas de successeur, 200. — Octave s’empare du royaume vacant, sans le convertir en province, 201. — Il y fonde des colonies, 201-2. — Colonies créées dans la Maurétanie orientale, 202-3 ; dans la Maurétanie occidentale, 203-4. — Conventus de citoyens romains ailleurs (?), 204. — Ces colonies sont rattachées pour la juridiction à l’Espagne, 204. — Octave-Auguste les a fondées pour préparer l’annexion du pays à l’Empire, 205.</p>	
<p><b>CHAPITRE II. — Juba II, roi de Maurétanie.....</b> I. Juba et Hérode, 206-7. — Enfance et jeunesse de Juba en Italie, 207. — Il devient citoyen romain, 207-8. — Il fait campagne avec Octave, 208. — Avant d’être roi en Maurétanie, a-t-il régné ou commandé en Numidie ? 208-9 ; on n’a pas de bonnes raisons de le croire, 209-210. — Juba reçoit d’Auguste le royaume de Maurétanie, en 25 avant J.-C., 210-2. — Étendue de ce royaume vers l’Est, 212-3 ; vers le Sud, 213 ; il comprend sans doute des Gétules, au Sud de la province romaine, 213-4. — Raisons du don fait par Auguste à Juba, 214-5.</p>	<b>206-250</b>



<p>II. Aspect physique de Juba; son effigie sur ses monnaies, 215 ; ses portraits en marbre, 215-7. — Il épouse Cléopâtre Séléne, 217-8, en 20 avant J.-C., 218. — Epithalame attribué faussement à Crinagoras, 218. — Cléopâtre partage avec Juba la souveraineté, 218-220. — Ses portraits, 220. — Sa mort, peut-être en 5 avant J.-C., 220-2. — Juba épouse Glaphyra, probablement en Orient, puis il divorce, 222-3.</p>	
<p>III. Reconnaissance de Juba envers Auguste, 223-4. — Il appelle sa capitale Caesarea, 224. — Il rend un culte à l'empereur, 224 ; hommages à Auguste sur ses monnaies, 224-5. — Statues d'Auguste découvertes à Cherchel, 225-6 ; portrait de Livie, 226. — Jeux en l'honneur de l'empereur, 226-7.</p>	
<p>IV. Difficultés de Juba avec les Gétules, 227-8. — Intervention des Romains, en 6 après J.-C., 228. — Participation de Juba à cette guerre, 228. — Auguste lui enlève peut-être une partie des Gétules, 228-9. — Participation de Juba à la guerre des Romains contre Tacfarinas, 229-230. — État économique de son royaume, 230. — Il fuit de Caesarea une grande ville, 230-1. — Développement du commerce maritime, 231. — Relations avec l'Espagne, 231-2 ; avec l'Italie, 232 ; avec la Gaule, 232-3. — Monnayage de Juba et de Ptolémée, 233. — Fondation de teintureries de pourpre à Mogador, 233-4. — La Maurétanie reste cependant une contrée mal connue, 234-5. — Développement probable de l'agriculture, 235. — Juba laisse de bons souvenirs aux Maures, 235.</p>	
<p>V. Goûts fastueux de Juba, 235. — Sa cour, 236. — Son cosmopolitisme, 236. — Il ne renie pas ses ancêtres africains, 236-7, tout en se rattachant à l'Héraclès grec. 237-8. — Son affection pour son pays natal, 238. — Juba et la langue punique, 238-9. — Influences latines sur le roi et sur son entourage, 239-240. — Protection aux Romains établis en Maurétanie, 240. — Faible diffusion des mœurs et de la langue latines parmi les indigènes, 240-1. — Influences égyptiennes, imputables à Cléopâtre Séléne, 241 ; images égyptiennes sur des monnaies de la reine et du roi, 241-2. — Culte d'Isis, 242-3. — Statues égyptiennes découvertes à Cherchel, 243. — Influence très forte de la civilisation grecque, 243-4. — Gens appelés des pays grecs, 244. — Édifices d'architecture grecque élevés par Juba, 244 ; images sur ses monnaies, 244 ; ruines de l'Esplanade, A Cherchel, 244-5 ; théâtre, 245. — Emploi d'ouvriers et d'artistes venus d'Italie, mais d'éducation grecque, 246. — Abondance de belles statues antiques à Cherchel, due surtout aux coûts artistiques de Juba, 246-7. — Ce sont, en général, des copies d'œuvres célèbres, 247. — Comment Juba se les est-il procurées ? 248. — Revue des statues de Cherchel qui datent probablement de son règne, 248-250.</p>	
<p><b>CHAPITRE III. — Juba II, savant et écrivain.....</b></p> <p>I. Célébrité de Juba comme savant et lettré, 251-2. — Juba bel esprit, 252 ; mais surtout érudit en des matières fort diverses, 252. — Ses goûts philologiques, 252-3. — Sa bibliothèque, 253 ; livres puniques, 253. — Il organise des expéditions scientifiques, 254. — Ses enquêtes sur la source du Nil, 254-6, et sur les îles Canaries, 256-8. — Il contribue cependant fort peu à la connaissance du continent africain, 258-260.</p>	<b>251-276</b>

<p>II. Ambition littéraire de Juba, 260-1. — Il a beaucoup écrit, toujours en grec, 261. — Fragments conservés de ses ouvrages, 261. — Les Libyca, 262 ; renseignements géographiques, 262, zoologiques, 262-3, botaniques, 263, mythologiques, 264. — L'Histoire ou Archéologie romaine, 264-5. — Le traité des Similitudes, 265-6. — Les Assyriaca, 266. — Les Arabica, 266-8. — Traité sur l'euphorbe, 268. — Traité sur la peinture, 268. — Histoire du théâtre, 268-9. — Traité sur la corruption du langage, 269. — Ces ouvrages sont surtout des compilations, 269. — Quelles en sont les sources ? 269-270. — Manque de jugement et puérité, 270-1 ; inexactitudes, 271. — Erreurs auxquelles Juba est entraîné par son philhellénisme, 271. — Crédulité extraordinaire : exemples des absurdités qu'il a recueillies, 271-2. — Faveur de Juba auprès des érudits de l'antiquité, 272. — Nous sommes mal renseignés sur les emprunts qu'on lui a faits, 272. — Emploi de Juba par Pline l'Ancien, 272-3 ; par Plutarque, 273-4 ; par d'autres, 274-6.</p>	
<p><b>CHAPITRE IV. — La fin du royaume de Maurétanie.....</b></p> <p>I. Ptolémée, fils de Juba II, 277. — Il porte fort jeune le titre royal et les insignes de la royauté, mais sans être roi, 277-8 — Il est devenu roi avant la mort de son père, qui se l'est associé en 20 ou 21 de notre ère, 278-9. — Monnaies frappées par Ptolémée du vivant de Juba, 279 ; monnayage en or, 280. — Ptolémée, seul roi en 23 ou 24, après la mort de Juba, 280. — Son caractère, d'après ses portraits, 280-2.</p>	277-287
<p>II. Révoltes au début du règne de Ptolémée, 282 ; sa participation à la fin de la guerre des Romains contre Tacfarinas, 282. — Récompenses qui lui sont décernées par le Sénat, 282-3. — Son dévouement à Rome et à l'empereur, 283. — Honneurs qu'il reçoit hors de son royaume, 283-4. — Ses rapports avec son cousin Caligula, 284. — Caligula l'appelle et le fait mettre à mort, 284, en l'an 40 de notre ère, 284-5. — Il confisque sa fortune et supprime son royaume, 285-6. — Raisons de l'annexion de la Maurétanie à l'Empire, 286-7.</p>	

**CARTES :**

<b>Carte pour la campagne de Curion.....</b>	<b>13</b>
<b>Carte pour la campagne de César en Afrique.....</b>	<b>74-75</b>

